LA VIE SPIRITUELLE
N° 314 — Janvier 1947

Lauda Jerusalem Dominum !

SOMMAIRE

HACINTHE PAISSAC, O. P., LOUONS DIEU 5
m CASEL, LE SENS CHRÉTIEN DU TEMPS 18

CONCLUSIONS DE L'ENQUÊTE SUR L'OFFICE DIVIN

ÉSENTATION 27
PPEL DU TEXTE DE L'ENQUÊTE 31

LES RÉPONSES

LES PRETRES 34
RÉPONSE D'UN RELIGIEUX 65

333382

II. LES RELIGIEUSES 8

La liturgie au Carmel 10

Réponse d'une contemplative 11

III. LES LAICS 11

Réponse d'un laic 14

Réponse d'une tertiaire de S. François 14

A.-M. HENRY, O. P., Principes pour une meilleure intelligence de l'office 14

Appendice : La question du latin 19

Louange de Dieu

EUX *mondes s'opposent : la prière et l'action. Et toute une jeunesse a chanté dans son cœur les strophes irrésistibles de Baldur von Schirach :*

Ihr sollt brennen !
Nicht wie Asketen,
die in Gebeten
sich bekennen,

nein ! Wie Soldaten,
die tief in Gräben
Gebete leben
durch ihre Taten ! (1).

is le « Commencement » de Gœthe ne coïncide vec celui des Chrétiens. Au commencement, pour il y avait non pas l'Action, mais la Parole, qui une parole de louange, et en ce sens une prière : s exprime la gloire du Père, il est sa louange en nne.

pposition paraît définitive : l'action est efficace, ière ne sert à rien, et doit être laissée aux rêveurs.

---

aut-il essayer une transposition ? : « Soyez des ardents ! — me des ascètes — qui de leurs prières — font une profession, ! comme des soldats : — au fond des tranchées — leurs ? ils vivent — à fond dans l'action ! ».

On cherche bien à apaiser le conflit : agir et vailler, c'est prier, nous explique-t-on. Mais c'es une manière de parler. Pour que le travail soit prière, il doit être dirigé par une intention, c'e dire par une prière : on ne résout rien. Prier, d encore, c'est agir, sinon sur Dieu, du moins sur Et le théologien nous montre même l'efficacité d prière comme cause de ce qu'on demande. Mais vaut pour la prière de demande, et pour elle seule de toutes les prières, elle n'est pas la plus parfaite, est dépassée par la louange. Et la prière de loua si elle est intérieure, ne sert absolument à rien. faisons-nous, quand nous passons notre temps, co l'Eglise nous l'ordonne, à chanter avec les Psau les louanges de Dieu ?

Louer quelqu'un, c'est prononcer quelque pa exprimant le bien qu'on pense de lui. C'est faire éloge, Logos, ou dire du bien de lui, bien-dire bénir. La louange suppose ainsi qu'on connaisse qu'on loue, mais surtout qu'on reconnaisse sa va et qu'on l'admire. Or il n'y a rien de plus inutile l'admiration. La louange banale consiste à se ré dre en nombreuses paroles : « mon cher ami, êtes vraiment un homme digne de toute confia j'admire votre désintéressement et votre loyau Plus parfaite, la louange est plus sobre : « mon que tu es beau ! » dit la fiancée du Cantique. A point culminant, la louange n'est plus qu'une parole : la maman qui se penche sur le berceau son fils, elle ne sait plus comment dire son ad tion : « mon petit !... » et c'est tout. Mieux enc le simple nom du bien-aimé : « Jean ! mon Jean ! » Et quand l'enfant devenu un homme aura conscience de ce que fut sa mère, cette femme l

t douce, il se surprendra, en contemplation
t son image, à murmurer pour lui tout seul :
man ! » Telle est la louange : un nom qu'on
nce, mais en le chargeant d'admiration. Un
u'on bénit, qu'on ne laisse passer par ses lèvres
tremblant d'émotion. Un nom qu'on préfère
ne pas prononcer : Yahweh. Car le silence est
le parole qui signifie la véritable admiration.

lquefois la louange est utile. On loue pour con-
ou pour encourager à bien faire. On fait un
pour obtenir ce qu'on n'aurait pas autrement :
le renard et le corbeau. Mais à quoi sert ce
sorti du cœur de cette mère devant son fils ?
nt n'y connaît rien, il se borne à ouvrir les
dans un sourire. Dire le nom du bien-aimé est
itement inutile.

tile, au milieu d'un chapitre important, l'excla-
n d'Aristote, quand le philosophe finit par pres-
ce qu'est Dieu : « si donc il contemple dans
ie, comme nous autres parfois; — mais lui,
toujours, — c'est admirable... si c'est davan-
c'est encore plus admirable !... or il est ainsi ».
uelques mots inattendus n'ajoutent rien à la
hysique, ils ne servent à rien.

is que dire du chrétien qui loue son Dieu ? Il
bien pour lui, comme dit saint Paul, « d'offrir
crifice de louange, c'est-à-dire le fruit de lèvres
élèbrent son nom ». Louer Dieu, c'est simplement
ler, invoquer ce nom qu'on s'attache à bien
pour exprimer l'admiration qu'il suscite.

est bon de ne pas s'y tromper : admirer Dieu
pas facile. C'est la récompense d'une longue pré-
ion faite de souffrance, de solitude et de nuit.

Ou bien encore, c'est un don de Dieu, le plus cieux sans doute. Il faut pour louer Dieu avec cérité avoir fait l'expérience de tant de laideurs a de soi et surtout en soi-même. Avoir compris q plus belle des symphonies matérielles comporte jours un accord qui n'est pas absolument juste, l'amitié la plus parfaite laisse un jour monter le cœur un sentiment qui n'est pas absolument que la confiance à faire à l'homme ne peut j être absolue. Sur tout ce qui est beau et bon, le monde, il y a cette tache, cette ombre, ce manqué qui déparent l'œuvre. A défaut de cette rience, il faut avoir le regard si limpide, et l'c clair que la moindre parcelle de beauté impa suffise à faire admirer Dieu. Car il existe quelq enfin, qui est la beauté absolue, en qui nulle d lance, nulle déchirure ne fait obstacle à la co plation. Il est l'amour et l'ami sans faiblesse au la vérité sans trouble, la sainteté sans faute.

L'admiration jaillit alors dans le cœur de l'ho et la louange des Psaumes monte à ses lèvres : veux t'exalter, mon Dieu, ô mon Roi ! — et ton nom toujours, à jamais. — Mon Dieu est et très digne de louange — et sa grandeur est dable. — Je veux louer Dieu toute ma vie — je chanter mon Dieu autant que je serai. » Ecout core : « Mon âme, ah ! bénis Yahweh ! — Ya mon Dieu tu es si grand ! — De majesté, de deur tu t'habilles ! — Il s'enveloppe de lu comme d'un manteau... » Que vais-je faire pou mon amour et ma joie ? « J'invoquerai le no Yahweh ». Dire simplement : « Mon Dieu même ne plus rien dire : « Le silence est ta lo — ô Dieu, dans Sion ».

érité, on peut bien sourire : quelle est l'utilité
areil chant ! Il est des hommes qui passent
à psalmodier ces pauvres paroles ! Mais que
ps perdu, alors que le monde entier est en
A quoi bon louer Dieu ? Il ne peut être
n de le consoler ou de l'encourager, encore
d'obtenir de lui par flatterie ce qu'on réclame
depuis si longtemps. On pourrait encore pen-
la louange extérieure ou publique favorise la
n, et qu'un office entendu à Solesmes aide à
er le sens de Dieu. Mais la louange tout intime
re qui dit son bréviaire, le silence d'admira-
la Carmélite dans sa nuit obscure, à quoi cela
A rien. La louange alors ne sert même pas
riser la dévotion, elle est cette dévotion qui
ne.

efficacité ne s'exerce dans ce geste de l'homme.
l'admiration qu'elle exprime, la prière ainsi
produit aucun résultat. Elle n'existe pas pour
une fin cherchée. Pourquoi louer Dieu ?
comme dirait l'enfant qui joue, pour rien ! »
plaisir et la joie de louer Dieu. A quoi sert
er son bien-aimé !

quel sens accorder dans notre vie à ce qui est
Si tel geste n'est pas efficient, pourquoi le
Il n'a aucune raison d'être. Il ne répond à
rime à rien, c'est dans l'existence un élément
rmoniques, une dissonance, comme la surdité
ne réunion d'amis. Un tel geste est absurde.
dité commence avec ce qui est inutile et n'a
sens.

Dieu serait donc absurde (2) *?*

(2) Il avertir le lecteur que *absurde*, ici, signifie gratuit et ne as à une raison ou à une sagesse transcendantes. On le loin, N.D.L.R.

Pourtant le fait de la louange divine tient une importante dans la vie de l'Eglise. Des Ordres gieux considèrent comme leur tâche essentielle de ser le temps à louer Dieu. Dans l'Office que l'E fait célébrer officiellement à tous ses prêtres, un parties les plus solennelles est appelée : « Les l ges ». Et pour y préparer, un chant dont les pre mots sont devenus un nom commun « Toi, mon nous te louons ! » Le point culminant de la catholique est un « sacrifice de louange » : le appelle ainsi l'offrande du pain et du vin. reprendre un mot de saint Paul emprunté lui- aux Psaumes. Et l'offrande de cette « hos louange » qu'est le Corps et le Sang du Chris précédée par un hymne de gloire : « Nous te sons, nous te louons ! » Mais ce n'est pas seul la Messe ou l'ensemble de la liturgie : la vie entière du chrétien doit être une louange vi « pour que nous servions à la louange de sa glo expliqué saint Paul, et ce sera la devise de Elisabeth de la Trinité.

■ ■ ■

Est-il possible que la louange de Dieu soit abs

Il faut peser la valeur de ce mot. Et nos sophes nous y aident. On sait comment l'un d'e moment même où il va décrire l'illumination au centre de sa philosophie, nous avoue que mot d'absurdité naît à présent sous sa plume le fait d'exister est absurde, c'est-à-dire : il n de sens. Cela ne sert à rien d'exister. Mais s « les chemins de la liberté », pour découvrir le lège de l'homme : Matthieu, tout d'un coup, se un couteau dans la main. Pourquoi ? Mais pou

pour le plaisir de commettre un acte libre. Voilà le geste absurde, qui n'a pas de sens.

Mais prenons la peine de comprendre. L'absurdité sa grandeur. Est absurde ce qui est parfaitement bre et gratuit. La liberté absolue qui par hypothèse e se déterminerait pas à cause d'une raison donnée e serait-elle pas absurde ? Mais quelle valeur dans ette absurdité ! C'est la pureté d'un geste qui n'a as besoin pour s'accomplir d'un motif ou mobile tranger, un geste pur de tout ce qui n'est pas lui. 'admiration en est là, dans son absurde pureté. Le este d'admirer ne sert à rien. Quelqu'un l'a très bien it; il n'est pourtant pas un philosophe, et se défend 'être un contemplatif. A propos des montagnes, il xplique, dans un chapitre intitulé « L'acte pur », ue précisément l'effort de « l'alpiniste dans la naure est en même temps un acte pur. J'entends par là u'il n'a aucune utilité immédiatement pratique ».

Mais Dieu est acte pur ? dira le théologien. Il faut ller jusqu'au bout. Dieu en effet n'a lui non plus ucune utilité pratique. Dieu sert à créer le monde ? Mais dit-on de Claudel qu'il sert à faire exister « L'annonce faite à Marie »? Il n'est pas vrai que l'homme oit au service de son œuvre. Dieu ne sert pas sa créature. Mais avant de créer, pourquoi un Dieu ? La uestion est dénuée de sens. Dieu se connaît, il s'aime. 'ourquoi cet acte pur, et cette « Opération infatiable » pour parler comme Le Senne ? Le Père engendre son Fils; de l'un et l'autre procède l'Esprit. 'ourquoi ? Action très pure, qui ne sert à rien, et 'a pas de raison d'être ? Alors, mon Dieu, — vous avez bien que ce n'est pas un blasphème ! — seriez-ous en vérité « Celui qui est absolument absurde » ? Dieu ne peut en effet avoir *de raison d'être. Mais ne*

nous laissons pas égarer par le paradoxe, et consentons à ce renversement de nos valeurs. Ce n'est pas pauvreté de sa part, c'est richesse : il doit être *sa raison d'exister. Dieu n'a pas de sens : il ne peut être orienté vers un autre. Il ne sert à rien, ni à personne : il est sa fin en lui-même : on ne dira même pas qu'il sert de fin aux autres. Dieu n'est pas absurde parce qu'il y a deux façons de ne servir à rien, par impuissance, ou par excès de puissance. Il n'y a qu'une ressemblance verbale entre Celui qui est en vérité acte pur, et puis l'absurdité radicale. Cette ressemblance suffit à égarer l'esprit, elle excuse les philosophes qui cherchent à souligner la grandeur de l'absurde.*

Nous pouvons mieux comprendre peut-être notre louange de Dieu apparemment absurde. Elle participe à l'acte pur.

■ ■ ■

Avant l'homme, l'esprit pur participe à Dieu. Quelle est sa vie, comment passe-t-il son temps ? Saint Thomas nous l'explique : « les anges parlent à Dieu sans cesse pour le louer et l'admirer ». Et nous chantons au cours de la Messe qu'ils « ne cessent de clamer tous les jours et de dire sans fin : Saint est Dieu ! » « Cette clameur constitue proprement leur essence, dit magnifiquement Eric Peterson, par cet épuisement ils sont exactement ce qu'ils sont ». Un théologien catholique aurait parlé de rôle au lieu d'essence. Mais l'acte le plus pur de l'ange consiste à louer Dieu.

Sans aller jusqu'à certains excès imputables aux Gnostiques, on peut dire que l'homme est lui aussi destiné à louer Dieu. Dieu a donné à cet esprit non

participer comme l'ange à la gratuité divine. Dieu est inutile. Parce que c'est un geste trop pour être utile. Un peu comme Dieu lui-même, louange de Dieu ne peut avoir de raison d'être chors d'elle. L'admiration ne peut que nécessairement être à elle-même sa raison d'exister.

est pourquoi il est impossible de rêver pour me une vie tout entière passée à louer Dieu. erait trop fort et trop beau. Et les plus grands mplatifs ne s'y sont pas trompés. La louange e ne peut pas être l'essence de l'homme; le ien ne peut pas s'épuiser en admiration. Il lui vivre sur la terre, y travailler, y prier par nde, et pratiquer toutes les vertus. Son chant miration sera la récompense d'une vie active. cette récompense doit être désirée comme le t le plus haut de lui-même qu'il puisse enfin ndre.

louange de Dieu ne sert à rien, elle peut pae absurde. En vérité elle réalise l'homme en plénde, voilà son utilité. Ou si l'on veut elle sert à e humain à exister comme il doit être en face on Dieu : rempli de connaissance et d'amour, miration et de reconnaissance pour le Père biené dont on aime à prononcer le nom. Louer Dieu, e sens, est ce qu'il y a de plus utile à faire dans vie de chrétien. Mais comme on dit qu'il est à un homme d'exister et d'avoir Dieu pour fin. not est transposé et ne signifie plus grand chose.

■ ■ ■

faut donc consentir à ce geste gratuit de chanDieu ! Nous ne perdons pas notre temps à psal-

modier des Psaumes, à prolonger sans fin l'Allel
Nous faisons notre métier d'homme, comme le ro
gnol fait le sien : et le païen Epictète a pensé à c
comparaison. L'Esprit-Saint voit plus loin encor
c'est tout ce qui existe qui loue Dieu : « Loue
donc, soleil et lune — louez-le, vous toutes, étoi
brillantes — monstres marins, vous, océans —
et grêle, neige et vapeurs — vent de tempête
fais ce qu'il dit — montagnes et vous toutes
collines — arbres fruitiers et vous les cèdres —
maux sauvages et troupeaux — les reptiles et
les oiseaux — qu'ils louent le nom de Yahweh
car de lui seul le nom est grand — Alleluia ! » Pe
dans cette création, l'homme, lui aussi, doit exi
comme il le faut, capable, en face de Dieu de
dire : « Que vous êtes beau ! »

Et la récompense viendra à qui consent au g
inutile. Celui qui sait s'imposer de laisser un mom
l'action pour la prière, et renonce à l'efficacité, ce
là se prépare à l'action la plus magnifique. Il n
pas possible en effet, d'enfermer dans son cœur
louange de Dieu. Alors même que le silence est v
parachever le chant de gloire, la voix reprend
droits. Il le faut bien : Dieu seul peut s'offrir
joie du silence absolu. L'homme n'est pas assez
pour le supporter. Sa voix jaillit : Le silence
le père de la prédication, disait-on au Moyen-A
quand on savait encore le prix de la Parole. I
cher, mais c'est d'abord s'en aller dans le mo
en disant combien Dieu est beau ! Ah ! ils conn
saient leur métier, les vieux Prêcheurs qui ins
vaient dans leur blason : « louer, bénir, prêcher
Tout cela ne fait qu'un : ou plutôt dans
même fin rêvée, on passe du principe au terme,

la contemplation à l'action, du silence qui admire à la parole et au chant. Les Psaumes encore : « Je fais le tour de ton autel, Yahweh, — pour faire entendre une voix de louange — et raconter toutes tes merveilles — Seigneur mon Dieu, ouvre mes lèvres — pour que ma bouche publie ta louange — » Nous sommes voués à ce ministère incomparable, nous autres les fils de Dieu : « Et nous ton peuple, le troupeau de ton pâturage — nous te rendons grâce à jamais — d'âge en âge nous publierons tes louanges » telle est la sainte Prédication que la contemplation nourrit et réchauffe : s'en aller prêcher son admiration! telle est la grâce de la Pentecôte : « ils disent les merveilles de Dieu! »

Un Saint Dominique culbutait les arguments des hérétiques. Mais d'abord il chantait sur les routes, parce qu'il avait le cœur débordant de louanges, il encourageait ses Frères à la psalmodie chorale. Et la meilleure manière de convaincre ses adversaires était sans doute de leur faire partager son admiration. « Chantez donc Dieu, parce qu'il est bon ! — elle est pour les siècles, sa miséricorde ! » L'apostolat, mais c'est l'effort qu'on fait pour amener les hommes à chanter Dieu.

Ainsi la prière rejoint l'action, mais elle se trouve au commencement. Et dans la prière, la louange l'emporte en valeur sur la demande et même sur l'action de grâces.

Nous demanderons, sans doute. Mais que demander ? Il faut que le Seigneur Jésus nous l'apprenne. Délivrez-nous du Mal, remettez-nous nos dettes, donnez-nous notre pain. Avant tout : que votre nom soit sanctifié ! Cela d'abord, y songeons-nous ? Que tous

les hommes, — et moi le premier, mon Dieu, — nous prononcions ce Nom en prenant conscience que Celui qui le porte est saint. Saint, c'est-à-dire pur, grand, beau au delà de toute idée, de tout désir, absolument admirable. Et que tous, nous soyons en admiration devant Lui ! Que nous soyons confondus dans une seule louange vivante, telle est la demande qui précède toutes les autres. Mais avant même de demander, il y a ce nom à dire, à très bien dire : « Notre Père, qui êtes aux cieux ». De grands saints s'arrêtaient là, ils ne pouvaient aller plus loin, leur prière était déjà faite. La louange avait passé de leur cœur à leurs lèvres; elle montait vers Dieu leur Père, et tout était fini. « Quand je dis « Notre Père », confiait un paysan très proche de Dieu, je ne peux pas continuer : ça se met à parler en dedans... »

Nous saurons remercier aussi. Mais comment être sûr de bien remercier ? Laissons-nous guider par l'Eglise. Son chant d'actions de grâces est une louange : « Te Deum laudamùs ». Remercier Dieu, c'est avant tout le louer. On pourrait en être surpris. L'explication en est donnée dans l'hymne étonnant qui introduit au « Sacrifice de louange ». Ce texte vénérable qui vient des premiers siècles du christianisme ne devrait être chanté qu'avec un infini respect. Pour s'en nourrir au lieu de n'y toucher que du bout des lèvres, il faudrait être capable d'admirer Dieu. On y perd son temps à louer le Très-Haut. « Nous vous louons, nous vous bénissons, nous vous adorons, nous vous glorifions. Vous êtes le seul Saint, le seul Seigneur, le seul Très-Haut, Jésus-Christ, avec le Saint Esprit dans la gloire de Dieu le Père ». Nous demandons l'essentiel : « Ayez pitié

le nous ! » Nous remercions aussi. Mais nous allons vous remercier de quels bienfaits, Seigneur ? De nous avoir créés, de nous avoir rachetés, de nous donner notre pain de chaque jour, de nous pardonner nos offenses ? Oui, mais cela n'est rien. Ce que vous faites n'est rien en comparaison de ce que vous êtes. Ce que nous reconnaissons, c'est par-dessus tout votre grandeur, votre existence magnifique de Dieu. A cause de vos bienfaits, sans doute, nous vous remercions. Mais, mon Dieu, allons-nous pouvoir oser le dire ? « Nous vous remercions à cause de votre grande gloire ! » Nous désirons vous remercier non plus seulement d'être par rapport à nous le créateur, le rédempteur, mais encore d'être ce que vous êtes. Nous vous remercions d'être si beau, d'être si grand, d'être Dieu, enfin. Quelle audace ! Oser vous remercier à cause de cette gloire qui s'identifie à vous-même, c'est vous traiter comme un ami avec lequel on ne fait plus qu'un. Mais c'est bien cela que vous avez voulu : « Je vous ai appelés « amis », dit Jésus. » Ainsi n'hésitons plus. Passons le temps à vous louer, mon Dieu. Que notre action soit orientée vers votre louange. Que toute notre prière se termine en admiration. Que notre reconnaissance s'adresse d'abord à votre gloire : « Gratias agimus tibi propter magnam gloriam tuam ! »

fr. Hyacinthe PAISSAC, O. P.

Le sens chrétien du temps

A côté de l'année de l'Eglise, il y a l'année civile. Mais on doit se garder de juxtaposer ces deux années sur un pied de bonne entente. En réalité elles viennent de deux mondes totalement différents. Extérieurement, il est vrai, elles se ressemblent. Toutes deux comprennent un cycle de 365 jours, donc une révolution solaire, ou pour parler avec les astronomes, une révolution de la terre autour du soleil. Pourtant une différence apparaît déjà ici. L'année civile commence au moment où le soleil commence à remonter. Le 25 décembre est le *Natalis solis invicti*, l'anniversaire du Dieu solaire invincible. Peu de temps auparavant, le soleil atteint son niveau le plus bas, mais maintenant il remonte triomphalement : « La lumière croît (1) ». A une époque plus ancienne, on préférait commencer l'année au printemps. Les Juifs célébraient le mois du printemps, Nisan, comme le premier mois. Les Grecs avaient leur Anthesterion

(1) Ἡ παρθένος τέτοκεη, αὔξει φῶς déclamation de l'antiquité au solstice d'hiver : « La Vierge a enfanté, la lumière croît ». Cf. K. HOLL, *Der Ursprung des Epiphanifestes* (Gesammelte Aufsatze zur Kirchengeschichte II, 1 (1927) 145).

mois des fleurs); les Romains fêtaient le premier mars comme le début de l'année. Ainsi l'année se rattache au soleil, à la vie cosmique de la nature. L'année séculière est cosmique, sa répétition caractérise la force de la nature qui renaît sans cesse.

Dans l'année religieuse, nous trouvons aussi un lien avec le cycle de la nature. Si elle commence aux environs du 1er décembre ce n'est là qu'une préparation au *Natalis Domini*, à la naissance du Fils de Dieu, et à son Epiphanie. Le 25 décembre aussi bien que le 6 janvier sont, de temps immémorial, des dates solaires. Mais ces dates de l'Eglise ne sont pas prises au sens cosmique ou astronomique; elles sont pneumatiques, c'est-à-dire qu'elles sont des symboles d'un monde supérieur, divin, du cosmos de Dieu, qui est élevé au dessus du temps et trône dans l'éon immobile. C'est pourquoi l'année liturgique n'est pas forcée de se conformer rigoureusement aux dates astronomiques et peut commencer avec le temps de préparation qu'est l'Avent. Le vrai commencement reste pourtant l'Epiphanie du Seigneur.

L'année liturgique connaît encore l'autre début de l'année au printemps. Pascha est plus ancien que l'Epiphanie. Mais Pâques est au printemps, au premier mois de l'année, au moment de l'équinoxe de printemps. Dans l'esprit des premiers chrétiens, le monde avait été créé dans sa parure printanière. Certains fixaient ce jour de la création au 25 mars, et ce même jour était considéré comme le jour de la rédemption par l'Incarnation aussi bien que par la Passion et la Résurrection du Seigneur. Ce jour-là, celui de la première pleine lune du printemps, ou peu après, était donc le début non seulement de la création, mais aussi de la nouvelle création. Ce jour-là

commençait l'année cosmique, l'année du Salut, et aussi l'année mystérique. Il fut bien aussi précédé d'un certain temps : deux jours, dix jours, quarante jours, finalement la Septuagésime. Mais tout cela n'était qu'une préparation. Tout était résumé dans la sainte veillée pascale avec laquelle commençait le nouvel éon, la vie éternelle apportée par le Christ.

Nous voyons déjà ici comment l'année naturelle, avec la vie de la nature, devint le symbole d'une année supérieure, divine. Le Christ est l'année nouvelle. Son œuvre de salut est le contenu de l'année mystérique. Dans cette année mystérique, il ne s'agit pas de développement temporel, mais d'actions et de réalités divines. Or, Dieu est l'éternité. L'année religieuse est donc le symbole de réalités qui ne sont pas temporelles, mais éternelles.

Mais comment le temporel peut-il être symbole de l'éternel ? La nature elle aussi possède une certaine éternité, parce qu'elle recommence toujours de façon identique. La roue du devenir revient sur elle-même. Mais c'est là aussi ce qui l'enchaîne. Jamais l'homme de la nature ne peut sortir de cette roue qui tourne éternellement. Même lorsqu'il meurt, sa substance naturelle rentre dans le cycle — peut-être pour y naître de nouveau ? En tout cas, les Anciens parlaient de la roue du destin, à laquelle l'homme est fixé comme le criminel est lié à la roue qui lui brise les os. Seul peut fournir une issue hors de cette contrainte celui qui demeure en dehors de cette roue au centre immobile qui dépasse tout : Dieu. Il nous mène du temps à l'éternité : « Il nous a conduits dans l'espace libre, il nous a sauvés, car il était bienveillant envers nous » (2).

(2) *Ps.*, 17, 20.

y a plus terrible encore que la conception anti-
qui revient toujours comme un cycle : c'est la
ption plus récente qui s'est fait jour depuis la
u moyen âge : le temps est une direction qui se
nge continuellement et ne connaît ni retour en
re, ni cycle, ni répétition. Cette conception s'est
sée aussi dans l'idée que se fait du temps et de
ée, l'homme de notre civilisation actuelle. Pour
mme de l'industrie, le temps est une ligne qui se
nge éternellement et que les fêtes du nouvel an
ont que diviser en segments. Chacun de ces seg-
ts de temps est salué par le monde comme s'il
ortait des choses toutes nouvelles. Cette concep-
s'associe volontiers avec celle du progrès. La
e ne va pas seulement en avant mais elle est ascen-
e. Dans ce mouvement ascendant on se débar-
e de ce qui est vieux et sans cesse apparaît du
veau, jusqu'à ce qu'enfin arrive le surhomme avec
l'appareil d'une technique perfectionnée. L'époque
lus récente a montré, il est vrai, que c'en est fini
progrès éternel, et qu'au contraire la voie est des-
lante. Fait curieux depuis Nietzsche, à côté de la
ception moderne, linéaire, du temps, est venue se
er une autre conception : le retour éternel d'évé-
ents identiques. Pensée désespérante ! Qu'on ima-
que toutes les folies et les crimes des hommes
ent se répéter sans fin ! De telles idées montrent
noins que l'idée moderne, « scientifique » du temps
règne plus sans restrictions.

'antiquité avait, au fond, une tout autre idée du
os. La sagesse ancienne représentait le temps
me un serpent qui se mord la queue, c'est-à-dire
revient sur lui-même ? Pour les hommes le temps
donc pas une ligne droite mais un cercle, un

cycle. Mais comment le temps peut-il revenir
lui-même? Dans l'espace, je puis revenir sur mes p
Mais dans le temps je ne puis revenir en arrière.
bien cela est-il possible en Dieu ? « Est-ce
l'homme peut rentrer dans le sein de sa mère
naître de nouveau ? » dit Nicodème (3). Et Jé
répond : « Ne t'étonne pas que je t'aie dit : Il f
naître de nouveau d'en haut. Le Pneuma souffle où
veut. Tu entends sa voix, mais tu ne sais d'où
vient ni où il va. Ainsi en est-il de tous ceux qui s
nés du Pneuma (4). Nicodème répond : « Comm
cela peut-il se faire ? » Et Jésus lui dit : « Tu
docteur en Israël et tu ne sais pas cela ? En vér
en vérité, je te le dis : ce que nous savons, nous
disons, et ce que nous voyons, nous en témoignons,
vous n'acceptez pas notre témoignage. Si lorsque
vous dis des choses terrestres vous n'y croyez p
comment croirez-vous lorsque je vous dirai des c
ses célestes ? Nul n'est monté au ciel que celui qui
descendu du ciel, le Fils de l'Homme » (5).

De par Dieu, bien des choses sont donc possibl
qui nous semblent humainement impossibles. M
notre exemple nous montre que ce qui importe,
n'est pas que quelque chose revienne matériellem
identique. Naître de la chair, cela ne vaut pas
peine de se répéter. Mais que ce qui a été engen
de la chair renaisse, soit engendré à nouveau
Pneuma c'est là un acte divin. Quelque chose se rép
ici mais sur un plan supérieur. L'évolution mar
en cercle, non pas comme un serpent qui se mord
queue, mais comme une ligne qui s'élève en spira

(3) *Jn.*, 3, 4.
(4) *Jn.*, 3, 8.
(5) *Jn.*, 3, 9-13.

monte comme une vis. Ce qui revient n'est pas
ument identique, mais ce n'est pas non plus quel-
chose d'absolument nouveau; l'idée éternelle,
e, se réalise en anneaux cycliques qui s'élèvent
façon d'une vis vers le centre immobile et qui
e fait portent en eux quelque chose de divin,
ne symbole, comme voie, jusqu'à ce que finale-
ils aboutissent au point fixe; de même dans une
la pointe, en haut, reste à la même place, quoi-
les cercles de la vis montent en spirales dans un
vement continu qui revient sur lui-même et dans
el, cependant, chaque cercle s'élève au-dessus de
re.

s considérations peuvent nous aider à mieux com-
dre l'année liturgique. Cette année sainte découle
concept de temps différent de celui que nous
s, nous autres hommes. L'année liturgique n'est
une ligne, mais un cercle. Dans l'année liturgi-
il n'y a rien de nouveau, mais toujours la même
e. Nous en connaissons dès aujourd'hui tout le
enu. L'année liturgique n'a ni commencement ni
Aujourd'hui non plus, ce n'est pas un véritable
mencement. C'est ce que prouvent à eux seuls les
Evangiles de ce dimanche et du dimanche pré-
nt, qui parlent de la même chose. Comme nous
isions tout à l'heure, elle n'a pas non plus de
mencement au sens de l'année solaire, mais elle
ans une certaine mesure, deux points d'origine :
phanie et Pâques, qui sont en même temps des
ts culminants. Le mystère du Christ est toujours
ême et a toujours la même plénitude. Il se révèle
sa plénitude et non pas en évolutions. L'évolu-
est chose humaine, la plénitude est divine. Au-
d'hui premier dimanche de l'année liturgique

nous célébrons déjà le mystère du salut tout en
dans l'Eucharistie. On ne peut pas dire non p
que le « cycle de Pâques » présuppose le « cycle
l'Epiphanie ». Au fond, tous deux embrassent
même réalité, mais vue sous deux angles différ
de la Contemplation. On pourrait donc aussi b
commencer l'année liturgique à Pâques et la termi
à l'Epiphanie qui apparaîtrait alors, plus enc
qu'elle ne le fait déjà maintenant, comme
Parousie.

Il résulte déjà de tout ceci que la célébration
l'année liturgique ne se contente pas de juxtapo
des cercles, mais que ces cercles se superposent, s'
vent en spirales et tendent vers le haut comme
vis. Nous célébrons la même chose, et pourtant
n'est pas la même chose. C'est toujours l'ancie
réalité, et pourtant c'est toujours quelque chose
nouveau, la réalité nouvelle. Car c'est l'éternel,
divin, et le divin est éternellement jeune et n
parce qu'il est la vie éternelle.

Les événements humains meurent au mom
même où ils se produisent. Les événements huma
sont des vieillards. Les Anciens disaient que
monde est « vieillissant », *senescens*. Même l'hist
du salut qu'est l'Ancien Testament est tombée s
le coup de ce vieillissement, elle est devenue l'
cienne Alliance. « Ce qui vieillit et devient vieill
est près de sa fin. » (Hebr. 8, 13.)

Dieu ne vieillit pas, parce qu'il est plénitude de
il est la vie. Ainsi lorsque la vie de Dieu s'est r
lée à nous dans le Christ, alors descendit dans n
monde temporel celui qui vient éternellement, qui
éternellement nouveau. Avec sa Résurrection c

ce le nouvel éon, l'éon de l'éternité. Il reste que
lise, que le Chrétien, dans cet éon, ont encore à
ier, à souffrir, à porter la Croix. Mais le Pneuma
déjà dans le Christ ressuscité, et par là dans l'éon
Dieu. C'est pourquoi, à côté de l'année civile, il
l'année du Seigneur, l'année de la vie « éonienne ».
est le symbole, le sacrement de la vie éternelle.
st de l'éternité. C'est pourquoi son mouvement est
ui d'une vis qui s'élève vers Dieu. Elle est en mou-
ment — c'est le symbole du fait que, le repos éter-
en Dieu, n'est point une immobilité figée, mais
vie éternelle trinitaire.

« Tout effort, toute lutte
st repos éternel en Dieu, le Seigneur. » (Gœthe)

L'année liturgique unit de la manière la plus admi-
le toutes les forces vives de la vie, de la lutte,
l'effort avec la contemplation toute absorbée en
eu. Ainsi l'année de l'Eglise répond à toutes les
gences de notre nature. Nous devons, en tant que
étiens, travailler, lutter, porter la Croix, mais tou-
rs dans la certitude de la victoire. « Ce que j'ai
iré, je le vois déjà, ce que j'ai espéré, je le tiens
à », dit sainte Agnès. Le Christ, notre chef et
re tête, trône déjà à la droite de son Père. En lui,
us avons déjà vaincu, nous avons déjà en lui le
os. Mais notre patrie terrestre doit encore soute-
la lutte dans cet éon.

C'est pourquoi l'année liturgique nous présente la
et la lutte, la victoire sur la mort et la vie éter-
le de Kyrios, le Seigneur exalté. Ce n'est pas seu-
ent un exemple, mais il lutte *en nous*, triomphe
nous. Son mystère est notre voie vers le Père.
nsi l'année liturgique est vraiment la voie du salut,

une révolution cyclique autour de notre soleil, Christ, une vis qui nous élève de plus en plus ha au-dessus de notre terre et nous emporte vers pointe immobile : Dieu le Père.

Malheur à celui qui ne se laisse pas emporter, q croit que c'est toujours la même chose et qu'on pe donc sans danger s'abandonner à la paresse. Non nouveau début de l'année liturgique doit nous tro ver à un point supérieur sur la vis. Sans quoi no restons en tas, dans le monde et nous pourrissons vieillissons avec le monde. « Haut les cœurs », no crie le Seigneur. « Eveille, nous t'en prions, la v lonté de tes fidèles, afin qu'ils s'attachent avec pl de zèle au fruit de l'œuvre divine et reçoivent d remèdes plus grands de sa bonté » (6). L'*opus di num*, l'œuvre divine du salut est pour nous une grâ mais elle ne nous est pas offerte suivant notre b plaisir; c'est aussi une tâche à accomplir; elle revient pas en arrière, mais est en marche vers l'ét nité. « Maintenant notre salut est plus proche que lo que nous sommes devenus croyants » (7). Le sa final se rapproche de nous. Allons au devant de l non point endormis et négligents, mais éveillés prêts. La couronne éternelle de la victoire nous atte si nous portons consciemment et avec zèle la c ronne de l'année liturgique (8).

Dom. O. Casel, O. S. B

(6) Le missel romain actuel a *propensius* = avec plus d'inclinai de zèle ; la leçon ancienne est *perpensius* = avec plus de réfle L'un et l'autre est vrai si nous voulons célébrer vraiment le mys de l'année liturgique. (Oraison du dernier dimanche de l'année.)

(7) Rom., 13, 11.

(8) Extrait de O. Casel, O.S.B., Das christliche Festmyster Pustet 1941 ; trad. Agnès Lamy.

NCLUSIONS DE L'ENQUÊTE SUR L'OFFICE DIVIN

Présentation

I nous en jugeons par la longueur et le ton ardent de nombreuses réponses, l'enquête sur l'office divin lancée en mars dernier par *La Vie Spiri-lle* a suscité partout un vif intérêt, voire même de la sion. Ici c'est le désir de promouvoir certaines ré-mes dans le bréviaire des prêtres; là, la hantise de venir à l'avance toute critique sur tel ou tel usage mémorial « de notre institut », etc. En tout cela une indifférence.

ans minimiser l'importance de notre enquête — s y reviendrons — nous voudrions d'abord mettre garde contre des intentions qui ne sont pas les res.

Nous n'avons pas l'intention de soumettre la doc-ne de l'Eglise à un référendum populaire. Dans rdre des objets qui nous occupent à *La Vie Spi-elle*, l'enquête reste quelque chose de secondaire le relatif. Notre foi n'est pas à la merci d'un mou-ent d'opinion, ni même des « vérités » qui se font r dans les esprits au XX^e^ siècle. Notre foi est adhé-n à la Parole de Dieu, donnée une fois pour toutes s le Christ, et telle qu'elle nous est toujours pré-tée par l'Eglise. Dans l'ordre de la doctrine de — et c'est l'essentiel de ce que nous avons à trans-ttre à *La Vie Spirituelle* — l'enquête n'a pas sa ce.

Mais, sans en être, nous vivons dans le mond
C'est dans l'Eglise, telle qu'elle pérégrine en ce mond
et au vingtième siècle de son pèlerinage terrestre, qu
nous avons à maintenir la doctrine de foi. C'est dan
l'Eglise, parmi l'élite des pèlerins de ce monde ver
l'Eternité, que nous voudrions promouvoir la vie sp
rituelle la plus lumineuse et la plus ardente. C'est dan
l'Eglise de ce monde que nous avons à prêcher. U
prédicateur ne peut se contenter de faire tomber d
haut de sa chaire une doctrine toute faite sans sou
de son auditoire. *La Vie Spirituelle* non plus.

Or, il y a dans le monde et aussi parmi les chr
tiens des courants d'opinions plus ou moins valable
plus ou moins vrais, plus ou moins bons ou n
cifs. Il y a l'influence du paganisme ambiant qu
joue toujours, mais de façon variable et plus ou moi
efficace. Il y a aussi des formes nouvelles de v
religieuse, de vie commune laïque, un renouveau dan
les esprits et dans les cœurs, de certaines parties d
notre patrimoine chrétien : renouveau donné au s
crement de mariage, à la vie commune des clercs, d
laïcs, action catholique des laïcs, renouveau bibliqu
liturgique, paroissial, etc. Nos enquêtes ont pour b
de détecter toutes ces opinions, toutes ces aspiration
et de prendre contact avec notre auditoire. N'est-
pas alors seulement que nous pourrons commencer
lui parler vraiment? Si nous ne savions pas que tant d
laïcs, soit en privé, soit en famille, cherchent en t
tonnant, et quelquefois en faisant de faux pas, u
office de prières qui leur soit compréhensible, ma
qui en même temps soit le plus proche possible d
l'office divin des prêtres et des religieux, comme
pourrions-nous les aider dans leurs recherches? N
nous pourrions multiplier les exemples.

Encore une fois, il y aurait quelque risque à m
jorer l'importance de ces enquêtes. Si nous n'y pr
nions garde, le contact permanent avec « l'opinion
ne nous donnerait-il pas la tentation de ne prêch

de n'écrire qu'en fonction d'elle? Même lorsque n ouvre la bouche pour la dénoncer, c'est encore fonction d'elle que l'on parle. Nous voulons nous rder de cette tentation. Nous désirons présenter la ctrine toujours pour elle-même, selon ce qu'elle est. s enquêtes ont simplement le rôle — mais il est ile — d'établir le contact, de savoir à qui nous rlons, quelle est la vie spirituelle de ceux auxquels us nous adressons.

■ ■ ■

Ceci étant admis, il nous faut aborder les conusions à notre enquête sur l'office divin. Et d'abord ésenter ces réponses elles-mêmes.

Mais comment classer tant de désirs et d'opinions? y regarder de près, il nous est apparu que les difrents états des chrétiens dans l'Eglise posaient des oblèmes particuliers et amenaient en conséquence s réponses propres. Nous avons donc divisé nos 5 réponses (1) en trois classes, suivant les trois ats auxquels appartiennent nos correspondants :

1. *Les prêtres*, tant séculiers que réguliers. Ils forent la plus grosse partie de nos réponses. De nomeux curés, des « équipes de vicaires » ou de prêtres de doyennés », des religieux et des communutés religieuses nous ont répondu et nous les en mercions. Pratiquement, comme nous n'avons pas çu de réponses de religieux laïcs, c'est dans cette rtie que nous mentionnerons au moins une réponse i les concerne. Ne sont-ils pas souvent les auxiliaires prêtre?

2. *Les religieuses.* Nous n'avons pas retenu la disction que nous avions faite d'abord entre celles

---

) On aura une simple idée du travail de l'enquêteur si l'on sidère que ces 345 réponses ont en moyenne une huitaine de es et que les écritures ne se ressemblent pas. Certaines réponses prêtres et de tertiaires se présentent comme de petits traités et une cinquantaine de pages.

qui disent le grand office et celles qui disent un petit office. Celles-ci sont moins nombreuses (du moins parmi les réponses à l'enquête) et tendent à le devenir de moins en moins.

3. Bien que nous ayons relevé un nombre impressionnant de *laïcs*, hommes et femmes, mariés ou non mariés, qui disent chaque jour le grand office, beaucoup en sont empêchés, soit à cause de leur rythme de vie, soit à cause du latin, soit à cause du manque de préparation biblique, ou liturgique. Aussi beaucoup ont-ils essayé un *office propre*, soit individuel soit familial. Mais cet office — si peu « Office » qu'il soit — soulève de nouveaux problèmes qui valent que nous nous y arrêtions.

Nous ne parlerons pas, sauf quelques exceptions des réponses sur la « messe conventuelle » qui mériteraient tout un autre volume... Nous nous limiterons à ce qui concerne l'office divin.

Avons-nous apporté l'écho fidèle de toutes les réponses? Nous ne le croyons pas. Il faudrait au moins « entendre », en quelque sorte, le martèlement successif de ces réponses qui disent la même chose et dont nous n'avons pu donner ici ou là qu'un ou deux exemples. Il faudrait percevoir certaines passions qui ne s'expriment dans aucune réponse et dont une lecture continue des réponses fait éprouver l'extraordinaire réalité — comme par exemple l'attachement à l'Eglise. Néanmoins, si les sentiments échappent, nous espérons faire connaître au moins les requêtes les plus répandues. Et nous laissons à nos lecteurs le soin de dégager cette unité d'ensemble dont nous voulons tenir compte lorsque nous poursuivrons chaque mois le dialogue avec nos abonnés et amis.

Texte de l'enquête

I. Votre office.

— Quel est votre office : grand office ? (Précisez si vous dites au chœur — avec mouvements et ministres approés —, si vous le récitez en commun, au moins à certains urs, ou en privé). Petit office de la sainte Vierge ? du saint rement ? Office des *Pater* des religieux laïcs ? Ou bien ez-vous seulement un cadre quotidien de prières et d'exeres ? Lesquels ? (Prières du matin, du soir, etc...)

— Y êtes-vous tenu par vœu, en vertu d'une promesse ? le récitez-vous simplement par goût ? Tous les jours ?

— Suivant quel horaire récitez-vous l'office ? Indiquez ce e vous faites ou ce que vous voudriez faire.

II. L'office divin, nourriture de vie spirituelle.

— Aimez-vous prier avec les psaumes ? Le faites-vous uramment, même en dehors de l'office ?

— Avez-vous découvert les psaumes récemment ? Ou bien êtes-vous pas encore arrivé à les goûter ? Avez-vous encougé et même fait naître la pratique des psaumes ?

— Vous êtes-vous servi du nouveau psautier ? Le préférez-us à l'ancien ?

— Utilisez-vous pour l'oraison des passages de l'office omélie de la fête, psaume, répons, etc.) ?

— Faites-vous votre lecture spirituelle dans les leçons de ffice (Ecriture sainte, homéliés, sermons), les reprenant plus fond ou dans leur contexte au cours de la journée ? Avez-us une dévotion spéciale pour certaines fêtes de l'année ? rtains éléments de l'office chanté ou récité vous frappent-ils point de vous revenir spontanément à l'esprit dans la urnée ?

— Les heures que vous récitez sanctifient-elles vraim
votre travail et cette partie du jour qu'elles célèbrent ?

— Votre préparation à la messe, votre action de grâc
votre examen de conscience quotidien s'intègrent-ils dans vo
office ? Ou bien allez-vous chercher ailleurs (ou en vous-mên
l'inspiration de ces prières et exercices ?

— Si vous avez abandonné le petit office en faveur
grand, à quels motifs avez-vous obéi ? Et si cela n'a
dépendu de vous, quelles conséquences en tirez-vous pour no
vie d'oraison ?

III. Initiation à l'office.

— Avez-vous reçu un minimum d'enseignement du la
pour vous permettre de réciter l'office ? A quelle époque ?

— Si vous récitez l'office en latin sans connaître ce
langue, aimez-vous l'office ? Choisiriez-vous vous-même de
réciter ainsi? Pourquoi? Préféreriez-vous le réciter en franç
Vous servez-vous d'une traduction à côté de votre texte lati

— Avez-vous une connaissance suffisante de la Bible (
cien Testament surtout) pour goûter l'office ?

— Pensez-vous que la connaissance du latin et de la Bi
soit suffisante pour goûter l'office et en tirer profit ?

IV. Récitation chorale et privée.

— Votre vie chorale est-elle un élément important de vo
vie spirituelle ? Si vous récitez l'office privément, quels av
tages ou inconvénients y voyez-vous ? Avez-vous essayé
certaines occasions la récitation commune ?

— Les thèmes et attitudes spirituels que vous impose l
fice sont-ils une gêne ou un soutien pour votre vie spirituel

— L'office en prenant du temps, en obligeant à la prése
un plus grand nombre de choraux, est-il une charge p
votre maison ? Et pour vous-même avec votre travail ?

— Si vous dites l'office privément, estimez-vous qu'il v
prend beaucoup de temps ? Où le récitez-vous ? A l'égl
pendant les cérémonies, ailleurs ? A genoux ou autremen

— Sur quoi se porte votre attention pendant l'offic
Fonction chorale ? Prononciation des mots ? Sens des mo
Le mystère du jour ? Dieu ? Une intention particulière ?

— Dans la récitation chorale observe-t-on parfois des ter
de silence (par ex. pendant les encensements) ? Dans la r
tation privée ? (par ex. entre deux petites heures).

*— Si vous ne récitez pas l'office, si vous avez seulem
un cadre quotidien de prières familiales quelle place occupe
elles dans votre vie spirituelle ? Ajoutez-vous individuellem
quelque prière ? Avez-vous un oratoire familial ?

V. L'office et les exercices spirituels.

Avez-vous une dévotion pour la messe considérée comme fice de louange et en particulier pour la messe conven-? Qu'ajoute-t-elle à l'office ? Aimez-vous y assister ?

Avez-vous d'autres prières ou exercices quotidiens que ce ? Lesquels (prières du matin, du soir, examens, médi-ns, chapelet, etc...) ? Quelle place occupe l'office parmi ? Si vous aviez le choix, que choisiriez-vous ?

— Vous, laïc, qui ne récitez pas l'office que représente vous le bréviaire du prêtre ?

VI. Offices imités ou composés.

— Si vous avez organisé vous-même un office (pour une titution, pour un groupe de campeurs ou pour vous-même, ou si vous aviez à en organiser un, quelle a été ou serait e façon de diviser les heures ? (ex. *Ad diluculum :* matin ; *meridiem :* midi ; *ad lucernam :* soir). A quels moments triez-vous la prière la plus longue et les « leçons » (lec-spirituelle) de votre office ?

— De quoi vous êtes-vous inspiré ou vous inspireriez-vous r la composition de cet office ? Du bréviaire ? Des petits ces ? Ou bien directement de la Bible ? (Psaumes, lec-s des prophètes, des livres sapientiaux de l'Evangile et Epîtres, etc.)

— Quelle part faites-vous, ou feriez-vous à la louange de , à la demande, à la réparation, à la prière aux saints ?

Auriez-vous le souci que votre office comportât la réci-on hebdomadaire du psautier, la lecture annuelle de la e ? Comment les répartiriez-vous (schématiquement) ?

— Si vous avez dû composer un office simplement pour veillée (par ex. veillée de baptême, départ routier), comment ez-vous composé ? Quels fruits en a-t-on tirés ?

VII. Offices du dimanche et offices festifs.

— Quel est l'office du dimanche en votre paroisse ? Vêpres ? mplies ? A certaines fêtes dit-on matines ? Laudes ?

— Pourquoi les fidèles semblent-ils se désintéresser des res du dimanche ? Y a-t-il des exceptions ? S'intéressent-davantage aux complies ? Pourquoi ?

— Les laïcs favorisent-ils cette récitation de l'office à la oisse ? Ou bien M. le Curé a-t-il du mal à leur faire (ou ous faire) accepter l'office ?

— En dehors de la paroisse, quel est votre office du anche en famille ou dans votre institution ? Et pour cer-es fêtes ou certains jours, avez-vous un office spécial ?

— Récite-t-on quelquefois dans votre paroisse l'office des nts ? Quand ? Lequel ? Le récitez-vous privément ?

I. Les prêtres

La première partie de l'enquête sur la nature de l'office et sur l'horaire pose peu de questions pour les prêtres qui disent l'office au chœur, c'est-à-dire presque toujours les religieux. Nous nous attarderons surtout sur les réponses du clergé séculier.

Il faut noter tout d'abord l'amour et la fidélité que de nombreux prêtres manifestent pour leur bréviaire.

> Autant j'aime m'arrêter pour contempler un beau paysage, autant je prends mon temps pour dire mon bréviaire, car je ne change pas d'occupation avec l'un ou avec l'autre : je suis avec Dieu. Et la prière, même celle du bréviaire, constitue un repos, une confrontation de mon action avec les vues et les volontés de Dieu.
>
> Les psaumes m'y aident beaucoup, ils fourmillent de traits humains, de plaintes, de joies, de torpeurs, de recommencements. Les leçons du bréviaire me stimulent, me donnent du remords de n'avoir pas donné autant qu'eux ou bien me disent : oui, tu es dans la bonne voie. Mais j'arrive difficilement à les utiliser à part. Le bréviaire est pour moi un réconfort, une garantie, un temps de vie chrétienne et sacerdotale sûre dans l'obéissance, dans la sécurité de la parole divine. C'est une oraison sanctionnée, voulue, et c'est très bien ainsi. (*Un curé de la Vaucluse*)

> L'office est la prière que je fais au nom de l'Eglise, en tant que prêtre ; les autres sont mes prières personnelles en tant que « fidèle ». Comme prêtre, je ne choisis pas ; dans les circonstances les plus difficiles, je n'ai jamais choisi entre l'office et les autres exercices. (*Un curé du Morbihan.*)

Le bréviaire, nous dit un autre curé, donne au prêtre une sécurité dans la direction spirituelle, que son isolement ne lui permettrait pas de trouver autrement.

J'ajoute la considération suivante : centrer sa vie sur l'oraison suppose : choix des sujets, orientation générale, contrôle de la fidélité profonde, discernement des attraits et impulsions du Saint-Esprit, guerre aux illusions, prudence dans les crises et phases du cheminement spirituel. Tout cela est impossible sans un directeur. Or, quelle difficulté n'avons-nous pas, nous autres curés de campagne, pour trouver un directeur ! Un vrai ! Il ne nous reste bien souvent que la possibilité de nous faire diriger par correspondance. Beaucoup y répugnent, à tort ou à raison. Et le directeur « urbain » saura-t-il toujours discerner ce qui nous convient, ce qui peut nous soutenir, nos risques véritables et nos besoins particuliers ? Il me semble que dans ces conditions; le fait de tout « centrer » sur l'office et la messe est pour nous un inappréciable élément de sécurité. Nous trouvons tout dans l'office : adoration, contrition, demande, remerciement, prière pour les âmes ; le Christ, la Trinité, la Vierge, les mystères, les saints. Nous ne risquons pas de rien laisser de côté, de rien négliger ; nous sortons de nous-mêmes, nous prions avec l'Eglise ; et ensuite, notre prière individuelle est enrichie, réchauffée, complétée par tout ce que nous avons puisé dans la liturgie. (*Un curé de la Gironde.*)

conclusion, nous écrit un curé-archiprêtre :

J'aime mon office et remercie l'Eglise de l'avoir imposé aux prêtres. (*Un archiprêtre.*)

is cette fidélité de principe assez générale laisse aussi la , à un profond malaise devant le bréviaire. Le prêtre ier a l'impression qu'il n'est pas fait pour lui, qu'il est charge à côté de son ministère et de sa vie personnelle, ns rapport avec celle-ci.

Léger soutien spirituel — très léger — en dehors d'obéissance et d'effort à faire...

Nous tenons au bréviaire. Mais moins que la messe. Il a sa place à part. Ce n'est pas adapté pour nous. Trop de complication. Mémoires multipliées.

Il faudrait le simplifier, le raccourcir, un office de trois eçons, comme à Pâques.

Nous aimerions un bréviaire qui réunisse trois conditions :

1° très pratique ; 2° très compréhensif ; 3° intelligent.

Nous sentons qu'il y a là sûrement une excellente ource de vie spirituelle. Nous souffrons énormément de a sentir en partie scellée pour nous-mêmes et la plupart inon la majorité de nos confrères.

Nous y restons fixés par obéissance et amour. (*Répon rédigée en équipe de 5 prêtres, à Paris.*)

En fait l'office actuel semble la résultante de plusieu intentions : une louange de Dieu destinée à lui attribu une assez grande fraction de la journée (*l'opus divinu* chanté dure combien d'heures ?), le désir de consacrer Dieu certaines heures stratégiques de la journée (lev coucher, sommeil de ceux qui vivent dans le monde), enfin réaliser la nourriture spirituelle des exécutants qui correspond à nos actuels exercices de piété). Or, po un prêtre du ministère, seul le premier but est attein le bréviaire lui fait prier Dieu une fraction assez notab de son temps ; mais la deuxième ne l'est plus, en rais du très louable souci du groupage et du *quamprimum* ; le troisième n'est pas atteint non plus, à cause du caract figé, stéréotypé, et de la compression qui ont affecté da la suite des temps les éléments de l'office. (*Abbé A., p fesseur à Paris.*)

Quand je ne « prie » pas par ce que je dis, j'essaie prier en offrant à Dieu cette souffrance qui est réell Je crois pouvoir dire ceci : 1°) effectivement, je n'atte pas le but pour lequel est fait le bréviaire, je suis te de dire qu'en récitant le bréviaire, si je prie, c'est « m gré », non « par », très souvent. 2°) S'il en est ainsi, c'e *a*) parce que je sais trop mal le latin, *b*) parce que j'ai culture biblique et patristique insuffisante. 3°) Je cr à la nécessité d'une prière officielle et communautaire l'Eglise, ne faisant pas double emploi avec les oraiso personnelles. Loin de moi par conséquent l'idée de voul éliminer le bréviaire, mais 4°) Je crois qu'il n'est gu adapté aux conditions actuelles de vie de la plupart prêtres. *a*) Pour beaucoup de prêtres, il est trop lo *b*) Il est sans doute vain de gémir sur l'ignorance latin, je pense que le latin tombera progressivement s qu'on n'y puisse rien (je me trompe peut-être) ; je do qu'une langue « morte » puisse subsister indéfinim sur toute la terre, il faudrait donc en arriver à un b viaire en langue vulgaire. *c*) Il est trop compliqué par dans les rubriques... 5°) L'article du Père Bouyer sur condition d'une récitation fructueuse du bréviaire, pa assez récemment dans la « Maison-Dieu », me paraît t à fait convaincant et décourageant : il est très exact crois que le bréviaire ne peut porter ses fruits que d les conditions indiquées — et il est également ex je crois, que ces conditions ne sont nullement réali chez la plupart des prêtres — ni réalisables chez beauc Il faut ajouter que la formation donnée dans les sémina n'y prépare qu'assez indirectement. D'où mon impress inadaptable du bréviaire aux temps actuels — et des te actuels au bréviaire. 6°) Il restera toujours, quelc aménagements que l'on apporte à l'office, quelque

que l'on apporte au séminaire à y préparer, que certains tempéraments seront naturellement portés vers ce genre de prière tandis que d'autres ne le seront pas, mais prieront en se prenant la tête dans les mains ou en agissant. Il ne faut certainement imposer à tous (mais cela il le faut) qu'un minimum — et un minimum adapté ; peut-être pourrait-on concevoir plus de souplesse, plus de place à l'initiative, au goût de chacun, dans l'aménagement de l'office. Peut-être faudrait-il aussi habituer dès le séminaire les futurs prêtres à intégrer le bréviaire dans les autres exercices : par exemple, visite au saint Sacrement, récitation très lente de Vêpres, lecture d'Ecriture sainte et récitation des heures, etc... Donner à l'égard du bréviaire la « liberté des enfants de Dieu », non la servilité qui dégénérera en laxisme.

Je crois que la grande majorité des prêtres du clergé diocésain — même les bons prêtres — « subit » le bréviaire avec plus ou moins de bonne grâce — parfois avec humeur, parfois aussi avec beaucoup de générosité. Et je crois que cela est grave : le bréviaire est fait pour être au service de la vie et non la vie au service du bréviaire. Quand un prêtre ne réagit pas — et c'est difficile — en offrant à Dieu ses difficultés et en travaillant (lecture répétée des psaumes et homélies en particulier) il laisse s'installer en lui un germe d'affaissement spirituel. Il me semble qu'il y a une sorte de libération à faire — ici comme ailleurs. J'ai essayé de dire très loyalement ce que je pense après un an de sacerdoce, il ne m'appartient pas de proposer la solution. Je ne suis ni un sceptique ni un révolutionnaire. Je confesse que je souffre de ne pas tirer plus de fruit de mon bréviaire. (*Un professeur de grand séminaire.*)

Dès le séminaire, en dépit du néant presque absolu de nos études sur ce point, je me suis mis avant mon sous-diaconat à étudier les psaumes de mon mieux, utilisant d'abord un commentaire (bien vieux) de Fillon, puis le « bréviaire expliqué » de Willy (rédemptoriste), fort bien fait. Une fois sous-diacre et même prêtre, je me suis imposé longtemps, chaque fois que je le disais chez moi, la lecture du psautier dans Willy ayant donc sous les yeux la traduction française et surtout le sens général de chaque morceau, j'ai ensuite utilisé les méditations du R. P. Hugueny sur le psautier (bien belles mais trop longues et impossibles à se remémorer au moment de la récitation). J'ai même acheté un bréviaire en français et pendant un certain temps, je me suis imposé de lire les leçons dans cette traduction avant d'entreprendre la récitation en latin. Bref j'ai voulu m'acquitter, avec le maximum du texte, de ce devoir essentiel à ma vocation... Je ne négligeais non plus un certain effort de préparation pour me mettre dans l'esprit de prière, malgré les difficultés parfois inouïes :

au milieu du cri des enfants, dans les transports bousculés ou bien le soir en luttant contre une écrasante somnolence.

Et bien après plus de vingt ans d'efforts, je suis obligé d'avouer que j'ai tiré peu de fruit de la récitation de mon office. Voici bien simplement à quoi j'attribue cet échec *fatal*.

a) Malgré leur beauté, leur inspiration religieuse très profonde, les psaumes nourrissent difficilement chez moi un véritable esprit de *prière*...

Aussi ce que je goûte le plus dans mon bréviaire, ce sont les oraisons et les grandes « preces », que je récite presque tous les jours par goût et dévotion, en dehors de la récitation régulière si elle ne les comporte pas.

b) Vous direz : il n'y a pas que les psaumes dans l'office. Sans doute. Mais comment profiter des lectures, par exemple, à moins d'être un latiniste virtuose, et encore ? La bible est déjà difficile à méditer en français, alors dans le latin de la Vulgate c'est une gageure de vouloir nous en nourrir dans une récitation nécessairement rapide.

Je pense que cette obligation avait un sens quand, avant l'invention de l'imprimerie, les livres étaient chers et rares : c'était une richesse d'avoir ainsi (depuis le plus humble desservant de village jusqu'aux pontifes) un compendium, un résumé (brevarium) des plus belles pages de la littérature sacrée : Ecriture sainte, Pères de l'Eglise et hagiographies (encore que les citations des Pères ne soient pas toujours parfaitement choisies). Ainsi un minimum précieux était assuré aux plus déshérités.

Mais aujourd'hui que tout prêtre peut se procurer des traductions presque parfaites de la bible, des commentaires admirables des maîtres et si nourrissants, des textes suivis et commentés des Pères, des vies de saints vivantes, critiques, édifiantes au meilleur sens du mot... vraiment les lectures du bréviaire, sous leur forme archaïque, sont un contre-sens.

c) C'est pourquoi, je vous l'avoue bien simplement, sans regretter mes années d'effort pour profiter de mon bréviaire, je m'en acquitte maintenant avec le maximum de rapidité... l'esprit en éveil pour m'arrêter à tel passage vivifiant, en glissant à toute allure sur le reste... Mais je m'impose, à côté, les lectures et les études auxquelles je viens de faire allusion. J'ai le sentiment d'être ainsi beaucoup plus fidèle à la « pensée » initiale de l'Eglise, des fondateurs de l'office... à l'esprit de l'évangile et de mon sacerdoce. Mais que de jeunes prêtres avant d'en arriver à cette liberté seront pendant des années torturés, écartelés, désemparés ! C'est à eux qu'il faudrait penser dans une réforme moderne du bréviaire.

d) Bien entendu ma critique vise surtout la récitation « privée » du bréviaire qui est la mienne. Je comprends

j'ai éprouvé) quel soutien c'est pour le conventuel de participer à l'office du chœur (encore qu'il en profiterait certainement beaucoup plus, sans les imperfections ou obstacles que j'ai signalés pour la récitation privée). Mais autant cette récitation dans un chœur de religieux crée une *ambiance*, place dans une atmosphère collective de religion qui est déjà un bienfait pour la foi, autant cette récitation en commun reste pauvre, lourde, peu nourrissante entre 5 ou 10 confrères dans une paroisse ou un oratoire d'œuvres. C'est en déséquilibre, comme un contresens ou un anachronisme.

A vrai dire d'ailleurs si je goûte personnellement le « chant » de l'office (c'est le grand bienfait d'une retraite dans une trappe ou abbaye), je suis déçu par la simple « récitation » en commun : ça n'est pas fait pour ça et l'on a l'impression de retomber dans le formalisme et le mécanisme superstitieux !

c) Je crois qu'à côté des bénédictins et autres qui conservent parmi nous la grande tradition de l'*opus Dei* avec le maximum de solennité, il faudrait trouver pour les chrétiens laïcs et même pour les prêtres du ministère un « office » qui certes s'inspirerait largement des psaumes, de l'Ecriture (A. T.), mais pas servilement (un modèle, plus qu'un texte matériel).

Il devrait être beaucoup plus nourri d'Evangile ou de saint Paul (pourquoi ne récitons-nous pas plus souvent la prière sacerdotale de Notre-Seigneur après la Cène, ou les béatitudes ou l'envolée magnifique de saint Paul sur la charité ou des passages semblables de saint Jean... et ensuite tant de sublimes prières de nos grands saints : François, Ignace, Thérèse, etc... ?).

Il pourrait, il devrait (dans une récitation collective), comporter des chants, soit en un latin simple, limpide (genre *Ave Maris stella* ou *Stabat Mater*), soit en français, de façon à créer une âme commune, à nous enrichir mutuellement par l'exemple, tout en nourrissant notre esprit de foi et notre vie spirituelle. (*Un aumônier d'action catholique.*)

Toutes ces doléances n'empêchent pas que le bréviaire soit une prière. A cause de cela le prêtre y tient. Mais il rêve une prière qui convienne mieux à son état.

Notre esprit est formé à une logique strictement rationnelle et ne saisit plus une pensée exprimée d'une manière symbolique ou simplement poétique. Nous sommes vraiment déformés par la fameuse « clarté française ». La poésie biblique avec son luxe d'images et de symboles, avec sa pensée en perpétuelle variation, progressant plus par affinité d'images, de rythmes, par développement continu d'un thème donné, doit nécessairement nous

échapper et nous laisser l'esprit vide à moins que nou puissions y consacrer le temps nécessaire à la méditation Sans doute, un office chanté, donc récité plus lentemen et d'une manière plus variée, permet-il d'éviter partielle ment cet inconvénient... La scolastique est nécessaire e théologie, mais il faut la compléter par une utilisation plu intelligente de l'Ecriture sainte et des Pères.

Tout ceci est très vrai. Mais il reste que je tiens à mo office et que les jours où pour manœuvres militaires o pour maladie je suis empêché de le dire, il me manqu quelque chose.

C'est que malgré tout c'est une bonne heure de prière du moins virtuelle. Si distrait que je sois, lorsque quelqu'u me demande ce que je fais, je lui réponds que je prie Il y a là évidemment un bien, mais il ne faudrait cepen dant pas en prendre prétexte pour renoncer à améliore la situation générale qui, encore une fois, est bien mal heureuse...

Je rêve ici d'une modification de la législation canonique Pourquoi, lorsqu'il s'agit d'office récité en privé, ne pa transformer l'obligation d'une *quantité* en obligation d *durée ?* Au lieu d'exiger la récitation intégrale du bré viaire (avec toutes les spécifications des moralistes sur l matière pieuse, la prononciation, le degré d'attention, etc. pourquoi ne pas demander de prier, durant 60 ou 7 minutes par jour, l'office divin, ou admettre qu'après c laps de temps on n'est pas tenu d'achever. Ce serait un prime, un encouragement pour ceux qui veulent prier pas simplement réciter des prières. (*Un prêtre de Bruxe les.*)

Au sujet des difficultés des jeunes prêtres en face d l'ensemble de leurs exercices de piété, mes amis m disent : vous posez bien le problème, mais vous n'appo tez aucune solution positive.

Je voudrais indiquer ici en quelques mots comment c pourrait d'après moi sortir de l'impasse. Je voudrais faire par des remarques mesurées et équilibrées... Cela n fournira probablement des adversaires « à droite et gauche » mais j'espère pouvoir leur répondre.

Le tout tiendra en deux remarques.

1°) Pourquoi n'enseignerait-on pas dans les séminaire loyalement *et sans aucune surenchère,* ce qu'enseigne les moralistes sur l'obligation du bréviaire. Noldin d qu'avec dix heures de travail, on y est encore tenu *principe :* on ne dira pas qu'il est trop large ! Par cont il laisse bien entendre que l'on n'est jamais obligé *prendre sur son sommeil.* Il s'est créé chez nous, France, dans le clergé séculier, une sorte de traditi suivant laquelle on dit *toujours* son bréviaire, quoi qu arrive. Cette tradition ne s'appuie sur rien et en out elle nous amène à le dire dans un état de fatigue

d'excitation tel qu'on peut se demander si c'est encore un acte humain. Les religieux sont beaucoup plus larges.

2°) Et ceci n'empêche pas d'envisager un certain allègement du « fardeau », allègement qui porterait sur les matines et qui les ramènerait de une demi-heure à un quart d'heure environ.

Et maintenant, je tâche d'expliquer ma position :

a) Certains vont trouver le fardeau encore trop lourd. Il faut pourtant le maintenir. Et à tous les jeunes vicaires qui vont répétant : mais vous ne vous rendez pas compte de notre vie ! Mais nous sommes vraiment surchargés ! Il faut répéter aussi les conseils classiques : organisez votre vie ; faites passer le plus urgent avant le moins urgent ; casez chaque exercice à la place qui lui convient le mieux ; supprimez toute perte de temps et surtout tout bavardage inutile, et vous verrez combien d'heures vous gagnerez. Nous connaissons tous des prêtres très occupés qui arrivent très bien à dire leur bréviaire. Ils le disent avec aisance parce qu'ils l'aiment et qu'ils ont su lui trouver la place la mieux adaptée. Après ces efforts et après ces efforts seulement, on pourra, dans des cas exceptionnels se dispenser en tout ou en partie comme je le dis au 1°.

b) D'autres vont se récrier : comment, vous parlez de diminuer le bréviaire ? Mais il n'appartient pas à l'Eglise de diminuer, même légèrement, la somme de prière qui monte chaque jour de la terre vers le ciel. Eh bien, voyez-vous, je crois qu'une certaine diminution du bréviaire ne correspondrait pas forcément à une diminution de la prière vraie que nous pouvons offrir à Dieu. Elle nous soulagerait plutôt du verbalisme et du psittacisme qui nous écrase et rendrait plus profonde la part de prière vraie qui nous resterait. A force de dire son bréviaire trop vite, de le dire n'importe où, on finit par ressembler à des « moulins à prière » et à étonner les gens sensés qui nous regardent faire. Notre-Seigneur ne nous avait-il pas mis en garde contre l'erreur des païens qui « s'imaginent être exaucés à force de paroles ». (Mt. 6, 7.)

c) Enfin, dira-t-on, pourquoi alléger plus particulièrement les matines ? Parce que ce sont précisément les matines qui empêchent le plus souvent de dire le bréviaire en restant fidèle à l'horaire religieux auquel le P. Doncœur fait allusion.

Les vieux curés de campagne se levaient à 5 heures du matin et allaient à leur église pour dire matines et laudes et faire leur oraison avant de dire leur messe. Les tempéraments d'aujourd'hui ne peuvent plus ni se lever si tôt ni prier avec une attention soutenue pendant deux heures de suite. Et pour peu qu'on se laisse prendre par les occupations de la matinée, on sera en retard. Il faut donc anticiper.

Mais là encore il faut éviter tout excès. Bien des prêtre ont la fin de leur après-midi prise par des visites : leu soirée prise par des réunions d'action catholique. Il seront donc obligés de placer leurs matines vers quatr heures de l'après-midi, parfois plus tôt encore. L' « anti cipation vertueuse » arrive alors à son maximum (et ave le privilège de l'U.M.C. à un super-maximum). On en con naît les inconvénients ; si on met complies avant matines ce n'est plus une prière du soir ; si on les laisse à la fin d la journée c'est tout de même une interversion.

Notons en passant qu'il y a quelques années, on voyai très bien le prêtre se levant tôt pour assurer sa vie d prière, et se couchant tôt par le fait même : le décalag que cela mettait entre sa vie et celle des fidèles semblai à tout le monde excellent, surtout aux directeurs de gran séminaire. Aujourd'hui, on comprend mieux le sens apos tolique de notre vie : l'action catholique nous remet e contact avec les âmes mais pour cela il est impossibl d'éviter les réunions du soir. Et cependant il ne faudrai pas croire que l'on puisse rallonger impunément notr journée par les deux bouts à la fois...

Pour toutes ces raisons, il m'a semblé qu'en rendan plus courte et donc plus facile la récitation des matines cela permettrait de les dire plus aisément dans la soirée Cet « office de nuit » ne viendrait plus décaler nos jour nées, et ne risquerait plus d'enlever à prime ou à com plies le caractère qui leur est propre. (*Un prêtre de Savoie*

Horaire.

La question de l'horaire est disputée. Trois solutions son en présence : *Quamprimum;* beaucoup de souplesse; horai fixe.

A notre grand étonnement, nous constatons que les tenan convaincus du *Quamprimum* sont en toute minorité dans n réponses. Il y en a cependant :

Malgré les très beaux et séduisants raisonnements d P. Parsch, je tâche de me conformer le plus possible à tactique du « *quamprimum* » (et je crois de mon devo de le faire) et donc je ne récite pas chaque heure à sc heure. (*Un professeur.*)

Je le récite toujours « *quamprimum moraliter* »... (*Abl A., Paris.*)

La plupart s'orientent le plus possible, bien qu'avec l

éraments nécessaires, vers un office qui soit vraiment prière des heures » :

a) Au début de mon sacerdoce, j'ai adopté la pratique des prêtres « pieux ». Petites heures, *quamprimum* le matin — vêpres et complies, début de l'après-midi (*quamprimum*) et matines et laudes d'assez bonne heure dans la soirée (toujours *quamprimum moraliter!*). Avec cette méthode j'ai dit mon bréviaire assez bien, je pense, durant plusieurs années, tant que le sentiment, l'élément affectif ont été suffisamment vivaces.

b) Après plusieurs années — 7 ans environ — j'ai senti le besoin de réagir contre l'assoupissement spirituel et la routine. J'ai alors essayé de séparer les heures spécialement les petites heures. J'y ai trouvé un réel profit. Ayant plusieurs fois abandonné cette méthode pour différentes causes, j'y suis revenu à chaque fois comme à l'un des *meilleurs moyens* de dire *fructueusement* mon bréviaire, si bien que maintenant ma position est faite : je fais l'impossible pour réciter mon office aux heures liturgiques.

c) Quand, par des nécessités de ministère, les « décalages » sont trop accentués, prime l'après-midi, ou inversement complies vers midi — ou encore lorsqu'il y a « blocage » d'heures trop nombreuses, je verse, malgré moi, dans une récitation plus ou moins mécanique. (*Un curé du Loiret.*)

Il apparaît donc qu'il est impossible de fixer un horaire type, chacun voyant à tenir compte de la manière dont se distribuent ses occupations. Mais on est d'accord pour dire qu'il faut arriver à dire son office en plusieurs fois, sans quoi il devient une charge pénible et n'apporte plus grand'chose à la vie intérieure. Tout le monde s'est rallié à l'idée de renvoyer les complies au soir, au moment qui précède immédiatement le coucher, même si on a déjà dit les matines du lendemain. (*L'équipe de prêtres d'un doyenné.*)

J'abhorre les anticipations de contresens : vêpres et complies à 11 h. 45, matines et laudes à 1 h., les anticipations systématiques, faveurs ou privilèges concédés aux membres de certaines sodalités (v. g. union missionnaire du clergé. Un directeur de séminaire conseillait avec instance à ses dirigés, l'inscription à cette société pour la jouissance de cette faculté d'anticipation!). Davantage encore j'abhorre les retards non motivés. Je n'ai pourtant jamais pu écouter qu'avec scepticisme les prédicateurs de retraites pastorales qui assignent des précisions d'horloge et de lieu avec une rigueur et un absolu incompatibles tout à fait avec notre genre de vie. Nier, ignorer ou feindre d'ignorer la difficulté, ce n'est

pas la supprimer. L'horaire doit garder une souplesse une possibilité d'adaptation sans laquelle il n'est jama respecté. Nos journées n'ont rien de la fixité des jou nées monacales, elles ne se ressemblent guère dans le succession, ne sont pas toutes du même modèle. (*U curé de Haute-Garonne.*)

Je tâche d'éviter la routine dans la récitation du br viaire — sans toujours réussir — et sanctifier ainsi tou ma journée — c'est déjà plus facile si on récite auta quê possible les heures suivant le moment voulu, laud et primes le matin — puis en séparant au moins tier et sexte. C'est beaucoup plus facile de vivre en la pr sence de Dieu, que de recourir aux prières jaculatoir — parce que c'est une durée plus longue. Il faut prend son temps pour louer Dieu — pour la sainte messe et bréviaire — il ne faut pas être pressé avec le Bon Dieu. (*U prêtre de Strasbourg.*)

Depuis que je suis curé, j'ai tendu à suivre un horai assez semblable à celui que je suis heureux de trouv préconisé dans le numéro de mars de la V. S. par Pi Parsch. Je m'en trouve fort bien, et je suis persuadé q l'adoption d'un tel horaire réconcilierait bien des prêtr avec la récitation de l'office, et leur permettrait de s'é nourrir, au lieu de l'expédier comme un pensum, et faire de l'office le cadre habituel de leur vie d'oraison.

C'est depuis que j'ai adopté cet horaire, et fait de l'o fice le cadre de ma vie de prière, que j'en suis venu prier avec les psaumes, même en dehors de l'office visite au saint Sacrement, etc... (*Un curé de la Gironde*

Les heures que je récite sont des îles de prière a milieu du travail. Certes elles le sanctifient, pourvu q je consente vraiment de toute mon âme, à faire la halt (*Un prêtre de Haute-Savoie.*)

Plusieurs dénoncent la tentation pour le prêtre de gagner d temps sur sa prière et de ne pas donner à l'office toute s importance dans les activités dont le prêtre est chargé :

Le fait de quitter son travail cinq minutes plus tôt, v. pour dire sexte avant déjeuner, aide au détachement l'activité naturelle. Le fait même de « fractionner » s bréviaire, détache car c'est le spirituel pur, si l'on pe dire, qui vient s'insérer dans l'action. Naturellement, aime mieux « bloquer » pour être libre ensuite. (*Un prêt du Loiret.*)

Pour le bréviaire, l'esprit de l'Eglise est le suivant Dieu premier servi. Le prêtre est avant tout homme Dieu et homme d'Eglise, et étant tout cela, homme de

prière. Primat de la prière. Primat de l'*opus Dei*. Caractère communautaire, sociétaire de l'office divin. Prière de toute l'Eglise. Il appartient au prêtre de comprendre cet esprit en établissant suivant une juste hiérarchie des valeurs l'ordre de ses activités, de donner à la prière la première place. S'il est tellement surchargé de travail qu'il ne puisse tout mener à bien, s'il se voit donc obligé de sacrifier quelque chose, mieux vaut que ce soit une activité de moindre rendement apostolique, plutôt que l'office divin. Donc, *d'abord*, assurer à la perfection l'office divin ; le reste ensuite. Ainsi le prêtre respectera vraiment l'esprit de l'Eglise. Quant à la lettre : c'est là qu'il faut de la souplesse : la récitation communautaire au chœur suivant le rythme des heures et des veilles est certes un idéal, il ne faut pas le perdre de vue, il faut faire tout ce qu'on peut pour s'en rapprocher. Au moins, ne perdons pas le sens de l'esprit qui doit nous animer et que la règle que nous tracerons ne fasse qu'exprimer cet esprit dans le cadre de la situation concrète qui nous est donnée. (*Un prêtre de Mégève.*)

Quelques-uns même ont le noble souci d'assurer dans la roisse la présence et la continuité de l'office divin, et prétent un horaire assez semblable à celui des anciens moines litaires.

Laudes au lever ; prime avant la messe ; tierce après la messe ; sexte avant le repas de midi ; none avant la reprise du travail après le repas ; vêpres vers cinq heures ; complies le soir. Prime et tierce sont ainsi récitées à peu près toujours à l'église ; sexte moins souvent ; none de même ; vêpres à peu près toujours, elles sont bloquées avec ma visite au saint Sacrement.

Je dis matines chez moi avant le coucher, ou, si c'est plus commode et si j'ai plus de temps, le matin, même après tierce.

A l'église, je suis à ma stalle ; debout, à genoux ou appuyé sur la miséricorde, suivant les moments de l'office. Je chante le « *Deus in adjutorium* », je récite tout bas les psaumes, je chante tout à partir du capitule. Quand je ne suis pas à l'église, je ne chante rien, évidemment, mais je m'efforce de réciter assez posément. (*Abbé C., curé de F...*).

Ma formation liturgique doit beaucoup au rayonnement de Mgr Weber et j'ai l'impression qu'enfin le gros de la troupe nous rejoint. Je dis l'office le plus monastiquement possible dans un oratoire ou à la chapelle, dehors seulement quand la santé l'exige. Je crois au bréviaire qui prolonge la messe et a avec elle pour une part, *rationem finis*. (*Un professeur de séminaire.*)

Oblat bénédictin j'ai demandé par l'intermédiaire de mon évêque la permission de me servir du bréviaire bénédictin. Mon office est donc l'office monastique.

Je le psalmodie tout entier à l'église, à ma stalle, et à haute voix avec les attitudes liturgiques observées par les moines eux-mêmes au chœur. Le matin, de 6 h. à 7 h. 1/2 : psalmodie de matines et laudes. Une demi-heure d'oraison ensuite. Oraison sur quelques textes du bréviaire récité ou l'Evangile. A 8 h., messe. Toute petite assistance. La messe est dialoguée, c'est-à-dire que les assistants récitent à haute voix les prières dites ordinairement par le servant et en plus récitent avec moi les *gloria, credo, sanctus* et *agnus*. Le dimanche de même. A la grand'messe, tout le monde chante l'ordinaire.

Après la messe, à 9 h., psalmodie de prime, martyrologe. Puis aussitôt tierce.

A 11 h. 1/2, je reviens à l'église. Psalmodie de sexte et none. Au début de l'après-midi, soit à 1 h., soit à 4 h. selon les saisons, je chante les vêpres, tous les jours. Et le soir à 6 h., l'hiver, à 9 h., l'été, je chante les complies.

Au début cela étonnait les visiteurs, de voir le prêtre psalmodier ou chanter seul l'office. Et j'avoue que parfois je me suis senti gêné par les réflexions plus ou moins narquoises ou étonnées de confrères, qui étaient témoins de ma méthode. Mais j'ai été constamment encouragé dans ma manière d'agir par le Révérendissime Père abbé de Ligugé.

Il va de soi que ce règlement se plie à toutes les exigences du ministère paroissial... Mais si mes offices solitaires sont parfois décalés de leur horaire, ils ne sont jamais omis. Depuis de très longues années — sauf en voyage ce qui est très rare — j'ai toujours psalmodié mon office à haute voix à l'église, et de la façon que je viens de décrire. J'y trouve un charme spirituel très grand, et un non moins grand profit. Pendant la semaine sainte quelques fidèles viennent prendre part à l'office des ténèbres et alternent avec moi la psalmodie des psaumes. Jamais au cours de l'année, sauf quelquefois pour certaines fêtes aux complies.

Je passe ainsi chaque jour 2 h 1/2 à cette psalmodie. Et il ne faut pas croire que c'est du temps perdu pour le ministère. Cela m'a obligé à retrancher de ma vie sacerdotale tout l'inutile humain. Et je ne l'ai jamais regretté. (*Un curé des Deux-Sèvres.*)

Nous n'avons cité jusqu'ici que des réponses de prêtres séculiers. Parmi les autres, citons celles de ce religieux-prêtre qui, ayant vécu longtemps dans l'isolement, peut apporter son expérience :

Par contre, je crois que, plus on est bousculé, moins

on a de temps, plus il faut séparer les parties de l'office, y compris les nocturnes. Il est plus facile de trouver onze fois cinq minutes dans une journée bousculée que l'heure nécessaire pour tout dire d'un coup. Sans parler du bénéfice simplement physique et psychologique qui y survient par surcroît, car ce n'est pas cela qu'on cherche, de par ces reprises en Dieu multipliées. Même remarque pour la fatigue mentale ou physique. Plus on morcelle, plus c'est facile.

Parmi les autres réponses de religieux sur l'horaire, signalons simplement en passant, les doléances de certains au sujet de la fixation des vêpres, en carême, avant midi. Il y a là évidemment quelque chose de tout à fait anormal. Cela s'expliquait lorsque l'heure de vêpres était aussi fixe que le coucher du soleil. Alors, « jeûner jusqu'à vêpres » avait un sens. Mais si l'on avance vêpres pour pouvoir déjeuner à midi, cela n'en a plus. Cependant il n'appartient qu'à l'Eglise de changer une telle coutume qui s'est figée en une loi.

La prière des psaumes.

De nombreuses réponses sur ce sujet pouvaient être intitulées : *L'itinéraire de l'âme à la découverte des psaumes.* Elle disent le long cheminement et l'effort nécessaire de l'esprit, pour entrer dans la prière des psaumes. Elles marquent les jalonnements : l'enseignement d'un maître, la captivité, une épreuve, etc.

J'ai commencé à aimer les psaumes à mesure que je me suis familiarisé avec l'Ecriture sainte, une conception chrétienne du temps, de l'histoire des peuples et de l'évolution de l'humanité, entendue comme la réalisation historique et communautaire du royaume de Dieu, la croissance progressive du corps mystique du Christ, en Israël, puis dans l'Eglise. Le désir de mieux comprendre les psaumes s'est avivé en moi au moment de mon sous-diaconat. Me sentant intégré dans cet immense *opus Dei* de louange et d'adoration qui monte de la terre sans discontinuité depuis tant de siècles et à travers tant de nations, j'ai cherché à mieux goûter la parole et le chant que l'Eglise universelle me mettait sur les lèvres. Et voici quelles sont les idées-clés qui m'ont aidé à comprendre : l'Eglise est le corps mystique de Jésus. Sa prière est donc la prière de Jésus. Mais c'est aussi la prière de toute l'humanité.

Je me suis donc efforcé d'écouter avec une docilité

enfantine ces prières que l'Eglise met sur mes lèvres, et de conformer mon cœur aux sentiments qu'elles m'inspirent. Les psaumes alors me sont apparus comme un dialogue : tantôt c'est Jésus, prêtre et roi, louant son Père et le priant pour nous — tantôt, c'est l'Epouse en admiration devant Celui que Dieu lui a donné, et qui est son bien-aimé, son roi et son Sauveur.

Cette étude mystique des psaumes, toute contemplative et amoureuse, peut certes, être aidée par une étude scientifique, littéraire, historique, exégétique du psautier — mais non point remplacée.

Un bon texte, par contre, en qui on puisse avoir toute confiance — est absolument nécessaire. C'est une souffrance d'être obligé de se contenter d'un texte souvent défectueux.

Je me réjouis que l'Eglise ait mis au point et autorisé un texte, paraît-il, plus fidèle. Je n'ai pas encore la joie de le connaître. Si vous pouvez m'indiquer une adresse où me le procurer, je vous en serais reconnaissant. (*Un abbé de Haute-Savoie.*)

L'étude scripturaire des psaumes au cours du cycle des cinq ans de séminaire m'avait peu préparé à les prier, en définitive. D'assez longs préliminaires : auteurs, poésie et parallélisme, facture, genres, usage, etc... Nous en avons étudié une quinzaine dans Crampon. J'eus plus tard l'immense avantage d'être l'élève de l'inoubliable M. Desnoyers, de l'Institut catholique de Toulouse. Sa méthode était de partir du texte hébreu, de trouver in re et en application, tout ce que contiennent les introductions aux psaumes, de découvrir l'authentique pensée du psalmiste pour la rendre en s'écartant le moins possible du texte et de l'atmosphère du cantique étudié. Le savant professeur nous livrait ainsi sa fameuse traduction rythmée dont la lecture nous faisait vraiment et tour à tour apprécier la simplicité et la douceur émouvantes des psaumes, la confiance sereine, la vérité prenante, le repentir bouleversant, la force ou les imprécations brutales. A plusieurs reprises j'eus l'émotion de sentir l'enseignement de notre maître se muer en une prière très vraie, très intime, très profonde. Ce n'était plus le ton d'un cours...

Mais quel désenchantement de retrouver ces mêmes psaumes si démarqués en notre bréviaire de diacre. Bref, plus tard pour faire du psautier une prière satisfaisante à l'intelligence, au cœur, à la piété, je notai à l'usage tous les versets difficiles en vue de la comparaison de plusieurs versions que j'avais en main et la transcription en fin de compte d'un texte retenu pour sa fidélité comme aussi pour l'usage pratique qu'il m'en fallait faire. De ce travail résulte la composition d'un cahier d'un contenu assez hétéroclite si l'on veut, qui n'a de valeur que pour

moi seul mais qu'aucun ouvrage ne saurait remplacer. A ce prix, j'ai découvert les psaumes. J'en étais venu à ce long travail, qui aurait pu manquer son but essentiellement pratique, pour avoir consulté en pure perte une traduction rebelle à la mémoire et muette sur plus d'une de mes difficultés d'interprétation. (*Un curé de Haute-Garonne.*)

C'est dans le cadre des tertiaires de la captivité que j'ai eu occasion d'aider à la diffusion de la prière par les psaumes. Mais je dois dire que certaines espèces de camarades y sont restés fermés encore que très authentiquement chrétiens. Cela demande une certaine culture biblique, cela demande une certaine simplicité d'esprit (qu'on ne trouve pas toujours chez des hommes qui veulent tout comprendre et, à côté, ne font pas tous les efforts voulus pour l'acquérir, faute de temps ou de volonté). Enfin le cadre grégorien demande plusieurs conditions pour être goûté dans sa musique : ne pas être musicalement envoûté et limité à la musique moderne (fréquent chez les camarades amateurs de musique); avoir compris que le grégorien reste un serviteur de la parole, à l'inverse de la majeure partie de tout ce qu'on chante en musique moderne où la parole n'est qu'un prétexte ; avoir une connaissance du latin qui dépasse la moyenne de ce que sait un bachelier actuel ou alors y suppléer par une simplicité d'esprit qui n'est pas tellement courante actuellement; enfin, et c'est, je pense, le principal obstacle, avoir franchi un premier stade de dépouillement et d'ascèse, ne plus en être à la piété où le sentiment joue le premier rôle, avoir acquis assez d'humilité et de docilité pour se plier à cette « étiquette » des sentiments qui règle la voix et l'expression de chaque état d'âme comme dans les civilisations très raffinées (la vieille chinoise par exemple) ; (à cet égard la lecture de Granet m'a beaucoup aidé), où tout geste de la vie a été mesuré et défini. Et cela est fort peu dans le mouvement d'un monde qui voit la vérité et la loyauté dans la « spontanéité ». Cependant, j'ai pu voir certaines âmes s'ouvrir, après une incompréhension totale, à la beauté des mélodies et de la prière grégorienne, parallèlement, justement, avec leur dépouillement du vieil homme et des obstacles psychologiques susdits. (*Un religieux.*)

Mais d'autres se disent encore loin sur le chemin :

De plus il y a les difficultés de compréhension du sens : hébraïcismes de pensée et de forme (qui mettent d'ailleurs plus de pittoresque que de difficulté), contresens de la traduction, langue étrangère (un psaume dit ou chanté en français prend tout de suite un sens plus prenant). Je ne puis dire que je les goûte vraiment. (*Un professeur de Paris.*)

Tous sont d'accord pour dire que la prière des psaume demande une longue initiation et qu'elle est particulièremen difficile à une époque comme la nôtre « où la vie spirituell a grandi, en général, avec d'autres nourritures ». (*Un religieux prêtre.*) Il faut donc une formation. Et chacun de se deman der quelle est celle qu'il a reçue au séminaire ou au noviciat

> Cette deuxième partie de l'enquête me paraît essen tielle, et cependant je suis obligé d'avouer toutes le lacunes qu'elle me fait découvrir. Cela tient en parti à l'éducation reçue ; et dernièrement j'ai lu avec plaisi ce qu'un supérieur de grand séminaire écrivait : « S nous n'avons pas habitué les futurs prêtres à prier ave les psaumes, nous les avons mal éduqués ».
>
> J'ai découvert les psaumes après le grand séminair d'où je ne suis sorti que connaissant quelques psaume messianiques, et ayant lu rapidement le psautier d R. P. Hugueny. Geslin m'a bien aidé. (*Un curé de l'Eure*

Mais il y a aussi une petite minorité qui chante les louan ges de la formation reçue :

> Sorti du grand séminaire de N... depuis deux an je puis vous dire que pendant les six années que j'y passées, soit dans les lectures spirituelles quotidienne soit dans les classes de liturgie, soit dans les sermons retraites de rentrée ou d'ordination, j'y ai entendu longs et chauds développements sur l'office.
>
> Non seulement notre cher Supérieur et nos professeu nous ont parlé de son origine et de sa haute signifie tion, mais aussi de sa vertu sanctifiante et de ses r lations avec la messe sans doute qu'il prépare ou pr longe, mais aussi avec la vie spirituelle tout entiè du prêtre que l'office alimente par ses oraisons, puri aussi, etc. Relations également avec l'activité pastor du prêtre y compris ses œuvres...
>
> Et j'ai là dans mes dossiers une étude entière s l'office divin qui nous fut faite en lectures spirituell en 1943-44. Cette étude comporte maintes analyses d'o fices et je puis vous citer là certains titres de dévelo pement, v. g. : le plus grandiose des chœurs parlés : ce qui a lieu entre les trois églises. — La liturgie, comme taire de la Bible. — Le cœur de Dieu. — La vie intime Christ. — Misère et grandeur de l'homme. — Point n' besoin d'ajouter n'est-ce pas que le tout se trouv éclairé par des textes splendides de M. Olier. (*Un professe de séminaire.*)

Il faut une initiation qu'on n'acquiert pas tout seul, Bon Dieu m'a fait la grâce d'avoir au grand sémina un professeur d'Ecriture sainte (auteur d'un précis d'

troduction aux saintes Ecritures) qui initiait à la liturgie (office et messe) un groupe de séminaristes.

Je lui dois à peu près tout ce que je possède en ce domaine. (*Un religieux.*)

Les bons conseilleurs ne sont pas les payeurs. Bien que ux-là ne « payent » pas en enseignant au séminaire ou au viciat, interrogeons-les tout de même sur la formation qu'ils idraient donner :

C'est un sujet extrêmement important. A mon avis, ce n'est pas en classe de liturgie que l'on peut donner le goût du bréviaire. On devrait « former » au bréviaire :

1° A la chapelle, par une récitation en commun aussi fréquente que possible, éclairée par les principes pratiques de la récitation publique, préparée par des répétitions, etc. Au grand séminaire d'A..., nous récitions « au chœur » *a*) chaque jour ; prime et complies ; *b*) le dimanche, tout l'office, sauf matines et laudes ; (tierce et sexte encadraient la grand' messe, none précédait les vêpres). Cette manière de faire, demandée par les élèves, se généralisera de plus en plus. J'ai lu avec intérêt l'article du P. Bonduelle qui pourrait se résumer ainsi : « Ils ont fait de l'oraison une prière publique et du bréviaire une prière privée ». En une matière si délicate, il serait trop facile de critiquer. Cependant, il me semble qu'on peut dire ceci : si on ne fait jamais trop pour l'oraison, il est certain qu'il y a encore quelque chose à faire pour le bréviaire.

2°) En classe, au cours de dogme ou d'écriture sainte, ou en lecture spirituelle, par des allusions spontanées, mais fréquentes, montrant que chaque directeur *vit* de son bréviaire. Des richesses dont on ne parle jamais risquent fort d'être oubliées. Il y a dans le bréviaire plus de trésors qu'on ne le croit. Les traités de saint Augustin sur l'Evangile de saint Jean n'ont pas vieilli après 15 siècles et le P. Lagrange les cite souvent dans son grand commentaire : pourquoi nos professeurs n'en feraient-ils pas autant avec référence au jour où le passage se lit ? Certes la valeur du bréviaire peut encore être augmentée, mais profitons d'abord du capital que nous avons déjà. (*Un prêtre du Pas-de-Calais.*)

Connaissance de l'ancien Testament : oui, bien sûr, par les études du séminaire. Mais n'y aurait-il pas une orientation plus nourrissante à donner à ces études ? Que de temps passé — je ne dis pas perdu — à discuter l'origine exacte de tel ou tel psaume, ou des détails de division strophique, au détriment de l'idée générale, de la valeur religieuse. Et que de lacunes dans mon initiation à l'A. T. J'avoue que je ne lis guère l'A.T. Beaucoup de prêtres feront sans doute le même aveu. (*Un prêtre de la Gironde.*)

> Il faudrait généraliser une initiation aux *authentiques et traditionnels* « sens spirituels », permettant de retrouver tout le temps l'Eglise dont nous sommes les ministres et le Christ, son Ministre premier. (*Un religieux.*)

Mais le séminaire ne fait pas tout. L'initiation doit continuer tout au long de la vie. Chacun estime qu'une étude suivie d'Ecriture sainte, particulièrement du sens spirituel de l'Ancien Testament en fonction de son accomplissement dans le Nouveau, est très profitable. Une étude des Pères de l'Eglise est très souhaitée, mais les curés font remarquer justement à ce propos qu'ils ne peuvent se procurer beaucoup de livres, et qu'ils préféreraient trouver dans le bréviaire lui-même les éléments de leur initiation à l'Ecriture. Tout ce qui peut favoriser la compréhension est fortement désiré. A cet égard la nouvelle traduction du psautier est accueillie avec enthousiasme par la plupart des prêtres séculiers :

> Pour la récitation en privé, je me sers régulièrement de la nouvelle traduction. Elle m'a donné une grande satisfaction. L'essentiel, à mon avis, c'est d'avoir une traduction fidèle, un texte intelligible. (*Un prêtre de Gand.*)

> Je me sers du nouveau psautier pour la récitation privée depuis deux mois. J'estime que cette nouvelle traduction est une amélioration considérable propre à développer chez le prêtre une estime croissante des psaumes. (*Un religieux du Canada.*)

Pour terminer cette rubrique, parlons des auxiliaires du prêtre à l'office divin.

Le problème de la formation des séminaristes semble magnifiquement résolu à côté de celle des religieux laïcs en certains Ordres ou dans certaines congrégations. La formation n'est pas difficile assurément lorsque les « frères auxiliaires » ou « frères convers ». « ou frères laïcs » ont pour tout *office* une certaine somme de *Pater* et d'*Ave*, comme cela était de règle autrefois pour les illettrés. Mais aujourd'hui, ne pourrait-on les initier au moins à l'office du dimanche, aux laudes et aux vêpres spécialement ? Il semble que si cette formation est déjà donnée ici et là, et depuis longtemps, elle est encore loin d'être généralisée et convenable. A défaut de réponses de frères laïcs — que nous n'avons pas reçues — donnons au moins celle d'un Père Maître :

Quelle sera la prière du frère auxiliaire ? Jusqu'ici : le Rosaire. Nous avons tâtonné. Ils faisaient entre eux des petites méditations dont j'ai tout lieu de croire qu'elles étaient assez médiocres. Il ne peut guère en être autrement. Cette prière, qui reste en partie, a été complétée progressivement par une récitation de prime en français. Les frères ont toujours assisté aux complies. Nous avons évolué vers une récitation de plus en plus commune, je veux dire que les frères étaient de plus en plus désireux de s'unir à la prière des autres frères. Maintenant donc, ils récitent avec nous laudes, prime, tierce (sauf les frères pris par un service nécessaire), vêpres et complies.

Mais comment les former à cette récitation ? D'ailleurs ils aiment le ron-ron matériel pour lui-même. Cela les soutient même sans comprendre le latin. Puis ils s'aident de la traduction Hugueny, du moins l'un ou l'autre d'entre eux. Enfin on leur fait des conférences spirituelles sur ce sujet, etc.

Reste que ce sera toujours du latin.

Nous nous demandons s'il ne serait possible, au noviciat, de faire réciter l'office à tous les novices, en français, pendant 6 ou 8 mois ou même un an en entier et les introduire ainsi progressivement au latin. Cela supposerait une traduction française harmonieuse. L'avantage serait aussi de faire comprendre l'office aux gens du pays au milieu desquels nous voulons dire l'office. Problème d'apostolat qui se greffe sur un problème de formation des novices. (*Un religieux.*)

autres éléments de l'office.

ous ne pouvons prétendre, évidemment, rendre compte de es les réponses. Signalons simplement d'assez nombreuses pliques, qui se sont greffées sur le questionnaire, à propos temporal et du sanctoral. On déplore l'envahissement prossif de celui-ci sur celui-là. A Paris, nous dit un curé diocèse, il arrive qu'après l'Epiphanie il y ait quatre dimans qui soient « empêchés » parce que l'on reporte à ce une fête de la semaine : Epiphanie, la sainte Famille, . des Victoires, sainte Geneviève...

propos de la récitation annuelle de la bible, un religieux gère « une combinaison du péricope entre l'Eglise et le ctoire, comme le font encore les chartreux ».

question du latin.

e latin n'est pas une question pour l'office des clercs puisl'Eglise l'impose. Il faut s'en accommoder : soit en l'étu-

diant et en le comprenant, soit en en faisant une sorte d'ob servance, comme cela est fréquent, semble-t-il, chez les reli gieuses. Mais nous n'avons trouvé aucun prêtre qui admett ce second principe. Tous veulent comprendre ce qu'ils disent « Un office où la lettre respectée selon toutes les règles es vidée de son esprit, dit un vicaire, n'est plus ni vivant, ni vivi fiant. » Aucune réponse, ici, ne tolère « les bonnes et conso lantes directives prodiguées aux moniales qui n'ont pas cett connaissance (du latin). » (*Un curé de Haute-Garonne.*)

Lorsque le latin n'est pas compris, l'office devient un per sum et n'est plus récité avec goût, ni avec fruit.

> La question du latin est une grosse pierre d'achoppe ment pour la plupart. Tous en ont plus qu'un minimum mais c'est du latin classique, qu'ils ont traduit avec u dictionnaire, sans jamais être astreints ni s'astreindre « lire », même en commençant par des textes faciles Depuis qu'ils sont sensé avoir traduit des psaumes et de homélies au noviciat ; mais toujours de la même façon Enfin les cours sont en latin, mais les explications son données en français et bien peu travaillent à s'exprime en latin.
>
> En somme beaucoup pourraient dire comme l'un d'eux « J'avoue que je comprends difficilement la plus gross partie du bréviaire ». Au début cette récitation sans com prendre est un supplice, mais une fois que l'habitude es prise, on ne cherche plus : l'office est une affaire classé Au moment du sous-diaconat, un court réveil, mais tr vite l'attention se fixe exclusivement sur la messe et bréviaire retourne à son sommeil. (*Un séminaire congrégation religieuse.*)

On souhaite donc, pour les jeunes générations, une étud plus approfondie du latin, dans les séminaires et les noviciat On souhaite aussi qu'elle soit plus orientée vers le latin l'office et de la liturgie.

Un certain nombre émettent le vœu de la récitation en fra çais pour la récitation privée. « On se rappellerait ainsi sens de certains psaumes sans avoir à en faire une étude dehors que l'on n'a pas le temps de faire et que l'on ne fa pas ». (*Deux prêtres d'Action catholique.*)

Mais le problème en général est posé sur un autre plan celui de l'apostolat. C'est parce qu'ils ont charge d'âmes qu'ils ne peuvent se couper de la communauté dont ils o charge de « présider la prière » (*Oportet sacerdotem præss* que tant de prêtres désirent le français.

La traduction en langue vulgaire pourrait être utile pour le peuple. Il est permis, en certains pays étrangers, de s'en servir pour le chant de l'office public, mais il faudrait que cette traduction ne soit pas faite trop vite, soit éprouvée et approuvée. (*Un professeur de Châlons.*)

Dans la plupart des paroisses, on chante les psaumes en latin. Mais je ne vois pas pourquoi on ne les chanterait pas en hébreu ou en araméen ; ce serait encore bien mieux, la langue dans laquelle ils ont été écrits, chantés ! comme ce serait beau ! Pour ces messieurs les super-intellectuels, mais pour le peuple. Cela n'a aucune espèce d'importance ! La piétaille...

Heureusement que dans l'Eglise on n'a pas toujours pensé ainsi car je crois bien que saint Jérôme ne nous aurait jamais donné la Vulgate. Je ne suis pas fort mais il me semble que cela se traduirait bien par version *populaire*. Et les éditions du Cerf nous annoncent encore une édition savante ! Il n'y en a pas assez ! Des scribes, des docteurs de la loi nous en avons tant qu'on voudra, mais des apôtres qui mettraient leur science au service du peuple, où sont-ils ?

On nous dit encore : « on ne prie jamais si bien les psaumes qu'en les chantant ; là ils livrent leur richesse. Et d'autre part, on tonne contre la pauvreté des cantiques (Cf. Abbé Michonneau et bien d'autres). Mais si on veut faire chanter quelque chose à nos gens du peuple, qu'ils puissent comprendre, on est bien obligé de prendre des cantiques. Mais puisque les psaumes sont si riches et si beaux, pourquoi, mais pourquoi ne pourrait-on pas les faire chanter en un langage que nos gens comprennent ? Pourquoi n'aurait-on pas une traduction rythmée ou versifiée des psaumes qui puissent se chanter soit sur des airs de cantiques, soit plus simplement sur les différents tons des psaumes latins ?

Exemple : Depuis un certain temps dans ma petite paroisse on ne se sert pour les offices du soir — vêpres ou complies — que des livrets du P. Servel. Toutes les fois que j'ai demandé l'avis des fidèles, la réponse était la même : on aime mieux, on comprend, on prie. Sauf au début où quelques vieilles personnes trouvaient cela choquant. Mais bien vite, elles durent s'incliner car rien n'aide autant à créer une atmosphère de prière commune que de suivre tous le même texte et de le comprendre tous.

J'aurais encore bien des choses à ajouter. Mais il y en a assez pour cette fois et si vous trouvez qu'elles sont bien révolutionnaires, venez donc vivre avec le peuple : le petit peuple, et vous comprendrez que, pour lui, on fait bien peu. (*Un curé de l'Ain.*)

Nous n'insisterons pas davantage sur cette question si con-

troversée et pour laquelle les réponses manifestent tant passion. A titre de réactif nous citons simplement la lett d'un missionnaire en pays protestant.

> On parle beaucoup dans les pays catholiques de liturg en langue vulgaire. Or, il y a quelques temps, les protestan de la haute Eglise ont réalisé ici des vêpres en lat C'est assez piquant. Cela ne condamne certes pas l efforts de liturgie en langue vulgaire qui m'intéresse tant. Mais cela souligne qu'il y a du pour et du contre qu'il ne faut pas s'emballer. Ici, par exemple, où il s'a de marquer la catholicité de l'Eglise, le latin s'impose nos fidèles sont les premiers à y tenir, à condition que l prières en norvégien aient aussi leur place. (*Un religieu*

Récitation chorale et privée.

Il est tout à fait notable que la grande majorité des p tres qui nous répondent désireraient beaucoup, si leur min tère le leur permettait, dire leur bréviaire en commun. l récitation privée semble les frustrer de quelque chose. l coutume de la récitation en chœur aux réunions de doyenn aux retraites pastorales, semble se généraliser. Et beaucou s'en réjouissent. Bien que, disent la plupart, nous manquo de préparation, et c'est parfois pénible.

> Le prêtre isolé, c'est mon cas, n'a jamais d'offic adéquats à ses désirs, malgré tous ses efforts persévéran et du fait de fidèles, d'enfants de chœur et de chantr aux moyens parfois assez limités et à la volonté ass rebelle à l'abandon de vieilles habitudes, pour certain tout au moins. Nous gardons ainsi notre vie durant, u certaine nostalgie de ces offices tant aimés et soignés d'u séminaire, d'une cathédrale, d'un vicariat. Notre églis la nôtre, malgré toute notre bonne volonté, demeu parente pauvre, sans grande ressource. Comme curé nous sommes toujours en fonction des autres ; nous fa sons de la pastorale liturgique et de la liturgie pastora et il en faut à tout prix certes, mais de grâce, que n réunions sacerdotales nous offrent ces satisfactions pe sonnelles, qui nous sont un bien, qui ravivent notre fe veur. Pourquoi pas de belles messes conventuelles po nos récollections, nos retraites, nos adorations, nos conf rences décanales elles-mêmes ? J'ai acquis la convictio que les congrès, et Saint-Flour est du nombre, qui o connu d'enthousiastes succès dans de splendides offic de belle liturgie, doivent pour une part leur succès à faim des congressistes-prêtres qui y trouvent leur compt une satisfaction très personnelle en plus des autr avantages. (*Abbé G., Haute-Garonne.*)

La récitation *privée* de l'office est notre lot habituel. Elle est psychologiquement fatigante, quoiqu'elle soit moins longue que la récitation chorale. Sans doute là est toujours la prière communautaire de l'Eglise. Mais il y a les jours où « le frère n'est pas aidé par le frère », au moins d'une façon sentie. Et cela manque.

Récemment, les soirs du jeudi et du vendredi saint, nous avons récité à plusieurs, d'une façon chorale, matines et laudes. Il y a fallu plus de temps. Mais nous en avons tiré un profit plus grand : alternance pour les versets des psaumes, avec une récitation plus lente que dans le privé, avec une cadence ; lectures écoutées quand elles étaient faites par un autre, ou lues pour être comprises par les autres quand on la fait soi-même. Ces offices ont pris un relief étonnant. Et pour moi, depuis des années, je ne les avais pas si bien récités ni goûtés.

Chaque semaine, avant le repas que nous prenons en commun pour régler nos affaires paroissiales, nous récitons vêpres. Mais cela est fait un peu vite. (*Un prêtre de Paris.*)

Rares sont les occasions où j'ai dit l'office en commun : retraites, réunions amicales plus intimes... Il y a, même entre prêtres, une sorte de respect humain qui empêche de prier ensemble. (*Un professeur de collège.*)

J'ai pratiqué la récitation commune en retraite, dans des récollections, des pèlerinages. La longue habitude de la récitation privée ne nous prépare pas à la récitation commune la plupart du temps très défectueuse : rapidité, chevauchements, inobservance des pauses, temps trop brefs pour la récitation silencieuse des *Pater, Ave* et *Credo*. L'office en privé permet l'allure de son choix, des arrêts, à son gré une seconde lecture du verset, de phrase... Personne pour talonner. Pourtant, je ne me refuserai jamais à une récitation commune. (*Un curé de Haute-Garonne.*)

Comme conclusion, j'émets le vœu suivant : qu'on donne une place normale à l'office *choral* au cours des retraites pastorales. C'est triste de songer que tant de prêtres se séparent pour l'*opus Dei* et se réunissent pour l'oraison mentale et le chapelet. (*Un prêtre de Paris.*)

s ennemis de la récitation commune existent. Mais ils rares.

Je suis ennemi de la récitation commune : cela devient trop mécanique à la fin. On est plus à son aise pour s'abandonner à l'inspiration du moment. Tout seul on peut dire « con amore » les passages qu'on aime. (*R.P.B.*)

La réponse est signée ici d'un « R. P. », sans doute d'u congrégation où l'office est récité en privé.

Mais parfois, le goût de la récitation en privé ne va p sans le désir d'un bréviaire adapté.

> Le bréviaire est conçu comme prière en commun : av demandes et réponses. Ne pourrait-on pas avoir un te pour la récitation privée, là où le prêtre dit son brévia tout seul ? (*Un vicaire de Paris.*)

Chez beaucoup, au contraire, le goût de la prière chor rejaillit en désir de messe également commune.

> La discipline actuelle permet à la plupart des bo prêtres d'être logiques avec eux-mêmes : à l'office cl choté dans le recueillement correspond parfaitement messe privée solitaire et silencieuse. Et l'on se dema pourquoi a été maintenue l'obligation grave d'une ass tance à la messe, puisque l'office peut être dit tout se
>
> Mais ceux qui ont retrouvé le sens communautaire l'office (et j'en suis), aspirent à voir le droit liturgi permettre une vraie messe conventuelle, c'est-à-dire tous les assistants, prêtres, clercs, laïcs, chacun à rang, chanteront (ou simplement réciteront ensemb offriront ensemble, et tous se retrouvant enfin pour communion. (*Un religieux.*)

> Hélas, il y a pour le prêtre, une différence douloureu on lui permet, on lui conseille même de dire l'office a ses confrères, mais on lui défend de dire la messe a eux. La messe conventuelle, telle qu'elle a lieu dans monastères après les messes particulières, n'est pas rée ment « conventuelle » ; on y chante ensemble, mais n'y consacre pas ensemble et personne ne communie le célébrant. Je préfère de beaucoup qu'il n'y en ait chez nous : la grand'messe des dimanches et des f me suffit, pour entretenir mes regrets... (*Un autre r gieux.*)

Le thème de la récitation chorale amène spontanén celui du chant. Et les partisans de celle-là sont en gén partisans de celui-ci « le plus qu'il est possible dans vies ». (*Un religieux-prêtre.*)

Où réciter l'office ?

Tous condamnent la récitation pendant « les offices

> Je condamne la méthode qui consiste à réserver office pour une messe ou un service auxquels on

assister. Même si je suis en retard, je préfère m'y mettre encore davantage en m'unissant pour le chant à la messe, plutôt que d'essayer de débiter des lèvres, des psaumes qui n'ont aucun rapport avec le graduel ou l'offertoire qu'entendent mes oreilles.

Certains prêtres sont atteints de « bréviariomanie ». On les voit partout le bréviaire en mains et les lèvres en mouvement, dans la rue, chez les marchands en attendant leur tour, dans le train. Combien d'offices disent-ils donc par jour ? « Il faut que vous le sachiez par cœur ? » me demandait un brave homme pour qui nous avons l'air d'enfants qui repassent leurs leçons. Sans doute, il est des cas où l'on ne peut pas faire autrement et l'office est un excellent moyen de sanctifier les temps morts, mais il ne faut pas poser en principe qu'on le réservera pour ces moments. La prière est le premier devoir du prêtre, surtout la prière officielle, et le reste doit être organisé en fonction de celle-ci. (*Un professeur de la Marne.*)

Le réciter pendant les offices me paraît absurde, mais je reconnais avoir dû le faire et je comprends qu'on soit amené à le faire, même d'une manière habituelle (bien que cela gêne et embrouille). Ce fait me semble indiquer qu'il y a dans tout cela quelque chose à réviser, car il est anormal qu'on doive pratiquer systématiquement (pour dégager le temps de ses exercices de piété, de son ministère, ou de son repos) une manière d'agir aussi étrange. (*Un professeur de Paris.*)

Cependant le cadre de prières, le chœur, l'attitude, l'ho-re... ne remplaceront pas ces conditions indispensables e sont l'effort et la fidélité. Un « religieux-prêtre » nous nble mettre excellemment les choses au point.

C'est assez banal. Mais quelquefois il faut enfoncer des portes ouvertes parce qu'à force d'être ouvertes on ne les voit plus.

1° *L'effort.*

Aucun procédé de prière ne supprime l'effort, ni surtout la persévérance. N'y a-t-il pas quelquefois chez certains prêtres (et n'y est-on pas tombé soi-même), un certain utopisme sophistique qui rêve de conditions idéales, et qui n'est qu'une forme d'acédie. Il y a des procédés de prières bien supérieurs que d'autres, et le bréviaire y a la première place. Mais tous demandent de l'effort, et il est des heures où c'est notre force qui fait défaut alors qu'on en accuse la prière matérielle elle-même. Ainsi quand certaines conditions extérieures ou intérieures ont amené une insuffisance de vie de recueillement, le bréviaire devient vite lassant. Si l'oraison s'appuie sur le bréviaire, le bréviaire s'appuie aussi sur elle. En cette matière,

il me semble essentiel de se libérer d'un esprit d'école (c'est-à-dire pour ou contre quelque chose) et de juger objectivement. A côté du bréviaire, sauf circonstances violentes et donc excusantes, il faut un certain temps de prière mentale silencieuse, du moins pour la majorité des personnes et des temps de la vie. L'un ne remplace pas l'autre et inversement. A moins qu'on ne fasse de la prière chorale l'occasion d'occuper son corps, pendant que l'esprit vaque à Dieu sans liaison ou presque, avec ce qui se dit à l'office. Ce peut être la voie de certains, je ne pense pas que ce soit la plus courante. D'autant que rares sont les prêtres qui pratiquent l'office choral.

2° *Le cadre de prières.*

Il peut sembler que l'office choral ne vous apporte rien et qu'il n'en sort rien. La captivité à cet égard m'a appris combien on peut être marqué et conformé par le bréviaire et le chœur : ce trou que représente d'être privé de bréviaire pendant de longs mois. Cette nostalgie dont on ne se serait pas cru capable alors que c'était si lourd à porter dans les années précédentes (cf. n° 3 plus bas). D'autre part, on entend des pères dire que pour eux nos processions (si fréquentes dans nos couvents), ne les font pas prier ; là je distingue : psychologiquement on ne prie peut-être pas et on se croit distrait, on l'est de fait au plan de la zone consciente de l'esprit. Mais ils ne mesurent certainement pas ce qui se passe au fond de l'esprit dans les zones subconscientes ou inconscientes. Il y a là un long modelage de l'âme qui se fait et qui me semble très important dans la formation de la psychologie religieuse. Il n'est que de penser à la répétition d'images kinesthésiques, musicales, verbales, collectives qui s'impriment d'autant plus profondément qu'elles se répètent plus fréquemment. Il n'y a qu'à vivre dans un couvent où, par exemple, on ne pratique pas la procession du très saint Sacrement, pour sentir qu'il manque quelque chose (je parle de celle du 3e dimanche du mois). Cette remarque vaut surtout, me semble-t-il, pour la vie chorale. Une récitation sans attention du bréviaire pendant de longs temps peut très bien ne rien apporter de positif au contraire.

3° *La fidélité.*

Il me semble très important de ne pas oublier que comme disent les auteurs spirituels, « les états d'aridité sont ce qui est le plus normal. Il est des moments où l'office divin n'accroche plus du tout ; mais c'est alors pour des raisons extrinsèques dont les solutions sont alors extrinsèques elles aussi. Il faut alors, je crois, référer à deux valeurs qui, pour n'être pas « liturgiques » n'en sont pas moins des valeurs traditionnelles et chrétiennes. D'abord à l'obéissance ou si l'on veut à la fidélité. On a promis à Dieu par amour de faire cela. On est fidè

par amour, on obéit à la règle qu'on a embrassée pour le servir. C'est même pour s'implanter plus solidement dans ce service qu'on a choisi cette vie de règle. Qu'il y ait des heures où ce service soit lourd, c'est normal : ce ne sont pas nécessairement les heures de moindre amour. Et la charité ne se mesure pas à la conscience qu'on en croit avoir. Encore moins à la facilité psychologique de l'œuvre qu'elle inspire. Ensuite, il y a toute une tradition de considérer l'office divin comme une pénitence. Cela fait souvent se récrier les liturgistes ; ils devraient pourtant se souvenir que, d'une part, une pénitence peut être une œuvre pie qui n'inclut pas nécessairement du pénible et peut se faire avec joie puisqu'elle doit se faire par amour. Il y a lieu aussi, d'autre part, de se rappeler que si l'aspect pénible de l'office a été pris par une certaine tradition comme un moyen de pénitence, tout antiliturgique que cela puisse paraître à certains, *cela peut avoir valeur de soutien,* et de soutien très efficace, *à certaines périodes difficiles de la vie d'aridité. Il est bon, me semble-t-il, de le dire pour ne pas retirer ce soutien* à ceux qui en pourraient tirer temporairement bénéfice. Temporairement évidemment. Cela n'est en rien contradictoire avec la valeur et les beautés de l'office. Celles-ci sont d'ordre objectif, l'autre d'ordre subjectif.

En conclusion, il me semble très important dans ce genre de choses d'être en garde contre un point de vue trop exclusivement sentimental, « impressionnel », voire passionnel de la question. Souvent, j'ai eu l'impression que des discussions ou des échanges de vues étaient gâchés en cette matière par des hommes qui y entraient trop uniquement avec leur tempérament et leurs seules impressions immédiates, parfois leurs préjugés.

prières en surcharge.

'est ainsi que certains appellent les prières qui viennent bler celles de l'office, chez de nombreux prêtres : prières matin, du soir, préparation à l'office, conclusion de l'of- chemin de croix, chapelet, examen de conscience, etc. plupart désirent supprimer ces prières et ces exercices plémentaires, ou bien, autant que faire se peut, les inté- à l'office.

ependant, il nous semble, quant à nous, qu'une suppres- radicale, comme le voudraient certains, serait peut-être narque d'un certain sectarisme. Pour combien, tel ou tel rcice ou prière, n'ont-ils pas le privilège d'allumer la otion en certains jours ? Puisque l'Eglise n'impose ici ne obligation, pourquoi ne pas se réserver une très ide liberté et suivre les inspirations de l'Esprit ?

Les vêpres paroissiales.

Tout à l'heure on accusait le séminaire ou les maison de formation. Maintenant nos correspondants ne craignent pas de s'accuser eux-mêmes et parfois avec vigueur : Nos fidèles ne vont plus aux vêpres parce qu'ils ne comprennent pas et que personne n'a songé à les initier à l'office.

> Les fidèles semblent se désintéresser des vêpres, parce que, avec beaucoup d'autres raisons plus impératives, on ne les leur a jamais expliquées. Je me suis attaché à le faire maintes fois. Ne pas vouloir tout dire. Les explications se compléteront : ce que sont les vêpres, pourquoi les chanter, le *sacrificium vespertinum* de l'encens, leur composition, la raison et la signification des mouvements de l'assemblée, la nature des psaumes, ces vieux cantiques que N.S. là dans son tabernacle, après les avoir en fait composés, a chantés lui-même tant de fois, ces vieux cantiques en si grand honneur dans son pays que je ne me sens pas le courage de remplacer ou de changer. Les cinq psaumes du dimanche, je les ai brièvement commentés, insistant sur leur vivante actualité. Un autre jour, c'est le *Magnificat*, l'encensement de l'autel, sa signification, la dévotion à l'autel, à constater sur-le-champ. La raison de la collecte qui ramasse la prière et toutes les intentions de l'assistance avec l'*amen* qui devrait être l'assentiment cordial de tous, etc... Visiblement, les fidèles se sont intéressés aux explications de cet office si décrié, à vrai dire gâché si souvent par notre faute et ridiculisé enfin par farces hétéroclites sous prétexte d'adaptation (airs de cantiques au lieu d'antiennes quand ce ne sont pas leurs couplets chantés), traductions pauvres et prétentieuses dont nous semblons seuls ne pas être choqués. (*Un curé de Haute-Garonne.*)

> Les fidèles se désintéressent souvent des vêpres parce que le curé ne leur explique pas la beauté de cet office essentiellement louange de Dieu, mais en général ils préfèrent encore les vêpres à d'autres offices : où l'on fait la dévotion au Sacré-Cœur, de la bonne mort. Surtout les jours de fête on penserait que la solennité est incomplète sans les vêpres solennelles. Même en substituant aux vêpres d'autres offices, plus populaires, il n'y a pas plus de monde. (*Un prêtre du Bas-Rhin.*)

> Les fidèles se désintéressent des vêpres parce qu'on ne les y prépare pas et parce qu'ils n'y ont pas de rôle actif. (*Un prêtre de Paris.*)

On accuse aussi, il est vrai, les facilités de « sortie » des fidèles, le paganisme ambiant, etc.

A cela qui est la principale cause, ajoutons les facilités de sortie : autos, bicyclettes, fêtes de toutes sortes, bals, etc... aux environs. On ne regarde pas comme un honneur de participer à la louange officielle de l'Eglise en chantant les vêpres. (*Un curé du Loiret.*)

Dans toutes les paroisses canadiennes, on chante les vêpres, les dimanches et fêtes. Nous chantons matines à Pâques et laudes.

Les fidèles ne s'en désintéressent que parce qu'ils n'y sont pas initiés ou encore à cause des distractions de plus en plus nombreuses fournies par la vie sociale moderne. (*Un religieux du Canada.*)

Pour remédier à cet état de choses, que propose-t-on ? Les réponses ici sont variées — vêpres en français, complies, changement des heures, etc. — et ne signalent aucune unité. Et même la recherche de la nouveauté paraît pour certains le premier obstacle :

Les complies sont dans nos paroisses rurales une nouveauté. Il y a un certain désarroi. L'heure change beaucoup d'habitudes. Qu'on le veuille ou non dans nos campagnes, les vêpres avec tout ce qui s'y adjoint : rencontres, réunions de familles, bout de chemin ensemble, donnent au dimanche sa spéciale physionomie. C'est un fait. Les complies assez tôt ou très tard, n'amènent pas davantage de fidèles. En fin de soirée, ils ne sont plus endimanchés : le soin du bétail les a repris ! C'est prosaïque, c'est concret, mais c'est cela ! Et les plus jeunes sont à cette heure fort occupés ailleurs... (*Un curé de Haute-Garonne.*)

En tous ces essais, beaux témoignages du zèle apostolique de nos prêtres, une crainte se manifeste : c'est que la paraliturgie ne mène pas à la liturgie :

Dans une paroisse où je suis passé récemment pour prêcher, j'ai vu distribuer un petit livret imprimé, muni d'un imprimatur, et appelé « *Complies* ». Un vicaire expliqua qu'on allait chanter ce jour-là le contenu du livret « afin de mieux comprendre les complies du dimanche ». Les « psaumes » en français n'avaient aucun rapport avec les « psaumes » de la bible et de la liturgie. Et comme j'en faisais réflexion, après la cérémonie, il me fut répondu que cela n'avait aucune importance. L'hymne était remplacé par le cantique « avant d'aller dormir » et l'antienne finale par le cantique « ô Vierge de lumière ». Je ne conteste pas la légitimité de l'usage de ces choses, mais peut-on encore honnêtement appeler cela « com-

plies » ? Peut-être y aurait-il nécessité d'établir un office des appellations contrôlées ? (*Un prêtre de la Seine.*)

Et un désir : que les psaumes deviennent populaires :

Chez les catholiques, il n'y a pour ainsi dire pas de milieu entre les psaumes et hymnes splendides *en latin* (pour les clercs), et les cantiques, très pauvres et très mièvres sous tous les rapports, indignes de ceux à qui on les fait chanter. N'y aurait-il pas un effort à faire en ce sens, soit par de bonnes traductions « chantables » (je pense au cheminement du Puy), soit par des cantiques d'atmosphère biblique (je pense à cet extraordinaire cantique de première communion du Ve siècle, qu'est notre *Ad cœnam Agni providi...*) (*Un religieux.*)

RÉPONSE D'UN RELIGIEUX

Votre office.

La présente réponse à l'enquête est à prendre dans le contexte de vie de celui qui la fait : il est clair que, quel que soit ur attachement à la vie liturgique, le laïc ne pourra répondre mme le clerc, le prêtre séculier comme le membre d'une ngrégation, et parmi les religieux astreints à la vie chorale, lui qui mène la vie mixte comme le pur contemplatif. — est un dominicain qui répond ici et qui, en exprimant son oint de vue, prétend bien que d'autres points de vue sont galement légitimes.

A ce titre de dominicain, je suis tenu à la *solennelle récilion de l'office divin*. Ce n'est pas le but de l'Ordre, qui est salut des âmes par l'enseignement et la prédication, mais est une de ses principales observances, une de celles pour squelles les constitutions n'admettent pas de modifications bstantielles. Les deux tiers de ma vie religieuse se sont passés ns des couvents où la vie liturgique, malgré beaucoup imperfections, était digne et assez largement développée : n y chantait tous les jours au moins la messe et les complies.

. L'office divin, nourriture de vie spirituelle.

J'aime passionnément l'office avec tout ce qu'il contient. e ce point de vue, les nourritures qu'il m'apporte sont de usieurs sortes : j'en note deux :

Les psaumes.

Oui, j'aime les psaumes; mais ce serait contraire à la vérité dire que je les connais et les goûte tous également. Bien ue je les aie étudiés plusieurs fois, surtout au début de ma e religieuse, je dois avouer que ma piété s'est accrochée à rtains que je comprends mieux et dont le retour, après autres plus obscurs ou moins bien connus, provoque toujours a joie, comme une détente et un rafraîchissement. Ce sont général des psaumes courts, ou à l'idée la plus simple (les aumes graduels, par ex.), qu'on peut en quelque sorte enveopper d'un seul coup d'œil et dont on peut dire : dans celui-ci, sais ce qu'il y a .

Parmi les autres, je fais régulièrement des découvertes, me demandant comment j'ai pu passer tant de temps sans soupçonner leur richesse. Lorsque je ne suis pas encore arrivé à les assimiler, du moins ai-je pris l'habitude d'y reconnaître les emprunts que la liturgie (spécialement le graduel) leur a faits; alors tout ce qu'évoque cet usage liturgique, mis en relief par les belles mélodies grégoriennes, si humblement et parfaitement servantes de la prière qu'elles illustrent, me saute à la mémoire et au cœur. Impossible par exemple de réciter la finale du Ps. 43, *Exsurge, quare obdormis*, sans évoquer l'introït de la Sexagésime; ni le Ps. 24, sans me souvenir des beaux textes de l'Avent, *Ad te levavi animam meam.* C'est une utilisation du psautier que la nouvelle traduction rendra moins aisée.

Je n'ai pas assez l'usage du nouveau psautier pour l'apprécier comme il le mérite. Il est certain que, par la clarté du texte, il apporte un gain immense; de ce point de vue, il répond à une aspiration à peu près universelle qui se faisait jour dans l'Église et nous ne saurons jamais assez remercier le Saint-Père, d'avoir pris une initiative qui paraissait impossible.

b) *L'année liturgique.*

C'est certes, pour moi, la source la plus riche de vie spirituelle; elle est d'ailleurs loin d'être indépendante de la précédente à laquelle elle emprunte beaucoup; mais quelles teintes variées revêtent les mêmes psaumes selon l'usage qui en est fait; la fête de Noël et celle de Pâques par exemple utilisent toutes deux le Ps. *Quare fremuerunt gentes*, la signification est toute autre, mise en évidence par les antiennes. A côté des psaumes, il y a tout le reste, potentiel illimité de vie contemplative, trésor à peu près inépuisable.

Si je voulais évoquer ce que représente pour moi l'année liturgique, je dirais qu'elle est devenue comme une demeure que j'habite, qui fournit à ma vie spirituelle son cadre à peu près complet, demeure si vaste qu'elle m'offre des appartements divers pour chaque saison, où je séjourne tour à tour qui chaque année me deviennent plus familiers, que je retrouve avec joie, parfois même avec impatience, et cependant si riches que j'y fais toujours des découvertes.

Sans m'astreindre avec une rigueur, qui serait contraire à la liberté et à l'initiative de l'Esprit, à utiliser pour l'oraison les textes ou les thèmes de l'office, ce sont eux cependant qui me viennent le plus spontanément et qui m'inspirent davantage : n'est-ce pas naturel si l'Esprit préside dans l'Église à l'organisation de la vie liturgique et si elle est le canal de sa diffusion ?

L'horaire liturgique.

Faute d'initiation et faute d'avoir pratiqué un horaire pleinement liturgique, ce n'est pas aussitôt que j'ai pris conscience des exigences internes de vérité de l'office en cette matière, sauf pour certaines heures privilégiées plus évidemment caractérisées telles que prime (prière du matin) et com

s (prière du soir). Pendant longtemps, je me suis facilement mmodé de ce dont je souffre aujourd'hui. Maintenant, fait le point, et si je trouve les lacunes bien regrettables connais la difficulté pratique de réaliser l'idéal.

° La division des heures et leur répartition dans le temps essentielle à la constitution même de l'office. Grouper heures en blocs compacts afin d'avoir de larges tranches temps qu'on peut librement occuper est contraire à l'insti- ion liturgique qui veut précisément que le temps soit coupé anctifié en chacune de ses parties par la prière.

3° La liturgie a fait davantage : elle a adapté à chacune heures du jour une partie de l'office. Il est non moins traire à l'institution liturgique de bouleverser complè- ment cet ordre. Cela ne peut favoriser une piété vraie, c'est-à- e qui s'appuie d'abord sur la nature des choses et le sens vie des textes. J'ai encore et plus que jamais, la nostalgie ces complies qui clôturaient effectivement la journée, telles on les chantait durant les premières années de ma vie igieuse et que je ne les ai jamais retrouvées depuis.

Je dois reconnaître, hélas ! que les horaires liturgiques ventuels que j'ai connus étaient parfois loin de l'idéal, t que les heures fussent bloquées, soit qu'elles fussent placées, et j'en ai souffert. Je sais un couvent où, à 7 heures matin, none est déjà récitée, où pendant toute une partie l'année les complies (= prière du soir) sont dites à 15 h. 30 sortir de la sieste, où le lever du jour (laudes) est célébré veille au soir avant que le soleil ne soit couché, avant même collation, etc... où les jours de fête on récite les vêpres le atin pour avoir une journée libre, où le dimanche de Pâques n'y a eu aucun office entre 9 heures du matin (fin de la messe) 7 heures du soir (où l'on avala d'un trait vêpres, complies, atines et laudes). Je sais de saints religieux, voire qui passent ur liturgistes éminents, qui approuvent cela et le légitiment point de vue de la vie dominicaine.

Il serait malhonnête de ne pas reconnaître la difficulté opre à la vie dominicaine dont l'axe propre est le salut des nes. Nous ne sommes pas des moines, mais des apôtres; par ite, les autres éléments de la vie dominicaine doivent se ier aux exigences de la vie apostolique. Il y a donc chez us une adaptation requise et qui doit donner les libertés cessaires à l'étude et au ministère. Cependant, cette adap- tion doit se faire dans des limites qu'il ne faudrait pas passer sous peine d'avoir une prière, ou trop lourde parce e ramassée en des blocs trop compacts, ou perpétuellement saccordée parce que ne tenant pas compte de l'horaire litur- que. J'ai acquis la certitude que, au moins dans les grands uvents où seule la vie dominicaine dans sa plénitude est ssible, on n'a pas tenté l'effort nécessaire pour repenser oraire et le rapprocher de l'horaire liturgique. Par exemple, t-il vraiment nécessaire d'avoir le matin quatre heures d'étude ns solution de continuité ? L'arrivée du journal ou du cour- r est une raison suffisante pour beaucoup, d'interrompre ur travail; une meilleure répartition des heures liturgiques rait peut-être une raison non moins suffisante ?

En ce domaine de l'horaire, il est à souhaiter que le plus rapidement possible, on abandonne l'habitude de réciter en carême les vêpres avant midi : c'est du pur formalisme. Si on n'est plus capable de jeûner jusqu'au soir, mieux vaut ne jeûner que jusqu'à midi et réciter les vêpres le soir, plutôt que de reporter par convention le soir (avec les vêpres) à midi.

III. L'initiation à l'office.

Bien qu'appartenant à un Ordre où la vie liturgique occupe une place de choix, je dois dire que l'initiation liturgique que j'y ai reçue y fut en fait assez médiocre. Ni pendant le noviciat, ni pendant les études, la liturgie n'a fait l'objet des causeries un peu étendues du père maître. La chose devait être l'objet d'études personnelles : durant l'année de noviciat, nous avions une heure tous les jours pour étudier les psaumes et préparer l'office du lendemain. On s'attachait seulement, avec beaucoup de soin d'ailleurs, mais d'un point de vue strictement pratique, à l'enseignement des cérémonies et du chant.

A vrai dire, on faisait confiance, et en cela on n'avait pas tort, à la vie. Participer tous les jours à un bel office choral est extrêmement profitable. D'autre part, les études théologiques apportent beaucoup d'éléments : vertu de religion et ses actes, le sacrifice du Christ, les sacrements... Il reste cependant des points de vue capitaux pour l'intelligence de la liturgie que ni la pratique, ni la théologie n'enseignent : l'histoire a beaucoup à dire et si on ne lui donne pas une place, il manquera quelque chose; une certaine forme d'études bibliques... Il faudrait finalement une lumière qui unifie le tout, et je pense que bien de mes frères ont souffert de n'avoir jamais reçu un enseignement synthétique, centré sur cet objet formel.

Cette lacune me paraît grave, car il serait dommage que dans un Ordre où les religieux passent près de quatre heures au chœur chaque jour, un temps si considérable soit mal utilisé et en partie perdu. La question est d'autant plus grave qu'il s'agit non pas seulement d'être initié à la vie liturgique mais de l'être dans une vie où d'autres activités de premier plan sollicitent le religieux : l'étude, le ministère. Il y a donc un problème d'unité de vie à résoudre pour lequel l'aide autorisée d'un ancien est indispensable. Nous en dirons un mot plus loin.

IV. Récitation chorale et privée.

La grâce de l'Ordre de saint Dominique comporte le goût de la prière chorale. Je la ressens très fort. Et si j'ai dû parfois, dans des cas de force majeure, me contenter de la récitation privée, c'est toujours avec joie que je suis revenu à la récitation commune, dès que les circonstances me l'ont permis.

La récitation chorale est d'ailleurs une des exigences internes de l'office; il a été fait pour cela; il suppose une assemblée, un président, des officiers qui se répartissent les charges;

ne été fait pour être chanté et la structure de bien des
s qui le composent ne s'expliquerait pas sans un recours
ant. Il y a donc quelque chose de contraire à la vérité ou
nature dans le fait de réciter seul son office — serait-on
ommunion d'intention avec l'Église universelle — de
Dominus vobiscum, et de se répondre *Et cum spiritu tuo*;
iter un public absent à la prière commune *Oremus*, etc...
pendant, j'ai fait l'expérience qu'à titre passager, il
ait être reposant de dire seul son office. On pouvait alors
onner à volonté un caractère plus contemplatif en intro-
ant dans la récitation des arrêts, des silences, permettant
avourer le texte. Mais on risquait alors d'en dévier la signi-
ion dans un sens individualiste, d'en faire trop exclu-
ment une mine à profit personnel en oubliant son aspect
lus formel qui est d'être communautaire et ecclésiastique.

mon avis, la vérité de l'office exige habituellement la
tation chorale; mais pour que cette récitation ait dans la
spirituelle la plénitude de son sens, il y faut deux condi-
s :

° *La première* est que le *couvent* qui récite l'office ait *une
ès unifiée*. Je m'explique :

ne assemblée liturgique quelconque réunit toujours des
les en tant qu'ils sont membres et sujets de l'Église, puisque
iturgie est la prière de l'Église; mais ce lien, si profond
l soit, a besoin d'être rendu vivant et sensible, et il le sera
s fidèles réunis ont le sens de leur appartenance à une com-
auté plus concrète, plus immédiate, dont la vie évoquera
ie même de l'Église, c'est-à-dire où la charité mutuelle
l'image de cette charité catholiquê qui fait la communion
saints. En fait, l'intensité de vie d'une assemblée liturgique,
sens même de l'Église, sont très dépendants de la qualité
étienne de la communauté particulière dont elle réunit
membres et du sens communautaire qui les anime. Une
se célébrée pour un groupe spécialisé, où les gens se con-
sent, communient dans un même idéal, se sentent person-
ement responsables de la vie du groupe tout entier, sera
courue par un esprit liturgique excellent : tout le monde
téressera à l'action, entrera par elle dans la pensée de
glise, et chacun y remplira son rôle avec cœur. Une messe
oissiale dans une grande cité où tous les paroissiens s'igno-
t donnera plus difficilement la même impression; comment
téresser vraiment à une œuvre commune lorsque les fidèles
sentent pas les liens qui les unissent les uns aux autres;
cun sera tenté de s'enfermer dans son quant à soi, on n'en-
a que faiblement dans le jeu et dans la vie de l'Église.

r l'assemblée liturgique dominicaine recouvre exactement
communauté conventuelle. On en conclut immédiatement
l'intensité de la vie liturgique sera mesurée à la *qualité
a vie commune*. Celle-ci est faite de deux éléments :

) *le sens du bien commun* chez le prieur et ses religieux.
z le prieur pour organiser la vie conventuelle tant à l'in-
eur qu'à l'extérieur, en répartissant les charges, en les

faisant concourir à la prospérité matérielle et religieuse du couvent, en coordonnant le ministère, en créant des œuvres qui soient vraiment conventuelles (et non personnelles). Chez les religieux pour se soumettre de bon gré à l'impulsion du prieur et pour prendre à cœur les intérêts communs de la vie religieuse et apostolique du couvent.

b) *La charité fraternelle* se développera facilement si le sens du bien commun se développe lui-même : les deux éléments se conditionnent mutuellement sous l'autorité ferme et paternelle du prieur. Il s'agit d'une authentique charité, avec tout ce que cela suppose d'échanges profonds, de promptitude à partager le sort de ses frères, et à leur rendre service sans négliger la délicatesse et le charme dans le *convivere.*

Grâce à ces deux éléments, il y a vraiment *un* couvent, une société unie à la forte personnalité; il y aura donc aussi lorsque ses membres se réuniront au chœur, une véritable assemblée liturgique qui sentira en commun le *besoin* de louer Dieu, de le prier pour les besoins de la communauté, de remercier et de rendre grâce, et de resserrer ses liens dans l'union à Dieu.

Dans la mesure exacte où ces deux éléments seront déficients ce besoin diminuera. Si les liens profonds entre les frères se distendent au point qu'il n'y ait plus de communauté, sinon en un sens purement superficiel et nominal, il n'y aura plus non plus d'assemblée liturgique : l'office sera nécessairement une *charge*, et les exigences de la vie chorale un fardeau insupportable. Le désaccord certain de la psalmodie ne sera que l'expression de la désagrégation de la vie commune. Telle est mon expérience.

2° *La seconde condition* pour que la récitation choral apporte à la vie intérieure tout ce qu'on est en droit d'attendre d'elle, tient en la *qualité de cette récitation* elle-même. Il faut qu'elle soit au moins digne, si possible belle, puisque l'Église a voulu que ses enfants prient sur de la beauté.

Le *nombre* y aide, mais non pas sans l'*effort* de chacun, un effort qui peut être assez considérable et que demande une véritable *éducation.* (Je rappelle que mon expérience liturgique est celle d'un religieux astreint par ses vœux à « la solennelle récitation de l'office divin »). Si on renonce à cette éducation, l'effort sera infructueux et, avec la meilleure bonne volonté du monde, l'office sera mal exécuté, désaccordé, par suite pesant : le bénéfice qu'on pourrait en retirer sera compromis et l'on sera tenté de se cantonner dans un quant à soi qui n'aurait rien de liturgique. Le résultat serait le même (sinon pire) si l'on renonçait à l'effort.

Mais supposons l'éducation acquise, l'effort sera d'autant plus facile à obtenir des choraux que la vie commune conventuelle sera par ailleurs plus vraie et plus intense.

Je sais bien que cet effort accapare une partie de l'attention et que d'aucuns se prévalent de ce prétexte pour s'en dispenser estimant que l'attention au sens de la prière mérite seul notre peine. Mais c'est oublier que l'office choral n'est pas une

privée, qu'il est un culte, un témoignage public rendu grandeur de Dieu. Si sa tenue ne l'exprime pas jusqu'à énétrer ceux qui le récitent, il ne remplit plus son rôle. ort pour la dignité de l'office assure en réalité les senti- ts liturgiques essentiels : le respect de la majesté divine, a communion dans la louange; l'expérience prouve en e que le laissez-aller de la psalmodie ne facilite pas telle- t la contemplation personnelle, et qu'au contraire l'atten- à la tenue de l'office est souvent et largement récompensée. ès avoir fait chanter pendant vingt ans, je ne regrette pas r ma piété d'avoir peiné pour obtenir de beaux offices.

u total, la récitation chorale, se solde par les bénéfices rants : renforcement du sens de l'Église, par l'intermédiaire la communauté à laquelle on appartient et dont les liens resserrent (charité fraternelle, dévouement au bien com- n); pédagogie plus efficace des sentiments que l'Église ire nous voir adopter dans nos relations tant sociales que sonnelles avec Dieu (nourriture spirituelle de l'office plus ie et plus assimilable).

■ ■ ■

uisqu'une enquête de cette sorte n'a d'intérêt véritable si chacun apporte son témoignage, je voudrais apporter ii d'un *chantre* sur le *chant*.

° L'office choral ne prend sa pleine efficacité et tout son ef que *si*, en partie au moins, *il est chanté*. Il est certain exemple que, malgré la variété de ses textes, l'office litur- ie prend une teinte plus uniforme et plus grise lorsqu'on contente de le *réciter*, surtout de le réciter seul. Dans un eur suffisamment fourni, où l'on apporte quelque attention chant, le relief, la variété s'accusent : qui a chanté, ou endu chanter, plusieurs années de suite le *Dominus dixit me* et le *Puer* des messes de minuit et du jour de Noël, le *autem* ou le *Christus factus est* du jeudi saint, le *Viri Gali-* de l'Ascension, etc... voit chacune de ces fêtes se distin- r, se colorer : les mélodies font corps avec les temps litur- ies et contribuent à leur fournir leur ambiance spirituelle; si nos pères, parce qu'ils avaient entendu chanter ces odies de longues années consécutives (1) les avaient si incorporées aux textes qu'elles illustraient, qu'ils avaient outumé d'appeler les dimanches non par leur numéro rdre, mais par l'intonation de leur introït, *Reminiscere*. *li*, etc...

° Je précise mon témoignage en cette matière, et je crois oir dire *tout ce que le chant* proprement dit — le chant gorien — *a apporté à ma piété* : il est possible que beaucoup,

(1) Il est indispensable à l'efficacité du chant grégorien d'en avoir une longue ude; notre sensibilité, désaccordée par d'autres formes musicales plus faciles is séduisantes, a besoin de se laisser rééduquer par le style grégorien; ce qui fait pas sans le concours du temps.

faute d'une sensibilité éduquée ou d'un enseignement adapté considèrent ce point comme d'un médiocre intérêt. Pour moi il n'en est pas ainsi. Dès que j'ai pris contact avec le grégorien au début de ma vie religieuse, J'ai reçu un choc; dix ans après j'ai été appelé à l'enseigner, puis à diriger un chœur, puis entreprendre des études plus spéciales sur l'art grégorien plus j'ai approfondi et plus j'ai reçu. Chaque pièce que j'a voulu chanter ou faire chanter avec goût et piété, chaqu pièce que j'ai commenté, a été pour moi l'objet d'une méd tation; celle-ci était nécessaire pour interpréter correctemen la mélodie, mais inversement, la mélodie à son tour reversai ses trésors sur le texte pour l'éclairer, l'animer, le vivifier. J'a fait ainsi de véritables découvertes d'ordre spirituel : ceu que j'ai enseignés, religieux ou laïcs, parfois fermés à l'origin à la valeur artistique et religieuse du chant de l'Église, se son vite ouverts, sont devenus des enthousiastes et par le chan ont découvert la liturgie elle-même; j'en connais (camarade de captivité) qui ont tout simplement retrouvé Dieu. Je sai l'effet sur une assemblée nombreuse et très mélangée d'indi férents, d'une simple messe d'enterrement, chantée en pu grégorien par quelques religieux dans une grande paroiss parisienne, déshabituée d'une si simple et si authentiqu liturgie ! Plusieurs qui étaient venus pour obéir aux conve nances mondaines ont été remués jusqu'à se poser pour l première fois peut-être le problème religieux.

■ ■ ■

Dans cette dernière expérience que je rapporte, la par de l'assemblée avait été faible sinon nulle. C'est loin d'êtr l'idéal, j'en conviens; mais la constitution hétérogène d l'assemblée et le caractère purement occasionnel de son rassem blement expliquent suffisamment la chose. Il n'en est que plu remarquable que la liturgie et le *chant* aient eu cette *influenc*

Je profite de cette observation et du caractère assez libr d'une pareille enquête pour exposer mon point de vue su une question controversée, à savoir : *la part du peuple* dan la liturgie *conventuelle.*

La part du peuple dans la liturgie conventuelle.

La « Maison-Dieu » reprochait naguère à un couvent domi nicain de ne pas admettre les fidèles à « mêler leur voix celles des religieux ». Le même reproche est adressé par l P. Doncœur aux « églises monastiques, à cet égard les plu tristes qui soient, puisque, sauf de très rares exceptions comm celles de Vanves ou du Mont-César, la pureté de leur chan exige le silence total des auditeurs-spectateurs » (2).

On m'excusera de ne pas être d'accord. Si on a compri ce que j'exprimais plus haut sur la constitution de l'assemblé

(2) Cf. *Maison Dieu*, nº 3, p. 31; *L'œuvre liturgique du P. Doncœur*, par l R. P. Dupuyé, O. P.

rgique dominicaine, on n'aura pas de mal à déceler à la e de ces critiques une confusion. La liturgie est l'expression gieuse de la vie d'un groupe ayant dans l'Église sa personité bien définie. Chaque groupe devient assemblée liturue lorsqu'il se rassemble pour prier en communion avec glise. Autant il serait anormal que la liturgie paroissiale ganisât en dehors du paroissien et qu'on empêchât ce ier de prendre part au chant de la paroisse, autant il est mal que la liturgie conventuelle s'organise en fonction la vie conventuelle et de ses nécessités. De ce point de vue, fidèle qui assiste à l'office dans l'église du couvent ne fait s partie « de soi » de l'assemblée liturgique, parce qu'il ne pas partie du couvent dont la liturgie exprime l'attitude gieuse. Qu'il y trouve une nourriture pour sa piété, fort n; mais si la liturgie conventuelle prenait comme principe rganisation de servir la piété des fidèles, elle dévierait n vite et risquerait de ne plus servir la piété des religieux st, hélas ! ce qui arrive parfois (horaires, style, surcharges, énagement des églises, etc...).

A l'origine de l'Ordre (3), les églises dominicaines étaient ues uniquement en fonction des besoins de la vie liturue des frères; elles étaient petites et concédaient une faible ce aux fidèles. Elles ne furent agrandies que plus tard, sque les séculiers refusèrent leurs chaires aux frères et que ux-ci durent transformer leurs églises en auditorium pour prédication. Mais même alors, la prédication ne s'encadrait s dans la vie liturgique du couvent. Maintenant, on serait té de construire l'église conventuelle beaucoup plus en ction des fidèles que des frères, témoins ces nombreux lîtres-autels séparés du chœur des religieux par une grille, s courtines ou un immense retable, ou encore construits pendiculairement à l'axe du chœur. C'est évidemment e erreur.

Cela ne veut pas dire qu'il ne faille rien faire pour les fidèles. apostolat, d'un couvent de prêcheurs requiert qu'il y ait s offices pour eux, d'un style adapté et l'église doit s'y ter; mais il est éminemment à souhaiter que ces offices ent conçus en dehors de la vie liturgique conventuelle, déjà rde, et qu'ils viendraient alourdir encore, c'est-à-dire, sans participation du couvent. Pourquoi, le rosaire, par exemple, serait-il pas dit par les membres de la confrérie et les fidèles, us la direction du seul père directeur de rosaire, avec au oin la participation des frères convers ?

Quant à la vie liturgique d'un couvent de prêcheurs, on it si l'on veut la concevoir comme un apostolat, mais à dition d'envisager cet apostolat comme le « surcroît » de vangile, c'est-à-dire à condition de ne pas le rechercher ur lui-même, mais de l'attendre d'un développeemnt et me perfection essentiellement conventuelle : l'office sera nutant plus apostolique, qu'il sera davantage fait pour les

(3) Article du R. P. MEERSSEMAN, O. P., à paraître en 1946 dans l'*Archivum atrum Praedicatorum*.

rères et mieux adaptés à eux. Tout le mouvement liturgique actuel jusque dans ses réalisations les plus populaires n'aurait peut-être pas eu lieu si un monastère de moines (Solesmes) n'avait entrepris pour son compte et sans aucun souci de rayonnement de mener une vie liturgique parfaite. Dans ce cadre, il est parfaitement logique qu'on prie les fidèles « de ne pas mêler leurs voix à celles des religieux ». Cependant, ne soyons pas excessifs : si la liturgie conventuelle — la messe, par exemple — était réellement suivie par une assemblée de fidèles assez nombreuse et *stable*, on pourrait concevoir que celle-ci soit admise à y prendre une certaine part; mais dans des cas très limités, assez rares et strictement réglementés; faute de ces restrictions et de ces précautions, la vie conventuelle pâtirait. En tous cas, il ne manque rien à la liturgie conventuelle si elle se déroule sans assistance ou sans participation extérieure des fidèles.

Le cas des couvents ou maisons dominicaines qui ont une paroisse incorporée est évidemment à part; mais il n'y a qu'à ouvrir les constitutions de l'Ordre pour voir qu'elles y sont opposées en principe : c'est la source de trop de compromis qui rendent la pleine vie dominicaine impossible. Le cas des trop petits couvents entraîne des conséquences voisines.

V. L'office et les exercices spirituels.

Cette question est délicate et admet sans doute bien des solutions selon les différentes vocations. Chez nous, dominicains, qui dès nos origines avons admis comme base de notre prière la grande tradition canoniale, le problème devrait recevoir une solution assez simple.

Plus on entre dans la nature de la liturgie, plus on s'aperçoit qu'elle aspire à réglementer seule la prière. L'office a une personnalité exceptionnellement riche; par lui-même il suffit à tout. Il sera très difficile de lui ajouter quelque chose (ce qu'on appelle des « exercices »), sans aggraver la journée de prière d'un fardeau insupportable; ou alors on sera contraint de réduire artificiellement sa place pour donner à un autre élément de piété une place meilleure, voire la première place, mais comme le prêtre est de toute manière tenu à l'office, il en résultera que celui-ci sera plus ou moins dénaturé, incompris qu'il deviendra du plaqué sur une vie spirituelle dont le centre d'intérêt sera ailleurs.

Nous ne voulons pas dire que, pour le frère prêcheur, astreint à la « solennelle récitation de l'office divin », il n'y a pas de place pour d'autres formes de piété (oraison, rosaire, etc...) mais que la « solennelle récitation de l'office divin » exclut de l'organisation de la vie conventuelle toute autre prière ou exercice en commun. Les exceptions à cette exigence de nature, observées dans la pratique actuelle, ne sont pas traditionnelles et si nous devons nous y soumettre, nous ne sommes pas obligés de les consacrer. Il faut reconnaître que le rosaire et l'oraison en commun qui sont actuellement de règle, les prières ajoutées un peu partout (après les heures, après les

...), l'office des morts, sans compter les exercices de
éries ou semi-paroissiaux organisés dans beaucoup de
ents (bénédictions du T.-S.-S., processions, mois, céré-
es diverses) diminuent si bien la vie liturgique propre-
dite ou du moins ses possibilités de développement, que,
presque tout l'Ordre, on a renoncé à un horaire litur-
e et à l'office chanté, double élément qui était en honneur
origines de l'Ordre et qui l'est plus ou moins resté jusqu'à
révolution française. Dans combien de couvents ne pré-
t-on pas, en pratique sinon en droit, honorer l'Eucharistie
ne bénédiction du T.-S.-S. plutôt que par la messe chantée?

ne fois les exercices supprimés de la prière commune,
fois l'office rendu à sa vraie place et à sa vraie solennité,
un trouvera normal de prolonger en privé, dans son
son ou le rosaire, la contemplation amorcée à l'office et
le déroulement des textes n'aura pas permis de déve-
per (les *orationes secretae* de nos pères n'étaient pas autre
se); on trouvera parallèlement inutile de s'attarder à des
mens qui trouvent fort bien leur lieu dans la liturgie (avec
s les *Confiteor* de prime, de la messe et de complies; qu'on
erait d'ailleurs voir précéder d'un léger temps de silence (4).
vie spirituelle s'unifierait fort heureusement.

e problème de l'*unité*, car c'est de cela qu'il s'agit en fin
compte, est tout le problème de la vie dominicaine; et
st posé par le fait que chacun de ses éléments intégrants a
personnalité telle qu'il risque de se développer au détri-
nt des autres et de l'équilibre essentiel, pour peu qu'on
donne avec cœur.

Nous venons de dire que la liturgie est un de ces éléments
qu'elle a en soi des exigences très grandes; au vrai, il n'y a
re de danger aujourd'hui que la vie liturgique prenne
s l'Ordre trop de place; il est bien plus vrai de dire qu'elle
pas sa place traditionnelle : d'autres formes de piété intro-
tes postérieurement l'ont diminuée; l'étude des sciences
rées et des disciplines annexes devient peut-être tellement
vie de nos professeurs et de nos spécialistes, et les soucis
ministère, la vie de nos prédicateurs, que l'office risque de
r rester assez étranger. (On se dispense facilement du chœur
si l'on y vient, où a-t-on l'esprit ?). C'est un capital immense
du.

l serait sans doute beaucoup plus dominicain de faire la
thèse, et la vie liturgique — qui en toute hypothèse nous
imposée — pourrait en fournir le principe le plus sûr, car
st en Dieu et dans notre vie commune que l'unité doit

) Au chapitre de la « Récitation Chorale ou Privée », l'enquêteur demande
observe parfois des moments de silence. Pratiquement pas, et je le rregrette.
re l'*Oremus* et l'oraison, entre le *Flectamus genua* et le *Levate*, on aimerait
temps de recueillement qui permettrait à chacun de formuler ses intentions
rières. Dans les rares moments de silence (souvent trop brefs) qu'accorde
ois la liturgie de la messe solennelle après le chant du graduel ou celui de
ertoire, c'est alors que j'ai savouré le plus profondément ces textes, illuminés
la cantilène grégorienne.

se faire : le contact des âmes, les problèmes de l'apostolat, les préoccupations théologiques ou scientifiques..., tout cela, bien loin d'être à rejeter lorsqu'on entre au chœur, peut et doit être incorporé à l'office, peut et doit vivifier la contemplation liturgique : la contemplation liturgique du prêcheur ainsi enrichis a de quoi devenir plus concrète, plus profonde et plus vraie que celle du moine ou de la moniale.

■ ■ ■

La messe conventuelle.

L'enquêteur de la « Vie Spirituelle » pose le problème de la messe conventuelle. A juste titre, car le problème est grave et il faut avoir le courage de le regarder en face et parler net. Je regrette seulement qu'il ait situé la messe conventuelle comme en dehors de l'office (« Qu'ajoute-t-elle à l'office ? »), et dans le chapitre des *Exercices spirituels*, alors qu'elle est le centre même de l'office tout entier organisé autour d'elle.

Mais la manière même de poser la question est significative. Hélas ! oui; pour beaucoup de prêtres et de religieux astreints à l'office choral, la messe conventuelle est un hors-d'œuvre, une surcharge, qu'on essaye d'utiliser au mieux, mais qu'en réalité on subit parce qu'on ne peut faire autrement. Il y a de ce point de vue une opposition douloureuse entre le droit, qui affirme encore que la messe conventuelle est *la* messe, la messe par excellence, et la réalité, qui dit à peu près le contraire. C'est un fait que — hors des cas assez spéciaux, monastères par exemple les prêtres les plus pieux ne savent pas assister à la messe, qu'ils y disent volontiers leur bréviaire, leur chapelet, ou y font leur lecture spirituelle (pour ne pas perdre de temps), que d'excellents religieux apprécient les célébrants expéditifs; si la messe conventuelle n'est pas chantée, la participation du couvent risque de devenir fictive : j'ai entendu des religieux considérer la messe conventuelle comme le bon moyen de faire l'action de grâces de la messe privée (sans doute ! mais son objet est plus large) et demander au célébrant de ne pas élever la voix pour ne pas gêner leur prière ! Cela devient même nécessaire si, comme cela se fait, on en vient à situer la messe conventuelle pendant l'oraison.

Longtemps je me suis scandalisé de voir ainsi traitée la messe conventuelle. Pourtant moi-même, malgré l'attachement profond que je lui ai et la joie extrême que j'ai de la célébrer, je reconnais avoir ressenti souvent son fardeau lorsque je ne faisais qu'y assister. Aussi je crois préférable et honnête de ne pas échapper à ces constatations : elles sont inéluctables et, lorsque nous chercherons une solution, il faudra bien en tenir compte.

En réalité, nous avons deux messes : la messe privée et la messe conventuelle; il est impossible que ce ne soit pas de trop et que l'horaire de prière n'en soit pas chargé. Or, de ces deux messes, celle à laquelle on donne sa préférence est celle à laquelle on participe le plus activement, où l'on célèbre *tout* l'eucharistie, c'est-à-dire où l'on communie. On ne peut pas faire qu'il en soit autrement.

l en résulte que la messe qui a, dans la vie spirituelle des gieux prêtres, l'importance principale, est la messe privée. st elle qu'on entoure de tous ses soins, à laquelle on se pare et d'où l'on tire le maximum de fruits. C'est un fait illeurs indéniable que le développement de la messe privée désormais universel, puisqu'il atteint même les moines ur lesquels le sacerdoce est adventice — a apporté dans la du prêtre un élément de piété personnelle très profond et ime auquel la plupart actuellement ne voudraient sans ute pas renoncer.

Mais à cet avantage certain, correspond un inconvénient n moins certain : la diminution de sens liturgique et commu- utaire (c'est-à-dire finalement, du sens de l'Église); le prêtre se rend même plus compte à quel point le rite de la messe re avec le fait qu'elle soit célébrée basse, sans assistance tre que celle du servant : tout dans la messe pourtant crie n caractère collectif : non seulement les dialogues et le uriel, mais la succession des textes mis sur les lèvres du célé- ant et qui devraient être répartis entre lui, l'assemblée, le acre, le sous-diacre, la schola... Toute hiérarchie, des valeurs, ut relief s'effacent et l'on perd facilement la notion de œuvre divine à réaliser dans la collaboration de tout un uple (cette mystique que les lettres apostoliques et la liturgie l'Apocalypse évoquent si puissamment).

Cela est si vrai, les habitudes prises par bien des prêtres nt si fortes, que ces derniers considèrent (en pratique, sinon droit) volontiers la messe solennelle elle-même comme une sse privée dont le rite viendrait à être modifié par un cer- n nombre de circonstances purement extérieures (le rituel uel pourrait le laisser croire) : pour une part, ces circons- nces les gênent; le chant, la foule... Que deviennent le recueil- ment et l'intimité ? Pour une autre part, ils s'en abstraient, produisent les gestes étriqués, déformés, sans signification leur messe privée, ne savent ni par leur attitude, ni par le n de leur voix, ni par le regard (ni peut-être parfois par leur ur), tenir le rôle qui convient à un président d'assemblée.

Cependant, si l'on veut bien oublier un moment nos habi- des modernes et considérer ce que devrait être la messe nventuelle tant à la lumière de son rôle liturgique et du oit de l'Église, que de la tradition antique (une seule messe r église, sinon par cité), il faut tenir malgré tout qu'elle doit aiment rester ou redevenir *la messe par excellence*. Si l'office la louange et la prière de *tout* le couvent, dans la richesse vie que réalise non pas la juxtaposition mais l'*union* de us les frères, que ne doit pas être la messe ? Toute la vie du uvent devrait s'y concentrer pour monter à Dieu dans un mmage d'amour et de dépendance; toute la vie du couvent vrait s'y abreuver, y prendre sa source ! Ainsi envisagée, mme on regrette l'amputation imposée à la messe conven- elle par la suppression pratique de la communion eucharis- ue ! En un sens, les monastères de femmes ont une orga- ation liturgique privilégiée, en tous cas plus simple et plus ique, avec leur unique messe conventuelle. Lorsque ce cas

se présente dans la vie d'un couvent d'hommes (jeudi et samedi saints), la messe conventuelle unique, qui devient par le fait messe de communion, reprend aussitôt tout son intérêt et sa vie.

De ces constatations, que peut-on tirer pour la pratique ? Je répondrai en deux temps, donnant d'abord une solution provisoire, et envisageant ensuite des possibilités d'avenir.

1° *Solution immédiate.*

a) Puisque la dévotion a généralisé la messe privée et que le droit maintient la messe conventuelle, il faut chercher à faire que cette dernière ne soit pas un double en partie inutile et de toute manière pesant.

La seule manière semble être *d'éloigner suffisamment les deux messes.* Dans beaucoup de couvents dominicains, afin d'avoir une matinée entièrement dégagée d'obligations liturgiques en vue du travail ou du ministère, la messe conventuelle est célébrée de bonne heure, à la fin d'un bloc de prières comprenant quelques petites heures (l'oraison), la messe privée. On devine le résultat. La messe conventuelle risquera de passer au maximum pour une action de grâce de la messe privée; elle ne sera plus ce que sa nature exige qu'elle soit.

Si on pouvait la placer au cours de la matinée, on obtiendrait le résultat cherché, comme j'en ai fait l'expérience (messe du dimanche dans certains couvents), et l'on se rapprocherait de l'horaire liturgique. Double avantage. Les inconvénients sont-ils aussi grands qu'on le dit parfois ?

Si on tenait absolument à la matinée entièrement libre, on pourrait tenter de la placer tout à fait en fin de matinée (comme l'idée en a été récemment exprimée).

b) Il est indispensable d'en faire une *messe vraiment liturgique,* c'est-à-dire qui engage la participation des frères. L'idéal serait de la chanter. Si le trop petit nombre ne le permet pas, il faut au moins qu'elle puisse être suivie intégralement (que le célébrant ne soit pas séparé du chœur par un retable ou des courtines...; que les textes qui normalement sont chantés soient lus aussi clairement que les leçons de l'office); si la coutume de la dialoguer pouvait être introduite, elle serait très souhaitable : la différence ne serait pas plus grande que lorsque l'on passe de l'office chanté à l'office récité; dans ce dernier cas, que penserait-on si l'on confiait les réponses du chœur à une sorte de servant qui répondrait au nom de tous ? En tous cas, la messe strictement basse confine obligatoirement les religieux dans la prière privée.

S'il s'agit d'un couvent de noviciat ou d'études, le vrai moyen de lui rendre sa valeur, c'est de faire que les frères y communient. Je ne comprends pas les communauté de religieuses qui désirent ou qui ont une messe de communion en dehors de la messe conventuelle.

c) Il serait enfin utile de développer chez les jeunes le *sens de la louange essentiellement désintéressée,* sans lequel il manquerait quelque chose à l'âme chrétienne, *a fortiori* sacerdotale

ssibilités d'avenir.

reconnais que la solution précédente représente malgré un compromis. Si je me permets d'exposer franchement ensée en cette matière, ce n'est pas pour devancer le ent de l'Église auquel je veux être filialement et entièt soumis, c'est seulement pour témoigner d'une aspi- chaque jour grandissante : notre génération a horreur ormalisme, elle aime la vérité; ayant cherché, dans les s précédentes, à rejoindre la nature des choses, je vais imer naïvement mon point de vue, comme je l'ai fait tout ng de cette enquête, sans du tout vouloir le faire préir sur d'autres.

qui me paraît ressortir le plus clairement de toutes les tatations précédentes, c'est que le principe de deux messes jour est (habituellement) à rejeter. *Une seule messe* me it être la vraie solution, celle qu'impose l'expérience chologiquement, la seconde messe est fatigante; structument, une des deux est incomplète sans la communion), qui correspond à la grande tradition liturgique ancienne.

e principe une fois admis, que faut-il sacrifier ?

enoncer à la messe conventuelle ? Cette décapitation de ie liturgique choque profondément et est inacceptable.

enoncer à la messe privée ? Il faudrait alors instaurer, la concélébration (chose évidemment merveilleuse, mais e entière encore à mettre au point), soit la participation prêtres eux-mêmes à la messe par la simple communion. esprits ne sont pas mûrs et bien peu de prêtres accepteraient crifice complet de ce qui est devenu le centre de leur piété.

lors ?... Timidement j'avance une idée, un rêve peut-être. uffit de se souvenir que, pendant les premiers siècles de glise, il y avait une distinction entre les jours liturgiques, prenant la célébration de la messe (dans son large cadre lic), et des jours a-liturgiques, sans messe (le missel porte ore la trace des derniers jours a-liturgiques qui ont subsisté : jeudis et certains samedis de carême, quelques dimanches l'année sont d'introduction plus récente).

l y aurait à introduire une distinction semblable : les *jours rgiques* comprendraient les dimanches et quelques autres rs à choisir selon les lieux, les temps, les fêtes; à ces jours-là, messe serait *conventuelle*, c'est-à-dire rassemblerait toute ommunauté dans l'*unique sacrifice*, avec si possible la concération de tous les prêtres (5) ; les autres jours seraient point de vue conventuel, *a-liturgiques*, et il serait loisible haque prêtre de célébrer *privément* selon sa dévotion. De te manière, la piété plus personnelle comme la piété plus mmunautaire trouveraient également leur compte; n'y

Bien entendu, les prêtres dispensés de la messe conventuelle pour des raisons euses pourraient célébrer privément; mais les raisons de dispenses, actuelent nombreuses du fait de l'encombrement de l'horaire, diminueraient avec onomie de temps, et ce serait tout bénéfice pour le sens liturgique.

ayant qu'une messe par jour, celle-ci aurait toujours son vra relief et cependant l'horaire conventuel serait heureusement allégé.

Est-ce un rêve ? Le sacrifice d'un certain nombre de messes privées est-il inconcevable ? Durant les premiers mois de ma captivité en Allemagne, le matériel liturgique ne permettait pas aux quelques cinquante prêtres rassemblés de célébrer tous les jours; nous célébrions à tour de rôle tous les dix jours environ, mais nous pouvions bien entendu communier tous les jours. Je m'attendais à souffrir beaucoup de la privation de célébrer. Ma surprise a été grande de constater le contraire : certes, le jour où je célébrais était attendu avec impatience, mais je n'ai pas moins goûté profondément la messe les autres jours où j'étais simplement mêlé à la foule des fidèles.

■ ■ ■

Que l'enquêteur de la « Vie Spirituelle » me pardonne ce trop long mémoire, où il trouvera peut-être que la part du développement impersonnel l'emporte sur celle du témoignage. Je voudrais l'assurer en terminant que cette première, quoi qu'il en soit de la forme, est non moins que la seconde à base d'expérience et d'observations vécues.

J.-D. D.

II. Les religieuses

ınd office et petit office.

a majorité des réponses vient de religieuses qui récitent rand office. Mais nous constatons chez les autres un désir éral de remplacer l'office de la Sainte Vierge par l'of- canonial, au moins aux grandes fêtes.

Je ne voudrais pas, dans les conditions de vie active où nous sommes, prendre le grand office d'une façon habituelle (il vaut mieux l'office *De Beata* où tout le monde assiste, que le grand office dont la récitation quotidienne deviendrait lourde au grand nombre). Mais aux fêtes, cela stimule et met en joie. (*Une religieuse enseignante.*)

cla n'empêche pas d'ailleurs d'en reconnaître le charme :

J'ai utilisé le petit office avant d'entrer en religion (2 ans régulièrement), sa poésie, sa facilité, sa limpidité, permettraient de le pénétrer sans s'en lasser, et de vivre avec une continuité sans effort dans l'intimité de Notre-Dame, proche, présente à toute minute de la vie, d'où une couleur très marquée de l'oraison, passant tout entière par les mains de Marie, comme toute l'existence. (*Une bénédictine missionnaire.*)

Iais « le petit office » étant toujours le même, fatigue sa monotonie et porte aux distractions, nous dit une autre gieuse. Les sœurs converses elles-mêmes désirent une évo- on. Si beaucoup disent encore l'office des *Pater*, *Ave*, *ria*, les couvents où elles récitent l'office de la Sainte rge sont de plus en plus nombreux; dans une congréga- bénédictine ce sont elles qui assurent le petit office ue jour. Souvent aussi, elles assistent au chœur à une

partie de l'office canonial, surtout aux complies. Certain d'entre elles voudraient le dire en entier :

> J'aime aussi le grand office parce qu'il change tous l jours, la nourriture devient plus substantielle alor parce qu'on est porté à avoir plus d'attention dans récitation pour en découvrir toute sa richesse et comprendre le sens. Je désire de tout mon cœur qu'i mette le grand office dans le règlement des sœu converses. (*Une sœur converse.*)

Ce désir d'un retour à la grande prière de l'Eglise est approuver et à encourager; pourtant il faudrait éviter qu ne s'y glissât un certain snobisme. Il faut tenir compte l'équilibre général de la vie; des congrégations vouées l'enseignement ou au soin des malades auront de la pei à assurer le grand office. Alors, elles bloqueront toutes heures au début et à la fin de la journée, ne voyant elles qu'une observance matérielle — ce qui risque souv de les en dégoûter — en négligeant complètement le v sens de l'office, cette glorification de Dieu aux divers r ments de la journée, venant alimenter l'union à Dieu toute la vie. Ne serait-il pas plus prudent d'adopter moyen terme : dire le grand office le dimanche et grandes fêtes, ce qui permettrait aux sœurs de suivre développement du cycle temporal, et garder le petit of au cours de la semaine ?

Cela pose aussi le problème de l'horaire; beaucoup réponses manifestent le désir de mettre chaque heure à place. Le blocage actuel vient généralement, comme nous disions plus haut, des nécessités matérielles. Seul, le Car donne une raison différente, et profonde :

> Il y a une raison pratique à ce groupement des qu petites heures : il permet aux moniales du Carmel mener leur vie érémitique en leur assurant ensuite temps prolongé de travail solitaire. (*Une carmélite.*)

Mais en dehors du Carmel, les vocations érémitiques rares, et l'office perd sa raison d'être lorsqu'il est « bloqu

Psalmis et hymnis...

Les psaumes, qui sont la grande prière de l'office, sor goûtés, servent-ils à la vie spirituelle ?

Il est à remarquer que plusieurs sœurs mourantes — qui ne paraissaient pas être spécialement « liturgistes » — récitaient des versets en latin dans leur délire. Cela confirme que l'office est *vie* pour nos âmes. (*Une carmélite.*)

L'aspect sanctificateur et personnel de l'office me frappe assez peu. Je considère l'aspect louange, en union avec la prière du Christ ou plus exactement non pas deux prières, mais une seule prière : la nôtre se coulant dans la prière du Christ de valeur infinie, se modelant sur elle, la continuant. Cela, c'est le privilège unique de l'office divin, puisque c'est la prière officielle de l'Eglise, celle de l'Epouse. (*Une moniale.*)

Ce n'est pas au premier contact que vient le goût de prier avec des psaumes, encore qu'on y présente une force cachée qui nous entraîne. L'individualisme de notre prière se heurte à un courant d'aspiration plus haute et plus large dont nous n'avons pas l'habitude. Mais relativement vite, l'âme découvre dans ces aspirations le prototype des siennes propres et par conséquent de l'âme humaine avec ses grandeurs et ses misères, ses désirs et ses souffrances de toutes sortes. Nous révélant à nous-mêmes, individus et collectivité, dans le meilleur et dans le pire, il se forme peu à peu une conscience plus nette d'appartenir à une âme commune, en même temps que se crée une attitude profonde et personnelle à chacun. (*Une chanoinesse.*)

Une de nos correspondantes résume avec netteté ce que isent toutes les réponses.

L'aspect « catholique » des psaumes revient sans cesse :

J'aime les psaumes parce que je les crois un moyen de purification et de sanctification puissant ; parce qu'ils me font catholique dans le temps (depuis l'ancien testament où ils ont été composés et chantés, où des générations justes y ont prié Yaweh, en passant par le Christ dont les psaumes ont dû souvent être la prière, le Christ qui les connaissait si bien, qui a voulu les accomplir jusqu'à un iota, jusqu'à nos temps modernes où ils restent la prière de l'Eglise, la prière officielle, la prière des grands ordres religieux) les psaumes me font aussi catholique dans l'espace. Le missionnaire de l'Alaska et de l'Insulinde récite les mêmes psaumes avec la même intention de louer Dieu, N. S. Père le pape lui aussi dit cette prière. Il me semble qu'avec les psaumes, on échappe à la routine, à l'ennui des formules plus ou moins creuses; on arrive à prier même quand on a le cœur sec et l'imagination aride comme un désert. Je suis sûre de ne pas me tromper, ni de rétrécir ma piété. (*Rel. hospitalière.*)

Je trouve que c'est la plus belle manière de prier, riche de toute la tradition ; depuis David tout le monde a prié avec les psaumes. La très sainte Vierge, Saint Joseph, Notre-Seigneur lui-même. A penser que le Christ lui-même a dit ces paroles, dans le temps, et les dit en ce moment, et qu'avec lui nous les disons, est très doux. (*Une rel. de Béthanie.*)

C'est l'histoire de l'amour de Dieu pour les hommes et de l'attitude des hommes en face de cet amour. (*Une bénédictine.*)

La prière des psaumes est particulièrement puissante non seulement parce que le Christ les a vécus — les a exprimés au Père pour son compte de Rédempteur et les a sanctifiés au maximum —, mais encore parce qu'ils traduisent admirablement la louange que les créatures doivent à Dieu en même temps que les immenses besoins de la création — de l'homme en particulier. La psychologie qu'ils expriment est celle de l'homme de tous les temps. On a l'impression qu'ils participent à « l'éternelle jeunesse de Dieu », l'Esprit les mettant à la portée de tous les temps. (*Une chanoinesse de S. Augustin.*)

D'autres réponses développent des opinions moins généralement exprimées :

Les psaumes nous font découvrir Dieu, et nous révèlent un peu de ce qu'est la transcendance divine, et le respect avec lequel il faut toujours prier. Les inclinations du *Gloria* aident puissamment pour cela. Il semble qu'une âme habituée à prier avec les psaumes ne peut aborder Dieu avec familiarité, elle sent trop la révérence qui est due à Dieu. (*Une bénédictine missionnaire.*)

L'idée qui pour moi domine les psaumes comme d'ailleurs toute la sainte Ecriture est celle de « l'Epouse ». Que cette Epouse soit la fille de Sion (Israël, le peuple hébreu), ou la sainte Vierge, ou l'âme idéale comme l'Epouse du Cantique, ou l'âme du psalmiste ou de l'écrivain sacré, ou l'Eglise ou ma propre âme de consacrée. Je ne distingue pas, je tâche le plus possible de m'identifier en me perdant, pour me retrouver et me perdre à nouveau ainsi de suite. De toutes manières, cette Epouse, c'est l'âme humaine qui reste fille de Dieu, à l'image de Dieu même souillée par le péché. Elle a beau être noire, elle est toujours belle, et Dieu l'aime d'amour, de cet amour qui reste vérité et justice alors qu'il est le plus juste ou miséricorde.

...Une des grandes choses qui me font aimer aussi les psaumes c'est qu'*on y redécouvre l'espérance*, ce grand souffle qui a animé tout l'ancien testament. Il ne s'agit pas de l'espérance messianique. A ce point de vue, é

demment, nous sommes plus heureux que nos pères dans la foi : nous n'avons pas à attendre Jésus puisqu'il est avec nous. Ce n'est qu'une question de foi dont rien ne dispensera que la lumière de gloire. Cependant même à ce point de vue, les psaumes enseignent *l'attente de Dieu*, toujours actuelle car si nous avons Jésus, il est tout de même l'Epoux qui vient toujours. Mais c'est plus que cela l'espérance que nous font redécouvrir les psaumes : c'est la confiance en Dieu. Ils nous en font comprendre la nature et nous en font faire les actes. « Dieu est mon rocher » répètent-ils, c'est-à-dire *mon point d'appui* n'est pas en moi, ni dans la créature, les moyens humains, l'homme en définitive, mais en Dieu. Dieu est mon rocher. Et qu'il y a loin d'une telle confiance, d'une telle espérance avec celle qui se croise les bras et attend le miracle qui viendra réparer notre inertie, notre lâcheté, nos fautes. Non, Israël, lui, combat. (*Une Carmélite.*)

J'aime les *psaumes* surtout quand je peux avoir une bible illustrée dont les images me font comprendre clairement ce que cela veut dire, au moins comme cela on comprend. Par exemple, l'image de ceux qui reviennent portant leurs gerbes, ou celle d'un personnage qui prie prosterné en adoration, ou encore qui supplie les bras en croix. Rien que d'avoir vu un de ces gestes, cela me suffit pour une semaine entière pour mon oraison. (*Une sœur converse.*)

Une carmélite met l'accent sur la manière de prier par psaumes :

Prière avec les psaumes ? Il me semble que nous avons quatre manières de le faire : 1°) la moins élevée : se servir des psaumes pour exprimer le sentiment personnel, surtout quand ils sont assez intenses. C'est ainsi que je me rappelle, étant encore dans le monde, avoir entonné spontanément le « *Lætatus sum* » à l'arrivée d'une lettre qui décidait de mon orientation pour le Carmel ; avoir savouré tout en le comprenant à peine, l' « *Expectans expectavi* », durant la période d'attente ; un peu plus tard, au Carmel, durant une période de componction, être revenue assidûment aux psaumes de la pénitence. 2° manière : se servir des psaumes pour y méditer Jésus intime comme un complément de l'Evangile. Il est certain que des psaumes comme le 21e et le 68e, nous permettent de pénétrer dans la passion intérieure de Jésus plus que le sobre récit des synoptiques, que le psaume 118 est un commentaire admirable de la Parole : Ma nourriture est de faire la volonté de Celui qui m'a envoyé, et que nous y trouvons le chant du cœur filial et très obéissant de N.-S. 3° manière : se servir des psaumes, sans les « détailler », pour disposer l'âme à entrer en oraison. Tels ou tels sont propres à nous mettre dans une attitude de simple union à Dieu, dans l'adoration, la louange, la confiance, etc... 4° manière

excellente, mais qui ne dépend pas de nous. Les psaum
(je veux dire : *quelques mots* des psaumes), peuvent serv
à exprimer la prière de l'âme quand celle-ci se trouve s
l'influence actuelle et puissante du Saint-Esprit. Exemple
le *Magnificat*. L'Esprit-Saint fait jaillir la charité de Mar
en accents par lesquels il s'est exprimé déja dans l
Prophètes. Les actes des martyrs mentionnent souvent c
emploi des psaumes. La vie des saints nous mont
S. Bernard, extasié devant le mystère de Noël, s'exclam
avec le psalmiste : « le Seigneur est grand, Il est dign
de toute louange », et ajoutant : « le Seigneur est petit,
il est digne de tout amour ! ». Sans avoir, hélas ! l'exp
rience des saints, il m'est bien arrivé quelquefois, à d
moments d'oraison « meilleure », de chanter intérieur
ment, sans aucune préméditation, quelques versets
psaumes : aucune autre parole n'aurait répondu à la grâ
actuelle... (*Une carmélite.*)

Notons que certains psaumes sont peu goûtés : les psaum
de malédiction surtout, et les psaumes historiques.

La prière par les psaumes si profondément goûtés
cours de l'office va-t-elle continuer tout le long du jour
influencer les autres exercices spirituels ? Il est à rema
quer que l'on ne récite guère des psaumes mais que le se
général ou tel verset de l'un ou l'autre d'entre eux inform
facilement toute la vie intérieure d'un jour ou d'une époq
cela de façon diffuse. Mais dans l'oraison et dans leur uni
habituelle à Dieu, les âmes ont surtout besoin de silen
« d'une prière qui n'est plus qu'un simple regard v
Dieu ». Cela est très marqué au Carmel, mais il semble q
ce soit une tendance généralisée. La liturgie crée
« climat » d'oraison.

Je ne puis dire que je prie couramment avec les psa
mes en dehors de l'office. Ils n'ont alimenté ma
d'oraison que d'une manière assez épisodique. Je cr
qu'assez vite l'âme n'éprouve plus le besoin de se ser
de paroles pour être en contact d'amour avec Dieu,
dehors de la prière chorale ; ou bien elle se sert de cel
qui montent en elle spontanément. Cependant, certa
versets de psaumes, plus familiers, reviennent en
mémoire au gré des circonstances, au même titre
d'autres paroles de l'Ecriture.

Mais d'une manière générale, je crois que plus que
ou tel psaume en particulier, c'est leur ensemble par
moyen de la récitation habituelle du bréviaire qui inf
sur l'âme sans même qu'elle en ait conscience ! C
constitue une atmosphère où l'âme se meut et qui l'inf
me profondément. Ces paroles inspirées par l'Esprit-Sa

la modèlent peu à peu, lui inspirent des sentiments de joie, de confiance, d'adoration ; le sentiment de sa petitesse, de sa faiblesse, la jette en Dieu. Je crois qu'il n'y a pas de meilleure école de prière. Mais il faut être très patient, l'âme est informée petit à petit, sans qu'elle s'en rende compte. (*Une dominicaine contemplative.*)

Pour l'oraison, c'est plutôt dans les premières années qu'on utilise des fragments d'office. Puis, on sent qu'il faut aller au delà, la connaissance générale du mystère remplaçant l'analyse des textes pourtant si riches. Ces manières différentes de « faire oraison » avec la liturgie justifie la liberté entière laissée aux carmélites pour s'unir à la messe basse. Aucune méthode n'est imposée, ni même proposée, pour cet acte qui est comme le sommet de la vie d'oraison. Les jeunes — dont j'ai été — croient souvent indispensable de suivre mot à mot les prières liturgiques, et comme elles savent l'ordinaire par cœur et préparent d'avance les parties propres, elles y arrivent aisément même sans lire. Cette méthode, qui est très bonne, leur semble la meilleure, et, de fait, elle n'est pas du tout incompatible avec des grâces infuses d'intime union à Jésus dans son sacrifice. Toutefois, avec les années, il se fait un approfondissement, une simplification, et on sent qu'il y aurait bien moins d'union à la messe si l'on s'astreignait toujours à en suivre tous les textes. S'unir au célébrant qui prononce les paroles : excellente méthode. S'unir silencieusement, intimement à Notre-Dame, qui, au pied de la croix, coopère au sacrifice, bien meilleure encore, si le Saint-Esprit réalise cette union. A cause du respect dû à la deuxième, on n'impose pas, au Carmel, la première. (*Une carmélite.*)

La préparation.

Pour être nourriture, l'office doit être assimilable, d'où la nécessité d'une préparation et prochaine et éloignée.

Une coutume de notre institut veut que des religieuses désignées fassent, en vue de la lecture spirituelle, un résumé de la liturgie du jour. Ce travail est particulièrement attachant : il demande une part de recherche plus profonde et plus personnelle de la substance vivante et pratique des textes. Il oblige à un travail intérieur plus sérieux : on ne peut en effet parler de choses spirituelles dont la connaissance ne dépasserait pas le stade de l'intelligence pure. Enfin, le souci d'exprimer pour autrui aussi objectivement que possible la pensée de l'Eglise traduite par le choix des textes, n'est pas l'aspect le moins fructueux de ce travail. — Le sérieux ou l'absence de la préparation quotidienne à l'office influence toute notre journée spirituelle.

De notre préparation à l'office dépend l'intensité avec

laquelle nous reviendra spontanément telle pensée du jour. (*Une chanoinesse.*)

Dans de nombreuses communautés, surtout dans les Carmels, on lit au réfectoire, la traduction des leçons, du martyrologe, des parties propres à telle ou telle fête; chaque année aussi on lit l'année liturgique de Dom Guéranger.

On le sait parfois presque par cœur; cependant elle est difficilement remplaçable. On la connait trop peu dans le monde; elle est une découverte pour nos jeunes sœurs qui sont par elle très bien initiées à la vie liturgique. (*Une carmélite.*)

Dans certain couvent dominicain, on lit et commente chaque soir la messe du lendemain.

Parfois aussi il y a une préparation individuelle.

Nous avons traduit une grande partie des textes de l'office, antiennes, répons, hymnes, et toutes les leçons; les sœurs qui ne comprennent pas trop le latin, aiment à les relire la veille en préparant leur office. (*Une moniale dominicaine.*)

Une préparation éloignée s'impose aussi pour l'intelligence des textes : l'étude du latin, le commentaire des psaumes, la connaissance de la bible dont presque tous les textes liturgiques sont tirés. Certains couvents, certaines congrégations ont le souci d'apporter cette formation dès le noviciat. Mais ils semblent assez rares, du moins d'après les réponses qui nous ont été envoyées.

J'ai trouvé au noviciat un cours de psaumes, un cours de dogme, un cours d'heures canoniales. On enseigne le latin. Tout cela ne peut que donner une haute idée de l'importance de l'office. (*Une assomptionniste.*)

Au noviciat nous faisons chaque jour notre étude de latin. Celles qui le savent déjà étudient alors plus à fond telle partie de l'office ou font quelque traduction d'ouvrage spirituel. Les autres, dont j'étais, étudient pendant leurs 4 ans 1/2 de noviciat le latin pour pouvoir comprendre au moins une partie de l'office. Si je ne savais absolument pas de latin je crois que l'office me semblerait lourd et vraiment accablant. Ou alors je me ferais l'effet d'un moulin à prières de prêtre thibétain ! J'ai déjà assez d'ennui de ne pas comprendre bien des leçons et au contraire je prie vraiment mon office quand c'est un passage connu et étudié dont je comprends vraiment le sens. Je crois qu'il serait abso-

lument nécessaire que pendant le noviciat, on fasse une classe d'initiation aux psaumes, et à l'office, tout comme il y a classe de chant, de cérémonial ou de rubriques. Il faudrait une étude sérieuse, des devoirs au besoin qui forcent la novice à s'assimiler les psaumes. Il faudrait que chacune, à un moment quelconque de son noviciat ait en main une traduction avec de sérieux commentaires des psaumes. Il est très bon de connaître la vie des saints et les ouvrages de théologie ou de spiritualité, mais avant tout nous nous devons à l'office, prière officielle de l'Eglise, et pour le bien réciter il faut en comprendre la lettre et l'esprit et cela ne peut se faire sans une véritable étude où la novice a besoin d'être sérieusement guidée. Je me souviens qu'avant mon entrée en religion je récitais chaque jour le petit office de la Vierge. En français au début et quoique comprenant ce que je lisais je n'en goûtais guère la beauté. Je n'y suis arrivée qu'après avoir lu et médité l'ouvrage du P. Hugueny : *Commentaire du petit office de la Vierge.* Alors l'office fut une joie pour moi (*Une moniale dominicaine.*)

D'autres se plaignent au contraire de n'avoir reçu aucun enseignement sur ce point.

Quand je suis entrée au couvent je ne savais pas assez de latin pour comprendre l'office et j'avoue que les débuts m'ont été très pénibles. Dire au bon Dieu des paroles qu'on ne comprend pas et avoir des sentiments pleins le cœur qu'il faut réprimer parce que ça vous distrait de l'office ! Je regrette que dans nos noviciats de dominicaines contemplatives, il n'y ait pas une classe spéciale pour initier à la compréhension littérale et spirituelle de l'office comme chez les bénédictins je crois. Pour goûter le grand office, il m'a fallu plusieurs années de vie religieuse : le temps de mieux savourer le latin, de mieux connaître la bible, les Pères, d'être plus initiée aux besoins de notre vie religieuse. Il me semble que, enseignée, j'aurais moins tâtonné et je serais allée plus vite. (*Une moniale dominicaine.*)

La formation qu'on donnait au noviciat ne consistait pas à faire aimer les psaumes et l'office, il s'agissait de vous former aux cérémonies, aux attitudes corporelles, inclinations et autres, à de menues observances (pour tenir son livre pendant l'office, etc.), on ne nous parlait guère des psaumes et de l'office que pour faire prononcer correctement (ou chanter) le latin. On ne s'inquiétait pas de nous inviter à chercher le sens des mots de l'office, et à peine de nous faire remarquer la beauté de l'office en tant que prière. Etudier les psaumes voulait dire : en apprendre par cœur un certain nombre. Enfin on nous apprenait à nous servir de notre Bréviaire.

Mais il faut bien avouer que beaucoup de femmes mettent à l'arrière plan le souci de comprendre... (*Une moniale.*)

Il faut noter la place de plus en plus grande que prend la bible dans la vie religieuse. On la lit au réfectoire, aux réunions de communauté; dans de nombreux couvents chaque sœur en a un exemplaire à son usage. Signalons combien la bible est aimée et « pratiquée » dans les carmels.

Nous nous nourrissons beaucoup de la sainte Ecriture, qui est lue journellement au début du réfectoire. Chaque sœur a sa bible. Même nos sœurs converses y trouvent un aliment très substantiel. Nous ne pourrions pas nous en passer. Nos origines orientales ont sûrement créé ce besoin. Presque tous les textes de notre sainte règle sont tirés de la sainte Ecriture. Saint Jean de la Croix en cite continuellement des textes. Elle est un des aliments essentiels de notre vie contemplative. C'est donc un grand secours pour goûter l'office divin. (*Une carmélite.*)

Le latin et la prière.

Il y a quelques rares réponses comme celle-ci :

Si je savais le latin, je voudrais tout comprendre et l'office divin, telle que je me connais, risquerait d'être exercice d'intelligence, de raisonnement et de logique — surtout quand on les a pas mal maniés — et de critique bien sûr ! au grand détriment de la prière. C'est même pour cela que je n'ai pas sous les yeux pendant l'office la traduction française. J'aime mieux la lire avant comme nous faisons et utiliser ce que la mémoire ou le Seigneur me font comprendre sans tension d'esprit de ce côté, quitte à perdre ainsi le reste. Si j'ai bien utilisé tout ce que je pouvais, j'estime n'avoir pas mal prié. (*Une moniale.*)

Mais plus souvent, on considère qu'il faut comprendre :

Je déteste ne pas comprendre ce que je dis au Seigneur, et faute de comprendre intégralement le texte ce dont je suis incapable, je pense qu'il faut au moins saisir le sens général sans quoi la récitation de l'office est quelque chose de mécanique où l'on ne met rien de soi. Bien que ce soit la prière de l'Eglise, je trouve impossible de m'associer réellement à une prière que je ne comprends pas. (*Une missionnaire.*)

ait piquant : des religieuses qui ont étudié, et parfois à fond, le latin avant d'entrer au couvent, estiment ne en savoir assez pour comprendre l'office, tandis que d'au- qui l'ignorent déclarent le goûter en profondeur, à ce de le fréquenter.

J'ai appris le latin pendant mes études secondaires, puis à la Sorbonne et l'ai enseigné quelques années avant mon entrée au couvent. Malgré cette longue habitude il y a bien des psaumes que je suis loin de comprendre à la première lecture, et des homélies, les hymnes, antiennes et répons de certains offices assez compliqués comme celui de saint Dominique, de sainte Catherine de Sienne. (*Une moniale dominicaine.*)

Je n'ai qu'une assez vague initiation au latin, mais après dix ans de contact quotidien avec le latin liturgique, je m'en tire à peu près, sans souci pour la syntaxe. (*Une carmélite.*)

Quant au latin, je connais d'anciennes religieuses qui ne le connaissaient pas en entrant au Carmel et qui ont néanmoins goûté l'office, avec intelligence, et avec lecture des psaumes et leçons et hymnes en français, elles sont arrivées très vite à suivre l'office. (*Une carmélite.*)

Il y a d'ailleurs une distinction à faire: chez les moniales se produit quelquefois une sorte de familiarisation et acquiert un « sens » du latin qui supplée à la connaissance de la langue; ce n'est pas le cas la plupart du temps ur les religieuses actives.

J'ai connu un peu de découragement; j'allais avouer à ma mère prieure, à ma mère maîtresse, la répugnance que j'éprouvais à prier sans rien comprendre. Elles me répondaient qu'elles ne comprenaient pas non plus, mais s'unissaient en bloc aux intentions de la sainte Eglise et que cela pouvait suffire. Cette solution ne m'a pas consolée Pourtant ce n'est qu'à partir de 1930 que j'ai « découvert » les psaumes, la sainte bible avec un grand profit pour ma vie intérieure. Je préfère le latin parce que c'est la langue universelle de la sainte Eglise. Quand je comprends le latin je trouve ma prière plus belle, plus prenante et plus digne qu'en langue vulgaire. Quand j'ai l'occasion de dire l'office en particulier, j'utilise volontiers une traduction à côté du texte latin. (*Une carmélite.*)

De nombreuses religieuses ont recours en effet à des traductions, et celle du psautier et du bréviaire par le Père Lagueny est universellement appréciée et utilisée.

Ce besoin de comprendre ce que l'on dit au Seigneu amène-t-il le *désir* de dire l'office en langue vulgaire ? Pa le moins du monde ! Rares sont celles qui l'expriment :

> Au point de vue profit spirituel je préférerais peu être réciter le bréviaire en français. Cela me permettrait d'être encore plus présente, de donner surtout à cours des psaumes libre cours à mon enthousiasm On est beaucoup plus sujet aux distractions quand o ne comprend pas ce qu'on dit. (*Une carmélite.*)

> La récitation en français aurait l'avantage de fai jouer tous les mécanismes d'acquisition automatiqu inconsciente, permettant de saisir beaucoup plus à volée, et surtout de se rappeler beaucoup mieux en suite. (*Une missionnaire.*)

A vrai dire presque toutes les réponses demandent à ga der l'office en latin. La question du latin, comme celle d nouveau psautier, comme celle de la composition de l'offi des offices composés, etc., semble déclencher, presque partou un puissant réflexe de conservation. Horreur et crainte d tout ce qui est nouveau. La règle, c'est ce que l'on a fa jusqu'à présent. (Nous connaissons une maison de religieu ses flamandes en Belgique, où, depuis l'origine, on dit le prières en français, on fait la lecture en français, etc., où personne aujourd'hui ne comprend le français.) C'e pourquoi on a la phobie de la langue vulgaire, on ne veu pas entendre parler du nouveau psautier, etc. De tels prin cipes assurément ne sont pas énoncés, mais ils se sentent en beaucoup de réponses. En général les arguments invo qués pour le latin sont les suivants : « Cela me met e communion plus directe et plus complète avec l'Eglise, m mère : la grande Eglise catholique qui, par toute la terr malgré la diversité des nations et leurs différents idiome prie et chante les louanges de Dieu dans une langue unique Le bréviaire n'est pas une dévotion privée, il faut adopte la langue officielle de l'Eglise. Le latin est langue sacral une langue vulgaire donnerait à l'office un caractère profane Langue concise et virile, langue immuable, langue poétiqu et très spirituelle, etc. L'effort donné pour comprendre l texte latin en psalmodiant est une aide pour lutter contre l distraction, etc. Le latin a décidément bien des avantages

Voici trois réponses typiques :

Il est quelquefois bien écorché parce qu'on ne lit pas facilement le latin, mais je suis sûre que le bon Dieu comprend et apprécie la bonne intention. (*Une rel. hospitalière.*)

Se servir du français me semblerait une profanation, une présence étrangère, dans un colloque intime. (*Une rel. contemplative.*)

Si quelqu'un ne comprend pas cela, c'est qu'il a perdu le sens du mystère et du respect. Sous l'ancienne Loi, le saint des saints était clos. Seul le prêtre y entrait, maintenant le tabernacle est recouvert du conopé, quand l'hostie consacrée est dedans; le latin est la robe qui voile la parole divine. (*Une moniale de saint Benoît.*)

Certaines religieuses ont adopté ou proposent un moyen me, d'une ingéniosité souvent séduisante.

L'idéal me semble d'avoir une traduction française pour préparer d'avance leçons, hymnes ou pour suivre en français les leçons pendant la récitation chorale. (*Une rel. enseignante.*)

Je préfère le réciter en latin au chœur, mais j'aime bien le dire seule en français, car alors je suis mieux à ce que je dis. (*Une contemplative.*)

La récitation des psaumes en latin est certainement plus facile qu'en français — du moins pour l'office au chœur. La langue latine est plus musicale, plus nuancée, ne comporte pas de hiatus. De plus, l'expression latine, le sens des mots ont plus de force que le français. Nos synonymes sont imparfaits.

Par contre je crois que le chœur serait plus attentif, plus « un », durant les leçons de matines si ces dernières étaient lues en français. Sans doute les religieuses ont bien leur traduction, mais que d'écorchures et de non-sens seraient évités aux lectrices inexpertes ! Je ne parle pas de cet avantage du français pour les laïques qui viennent à certains jours de fête s'unir à la prière monastique. Pour eux la question est capitale. (*Une chanoinesse de S. Aug.*)

Et voici la coutume des bénédictines missionnaires de Madagascar :

Le diurnal (avec français) : pour les européennes
Une synthèse du bréviaire en malgache pour les autochtones.

Le recueillement nécessaire.

Il y a unanimité pour déclarer que la connaissance du latin et de la bible ne suffisent pas à faire goûter et pénétrer l'office. D'autres connaissances techniques sont nécessaires : « une initiation au moins élémentaire à l'histoire et à l'économie intime du bréviaire, une connaissance de l'histoire ecclésiastique », etc.

> Il y faut un minimum de connaissances théologiques, sans lesquelles on risquerait de ne pas entrer suffisamment dans les grands mystères de la foi chrétienne que le bréviaire met sous nos yeux. L'un appelle l'autre d'ailleurs. Le bréviaire donne le désir et le goût d'approfondir ces mystères, et réciproquement une connaissance plus intime de ces mystères porte davantage l'âme à la prière d'adoration, de louange, d'action de grâce, de demande dont le bréviaire est l'expression. (*Une dominicaine contemplative.*)

Mais tout cela « n'est qu'un moyen pour nous acquitter de notre office de louange à Dieu et de contemplation qui est l'essence de l'office et en fait la valeur ».

L'office n'est pas un exercice intellectuel, c'est une prière il demande toute une activité de l'âme, un certain ascétisme de vie délivrant un peu l'âme des servitudes temporelles en la livrant au Saint-Esprit », un effort de recueillement c'est dans cet esprit qu'avant d'entrer au chœur nous faisons une station de quelques minutes dans l'avant-chœur » Nos correspondantes insistent beaucoup sur ce point : l'habitude de l'oraison.

> Nous devons y mettre tout notre être, notre corps avec le mouvement des lèvres et des inclinations, notre cœur et notre âme. Derrière le sens littéral de certains textes, il faut mettre une valeur spirituelle. Ainsi Jérusalem est tantôt l'Eglise ou le Ciel, tantôt notre âme. A chaque instant, c'est le Christ qui nous parle ou dont on parle. Les lectures faites en dehors de l'office doivent y trouver un écho et l'enrichir. Ainsi depuis que j'ai lu le dialogue de sainte Catherine, je redis inlassablement et avec une égale reconnaissance à chaque verset du psaumes 135 : « *quoniam in æternum misericordia ejus* ». (*Une moniale dominicaine.*)

> Il faut que l'âme toute tournée vers Dieu entre dans la pensée du Christ et avec lui récitant l'office, offre à Dieu un véritable sacrifice qui n'est que la continua-

tion des grandes intentions du Christ au sacrifice de la messe. (*Une rel. de Béthanie.*)

L'attention, naturellement, mais plus encore l'exercice de la foi, de l'espérance et de la charité. Je crois que l'âme ne peut être disposée à produire ces actes pendant l'office divin que par l'exercice habituel de l'oraison. L'office et l'oraison se complètent l'un l'autre. L'oraison constitue une préparation à la fois lointaine et immédiate de l'office. Immédiate, par le recueillement qu'elle met dans l'âme; lointaine, par l'intelligence du mystère liturgique que l'âme y reçoit, de façon secrète, profonde, mais réelle. L'office explicite, traduit en langage humain, rend plus conscient et fait tourner en louange ce que l'âme possède déjà par l'oraison; de plus, elle met en commun, pour ainsi dire, les richesses individuelles. (*Une carmélite.*)

Avant tout, « c'est l'Esprit-Saint qui peut le mieux nous re goûter les textes inspirés et pour en tirer profit il faut e fidèle à ses lumières ».

citation chorale et privée.

Entre l'office choral et l'office récité en particulier, perne n'hésite, et l'on préfère de beaucoup le premier; dire fice privément est souvent une gêne, une souffrance, et and on en éprouve quelque soulagement on s'en accuse me d'une imperfection. N'y aurait-il pas là par moment, me pour le latin, un certain conformisme ? Le désir vouloir ressentir ce qu'on croit être « dans la note » ? ire un grand nombre de réponses sur ce point on l'éprouve lquefois.

Une dominicaine dit plus simplement ce qu'elle pense :

J'aime la récitation privée pour les grâces d'union qu'elle procure : possibilité de laisser son âme en contact plus intime avec Dieu en s'arrêtant parfois quelques secondes, savourer en le relisant ce qui parle le plus à l'âme. Mais la récitation chorale apporte plus de grâces encore : 1° le sentiment d'être la bouche de l'Eglise, de remplir un office de louange; 2° union, fusion des âmes; 3° prédication au monde entier. (*Une contemplative.*)

D'ailleurs il y a aussi bien des réponses dans lesquelles mour de l'office choral s'exprime en toute simplicité et ité et même avec lyrisme :

Au début de ma vie religieuse la récitation de l'of fice me coûtait à cause des attitudes extérieures à pren dre : debout, assis, tourné en chœur ou vers l'autel et la gamme des inclinations etc., et j'en sortais e me disant « quand est-ce que je pourrai prier ? » Mai cela n'a été qu'une question de quelques mois, de mis au courant du cérémonial et des rubriques pour arrive à l'aisance des mouvements sans absorber en cela pres que toute l'attention. Mais il ne faudrait pas compli quer ce point qui pourrait être édifiant pour les autre mais assez onéreux pour les exécutants. J'ai toujour préféré de beaucoup la récitation chorale à la récitatio privée. D'abord on prie ensemble et c'est une grand joie de prier ensemble. Puis cela ne va pas sans deman der une discipline du don de soi très appréciable Ensuite, je crois que l'on sent dans cette prière com mune, la réalisation de la parole de Notre-Seigneur « Là ou deux ou trois sont réunis pour demander quel que chose en mon nom, je suis au milieu d'eux » Enfin l'office choral n'est pas du tout la même chos que la somme des offices privés récités par chacu des assistants à l'office choral. C'est un tout, une sort de corps mystique en petit où chacun donne sa nuanc propre qui enrichit le tout et lui manquerait. Je pari de la nuance intérieure correspondant à la vie inté rieure de chacune car pour l'extérieur on fait ce qu'o peut, mais même ce côté n'est pas négligeable. (*Un moniale.*)

L'office récité au chœur présente d'autres avantage 1° dit plus lentement nous ne prononçons pas tou puisqu'un verset sur deux est dit par l'autre chœu et une partie est assurée par l'officiante, chantr versiculaire. C'est donc un repos pour l'âme. 2° Psalmod si elle est parfois une fatigue physique quand elle s'ajoute aux multiples charges de la journée. (les classe pour nous qui sommes enseignantes) est cependant en u sens un repos, et c'est un soutien pour la prière qu le fait de prier ensemble uniformément, d'un ton éga rythmé (en mettant les accents latins) assez élevé pas trop fort surtout si la bonne acoustique de la cha pelle prolonge la note. 3° Les gestes extérieurs signe de croix, inclinations, faits ensemble, réveille l'attention et en faisant prier le cœur font prier l'âm Ceci nécessite de la part de la maîtresse de chœur de chaque religieuse le souci de conserver à tout pri la beauté extérieure du chœur, de se renouveler exté rieurement s'il y a négligence dans les gestes, et inté rieurement si on les fait par routine et non plus avec esprit de foi et adoration, de se considérer chacun responsable de l'ensemble du chœur. 4° Le fait d chanter ensemble l'office à certaines grandes fêtes, aid à la prière parce que la beauté du chant élève l'âm et parce qu'en prolongeant la durée de l'office on a temps de goûter le sens des psaumes et des antienne

5° Le fait de dire l'office au chœur empêche de retarder la récitation de certaines heures, de les remettre après les occupations de la journée, oblige à un certain nombres d'heures de présence en face du tabernacle. 6° La récitation chorale donne plus de liberté à la prière et permet ainsi à l'âme de s'absorber davantage dans l'oraison, par exemple, à matines. Il n'y a qu'une sœur qui prononce la leçon, les autres peuvent donc prier avec plus de liberté en ne gardant l'esprit fixé que sur la première phrase qui vous a frappée. 7° Les charges que l'on est appelée à remplir au chœur par roulement sont une aide; les thèmes et attitudes spirituels ne sont pas une gêne mais un grand soutien. (*Une rel. enseignante.*)

La récitation privée de l'office, me demande parfois des efforts d'attention, de calme, etc., la récitation commune jamais. Les rubriques, inclinations, chant, psalmodie, ne me gênent nullement, au contraire cela tient mon esprit en éveil. (*Une moniale dominicaine.*)

Voici encore un autre point de vue : les bienfaits du rythme. ne nous en voudra pas de publier les quelques lignes belles, de cette religieuse, repentante :

...Pour comprendre l'étendue et les bienfaits de cette vie (vie liturgique) dans mon âme, il faut se rappeler que de 14 à 20 ans, j'ai mené une vie de désordre et de péché.

Grâce à la liturgie et au plain-chant, j'ai retrouvé après douze ans une vie humaine normale. Lentement, progressivement, il y a eu un dégagement de la matière, des sens, pour arriver à la connaissance de l'âme spirituelle, à la vie de l'esprit.

Il y a eu une connaissance progressive de Dieu, des mystères de la religion, du Christ, de l'Eglise Corps mystique.

Par là, j'ai trouvé la paix que donne l'équilibre d'une vie toute orientée vers sa fin. Cet équilibre est venu surtout par le rythme. J'ai senti se développer en moi petit à petit l'amour du beau, du vrai, du bien. L'unité s'est faite avec un grand apaisement, une grande simplicité.

J'ai retrouvé un cœur aimant, j'ai connu le sens de la hiérarchie des êtres, leur dépendance commune vis-à-vis de Dieu et leur subordination entre eux suivant le plan divin. Ce travail n'est qu'un commencement; il y a aussi le sens de la prière, de l'oraison, de l'adoration, de l'obéissance, de l'humilité que donne la liturgie. L'on comprend que nous sommes des êtres mobiles en contact avec un principe de vie qui nous conduit et nous dirige non pas isolément mais en groupe vers

notre fin. Cela pénètre jusqu'au plus intime de l'être sans effort aucun, il n'y a qu'à se laisser prendre dan ce grand courant. Il faut se taire, être souple : êt attentive à tout ce qui se dit en nous par la voix notre mère la sainte Eglise. S'ouvrir tout grand, n jamais dire assez. Laisser vibrer sans aucune crain les cordes qui sont en nous; croire à l'amour de Die Alors l'être petit à petit redevient vivant de la vra vie des enfants de Dieu.

Cet office choral désiré par toutes les sœurs sur le pla spirituel, ne sera-t-il pas une charge au point de vue mat riel ? Il semblerait que la question ne concernât pas l religieuses contemplatives, pourtant l'une d'elles nous dit

La vie trépidante des temps actuels semble parfo rejaillir sur les cloîtrées et franchir la porte de cl ture. Si les journées avaient 48 heures, on trouvera encore à les employer, et au delà ! Il faut se faire u raison. Nous sommes en religion pour vivre avec Die Or le travail est un moyen d'union à Dieu, mais p une fin. Laissons-lui sa place de moyen. Dans la hi rarchie des valeurs, donnons la priorité à l'office notre travail ne souffrira pas de ce temps d'arrêt impo à une activité matérielle. Pour ma part, l'office est so vent le bain régénérateur, qui me permet d'affront avec courage les difficultés matérielles. (*Une moniale.*)

Dans les congrégations actives, l'office, parfois

en prenant du temps est une charge et une fatigu mais malgré tout bienfaisante fatigue, qui dans u vie active nous vaut des moments de reprise pour mettre en contact avec Dieu. (*Une enseignante.*)

Mais dans la grande majorité des cas, il ne pèse pas.

Si l'organisation de la maison est bien réglée, ai que le travail de chacun, il n'est pas une charge. M une bonne organisation est nécessaire et une vue ju des tâches à répartir, ainsi que de la hiérarchie d différents travaux. Peut-être aussi, ne pas être dév par la fièvre moderne de l' « activisme » qui sem devenir un peu une maladie actuelle (la vie à la vap et à l'électricité). (*Une enseignante.*)

Les heures réveillent notre ferveur, nous remett en présence de Dieu, sont l'occasion d'une reprise différentes heures du jour. (*Des dominicaines ens gnantes.*)

C'est là que la vie des âmes se refait : qu'elles reposent au cours des journées et de là qu'elles revi nent plus allègres au labeur quotidien. (*Enseignante*

On s'étonne souvent qu'une congrégation enseignante ait pris la charge de l'office. Quant à nous, il nous semble que nous ne pourrions pas supporter notre vie d'enseignement sans l'aide de l'office.

Parler de perte de temps est un non-sens. En récitant l'office nous servons l'Eglise et les âmes de la manière la plus excellente. (*Rel. de l'Assomption.*)

Les œuvres de la maison gagnent à avoir chaque jour une certaine somme de prières assurées qui sont aussi efficaces, sinon plus, que l'action directe. (*Rel. enseignantes.*)

Plusieurs sœurs nous disent leur joie de remplir une fonction chorale, surtout celle d'hebdomadaire : cela revient souvent.

L'office d'hebdomadaire me transporte littéralement et influe d'une manière toute particulière sur ma vie quotidienne. Il est des « petites noirceurs » que je ne tolère pas en moi pendant toute cette semaine. (*Une contemplative.*)

Dans l'office choral, le chant tient une place importante, chant recto-tono comme au Carmel, ou chant orné.

Le chant, le chant grégorien surtout, est une aide :

Le chant de l'office me donne davantage. J'ai été souvent frappée par exemple, de la gravité et de la majesté de la ligne mélodique qui exprime une parole de N.-S. ou de la concordance qui existe entre la mélodie et le sentiment exprimé, à tel point que c'était par la mélodie que je rejoignais les sentiments; pour ne citer qu'un exemple : la communion du jour des Rameaux : *Pater, si non potest hic calix transire....* mais pour cela il faut que le chant soit beau, préparé soigneusement, qu'il soit une prière; cela nécessite déjà une certaine technique quoiqu'assez simple, je crois — peut-être une explication musicale, au moins quelquefois, un peu comme une explication littéraire d'un beau texte.

L'office et l'office chanté me font l'effet, sous le rapport de la prière, d'un beau poème qui exprime magnifiquement ce que nous sentons confusément en nous sans pouvoir le dire. (*Une enseignante.*)

Pourtant il semble à certaines une surcharge, une fonction qui détourne de la prière — cela s'exprime surtout pour la messe chantée. N'est-ce pas d'ailleurs pour aider au repos en Dieu que sainte Thérèse a prescrit le recto-tono ?

Notre chant recto-tono, sans accompagnement, est aus-

tère, mais donne à notre psalmodie cette note de dé pouillement si carmélitain qui, en libérant l'attentio d'une foule de détails, permet à l'âme de pénétrer s psalmodie de ce grand esprit d'oraison, qui prime tou au Carmel. (*Une carmélite.*)

L'attention pendant l'office.

L'attention, pendant l'office, porte rarement sur une inten tion particulière :

J'ai offert une fois pour toutes, chacune des heure de l'office à une intention particulière à laquelle j pense spécialement quand j'en ressens le besoin. Intcu tion suffisamment large; par exemple, les prêtres, le pécheurs, l'action catholique, pour me permettre de di versifier mon point de vue suivant les jours et mo attrait, afin d'éviter la routine et retenir plus sûremen mon attention. Ou bien je me substitue à ces personne pour aimer, louer, réparer en leur nom. (*Une moniale dominicaine.*)

C'est surtout l'idée de louange qui domine, l'union à Dieu ou à l'Eglise, l'union aux sentiments du Christ et de la Vierge Marie.

C'est bien le cas de me servir de l'idée que j'a déjà exprimée plus haut en la précisant un peu : l nécessité de faire l'unité dans ma vie. Lorsqu'en effe mon attention se porte vraiment sur Dieu, je ne sai comment cela se fait, mais je fais beaucoup mieux tou le reste : la fonction que j'ai à remplir, la prononcia tion des mots. Je comprends beaucoup plus de choses et le mystère du jour est plus vivant. Mais quand j n'ai pas cette unité, force m'est bien d'en travailler le parties : attention à la fonction à remplir au chœur s j'en ai une, à la prononciation, au rythme, aux pose lorsque des indications ont été données ou des observa tions faites; au sens, par exemple pendant la lectur des leçons, à des particularités du mystère célébré qu'elles se trouvent dans l'office ou non ou au mystèr dans son ensemble et enfin dans toutes circonstance me servant de tout pour me rappeler la présence d Dieu.

...Je ne saurais rien dire de plus précis sur ce poin sinon que j'ai besoin de tous ces moyens tour à tou ou simultanément, suivant le rythme de ma vie inté rieure. Et je ne voudrais pas y introduire pl d' « ordre » ce serait peut-être plus commode, ma en dispensant de l'effort pour adapter ces moyens à fin qui est la vie intérieure qu'ils doivent nourrir

me semble que cela ne m'aiderait pas à acquérir la liberté d'esprit. (*Une carmélite.*)

Cependant mon attention a surtout Dieu pour objet. Sa présence. Sa vie trinitaire, Dieu d'une façon imprécise souvent, et dans un regard d'amour plutôt que dans une pensée ou plusieurs pensées. J'aime, dès le début entrer dans le concert de louanges qui se joue au sein des « trois » et j'essaye de m'y maintenir le plus possible ou d'y revenir. D'autres fois, je m'unis à la prière du Christ « intercédant sans cesse pour nous », et alors sa présence au tabernacle retient davantage mon attention. Si le mystère du jour parvient à « m'accrocher » intérieurement je m'en sers pour m'unir à Dieu sinon je n'insiste pas et je suis l'attrait du moment. Souvent, l'office n'est qu'une tentation, un exercice de renoncement, une offrande; alors je pense à Notre-Seigneur souffrant et j'essaye de me tenir près de lui dans un simple « fiat ».

L'heure de laudes a mes préférences, à cause de son caractère même de louange. J'aime l'enthousiasme qui en déborde. Mon âme y peut chanter plus qu'ailleurs son amour et sa joie. Oui, c'est pour moi l'heure de la joie, l'heure où je me sens le plus enfant du Père qui est aux cieux. (*Une carmélite.*)

Il est une forme de prière sociale qu'en vie monastique nous ne saurions oublier : celle de la souffrance. La sienne d'abord, souffrance du corps, souffrance de l'esprit, souffrance de la vie commune, qui devient une nouvelle preuve d'amour, une fidèle recherche de Dieu, puis, la souffrance humaine que notre sollicitude embrasse et que notre esprit pressent. La religieuse assistante porte en son cœur les nécessités matérielles, morales, spirituelles, du temps, de tous les temps, qu'aucune ne se perde, tel est son souci, qu'elle offre cette immense souffrance par le Christ au Père, afin que revenant par lui, elle se transforme en grâces de lumière, de confiance, d'amour. (*Une rel. garde-malade.*)

Signalons toutefois ce qui paraît une déformation : se ner un sujet de méditation pour chaque heure ou chaque tie d'heure, sans penser une seconde que les paroles de fice ont un sens propre auquel on pourrait faire attention. ffice n'est pas le rosaire.

On peut s'aider beaucoup d'une part par « *l'idée des heures* », la pensée de la partie du jour à laquelle chacune correspond et doit sanctifier et d'autre part, par la pensée conjointe des événements de la vie de N.-S. (et des mystères qu'ils rappellent) qui sont en

relation avec ses heures. Ceci était déjà pratiqué au moyen âge. J'ai trouvé dans sainte Gertrude (et il y en a ailleurs) une distribution des mystères de la Passion selon les heures de l'office, et m'en suis servi. (*Une rel. enseignante.*)

L'office et les autres exercices spirituels.

Les réponses à l'enquête font peu de place aux rapports entre l'office et les différents exercices spirituels. Certains mêmes demandent qu'on donne des précisions sur ce point.

Mon action de grâces est habituellement silencieuse. J'en prends l'inspiration en moi-même; mais comme je suis très pauvre et souvent très distraite, je suis bien contente quand l'office divin suit immédiatement la sainte messe, comme à Noël : je suis alors ravie de pouvoir dire au Seigneur de belles choses et surtout de lui dire les paroles inspirées par l'Esprit-Saint.

Mon examen de conscience n'a d'autre rapport avec l'office que de porter parfois sur sa récitation et aussi de se commencer et de se terminer par la louange et l'action de grâces. (*Une moniale.*)

J'utilise rarement l'office pour l'oraison ou l'action de grâces. Le temps de l'office est celui où nous parlons à Dieu. Il faut laisser à Dieu un temps pour parler « *Audiam quid loquatur in me Dominus Deus* », et pour cela il faut du silence. D'ailleurs « *sientium tibi laus* » le silence est aussi une louange. L'adoration que nous ne devons pas bannir demande pour s'exprimer le silence, et l'amour lui-même s'exprime — surtout quand il est fort — par du silence. Il ne faudrait pas, par une ferveur excessive ou mal comprise pour l'office divin supprimer ces temps de contact direct avec Dieu dans le silence, ils sont indispensables à une vraie vie intérieure aussi indispensable que l'oxygène pour nos poumons. (*Une dominicaine.*)

L'office étant l'atmosphère où baignent mes journées, il me semble que tout s'y intègre comme forcément, mais pour que cela soit plus marqué, j'aimerais que soit données des indications pour que s'y intègrent davantage l'action de grâce et l'examen de conscience. Il me semble entrevoir que ce doit être en imprégnant ces deux exercices de l'esprit de la fête, c'est-à-dire en demandant à Jésus hostie, la grâce propre de la fête ou les vertus du saint célébré, et en m'examinant dans le même sens. (*Une contemplative.*)

La lecture spirituelle — exception faite de la prépar

amédiate de l'office — porte davantage sur l'Ecriture

Bien que j'apprécie l'office divin, je ne trouve pas qu'il suffise à lui tout seul pour nourrir une vie intérieure profonde... J'éprouve le besoin de connaître la doctrine ou les écrits des Pères de l'Eglise, des saints; ma lecture spirituelle porte donc plutôt sur l'un ou l'autre de ses objets; indirectement l'office en bénéficie car plus l'âme et l'expérience religieuse s'enrichissent, plus aussi les interprétations de l'office deviennent variées. (*Une moniale dominicaine.*)

n des couvents manquent de livres et ne peuvent approir les textes de l'office, c'est ce qui exprime cette plainte eligieuses dominicaines.

On voudrait souvent replacer ces textes dans leur contexte, à l'heure de la lecture spirituelle; mais hors des maisons de noviciat, nos bibliothèques ne possèdent pas ces trésors. (*Rel. enseignantes.*)

e toutes façons on voudrait garder l'unité entre les difnts exercices spirituels :

La vie spirituelle est un tout qui ne se découpe pas en tranches : office, oraison, travail. Grâce, sans doute, à la récitation de l'office, tout me semble plongé dans la liturgie et tout en garde la couleur : oraison, journée, travail, recommandations ou instructions faites aux enfants, baignent dans le temps liturgique, s'illustrent tout naturellement de textes de l'office. (*Enseignantes.*)

n sent partout une désaffection très nette vis-à-vis des évotionnettes », des « formules de prière », des « conlations », etc. « Marmotter des paroles me fatigue, le e me refait ».

ette antipathie semble d'ailleurs être propre aux jeunes érations. Une religieuse « ancienne » s'en plaint, sans te à juste titre :

J'ai l'impression que cet amour de la prière de l'Eglise ne devrait pas supprimer automatiquement et systématiquement toute autre dévotion et toute autre prière. L'excès en tout est un défaut.

Qu'on nous demande une heure de garde auprès du Sacré-Cœur, une journée à consacrer à la sainte Trinité en réparation des blasphèmes nous ne trouvons pas en nous de réponse cordiale. Le petit Jésus de Prague.

La petite sœur Thérèse qu'on voudrait nous faire prier nous laisse froides, un tableau, une statue rajoutés notre chapelle nous font crier l'âme (la chapelle repré sentant une vision de l'apocalypse, l'agneau offrant se plaies et la prière de l'Eglise par les coupes de parfun et l'encens.) Je me souviens du tolle d'indignation dan la maison lorsqu'un prédicateur de retraite voulut nou faire dire les prières en bas de l'autel après la messe conventuelle pour la conversion de la Russie, ce qu aurait séparé la messe de sexte. Nous avons peur de dévotions, quoique nos supérieurs aient supprimé y a quelques années toute surcharge d'office. Je m rends compte qu'il y a aussi de la sanctification à atten dre d'autres pratiques que celles de l'office, qu'il y des saints qui s'en sont servis. Alors pourquoi cett jalousie tenace, farouche, cette tendance à isoler l'offic de toutes autres prières. La faiblesse humaine a peut être besoin d'autres choses ? (*Congr. enseign. et gardp malades.*)

D'autres réponses donnent le même son de cloche.

L'oraison cependant rallie tous les suffrages; les âmes on besoin de ces moments de silence devant Dieu. Faut-il don ner la première place à l'oraison ou à l'office ? Cela dépend semble-t-il, des tempéraments, des grâces particulières.

Si j'avais le choix je préférerais un office moins lon et plus de temps passé dans le silence au pied d Maître. (*Une contemplative.*)

L'oraison tient autant de place que l'office divin nous l'aimons tout autant, si ce n'est plus. (*Carme de X.*)

Il me semble que l'office divin peut suppléer à tou les autres exercices quand on l'imprègne d'oraison. E lui on trouve : oraison, méditation, prière du matin du soir, examen de conscience, louange à la sain Vierge. Mais il m'en coûterait quand même de ne p avoir de moments consacrés purement à l'oraison, et me semble que l'office divin en subirait les conséquen ces. (*Une moniale.*)

Notre oraison trouve dans l'office divin son épanoui sement et comme sa consécration. Cependant, quan il faut absolument choisir, l'oraison prière privée do céder le pas à l'office choral, prière officielle de l'Egli associant l'univers, la création entière à sa louang (*Carmel de A.*)

La note la plus juste est donnée par cette réponse d'u autre Carmélite.

Je ne comprends pas bien qu'on puisse opposer

oraison et office, ni que certains ordres puissent s'attribuer comme un certain monopole de l'office divin. Pas plus que je ne trouverais admissible d'entendre une carmélite dire : l'office divin, ce n'est pas notre affaire ! Il me semble que tous ceux et celles à qui la sainte Eglise fait l'honneur de confier le bréviaire, doivent mettre sa récitation au premier rang de leurs saintes obligations. Certains Ordres ce sont voués à lui donner toute la splendeur extérieure et toute la beauté d'exécution possible. Au Carmel nous portons notre attention et notre effort sur le côté spirituel : il y a des vocation, des familles d'âmes diverses. Mais nous ne sous-estimons pas l'office divin et nous ne pouvons oublier qu'au seuil du paradis notre Père saint Jean de la Croix, annonçait à tous ceux qui l'approchaient son prochain départ par ces paroles : « Cette nuit, j'irai chanter les matines au ciel avec la bienheureuse Vierge ». Chez le plus contemplatif de nos saints il devait bien y avoir unité et équilibre parfait entre la vie liturgique et la vie d'oraison.

LA LITURGIE AU CARMEL

Assurément, dans cette réponse d'une pauvre carmél dépourvue de capacités et de temps, il ne faut pas cherc l'exactitude des termes, ni un exposé bien conduit et c plet, mais un témoignage tout simple avec ce qu'il cont de vérité.

Avant de dire combien le Carmel est « liturgique », il utile d'écarter une objection préalable.

Pourquoi y a-t-il à ce sujet un point d'interrogati Parce que certains s'étonnent, voire se scandalisent, que c liturgie carmélitaine (dans les monastères de carmélites musique sacrée et le plain-chant soient absents.

C'est prendre l'accessoire pour l'essentiel. La musiqu le chant remplissent un rôle dans la liturgie : ils sont loin être tout. Et saint Thomas (IIa IIae, q. 91, art. 2) laisse entendre qu'étant utiles aux âmes encore imparfaites les élever au divin, ils peuvent cesser de l'être à celles par état, doivent s'être purifiées et spiritualisées. S Augustin lui-même, se faisait scrupule de trouver en la mél sacrée une jouissance humaine, où son âme courait risqu s'arrêter.

Beaucoup d'Ordres contemplatifs ont, dans la sa Église. la mission d'employer les arts dans la liturgie, r sant ainsi le double bien : de les ordonner à leur fin la haute : le culte de Dieu, — et de les faire servir au bien âmes, par eux portées à l'adoration, à la prière, et ouv aux effusions de la grâce.

Cet « apostolat liturgique » si l'on peut dire, fut avec d'autres formes d'apostolat, pratiqué par maintes ca lites, sacrifié comme les autres, et reste une de leurs in tions très chères ; et combien elles se réjouiront si leur s fice peut contribuer à une application plus étendue des d tives du Saint-Siège à ce sujet, à un « renouveau de l'e chrétien » par la participation active des fidèles à la sa liturgie.

Mais enfin, cet apostolat direct est fini pour elles. Reste à ntrer non seulement qu'elles ont — *autant* que cister- nnes ou bénédictines — le « sens de la liturgie », mais qu'elles vivent au moins autant que quiconque. Je me contente, ternellement, dans une émulation où personne n'accep- rait le second rang, de dire : « au moins autant »...

La liturgie, c'est avant tout le culte de *Dieu*. Connaître ieu et l'adorer, *parce qu'Il est Dieu*, et puis zéler sa gloire; st tout le Carmel. Etre les « paratonnerres » de l'humanité, lon un thème familier aux prédicateurs, c'est un aspect s secondaire de leur vocation. Elles sont filles d'Élie et t compris son ardente adjuration : *Si le Seigneur est ieu, suivez-le. Vacate et videte quoniam ego sum Dominus.* s. 46). Cette connaissance et cet amour de Dieu, porté squ'à l'adoration, donnent au Carmel un esprit d'*absolu*, igeant l'holocauste. Cet esprit informera toute la vie, spirera jusqu'aux détails de l'existence et du cadre maté- el; à plus forte raison caractérisera-t-il l'office divin et raison qui sont — je ne dirai pas les deux devoirs — mais unique et double devoir professionnel de la carmélite. Je ai pas à parler ici de l'oraison; de certains de ses rapports vec l'office, le questionnaire amènera à dire quelques mots. e ne veux pas non plus entamer le chapitre de la sainte esse, bien qu'elle soit l'acte suprême de la liturgie et le ntre de notre vie intime et communautaire. Il y faudrait s pages. Mais je soulignerai la parfaite harmonie de notre lébration de l'office divin avec cet esprit d'absolu, d'ado- ation, qui est celui du Carmel. Le bon Dieu n'a pas besoin e la musique, même sacrée. Nos âmes, qui l'ont sacrifiée vec tout ce qu'il a été possible de sacrifier à l'intérieur et à extérieur. ne doivent plus en avoir besoin non plus. Et c'est ans le dépouillement poussé aussi loin qu'il est possible i-bas, qu'elles s'efforcent, par le moyen de la seule Parole ivine, psalmodiée ou chantée recto-tono, de se tenir devant ieu en état de louange, d'adoration, de simple, amoureuse t totale adhésion à lui.

La liturgie regarde Dieu. Mais elle regarde aussi les ommes : elle est la forme de leur hommage collectif envers ieu. Et elle exerce sur leurs âmes une influence surnatu- lle. Sous ces deux points de vue aussi, on est liturgique au armel.

En tant que fonction communautaire, l'office divin nous

réunit quotidiennement au chœur pendant quatre heur environ (non compté le temps de la sainte messe, des ora sons, examens, etc...). Bien que célébré à « huis clos » p rapport au public, il s'accomplit avec toutes les cérémoni indiquées par les rubriques du bréviaire romain, précisé encore par le cérémonial de l'Ordre; avec les officières hebdomadière, chantres versiculaires, lectrices, se succéda de semaine en semaine. Inclinations, mouvements, att tudes des chœurs et des officières, sont réglés dans le derni détail et sont l'objet d'un soin religieux. Quant à la psalmod et au chant, qui paraissent aux profanes n'être qu'un fait et monotone récit, nous avons leur exécution très à cœu et, au risque d'étonner ces mêmes profanes, je révélerai qu les avoir à cœur est loin de suffire. Pour obtenir et mainter la justesse parfaite de la note unique, la diction nette, l'acce tuation ferme et souple, le phrasé correct, les pauses à médiante des psaumes, l'ensemble sans bavure dans l reprises et les terminaisons, — pour arriver à cette *uni* qui est la grande beauté extérieure et intérieure de not récitation chorale — et cela avec un chœur peu nombreu dont les éléments diffèrent tellement d'âge et de cultur dont les voix se ressentent d'une vie de jeûnes, de veilles de travail, il faut joindre aux leçons théoriques et pratiqu données quotidiennement au noviciat, le rappel ass fréquent des principes, la préparation immédiate pour l officières, la correction des fautes au jour le jour, quelqu répétitions communes de temps à autre, et une applicati fervente de la part de toutes et de chacune, le tout éta spécialement confié à la sollicitude continuelle de la sou prieure, chargée de tout ce qui concerne le chœur.

Ce n'est pas le lieu — et, surtout, je ne suis pas du to qualifiée pour cela — d'exposer la beauté profonde et symbolisme du chant recto-tono du Carmel, où tous « moi » humains, livrés en holocauste à l'Esprit d'uni veulent se « consommer » dans l'amour et la glorification Dieu « un ».

Mais j'ose bien dire — et je l'affirme d'expérience — qu n'y a pas moins de vie intense, — de brûlant désir, de sain compassion ou de joie divine, dans nos « propres » de la me des grandes fêtes, dans nos antiennes et répons de l'Aven dans nos lamentations des Ténèbres, dans nos alleluias Pâques, que dans les mêmes textes associés aux neu

grégoriens et qui montent, si puissants, si surnaturellement ouvants sous les voûtes des abbayes et des cathédrales. ! non, il n'y en a pas moins ! Et même — tout est dans vocation — maintenant que nous sommes carmélites, us sentons bien que nous n'en trouverions nulle part tant qu'au Carmel, dans ce chant pauvre, où il n'y a plus, tre les âmes et leur Dieu, que la « légère trame » de la parole spirée.

Un dernier mot sur l'influence de la liturgie sur les âmes Carmel. Elle est si importante qu'elle est à peine définisble. La liturgie n'est pas un « compartiment » de notre tivité. Elle crée une atmosphère dans laquelle nous vivons. 'est même — surtout à notre époque me semble-t-il où les mes d'oraison se sentent peut-être plus « d'Église » qu'à rtaines autres — notre unique atmosphère. Qu'on interge une carmélite sur la saison où elle se trouve, il ne lui iendra pas à l'esprit de parler du printemps ou de l'été. pontanément, elle répondra : « Nous sommes en Avent, en eptuagésime, au temps pascal, après la Pentecôte. Elle vit ans le temps liturgique comme le poisson vit dans l'eau : ns effort, presque inconsciemment.

Ici, l'influence de la liturgie se fond avec la spiritualité hérésienne. *Mihi vivere Christus est.* Jésus est la vie de la rmélite. Son unique effort est de mourir à tout, et surtout elle-même, pour n'avoir d'autre vie que lui. Alors, elle vit tout ce qu'il est. En épouse, elle lui apporte cette humanité complément dans laquelle Il achève « ce qui manque à Passion pour son corps qui est l'Église », continue sur la rre à attirer les complaisances du Père et à brûler de zèle our ses intérêts.

En retour, Jésus sera son bien, comme son bon pasteur conduira aux « eaux vives » sur les « hautes montagnes » ses mystères.

Jésus est le prêtre souverain; entrer dans la liturgie de n Église, c'est le trouver, lui, et s'identifier à lui, vivre de vie. Il ne doit plus y avoir, au Carmel, d'autre vie.

Une carmélite.

RÉPONSE D'UNE RELIGIEUSE CONTEMPLATIVE

Dominicaine contemplative, je dis le grand office au chœur avec la solennité qu'on lui donne ordinairement dans l'Ordre. Jusqu'ici nous chantions tout l'office diurne et nocturne, toujours le *Te Deum*, souvent l'invitatoire et les laudes, soit en entier, soit à partir du capitule. Actuellement, la communauté a supprimé le chant des quatre petites heures du matin. Les Supérieures ont accordé le rythme de notre vie avec les santés, les nécessités économiques, notre vocation propre, et elles ont grâce pour en juger. Abstraction faite de ces considérations, j'préférerais garder le plus possible le chant. Il me semble qu'il donne à l'office toute sa valeur. Voyez non du jeudi; la récitation en prend à peine cinq minutes et on l'impression un peu désagréable de ne faire qu'entrer, prendre un livre, en sortir. Je sais bien que la prière la plus profonde ne se mesure pas au temps et que par contre de trop longs offices risquent d'affaiblir et de disperser l'attention, mais il faut un juste milieu. Je n'insisterai pas sur la beauté que le chant ajoute à l'office (quand il est bien exécuté) : je crois que tout le monde est d'accord sur cela. Ce que j'aime surtout c'est cette note de *gratuité* qu'il lui donne. J'aime comparer cette forme de prière à un holocauste et à un jeu. La victime dévorée par le feu n'avait matériellement, aucune utilité. Ainsi le temps passé à l'office, à cette époque où l'on a la hantise de vivre rapidement, d'amasser quantités de choses dans les mêmes minutes, de produire en quantités industrielles ou même dans les milieux « religieux », on murmure : « Passer tout ce temps à la prière alors qu'il y a le jardin à exploiter à fond, et le reste » il me semble que cette solennité rend davantage louange à la transcendance de Dieu, à son domaine sur toutes choses. Vous voyez comment l'image du « jeu » rejoint toutes ces idées. Dès les premiers jours de notre petit couvent nous avons chanté l'office à deux, et la messe, quand il y eut trois ou quatre sœurs, dans des oratoires de fortune, à peine installés. Nous voulions que l'office structurât nos journées et, loin de toute assistance, c'était vraiment pour Dieu seul que nous étions là. Jamais nous n'oublierons notre première messe chez nous, une année, à Noël. Nous étions quatre sœurs de chœur, et nous avons chanté entièrement matines, la messe de minuit et laudes. Ce fut une telle joie. Certes nous ne donnons rien à Dieu, c'est toujours nous qui profitons de tout, et pourtant c'est uniquement sa louange que nous cherchons

autres motifs, les demandes par exemple pour moi du ins, viennent bien après, et il est rare que j'y songe pendant ffice.

C'est dire assez que l'office choral ne m'a pas paru une charge. ai eu plus d'une fois un emploi du temps tiraillé entre des cupations trop nombreuses, j'ai eu peur parfois que le avail intellectuel s'ajoutant aux besognes matérielles indis-nsables n'empiétât sur le temps de la prière; jamais je n'ai l'idée de rendre l'office responsable de mon manque de mps.

Notre horaire ? Il est « normal » sauf le blocage de sexte et one avant midi. Là aussi, abstraction faite de toutes consi-érations d'obéissance et d'économie, je préférerais que les ures fussent séparées et récitées au moment qu'indique leur om, afin de baigner de prière chorale chaque période de notre urnée. Je sais que l'organisation de l'office et celle de nos urnées posent actuellement bien des problèmes et de struc-ure et d'adaptation, mais il ne faut pas oublier que l'office oral est un de nos premiers devoirs, et qu'il est le meilleur oyen, pour nous dominicaines, de réaliser — par la prière, exemple et l'ambiance créée — la pensée apostolique de int Dominique. Ce n'est ni par la parole, ni par l'étude que ous devons spécialement travailler au salut des âmes.

L'heure que je préfère entre toutes est celle de *matines*, au ilieu de la nuit. Il me semble que c'est vraiment là que notre ôle de *veilleurs* et d'intercesseurs prend toute sa taille. Je ense à l'humanité à cette heure, à ceux qui souffrent, ceux ui meurent, ceux qui oublient Dieu, ceux qui l'offensent, à oute l'Église. C'est pour tous que je suis là. Je ne suis pas eule à penser ainsi. Permettez-moi de vous narrer un petit it qui m'a beaucoup émue quand je l'ai appris. C'était le ndi de Pâques 1944, à minuit et demie, à Lille. Ma famille ubissait un terrible bombardement dont la maison ne devait as sortir intacte. Au moment où les murs vacillaient, Maman eut qu'un mot « X... est à matines ». Mais surtout il y a la uange à faire monter de toute la création, et plus que les utres, cette prière de la nuit s'y prête : l'invitatoire, le *Te eum*, les psaumes de laudes, surtout ceux du dimanche dont haque verset me fait penser à un mouvement d'encensoir. t en quittant le chœur, il y a dans notre monastère de X... station près de la statue de la Sainte Vierge, où souvent une ou l'autre des sœurs prolonge longtemps sa prière. 'ailleurs même physiquement je ressens cette influence des atines. Si fatiguée que je puisse être au réveil, et c'est fré-uent, je « ressuscite » toujours pour le *Te Deum*.

J'aime la prière des psaumes et la trouve splendide; je ne uis cependant pas dire que je l'utilise beaucoup en dehors e l'office parce que pour moi, la prière est avant tout un lence devant Dieu, une union sans mots. Voilà pourquoi utilise *peu* les *textes* de l'office pendant l'oraison et l'action e grâces et dans la prière de toute la journée. Pourtant il 'arrive assez souvent au long du jour d'utiliser tel ou tel *erset* pour traduire un sentiment plus vif ou un besoin plus

pressant : « *Cor mundum crea in me Deus, et spiritum rectum innova invisceribus meis* » : « Seigneur vous nous avez entourés de votre amour comme d'un bouclier » et ce *De profundis* qui exprime si bien notre condition de pécheurs qui attendent tout de la miséricorde. Le *De profundis* : un de mes psaumes de prédilection.

Parfois aussi, c'est un passage de l'office qui s'éclaire pour moi d'une lumière si vive qu'il en devient source de prière et de ferveur pour des jours et peut-être pour des années; telle cette phrase de l'homélie de saint Barthélemy qui me frappa si fort pendant mon postulat, que l'impression m'en reste encore : « *Quid enim te pro salute tua facere oportet quando pro te Christus in oratione pernoctat* ». Mais ce qu'informe beaucoup plus ma vie, c'est le temps liturgique; il forme souvent l'atmosphère de ma journée, le leit-motiv que je me donne pour ramener mon attention quand elle se laisse distraire par l'activité extérieure, la trame de mon rosaire quotidien (j'ai l'habitude, pour avoir une prière plus profonde et plus unifiée, de ne considérer qu'un seul mystère pendant toute une période, l'Annonciation et la Visitation pendant l'Avent; la Résurrection pendant le temps pascal, etc...). Préférer telle ou telle fête ? Cela dépend des années, des étapes de la vie spirituelle pourtant deux périodes frappent toujours davantage mon esprit et mon âme : l'Avent où l'on peut crier ce désir ardent de la venue de Dieu, de la Rédemption, ce « *faciem tuam, Domine requiram* » qui est toute notre vie, temps où je vis très spécialement en union avec la Vierge contemplative et silencieuse, recueillie en la possession de son Fils; puis, la Passion : la rédemption réalisée, la communion aux souffrances du Christ et aux sentiments de l'Église. Alors vraiment et profondément, je m'incruste au pied de la Croix pour recueillir pour moi et pour toutes les âmes ce sang divin dont j'ai immensément soif. Ces deux périodes liturgiques d'ailleurs, sont, au point de vue textes et mélodies, les plus riches de l'année. De façon générale, je préfère le temporal au sanctoral : ces messes du dimanche, et ces « histoires dominicales » qui à partir de la Septuagésime font défiler patriarches et prophètes, toute l'humanité sortie des mains de Dieu et qui, par le Christ, fera retour à lui ! Quelle splendeur et quelle somme de vie intérieure d'une richesse inouïe. C'est une souffrance d'avoir de tels trésors et de n'être pas des saints. Ce que je dis du temporal ne m'empêche pas d'aimer les fêtes des saints : celles de la Sainte Vierge, surtout celles qui ont trait à un épisode évangélique, et en premier lieu l'Annonciation.

Ajouterai-je que souvent, sans même que j'y prenne garde, telle ou telle mélodie de l'office chante tout le jour aux confins de ma conscience, simple réflexe de quelqu'un qui aime la musique, mais pouvant en tout instant s'épanouir en prière.

D'ailleurs, il y a des ombres à ce tableau : bien des moments où ma vie n'est pas assez une prière, où ma récitation de l'office est trop distraite.

Au noviciat, les sœurs de ma génération n'aimaient pas beaucoup le petit office (peut-être parce que chez nous les

s assistent à tous les exercices choraux de la commu-, qui étaient alors chantés, et que l'office de la Sainte e récité peut paraître à certaines une surcharge !). Comme énormément — avec la Sainte Vierge naturellement — es textes de la Sagesse qu'on lui applique, je bataillais e cette tendance.

latin ? Je l'ai étudié de la sixième à la « cagne » et n'en mais abandonné depuis, une légère pratique. Cela ne pas dire que j'ai toujours compris tout l'office du premier mais cela ne m'a guère gênée, car je m'attache avant à l'idée générale d'un psaume ou d'une leçon (bien que les leçons, j'aime pouvoir saisir tout le développement homélie ou d'une « légende » de saint). Si un verset ou phrase m'échappe je ne m'en inquiète pas; l'essentiel ue ma prière continue. Et il faut compter sur l'habitude; out de dix ans de vie religieuse on sait beaucoup de nes par cœur; il semble que l'on n'ait plus besoin de tra- et que le sens se détache tout seul, je pourrais même qu'on pense et prie en latin. Il faut d'ailleurs distinguer : ien un texte est incompréhensible parce qu'il est mal uit (le « *Unam peti a Domino, hanc requiram* » simple que du féminin hébreu). Qui nous empêche alors, pendant cture spirituelle, l'étude ou un temps libre, de recourir riginal ? Ou bien le défaut de compréhension tient à l'ori- lui-même : image ou expression propres au génie aïque (le « *homo et homo natus est in ea* » si malencontreu- nt coupé dans notre récitation du Ps. 86) circonstance rique obscure, ou simplement texte mal conservé. Je qu'il faut encore recourir à l'étude en dehors de l'office; re approfondie de la Bible, comparaison entre les livres oriques, et prophétiques, par exemple) lecture d'ouvrages es mœurs et la vie des Hébreux, etc. Que d'images d'arbres oyants plantés aux bords des fleuves, d'eaux courantes e sources (Ps. 1 capitule de vêpres et 1re antienne de nes de la fête de Marie médiatrice, etc.) prennent tout sens quand on pense au régime des pluies en Palestine, x années passées par Israël dans le désert. C'est d'ailleurs étude qui ne se fait pas en un jour, et qu'importe si nous ssons notre vie ! pénétrer le sens de la parole de Dieu, en hir notre prière, cela ne fait-il pas partie de l'unique ssaire. D'ailleurs, je ne me presse pas de le faire : pour du moins, il n'y aurait pas beaucoup de profit spirituel valer » une traduction et un commentaire de tous les nes en quinze jours; je ne pourrais pas les assimiler tous en même temps dans ma prière. Au contraire un saume étudié de temps en temps ou récité très lentement dra plus de relief, ma mémoire l'enregistrera plus faci- nt et mon champ de conscience et mon « champ de prière » seront pas surchargés. Après cela, il restera encore des s obscurs, mais *l'office est une prière*, ce n'est ni un exer- de grammaire, ni une explication de textes; le souffle de rit passera quand même à travers ces pauvres mots.

ut cela a déjà répondu à votre question sur la connais- que je pourrais avoir de la Bible. Je la continue chaque

jour par des ouvrages d'introduction biblique, d'exégès des extraits de certains apocryphes utilisés par la liturgie prière de Manassé, troisième et quatrième livre d'Esdras q se trouvent dans l'édition clémentine de la Vulgate. Il e vrai que j'ai eu la grâce au couvent d'être orientée dans sens, mais je crois que bien des religieuses et des laïcs pou raient arriver au même résultat, rien qu'avec une demi-heu de lecture spirituelle par jour. Encore une fois, il s'agit là l'étude de toute une vie; et pas d'une spéculation vide, m d'un désir de pénétrer la parole de Dieu pour mieux la co naître, mieux l'aimer et le prier mieux.

... Je n'ai jamais éprouvé le besoin de réciter l'office français. Je sais que le problème se pose de faire comprend la liturgie au peuple fidèle, mais j'aime assez qu'il y ait u langue sacrée; nos mots de tous les jours sont si souve profanés, les employer dans l'office, ne serait-ce pas risqu de diminuer notre sens de la transcendance de Dieu, de vulg riser certaines scènes? Je pense à l'hymne des vêpres Noël, à des leçons tirées de l'Ancien Testament : Genèse, Ca tique, etc. Comment un peuple qui a tant perdu le sens sacré, qui n'a pas toujours des réactions saines devant phénomènes de la vie, accueillerait-il cela sans y être prépar Je dis ceci sans aucune pruderie. (Ma vie d'étudiante et largeur d'esprit de l'Ordre m'ont habituée à regarder choses en face et à voir Dieu en tout). D'instinct, je me méfi d'une traduction; aussi dernièrement ai-je été agréablem surprise, en lisant le mois de Marie de l'abbé Voegeli de v que des versets de l'Écriture alternés par le célébrant et foule « rendaient » vraiment et donnaient à certaines scèn un relief nouveau.

... Ma vie chorale a une très grande place dans ma même matériellement, car j'ai eu plus d'une fois à rem les fonctions de chantre. Je ne dis l'office en particulier lorsqu'une fatigue ou une occupation extraordinaire dispensée de l'assistance au chœur. Les sœurs ont l'habitu de dire en privé, le *Magnificat*, le *Te Deum*, le *Benedict* debout; je n'en éprouve pas le besoin, ce qui compte, c' l'intention que l'on met dans le geste. Je mets la récitat chorale infiniment au-dessus de la récitation privée. L'Off est une *fonction du corps social*, notre participation à la pri du Christ et de l'Église, un de nos devoirs les plus sacrés moniales. Il y a la parole du Christ : *Quand deux ou trois s réunis en mon nom...*, et il y a cette joie de se sentir, en enfants du même père, unis dans une même prière, une mê pensée, une même louange dans l'amour de Dieu, et l'am les uns des autres. Évidemment, je parle ici en religieuse, m j'admire beaucoup les laïcs qui récitent l'office en particul

... Lorsque la récitation chorale me pèse, c'est uniquem pour une raison tout à fait extrinsèque : soit une inaptitu physique passagère, soit un défaut d'exécution : quand n'y a pas d'ensemble dans le chœur, quand une récitat trop lente donne l'impression que l'on a tout un charroi cailloux à traîner derrière soi, quand une récitation pr pitée où l'on « mange les pauses » donne une impression

qui nuit vraiment à la sérénité de la prière. Mais jamais tail de ce genre ne diminue mon attachement à l'office l. Et au chœur je trouve aussi des joies toutes person-, celle d'être hebdomadaire surtout. Cette semaine-là sens un peu « médiateur » entre Dieu et la communauté, voudrais être immensément pure pour remplir ce rôle, que ma misère ne soit pas un obstacle à cet élan de Dieu la communauté. Dire l'oraison, quand toutes les sœurs inclinées, bénir la table au réfectoire, sont pour moi des s qui prennent un sens inouï. Je sens tellement combien e vie baigne dans la vie de Dieu — alors c'est une souf- e de toucher cela et de rester soi-même si médiocre, mais e dis que ce contact continuel avec Dieu nous sanctifie lgré nous » et sans que nous nous en apercevions. Et ce, ce sont ces moments où nous quittons toute autre ccupation pour actualiser ce contact. On dit autour de : « Il ne faut pas identifier vie chorale et vie contempla- ». D'accord, mais je crois que la première favorise gran- ent la seconde, par cette union à Dieu qu'elle demande éalise, par cette participation à la prière du Christ, par ourriture scripturaire et doctrinale, qu'elle fournit, par le uillement qu'elle demande de nous dans la prière même, l'atmosphère dans laquelle elle plonge notre journée.

ur quoi se porte mon attention pendant l'office ? Ayant vent à remplir une fonction chorale, je suis bien obligée penser. Avec l'habitude on s'affranchit un peu à la fois a sujétion que ces préoccupations peuvent créer au début. ue je désire, en ce cas, c'est de garder le regard fixé sur i, sur l'Etre qui est toute majesté et qui mérite toute nge, et qui est aussi tout mon amour. Je pense aussi beau- p à la présence du Christ, *réellement* parmi nous dans ucharistie. La présence réelle est pour moi quelque chose traordinaire. Les jours de grande fête, je suis évidemment prise par le mystère du jour, soit par une union très pro- le et presque sans image, au Christ ou à la Sainte Vierge s le mystère fêté, et dans ce cas, il y a souvent un recueil- ent qui vient de plus haut que moi; soit en m'imprégnant sens d'un texte de l'office. Je m'explique : souvent les iennes donnent le sens des psaumes choisis (voyez les tiennes de la fête de Noël — ps. 2, antienne : « *Dominus it ad me* : *Filius meus es tu, ego hodie genui te* », etc.). Au ut du psaume je jette un regard sur l'antienne et la consi- e jusqu'à la fin du psaume. D'autres fois c'est un texte que n'avais pas cherché, qui m'accroche au passage et qui ahit tout l'office. Dans le cours ordinaire de l'année liturgique, ce qui domine pendant l'office c'est un *sentiment d'ado- on vers Dieu présent en moi*, ou vers le Christ à l'autel; i tensifie pendant les psaumes, surtout quand le chœur osé chante sa partie ce qui me pénètre plus de silence érieur. Le sens des mots me retient d'avantage pendant le rtyrologe de matines, pendant les oraisons, celles de prime, complies, de pretiosa, et celles du temps, et pendant les édictions. Ce qui ne veut pas dire que je ne fasse jamais ention au sens des psaumes, mais il est bien rare que je

suive tous les versets mot à mot. Tout cela sans systén tisation aucune, selon les besoins et les grâces du mome ce que je cherche surtout c'est une prière une, simple, s éparpillement, et par là même, profonde. Et quand les distr tions détournent mon attention, je la « ramène » au mom de l'inclination des doxologies.

La messe a toujours eu une place unique dans ma v elle est pour moi le sacrifice du Christ *actuellement* offert dev moi et tout mon être participe à l'immolation et à l'oblat de Notre-Seigneur. C'est aussi la certitude de pouvoir of à Dieu la seule louange digne de lui. Et ces deux phrases l'on trouverait n'importe où, ne disent pas assez l'intens de réel que cela contient pour moi; c'est une certitude et t source de vie, dans ce que ces mots peuvent avoir de p profond. Quand j'étais dans le monde ma vie était absolum en dépendance de ma messe et de ma communion quotidienn maintenant l'importance que je leur donne est quantita vement moindre, peut-être parce que je suis moins ferven peut-être parce qu'alors c'était l'unique acte religieux fixe mes journées, tandis que maintenant il est encadré par multiples exercices. Mais par contre, j'ai beaucoup app fondi mon sens et mon estime de la Messe, par l'étude de Somme avec le cours du P. H. et par la lecture du livre Dom Vonier : la clé du mystère eucharistique. Cela m'a én mément apporté au point de vue spirituel en « orientan vraiment ma vie. Je préfère nettement la messe conventue à la messe privée, on dit que le fait de chanter empêche prier, et que l'exécution des prières distrait de l'attenti au sacrifice. Évidemment, il y a là une attention à donne quelque chose d'extérieur; mais on ne chante pas pend les moments les plus importants (Canon) et puis ne faudrai pas pousser le dépouillement et le don jusque-là ? s'oubl pour que l'Église prie en nous, sa prière a plus de valeur l nôtre. Je me suis souvent demandé en rencontrant c telle personne plus d'estime pour la messe privée que p la messe publique, pour la lecture des mystères que pour ce de la bible, si cela ne marchait pas ensemble et ne ven pas d'une déformation des deux siècles qui ont précédé nôtre, cet individualisme qui imprègne si fâcheusement c taines formes de piété.

Nos autres exercices quotidiens ? l'oraison du matin et soir — l'action de grâces après la messe. Je dois y ajouter heures de « temps libre » que l'on peut passer au chœur dimanche et les jours de fête. Ces heures de silence dev Dieu ont pour moi une plénitude intense, même au mil des distractions et des aridités, et je les crois indispensab à ma vie. Mais je ne peux pas les comparer avec l'office n'est pas sur le même plan. Cependant si j'avais à choisir à supprimer quelque chose, je garderais l'office d'abord, pa que je préfère la prière de l'Église à ma propre prière (v voyez dans quel sens je dis cela; en fait c'est ma prière j'intègre dans le grand courant de louange du *Christ toi* mais je crois que j'intensifierais alors mon attitude de silen de réceptivité, de louange, pendant la récitation de l'offi

qu'à ces dernier mois, nous avions chaque jour la récita-
du chapelet en commun. Maintenant nous le disons pri-
nt. Je le regrette. Bien souvent ce qu'on *doit* réciter privé-
ne trouve pas sa place dans une journée chargée.

lut du Saint-Sacrement, le dimanche et les jours de fête.
œurs de ma génération n'aiment pas beaucoup ce genre
rcice, qu'elles trouvent « extérieur et populaire ». Les
s converses je crois, l'aiment beaucoup et cela vient
ment de la différence des éducations.

office des morts pèse généralement aux sœurs; certes il
rajoute à l'office canonial chaque semaine; mais il est
au, les psaumes et les textes de leçons ont une valeur
pression rare; c'est un des offices où je donne le plus
ention au sens des mots.

dont on s'en acquitte généralement comme d'un pensum,
nt les psaumes de la Pénitence et le psautier que la règle
demande de réciter chaque année pour les défunts. Cette
re vocale imposée en nombre et à temps fixes est vraiment
lle.

Je ne voudrais pas dire les mêmes psaumes tous les jours
l'année. Si chères que me soient certaines fêtes à octave
nd arrive le huitième jour j'ai envie de dire : « ouf on va
ger un peu ! » Je ne vois pas la nécessité de lire toute la
dans l'année; il y manquerait le temps nécessaire,
ertains livres (Lévitique, Proverbes, etc.) seraient bien
ls. Je trouve que la répartition actuelle du bréviaire est
belle : leçons de l'Apocalypse pendant le temps pascal,
ïe pendant l'Avent, de Jérémie au temps de la Passion;
-être pourrait-on leur donner plus de place, non pas en
hargeant la récitation du bréviaire.

oilà mon Père votre demande satisfaite, je suis effrayée
oir été si longue. Je me suis vraiment laissée entraîner
l'intérêt que je prenais au sujet, et j'y ai découvert que
ce tenait au plus profond de moi-même, bien plus encore
je ne le croyais. C'est d'autant plus étonnant que j'ai
ours détesté (et soyons franche un peu méprisé) les
res vocales.

III. Les laïcs

Les quelque 110 réponses de cette troisième partie p viennent pour une bonne moitié de tertiaires de l'Ordre saint François, de l'Ordre de saint Dominique, ou du Carm et des oblats de saint Benoît; pour une petite moitié, de la qui ne relèvent d'aucune obédience particulière.

La question du temps.

Pour les laïcs, la question du temps semble la questi cruciale. L'office va-t-il prendre un nouveau temps supp mentaire sur des journées de travail déjà fort chargées fort lourdes, va-t-il encombrer l'esprit et l'âme d'une activ et d'un souci supplémentaires ? Ou bien sera-t-il la ha respiratoire, la reprise de l'âme en Dieu, reposante et bi faisante, 4 ou 5 fois par jour ? Encore est-il nécessaire se donner les loisirs voulus : ce que certain prieur de ternité exige absolument de ses frères tertiaires :

> Des novices tertiaires m'ont fait l'objection qu avaient peu de loisirs. Je leur ai répondu qu'il é inutile d'entrer dans le tiers-ordre, s'ils ne voulai pas faire l'effort nécessaire pour consacrer à Dieu à la prière liturgique recommandée par la règle, partie de leur temps. Au surplus, leur ai-je fait rem quer, l'office n'est pas tellement long qu'avec un de bonne volonté on ne puisse le réciter dans la jo née, d'ailleurs il convient de diviser l'office et réciter une partie le soir, une autre le matin, autre enfin dans l'après-midi; de cette façon la jo née se passe en union avec Dieu et l'on accomplit prière continuelle recommandée par Notre-Seigneu *Oportet semper orare et non deficere.* (Luc., 18
>
> *(Un prieur de fraternité dominicai*

Mais, il semble qu'avec de la volonté, et de la souplesse aussi bien dans l'organisation de son temps que dans adoption de l'office convenable, on arrive à trouver ce mps. Les réponses reçues sont une belle expression de es efforts et de cette recherche :

C'est le tiers-ordre qui m'a donné la discipline de réciter l'office de la sainte Vierge tous les jours.

J'ai cru que jamais je n'arriverais à le réciter tout entier tous les jours. J'y arrive depuis un an, mais en utilisant les instants libres dont je dispose, à savoir spécialement le temps dans les moyens de transports : train, autobus, métro. Et si j'ai 3/4 d'heure devant moi, je récite toutes les *heures d'affilée*, ne réservant que complies (les grandes) que je récite comme prière du soir avant de me coucher.

Dans les vies chargées d'aujourd'hui, la récitation du petit office est sûrement un « supplément » pas commode à faire entrer dans le cadre d'un horaire. Mais je crois aussi qu'avec la dispersion et l'éparpillement de l'activité voulus par les conditions de la vie moderne, la récitation de l'office (du petit office) dans le monde est un excellent moyen de maintenir le contact avec Dieu. (*Une tertiaire.*)

Récité en privé, l'office prend à peu près deux heures... quand j'avais beaucoup de travail, cela me semblait énorme, mais quelque travail que l'on puisse avoir, il faut tout de même réfléchir qu'on ne donne à Dieu que deux heures sur 24, alors que, lui, donne à chacun de nous toute son attention et tout son amour 24 heures par jour... Nous sommes donc très loin de compte avec lui et devrions nous estimer heureux de lui donner ce temps et honteux de lui en donner si peu. (*Un laïc, tertiaire.*)

Lorsque j'arrive au bureau à 8 heures du matin, j'aime bien avoir récité les petites heures au minimum, et les vêpres dans la mesure du possible. Il ne m'est pas très commode de réciter l'office chez moi ou d'aller dans une église car je n'en ai pas à proximité de mon bureau. J'ai de longs trajets dans le métro et je trouve que ce moyen de locomotion est assez propice et j'y trouve, bien que cela puisse paraître étonnant, beaucoup de recueillement ! Le trajet de midi est donc occupé par vêpres et complies. (*Un tertiaire.*)

L'office occupe le maximum du temps dont je puis disposer et passe avant toute autre lecture (ce qui me prive parfois de celle-ci). La prière du matin, c'est prime, avant la messe; celle du soir, complies. La méditation se fait sur un des thèmes de l'office, de l'Evangile ou sur la règle de saint Benoît. Le choix n'est pas douteux : L'office. (*Une oblate de S. Benoît.*)

Je n'y suis tenue par aucun vœu mais par une promesse envers moi-même et mon directeur.

Récitation journalière. Cependant j'avoue qu'il y a des jours où je suis irrégulière à cause de surmenage, mais j'en souffre et la plupart du temps, j'ai l'impression qu'il aurait mieux valu moins agir et prier davantage. (*Une laïque.*)

Et pour terminer, cet exemple qui n'est sans doute pas recommandable à tous :

Pendant un an, je me suis réveillée entre 2 h. et 3 h. du matin pour dire les laudes seulement. Cela me prenait un quart d'heure ou 20 minutes et je me rendormais tout de suite. J'étais tellement heureuse et les psaumes me paraissaient si beaux. Maintenant je suis trop fatiguée et mes nuits sont trop brèves pour que j'arrive à me réveiller de moi-même, et mon directeur me défend de me servir d'un réveil. Mais si les laudes me manquent beaucoup, il ne me viendrait jamais à l'esprit de les dire la veille au soir ou le matin après 6 heures. Je pourrais les réciter alors, je ne pourrais pas les prier.

Oui, j'aime beaucoup prier avec les psaumes. Je le fais constamment en dehors de l'office pour supplier Dieu et le remercier. Je sais beaucoup de versets de psaumes par cœur et même des psaumes courts en entier. Je suis capable aussi de retrouver rapidement dans ma bible ou mon bréviaire ceux qui conviennent à la prière que je veux exprimer. (*Une laïque.*)

Ajouterons-nous que la solution de l'Office « casé » aux heures extrêmes de la journée..., ou relégué à l'extrémité d'une vie, nous paraît peu satisfaisante :

Ce n'est qu'aux premières heures du jour et aux dernières qu'on peut avoir dans nos vies actives un peu de tranquillité pour la prière. (*Deux tertiaires.*)

L'office est la base actuelle de ma vie spirituelle. Le seul inconvénient est le manque de temps qui le rend inconciliable avec le « devoir d'état ». Je n'aurais jamais pu le réciter quand nos enfants étaient jeunes. Le seul moment de méditation était celui de l'allaitement; pendant la tétée, on laisse tranquille la maman ! (*Une oblate.*)

La solution est peu satisfaisante, mais elle a le mérite d'exister. Il y a en effet des états de vie ou des périodes de vie, qui sont difficilement compatibles avec la prière. C'est pourquoi saint Paul a choisi de rester vierge : Pour

gneur. Il est normal que cette difficulté soit parfois ée, — encore que le mariage offre d'autres moyens ctification. Mais lorsque la vie redonne le loisir de Dieu, il est méritoire d'en profiter aussitôt.

ce des laïcs.

st en général fixé par la règle du Tiers-Ordre auquel partient. Celle-ci laisse quelquefois une grande liberté a permet un choix des heures et des psaumes adaptés que genre de vie :

Je me composais un office me permettant de voir le psautier, non en une semaine comme les religieux, mais en quatre semaines — c'est-à-dire en substituant les psaumes des petites heures (tierce, sexte, none) qui du mardi au samedi se répètent chez saint Benoît, par les psaumes qui ne sont pas dits à prime, vêpres et complies. Je me suis arrangée pour qu'ils soient courts, comme le veulent les petites heures et coupés de trois *Gloria*, quitte à diviser un même psaume en 2 ou 3 parties, comme saint Benoît le fait pour les vêpres (par exemple le psaume 118 et d'autres qui sont longs.)

Pour l'établissement de cet office je me suis autorisée de ce que dit saint Benoît au chapitre XVIII de sa sainte règle « que si quelqu'un ne goûte pas cette distribution des psaumes, il demeure libre de les disposer autrement s'il trouve un ordre plus convenable pourvu que tout le psautier soit récité ». J'ajoute le soir, la lecture des « leçons de l'office du jour du bréviaire romain » en français (bréviaire en 2 tomes, traduction par les bénédictins d'Oosterhout chez Desclée).

Aucun vœu ne m'engage à cet office, mais simplement un désir de vivre de plus en plus en union avec le monastère auquel je suis affiliée — discipline qui, au début a été parfois contrainte, puis s'est transformée en besoin et joie. — Je ne saurais maintenant me passer de cette prière de toutes les heures où l'on goûte, d'une façon toujours renouvelée, cette parole inspirée qui devient vite l'aliment de l'oraison de cœur.

Je ne saurais comprendre la récitation tout d'un bloc de l'office et préférerais m'en abstenir si je ne pouvais diviser les heures — le sens de cet office étagé au cours de la journée étant aboli. (*Une oblate.*)

Pour prime et complies j'emploie le bréviaire romain ou le bréviaire monastique, avec la modification suivante : je récite toujours trois psaumes — à moins qu'ils ne soient trop longs comme le psaume 118 —, psaumes pris dans l'ordre du psautier, de sorte que dans l'intervalle d'en-

viron un mois, j'ai récité tout le psautier. J'ajoute prime l'hymne de matines propre au temps liturgiqu (*Une laïque*

En général, les laïcs trouvent à la longue le petit offic fastidieux; de nombreux tertiaires ont demandé et obten la permission du grand office. Nous avons été impressio nés du nombre de laïcs qui nous disent réciter le gran office chaque jour.

Tertiaire depuis 9 ans, j'ai récité de cette façon l petit office pendant 2 ans, puis bien vite lassée par l routine de la répétition chaque jour identique, et dés rant me joindre plus intimement à la grande prièr officielle de l'Eglise, j'ai délaissé le petit office pour l bréviaire en français — ne comprenant pas le latin – (bréviaire du Père Hugueny). Voilà donc 7 ans que j me suis attachée au grand office. (*Une tertiaire.*)

Je préfère le grand office au petit parce qu'il vari beaucoup. Le cycle liturgique fait passer devant mé yeux d'une façon vivante toutes les vérités auxquelle le catholique doit adhérer. L'office aide à réaliser ce vérités et à nous mettre tour à tour dans les différente attitudes ou plutôt dans les différents états, où doit s trouver l'âme chrétienne. Il enrichit, il alimente l'ora son. Il l'empêche de sombrer dans une vague rêveri plus proche de l'inconscience et du vide psychologiqu que de l'extase.

Enfin n'est-il pas convenable de s'accorder ave l'Eglise et les monastères ? Cela n'empêche pas notr prière d'être aussi individuelle et originale qu'elle vou dra. (*Une oblate cistercienne.*)

Mais pour les vies occupées, ou pour ceux qui ne sor pas entièrement initiés, il y a la solution du panachage qu plusieurs ont adoptée.

Je lis le petit office de la sainte Vierge suivant le r de l'Ordre. Mais je dis vêpres et complies du gran office qui est plus « vivant »; je n'ai pu me procure le bréviaire dominicain et je le regrette beaucoup; j n'ai pu trouver que le vespéral qui complète le miss dominicain. Je le lis en français mais chaque soir m mère adoptive et nous nous lisons vêpres, complie ou matines du petit office, ensemble en latin. (*Un tertiaire.*)

Comme tertiaire de saint Dominique mon office nor mal est le petit office de la sainte Vierge suivant le r dominicain.

Cependant, tous les dimanches et, en général, pendant le carême et aux fêtes tout-double, je dis le grand office du bréviaire dominicain à partir des premières vêpres, mais à l'exception des petites heures (prime - tierce - sexte et none) et conformément à *l'Ordo O. P.* Alors je dis les petites heures du petit office de la sainte Vierge. (*Un prieur de fraternité.*)

Cette solution a un inconvénient ou du moins un risque : celui d'un choix capricieux des heures, des jours, ou des psaumes. Le désir d'avoir un office adapté est louable, mais l'ambition de faire un office en ajustant pièces et morceaux découpés dans diverses liturgies est utopique. L'office de l'Eglise, longuement buriné et rodé par de longues générations, y perd son efficacité pédagogique. Il faut ici encore revenir à la distinction ancienne des jours liturgiques et des jours aliturgiques, des heures solennelles et des heures non solennelles, et garder le grand office au moins pour les grandes heures (matines, laudes et vêpres) du dimanche. On retrouvera des indications sur ce sujet dans les principes que nous donnerons à la fin, pour une meilleure intelligence de l'office.

La prière familiale.

Quelques réponses nous signalent la difficulté qu'il y a pour les époux à adopter une partie de l'office ensemble. C'est le mari, ou c'est la femme, qui dit « le bréviaire en entier », et le conjoint n'y a aucune part :

Pas de vie chorale, malheureusement.
Quelques essais de lecture à deux n'ont pas été suivis. Les psaumes rebutent ma femme.
Je n'ai pas d'oratoire familial, et je suis seul à dire l'office (marié, cinq enfants). (*Un tertiaire.*)

Mais bien souvent, on en vient à dire, ou à chanter une partie de l'office en commun, parfois même avec les enfants :

Je dis le bréviaire en entier — en privé évidemment — sauf les complies psalmodiées avec ma femme et mes enfants.
Pour mes enfants (8, 9 et 11 ans) la prière du matin se compose des trois derniers psaumes de laudes, du Benedictus, et de l'antienne à la sainte Vierge (tout cela psalmodié ou chanté en latin, mais mes enfants savent la traduction française par cœur). Le soir il en

est de même des complies qui représentent pour eux la prière du soir. Je dois dire que mes enfants aiment beaucoup ces prières et lorsque je dois les punir, je supprime les complies.

Les enfants (4 ans 1/2 et 2 ans 1/2) eux-mêmes y participent souvent, mais pendant quelques minutes seulement; le reste du temps, ils sont des trouble-prières.

Mon programme de prières régulières comporte l'office de prime (comme prière du matin) dit en privé et les complies (comme prière du soir) chantées en commun aussitôt avant le coucher : les psaumes n'étant pas chantés, mais lus en français à deux voix alternées dans la traduction rythmée du P. Roy qui a rendu de très grands services à tous ceux qui la connaissent...

Mes enfants (les aînés 17, 16 et 15 ans) ne veulent pas d'autres prières du soir que les psaumes alternés et des fragments de complies. Nous choisissons alors les psaumes parmi ceux qui paraissent le mieux convenir. Cela paraît préférable aux complies du jour, qui imposent parfois des psaumes moins compréhensibles.

Nos prières familiales occupent une place importante, en dehors des échanges d'idées (à table) ! c'est un des seuls moments de vie réellement commune des époux.

La place tenue par les prières familiales quotidiennes est essentielle, leur suppression crée un changement d'atmosphère très préjudiciable à tous...

Une réponse rapporte l'expérience d'un véritable monastère des familles :

Pendant de longues années nous avons passé nos vacances dans une propriété en compagnie de nombreux ménages amis. La vie religieuse y était réglée (comme l'autre vie) comme dans un couvent. *Le matin :* chant de l'Invitatoire, récitation de prime, messe dialoguée. — A *midi :* Récitation très lente d'une dizaine de chapelet, suivi de la lecture de quelques versets d'évangile et silence. — 6 *heures* : vêpres, silence. — 9 *heures* : Complies chantées terminées par le salut. C'est là que j'ai pris le goût et l'amour des complies.

Le dimanche, ou le samedi soir, certaines familles s'orientent vers un office plus complet ou au moins, une prière spéciale :

En dehors de la messe et de la prière habituelle du soir, nous ne faisons rien de spécial le dimanche en famille. (Longtemps par contre le samedi soir, nous avons lu le propre de la messe du lendemain — pour qu'il soit plus accessible le dimanche). Toutes nos prières comportent une récitation en français du *De Profundis* avec une traduction que nous avons faite en famille et qui nous plaît beaucoup. (*Une mère de famille.*)

Et quelquefois, tout simplement, on prend « le sermon radiodiffusé du P. Avril ». (*Une tertiaire.*)

L'idée nous semble intéressante — bien que, pour le sermon, chaque famille a déjà entendu sans doute celui de sa paroisse. Mais pourquoi, comme le suggère un autre correspondant, la radio catholique ne pourrait-elle donner un office le dimanche soir, que tout le monde pourrait suivre en famille. Il serait assez tard, pour ne pas laisser croire qu'on peut indifféremment aller à la paroisse ou écouter vêpres par T. S. F. — et il réunirait tout le monde. Il comporterait une « leçon » assez longue pour être nourrissante — comme dans les anciennes complies, et les psaumes seraient chantés de telle façon qu'ils inviteraient davantage à la participation en famille, qu'à la simple audition. Un bref commentaire chaque dimanche servirait d'initiation.

Pour les personnes qui ne vivent pas en famille, de nombreuses réponses témoignent du désir de réciter l'office avec d'autres.

> Je trouve qu'on ne doit dire l'office en particulier que lorsqu'on ne peut faire autrement. Dès que je peux trouver quelqu'un qui veuille s'unir à moi, j'en profite. *Si vous êtes deux ou trois rassemblés en mon nom...* L'office étant une prière officielle, il me paraît naturel qu'il soit dit d'une manière officielle. La récitation privée est un pis aller qu'on ne doit jamais préférer à la récitation publique. (*Une tertiaire dominicaine.*)

Heureux ce prieur de fraternité qui, à certains jours, peut dire son office « avec un prêtre de (ses) amis ».

La question de l'oratoire familial n'a pas suscité beaucoup de réponses, du moins de réponses positives. Certains le désirent. Mais en général, c'est « la chambre de maman qui sert d'oratoire ».

Découverte des psaumes, initiation à l'office.

En général, c'est le tiers-ordre qui, en imposant le petit office, a été le pédagogue de la prière liturgique. Mais il faut signaler aussi l'exemple des monastères de saint Benoît (Solesmes est nommé près d'une dizaine de fois), la formation par l'Action catholique, le scoutisme et la route — en particulier, ce qui relève de l'influence du P. Don-

cœur, — les journées « Chrétienté »; enfin, certaines associations particulières, comme celle « du Magnificat », en Belgique, dont il est fait plusieurs fois mention.

J'ai découvert les psaumes par la récitation en commun aux journées *chrétienté* dont il faut beaucoup regretter la disparition (momentanée); j'invite les intimes de passage à la maison à s'unir à notre prière, les gens d'un certain âge sont souvent d'abord un peu réticents et prétendent refaire ensuite dans le privé leur prière traditionnelle mais en général, ils sont mordus et conquis en peu de temps. (*Une mère de famille.*)

Je suis allée à Fontenay-aux-Roses. J'ai eu le bonheur d'entendre une explication de toute une partie du psautier par le R. P. Brillet. Ces explications étaient suivies par plusieurs de nos camarades incroyantes. Elles se sont mises à aimer les psaumes, mais surtout pour leur beauté littéraire. Entre talas, nous nous retrouvions tous les soirs pour réciter ensemble les complies du bréviaire (nous avons pu nous procurer le petit fascicule édité par l'abbaye Saint-André-de-Lophem).

Quand j'ai quitté l'E. N. S. pour le sana, ce petit fascicule fut pour moi un trésor. Je me suis trouvée dans un sana très laïc (ni chapelle, ni aumônier résidant — jamais de messe — communion une fois par mois — nous étions un petit groupe de catholiques). Tous les soirs nous faisions la prière en commun — mais je n'aimais pas ce genre de prière : des *Ave Maria* à différentes intentions et plusieurs formules ajoutées. (*Une laïque.*)

Ce qui m'a le mieux révélé l'office et les psaumes ce sont les journées annuelles de Saint-Benoît-sur-Loire avec récitation du grand office, et explication dans des conférences par des moines bénédictins. (*Une oblate.*)

J'ai mis des années à trouver dans les psaumes l'expression de ma prière personnelle et profonde. *L'action catholique* m'y a beaucoup aidée et m'a fait trouver des lumières et richesses insoupçonnées. Ainsi en ce temps de la Passion où j'ai beaucoup de difficultés, de luttes, beaucoup de textes me soutiennent. (*Une militante d'Action Catholique.*)

Il y a bien des textes liturgiques que l'on comprend pour les avoir entendus et traduits souvent. J'ai goûté les psaumes avant la bible et je crois que ce sont ceux qui m'ont fait goûter la bible lorsque j'en ai fait ma lecture quotidienne depuis l'encyclique. Je n'ai aucun désir de trouver une autre source de lecture. (*Une laïque.*)

Ici encore, grande sévérité pour l'éducation reçue. « Qui

vous a appris à prier avec les psaumes ? » — « Et depuis quand seulement *La Vie Spirituelle* en parle-t-elle ? etc., etc.

Puissiez-vous apprendre aux catholiques à aimer la bible. Hélas ! qui nous en a jamais parlé, dans quels sermons, dans quelles retraites ? Qui nous a jamais exhortés à prier par ces « prières viriles et fortes, marquées d'un double sceau », ainsi que l'écrit l'auteur du beau « plaidoyer pour les psaumes » ? (*Une tertiaire de S. François.*)

Je suppose que je ne suis pas la seule dans mon cas et voyant ce que j'ai perdu trop longtemps et ce que les psaumes me donnent maintenant, je fais tout mon possible pour encourager la découverte des psaumes autour de moi. Dirigeante diocésaine d'A. C. en parallèle à l'Evangile qui est la base de nos cercles, je ne perds jamais l'occasion d'insister sur la richesse que nous apportent les psaumes.

L'office est une trésorière de la doctrine; il rend vivant ce qui dans les « manuels » est trop souvent bien sec, bien rétréci. En apprenant la doctrine par rapport au bréviaire notre foi deviendrait plus vivante, plus enracinée dans nos vies journalières. (*Une laïque — Angleterre.*)

Et pour terminer, ce témoignage d'un juif converti :

...C'est ici que nous en arrivons aux Psaumes. Dans la mesure où le chrétien *se sépare du juif*, dans la mesure où il se croit un autre destin, un autre passé, dans la mesure où il empêche de laisser venir jusqu'à lui ce fleuve de vie religieuse intense, ou même de vie tout court, venu d'Israël, dans cette mesure-là, le chrétien tarit pour lui-même la source de compréhension des psaumes.

Oh ! cette fin de la lecture, le samedi de la deuxième semaine de Carême ! La stupeur d'Isaac, et le grand cri poussé par Esaü : Bénissez-moi aussi, mon père. Mais Isaac comprend que quelque chose est perdu, peut-être irrémédiablement pour Esaü ! Tant pis, c'est fait ! Le père demeure infiniment triste devant l'injustice commise, tandis qu' « Esaü pleure en poussant de grands cris ».

Est-ce qu'un chrétien perçoit ces cris ? Est-ce qu'il comprend quelle est sa chance inouïe, à lui chrétien, de posséder la plénitude de la bénédiction, est-ce qu'il pense à son frère, laissé là, avec son offrande inutile ?

Mais heureusement, Isaac « tout ému » répond à la prière pressante d'Esaü : « N'avez-vous qu'une seule bénédiction, mon père ? Bénissez-moi aussi, mon père, je vous en prie ! »

Pendant toute la messe, les pleurs d'Esaü et la stupeur d'Isaac furent « actuels » pour moi jusqu'à l'angoisse. Et même la bénédiction finale d'Isaac ne réussit pas à dissiper cette impression. Je rapprochai le sens d'un tel texte, d'un tel symbole, de toutes mes lectures faites précédemment dans la *Vie Spirituelle*.

La voilà donc, la raison pour laquelle les chrétiens ne comprennent plus les psaumes ! S'ils acceptent avec une sérénité voisine du sommeil, le symbole de cette « usurpation » (substitution du peuple chrétien au peuple juif), comment percevront-ils même le plus faible écho de la souffrance de leur frère aîné ?

Ce frère aîné est toujours vivant, il existe, et il sent obscurément que la véritable bénédiction du Père lui a échappée. Toute son existence, — actuelle — contient, exprime, même sans le vouloir, le cri d'Esaü : « N'avez-vous qu'une seule bénédiction, mon père ? »

Et quel est le sens de la bénédiction tardive qu'il reçoit à la fin ? « La graisse de la terre et la rosée du ciel ».

La graisse de la terre ? qu'est-ce que cela veut dire ? La prospérité matérielle ? les millions, l'or, les bijoux, les fourrures ? Certes, c'est vrai pour certains des enfants d'Israël. Et la rosée du ciel ? C'est sûrement autre chose. C'est, pour ceux qui ne sont pas devenus athées, libres-penseurs, le don de trouver dans les textes religieux, des consolations toujours agissantes, toujours adaptées, dans les pires situations.

Quant à Jacob, le plus jeune et le plus gâté, il se conduit souvent comme un étranger qui ne comprend pas que son aîné est devenu aveugle. Ebloui par la splendeur du ciel bleu, il ne comprend pas que son frère ne voit que du noir. Il se détourne de lui, il veut oublier sa parenté. Aussi les vieux textes ne lui « parlent »-ils plus. Il n'y a rien d'étonnant à cela.

Quelle attitude alors avoir à l'égard de ce peuple juif si encombrant ?

Dans la perspective de la religion, le destin du peuple juif est un des mystères les plus féconds, sur lequel les chrétiens devraient arrêter leur méditation (et leur charité). Au lieu de le chasser de leur esprit, de le dissocier, autant que possible, de leurs problèmes chrétiens, ils devraient s'y arrêter au contraire, et sinon essayer de comprendre, au moins essayer de se soumettre : Quoi qu'il fassent, et quoi qu'ils pensent, par la sainte Vierge et le Christ, chrétiens et juifs sont liés. Dieu a choisi le peuple juif (en dépit de ses faiblesses et de sa misère; cela, les érudits chrétiens le rappellent assez) pour une œuvre *nécessaire* aux desseins divins : *Il fallait,* pour que s'accomplissent les Ecritures, que le Christ mourût sur la Croix. Le choix de Dieu fut ainsi double. Au peuple aîné, il donne à la fois la gloire suprême de la naissance du Christ, et la fatale indignité de sa mort.

Tout à la fois : le comble de la faveur et le comble du crime. Puis, la Loi étant accomplie, cet « instrument » indispensable que fut le peuple juif subit le contre-coup de son élection mystérieuse. Que Dieu fasse d'Israël un éternel souffrant, ce n'est pas au chrétien d'applaudir, mais plutôt son rôle serait de pleurer avec lui ce sort unique au monde, d'avoir été le préféré de Dieu, puis l'enfant le plus abandonné.

C'est dans la mesure où les chrétiens revivront par une très charitable méditation, les souffrances et les angoisses — comme les joies et les exultations — du peuple juif, dans la mesure où ils se pencheront sur le mystère du peuple-prêtre, par amour fraternel, et sentiront toute la détresse d'un Esaü en face de son père attristé, c'est dans cette mesure même que les textes anciens revivront à leur cœur, et deviendront pour eux actuels et significatifs jusqu'à en pleurer.

Le rempart d'incompréhension et d'indifférence que le chrétien a édifié entre lui et « le juif perfide » me semble être une des causes du mutisme des chants d'Israël pour les cœurs chrétiens.

s psaumes et la vie spirituelle.

e qu'apportent les psaumes à la vie spirituelle des laïcs, sque toutes les réponses le disent — sauf une toute te minorité qui ne les comprend pas — et nous glane- s au hasard parmi les citations que nous avons découpées :

J'ai aimé les psaumes depuis mon enfance, et recherché cette forme de prière dès ma dixième année. Je lisais volontiers une partie de l'office de la sainte Vierge ou du saint Sacrement, ou quelquefois les psaumes de la pénitence et à partir de l'année 1892, j'ai commencé à dire le grand office, tous les jours.

J'y ai puisé toute ma vie spirituelle — mon oraison, les oraisons jaculatoires qui sont comme la respiration de mon âme. (*Une tertiaire dominicaine.*)

Dans quelque situation que l'homme se trouve, quelque soit son état d'âme, il trouve toujours dans les psaumes le cri vers Dieu qui convient exactement au moment précis où il le dit, à l'embarras qu'il a, à la joie, à la peine qu'il éprouve, au trouble ou à la sérénité qui l'environnent. (*Un tertiaire.*)

Le grand intérêt de l'emploi des psaumes comme prière journalière, c'est me semble-t-il, le moyen, pour les chrétiens désaxés, déboussolés que nous sommes, tiraillés, attirés par des formes religeuses inférieures, par des dévotions secondaires, de retrouver *les sentiments religieux essentiels et fondamentaux, primordiaux.*

Sentiment de la crainte de Dieu, de la dépendance de

l'homme, d'adoration et de louange. Sentiment de c
fiance. Sentiment d'actions de grâces. Sentiment de pé
tence, auquel se rattache la demande de grâces.

Ces sentiments sont trop souvent, au sens propre
mot « oubliés ». (*Un laïc, marié.*)

J'aime prier avec les psaumes : ils sont la prière mê
du Christ, ils sont sa vie : ne les a-t-il pas vécu
Réalisés ? Ils sont la prière même de Notre-Dame.
quel esprit, avec quelle pureté d'esprit, de cœur
a-t-elle chantés ! Ils sont la prière de l'Eglise, Epo
du Christ. Ils sont inspirés par l'Esprit-Saint.

...Le mot « récemment » n'est donc pas approprié.
découvre les psaumes rarement d'un seul coup, m
peu à peu. C'est un envahissement progressif plus
moins rapide ou lent, grâce et fidélité.

Quelques-uns déjà nous disent mettre à profit leur ex
rience pour initier leurs enfants à la prière des psaumes.

L'office et les autres exercices.

La récitation de l'office étant libre pour un laïc, et ri
ne l'obligeant non plus à tel ou tel office, la question
l'encombrement des autres exercices se pose moins. La
spirituelle de chacun « invente » elle-même les moyens
la soutiennent et la nourrissent. Et ce sont d'ordinaire :
messe, l'office et l'exercice d'oraison.

La récitation de l'office serait une gêne pour la
spirituelle si (n'y étant pas tenu) on voulait l'ajou
à un devoir d'état très chargé, et si elle entraînait
perte d'une prière intime personnelle (en supprim
l'oraison par exemple). Mais les thèmes et attitudes s
rituels que l'office suscite sont à mon avis un gra
soutien pour la vie spirituelle, une orientation sûre
authentiquement chrétienne, dans l'esprit de l'Eglise

L'office inspire souvent mon oraison; mais d'ap
l'esprit et la règle de mon T. O. c'est elle que j'ass
tout d'abord, comme premier *moyen* de sanctificati

Si je n'ai pas le temps matériel de réciter l'off
il peut cependant informer mon oraison (en le lis
rapidement) et si le matin la demi-heure de solit
m'a manqué pour celle-ci, la récitation recueillie
l'office (on peut facilement à certains jours retrou
5 minutes de temps à autre au cours de la jour
que la demi-heure pour l'oraison) peut entrete
« l'esprit d'oraison ». (*Une tertiaire du Carmel.*)

Je crois bien pouvoir dire que toute ma vie intérie
se ramène à la messe et à l'office, que je tâche

vivre; c'est une des raisons pour lesquelles je regrette que le *Confiteor* ne fasse pas partie intégrante des complies du petit office comme cela existe pour le bréviaire. Je suis obligée de séparer mon examen de conscience des complies et cela produit une certaine gêne. Ne serait-il pas possible d'apporter un changement dans ce sens afin d'avoir une plus parfaite unité ? (*Une tertiaire dominicaine.*)

Quant à la lecture spirituelle, il y a d'heureuses façons de ntégrer au bréviaire :

Une année je me suis fait un plan de lectures bibliques suivant l'ordre du bréviaire (non pas jour par jour, pour ne pas avoir des différences trop grandes dans la longueur des lectures de chaque jour, mais semaine par semaine). J'ai lu ainsi toute la bible en un an. Cela m'a demandé assez de temps et de travail et je ne suis pas entièrement satisfaite de mon plan. Je compte recommencer au début de la prochaine année liturgique, mais cette fois sans lire tout le livre de la bible proposé par le bréviaire, mais en faisant un choix de textes plus étendus que ceux du bréviaire. Car je trouve que les lectures du bréviaire sont trop courtes et fragmentaires. Il m'arrive bien souvent de lire dans ma bible les passages qui précèdent ou qui suivent.

Je suis très heureuse de faire ce travail moi-même car cela m'apprend à mieux connaître et à mieux aimer mon bréviaire et ma bible. (*Une laïque.*)

Quand je dis le grand office, les leçons me servent de lecture spirituelle. Je m'efforce à les bien comprendre et à m'en pénétrer. Je les étudie parfois, attentivement, dans la journée, avant de réciter l'office; il me semble qu'avec cette préparation, ma prière est plus dévote et plus fructueuse. (*Un tertiaire dominicain.*)

L'homélie sur l'Evangile est ma meilleure préparation à la messe.

Aussi désirerait-on un guide pour lire l'Ecriture en suivant le bréviaire et la messe :

Les offices à part, ne pourrait-on nous donner une répartition des Ecritures saintes pour une lecture quotidienne d'un quart d'heure ? Il existe parmi les protestants d'Angleterre un « Bible reading society » très répandu. On leur fournit un guide indiquant un passage pour chaque jour. Je crois qu'un guide catholique sur le même plan sera très utile, suivant le cycle des saisons liturgiques. (*Une anglaise.*)

Les traductions.

La plupart de nos correspondants déclare ignorer le lat ou du moins le connaître mal. Aussi la question des t ductions se pose. Nous les voyons toutes défiler les un après les autres : d'abord celle du P. Hugueny, la plus f quemment nommée et avec enthousiasme souvent car e a permis à beaucoup de découvrir les psaumes. Celle de D Gréa, celle de Crampon, celle des bénédictins d'Oosterho celle du P. Roy, etc. Beaucoup, grâce à ces traductions, pris leur parti de dire leur office en français, ou bien alt nent : tantôt en latin, tantôt en français : Avouons qu' début au moins l'on ne saurait faire mieux. Et cela pern peu à peu, de mieux suivre les offices à l'église.

> Je me sers du diurnal latin-français de Crampon pour l'office de nuit du bréviaire romain, traducti française en deux volumes, édités à Bruges. J'ai co mencé à réciter le bréviaire en français, je contin à le réciter en français pour les matines seulement a de bien goûter les leçons nocturnes, puis le reste l'office je le récite en latin qui est la vraie langue l'Eglise. J'ai suivi pendant trois ans le cours de la liturgique des Filles de l'Eglise de Bruges. (*Une laïqu*

> Je n'aime pas beaucoup l'office récité en latin, moins quand je suis seul à réciter. Si je participe à chœur ou si j'assiste à un office en latin, le rythr global me plaît davantage. Pour moi seul, je préfé la récitation en français. (*Un laïc de Marseille.*)

> Suprême joie... J'ai découvert le vrai bréviaire tradi en français.
>
> On peut, sans doute, réciter l'office sans en compre dre les mots, en tenant l'esprit tourné vers Dieu, union avec l'Eglise, mais il semble incompréhensit qu'un tertiaire ou qu'un chrétien prononce tous jours les mêmes mots sans chercher à en découvrir sens. Un office, hermétiquement clos à l'esprit qui pratique, ne tardera pas à lui être fastidieux. Il fa que l'intelligence trouve elle aussi, sa nourriture da la prière. D'où nécessité d'une initiation par la présen d'une traduction à côté du texte latin, et mieux par lecture de commentaires intéressants. Faut-il alors ré ter l'office en français ou en latin ? Notre maîtres des novices nous donnait ce conseil pour la premiè année : dire alternativement un jour sur deux l'off en latin et l'office en français. (*Une tertiaire.*)

Ce qui me gêne dans la récitation de l'office c'est le latin. Bien qu'ayant passé mon baccalauréat avec latin, je n'arrive pas à prier en le récitant en latin : mon esprit est trop pris par la tâche de traduction. Ainsi je le récite en grande partie en français, car pour moi, l'office est une prière et non une récitation mécanique.

J'aspire à une liturgie en langue vulgaire, avec participation des fidèles afin que tous comprennent et vivent la liturgie. (*Une tertiaire.*)

Il va sans dire que ceux qui connaissent bien le latin préfèrent le dire en cette langue. Mais nous constatons qu'il en a peu. Et parfois, par exemple, dans les moments de fatigue, ceux-ci préfèrent l'office en langue vulgaire :

Quand je suis fatiguée, je me sers d'une traduction anglaise. Je préfère lire l'office en latin pour me sentir en communion avec tous ceux qui le disent. Je préfère avoir une traduction à côté du texte latin pour débrouiller des phrases difficiles. (*Une anglaise.*)

Je ne choisirais pas spécialement de lire l'office en latin, l'idéal pour moi serait de le réciter dans la langue originale : hébreu ou grec (« *traduttore, traditore* » dit le proverbe italien), et je sais quelle différence inouïe il y a entre la lecture d'un texte fait dans la langue même ou il a été composé (spontanéité et fraîcheur de l'expression, génie propre à chaque langue) et la connaissance qui nous vient par le truchement d'une traduction qui ne satisfait souvent que l'auteur lui-même. Puisque ce désir est irréalisable (hébreu) j'aime tout autant lire l'office dans ma propre langue, le français, si souple, plutôt qu'en latin, langue morte et figée, qui n'est quand même jamais possédée à fond (sauf par quelques érudits). Que représente en effet comme mode complet d'expression et d'assimilation, une langue étudiée pendant des années dans les classes, mais jamais parlée, en regard de la langue maternelle dont on s'approprie chaque jour les mille nuances ? Personnellement quand j'étais jeune, j'avoue avoir été fortement gênée par cette incompréhension du latin, et devant tous ces mots vides de sens, j'ai fait des cérémonies religieuses, une question de musique et de faste, uniquement captivée par la beauté du spectacle, mais n'appliquant rien à moi-même, tout à fait étrangère à l'action à laquelle il est pourtant essentiel de participer. Peut-être le latin a-t-il pour lui l'avantage incontesté de la tradition et d'être la langue habituelle de l'Eglise; du point de vue intellectuel ou artistique, je n'y vois aucune objection; du point de vue vie intérieure, je considère cela comme un handicap. Naturellement, il y a les traductions des missels et des psautiers, mais le prêtre prie ou chante en latin, les fidèles en français, il y a toute une transposition à

faire, une petite gymnastique intellectuelle qui décourag certains et qui se révèle impossible à d'autres (peupl et enfants qui forment cependant la majorité du trou peau.) Ceci se vérifie pour l'office en commun (Vêpre par exemple). (*Une laïque. Belgique.*)

Naturellement, il n'est question en tout cela que de l'of fice privé, ou en famille, ou entre laïcs. La question de l langue aux offices paroissiaux soulève des polémiques don nous ne parlerons pas. Tout le monde cependant admet qu si les offices sont donnés en latin, il faudrait une initiatio des fidèles au latin liturgique, ou même au latin tout court

Je reviens du Sénégal et j'affirme que les nègres, mêm des classes les plus basses, prennent la peine d'apprend l'arabe pour lire le Coran. (*Un tertiaire.*)

Offices composés.

Cette rubrique donne aux correspondants l'occasion d'ex primer tous leurs désirs vis-à-vis d'un office des laïc Sans doute, un certain nombre les ont exprimés en se fo geant eux-mêmes un office adapté à leur condition de vi Mais beaucoup (tertiaires, oblats) se considèrent davantag tenus par l'office qui leur est propre; et d'autres répugner à cette liberté d'invention, où il leur paraît, à juste titr qu'elle desserre un peu le lien de notre prière avec cell de l'Eglise. On voudrait donc un « office des laïcs », adapt à leur genre de vie en France, au XX^e^ siècle, et « officiel Plusieurs essais sont mentionnés : par exemple le « *Short breviary* » publié par les bénédictins américains, le « *Volk brevier* », publié par Alsatia à Colmar, le « *Laïenbrevier* etc. Avouerons-nous que dans la mesure où cet office se exclusivement celui « *des laïcs* », cela nous paraîtra u méprise totale de ce qu'est l'office divin : prière du *peup chrétien*, présidée par la hiérarchie et participée par l fidèles. Cela pose donc aussi le problème des offices paroi siaux, et conséquemment du bréviaire du prêtre.

Nous ne parlerons pas des essais, aussi variés que no breux de compositions d'offices. Tout ce qu'on en peut di « en général », c'est qu'ils témoignent d'un beau zèle po la prière des psaumes, la lecture de la bible, et la vie litu gique de l'Eglise. Nous citerons donc simplement quelqu formules révélatrices de l'esprit qui inspire ces essais :

Pour composer un office j'aimerais qu'il ne soit pas trop vaste (dimensions du petit office) mais j'aimerais (ce qu'on ne trouve pas au petit office) qu'il variât chaque jour, selon les fêtes, selon le temps. C'est le grand reproche qu'on peut faire au petit office. Il ne me met pas dans l'esprit de la liturgie; à part les quelques prières propres aux saints, il est identique et si on ne se renouvelle pas spirituellement, on risque au bout d'un certain temps, de le réciter d'une manière tout à fait machinale. (*Un professeur.*)

J'ai toujours rêvé de composer un office à ma façon. Il serait très court, uniquement composé de choses splendides. On le dirait lentement. Et quand il serait usé ou en ferait un autre.

Je pense que presque tout en serait tiré de la bible. Mais il y a quelques textes magnifiques à prendre chez les saints (magnifique dans le fond et dans la forme). (*Une laïque.*)

Quant au contenu de l'office, je crois que cela dépend essentiellement du milieu auquel on s'adresse et du niveau spirituel du groupe. Je placerais la lecture spirituelle le soir après le dîner. Je me rappelle avoir tiré très grand profit, dans un camp scout neutre, des exercices du culte catholique où l'on lisait et commentait en commun un passage de la messe du lendemain (surtout évangile et épître). Pour composer cet office je m'inspirerais (toujours suivant le milieu) du bréviaire (utilisation de certaines leçons) et de la bible à partir du texte qu'utilise l'office de la messe. Je donnerais la première place à la louange. Il me semble que Notre-Seigneur a tellement soif de la gloire du Père que rien ne peut lui être plus agréable que cette louange, unie à sa louange du Verbe. Mais je garderais toujours comme règle ce verset de saint Mathieu : *Ne multipliez pas les paroles, comme font les païens.*

es vêpres paroissiales.

Pourquoi les vêpres paroissiales sont-elles abandonnées ? ous résumons en quatre points les réponses des laïcs :

1. L'athéisme ambiant et le manque de piété de la masse.

D'abord il y a peu de gens qui aiment assez le bon Dieu pour lui donner deux moments de leur dimanche, hélas. Il vont à la messe parce que c'est un précepte, et vêpres est pour eux un conseil « seulement ». Les gens un peu pieux préfèrent le salut du saint Sacrement et seulement les très pieux vont aux vêpres. (*Une tertiaire.*)

2. Les fidèles ne comprennent pas et ne participent pas :

Je crois qu'on se désintéresse des vêpres parce qu'on ne comprend pas, je ne dis pas le sens latin, mais aussi le sens français des psaumes. Si l'on avait une connaissance plus approfondie de l'ancien et du nouveau Testament, les offices de l'Eglise intéresseraient, car on s'en servirait vraiment comme prières. (*Une tertiaire.*)

Les vêpres, c'est affreux. Antienne chantée par un prêtre, premier verset chanté par un chanteur, deuxième verset, flot d'orgue (ou de vent) sans paroles; de même pour l'antienne après le Gloria; c'est tout ce qu'on veut ce n'est ni les les vêpres ni un office; après cela M. le curé s'étonne que pour les vêpres on arrive à toute heure.

Pour ma part après plusieurs essais, j'ai renoncé à cette sorte de vêpres, je vais simplement pour le salut. L'assistance aux vêpres ne se conçoit que si les fidèles chantent en deux chœurs, faute de chant, il vaudrait mieux psalmodier que de faire des flots sonores qui ne signifient rien, de plus les fidèles n'ont pas assisté aux vêpres.

Pour ma part je suis persuadé que les fidèles aiment bien avoir une part active au chant. Un petit groupe de 10 personnes, 5 pour chaque chœur groupé ensemble suffiraient pour entraîner tous les assistants. (*Un tertiaire.*)

L'office du dimanche dans une paroisse a été tantôt vêpres et tantôt complies. On n'y vient pas (40.000 âmes 20 assistantes). Cet office est odieux parce qu'on n'y participe pas, qu'on n'y comprend rien — jamais un mot d'initiation — et que les vacarmes d'orgue sont assommants. (*Un tertiaire dominicain.*)

Dans notre paroisse, il y a vêpres et complies les dimanches. L'office est chanté par les prêtres et le chœur : on n'invite pas la foule à y prendre sa part. Dans une autre église du quartier, on a récemment introduit un office (complies) chanté par toute la foule alternant avec les prêtres. Cela est devenu immédiatement populaire. On ne saurait trop marquer la différence entre l'office qu'on « entend » et l'office qu'on « dit ».

Je crois que les fidèles se désintéressent ordinairement des offices dominicaux paroissiens parce qu'ils n'y prennent aucune part.

Une jeune fille de 16 ans devenue catholique l'année dernière m'a dit « Il n'y a qu'une chose qui me donne un peu de nostalgie. Quand je fréquentais les églises protestantes, je chantais avec tout le monde les psaumes et les réponses. Ainsi j'avais le sens de prendre ma part dans les louanges de Dieu. Dans l'église catholique je dois rester muette et tout se passe à

lointaine. Je veux que tout le monde chante, même si l'on chante mal. A la grand'messe j'ai trop souvent l'impression d'assister à un concert de musique; je ne dois même pas chanter « *amen* ». (*D'une lettre d'Angleterre.*)

Pourquoi les laïcs semblent-ils se désintéresser des vêpres du dimanche. Plusieurs raisons : le monde, l'ambiance, le plaisir, l'ignorance.

Une des raisons est que le latin ne leur dit rien. Dans un foyer de jeunes ouvrières on chantait les vêpres en langue allemande (c'était en Alsace de 1900 à 1914). On affluait de tout l'alentour de ce foyer pour assister à ces vêpres et tout le monde chantait. Un nouvel aumônier réintroduisit (parce que ce n'était pas liturgique) les vêpres en latin. *Retrait* des fidèles de l'extérieur; il restait à la chapelle seulement les habitants du foyer. (*Une tertiaire.*)

Il est affligeant de constater que l'on supprime les complies du dimanche, pour y substituer ce nouvel office bien féminin, mais pas liturgique qu'est le salut du saint Sacrement. On assiste à ce paradoxe d'entendre vêpres en vingt minutes, suivies d'un salut durant trente à quarante minutes. Après on se plaint que les hommes désertent les vêpres et même la messe. Le clergé a féminisé notre religion; les dévotions ont été préférées à la dévotion; on ne prêche plus le dogme; on encombre les autels de pots de fleurs et de verdure; on illumine l'autel par dizaines d'ampoules électriques. Partout de la dorure (et quelle dorure); la liturgie est « adaptée » à chaque paroisse. On multiplie les chapelets, saluts du saint Sacrement, chemins de croix, au détriment d'offices canoniaux. Tout est fait pour dégoûter les hommes. (*Un père de famille.*)

La chorale paroissiale semble pour certains fidèles, une gêne, ou alors ils ont l'impression qu'ils n'ont rien à dire, ni à faire, puisqu'elle est là. D'un autre point de vue il manque dans une paroisse une atmosphère familiale dont beaucoup de catholiques ont soif — plus ou moins consciemment : un geste d'entraide.

3. Les réunions des laïcs.

Pourquoi les fidèles semblent-ils se désintéresser de l'office vespéral ? Peut-être y a-t-il ignorance en ce sens que l'on ignore l'importance du culte public pour la vie chrétienne et que le jour du Seigneur doit être particulièrement consacré à ce culte. Il y a aussi je crois, cette raison que les fidèles, même catholiques pratiquants, n'aiment pas se gêner et que, pour assister aux vêpres, il faut couper l'après-midi et se priver de distractions qui sont considérées, trop souvent, comme une partie intégrante du repos dominical. Il faut

dire enfin qu'on a pris l'habitude de faire, le dimanche, tellement de réunions auxquelles les catholiques sont sollicités d'assister, qu'ils ont une excuse toute trouvée pour n'aller point aux vêpres. (*Un tertiaire.*)

A quelle cause attribuer cet abandon des offices traditionnels ? Pour ma part, je ne saurais désigner aucune cause avec certitude. Peut-être les nombreuses réunions, et notamment les nombreuses séances récréatives au patronage, tenues par les nombreux groupes, anciens et nouveaux, qui existent ici. Mais il y a aussi, je crois le désir d'un rajeunissement des formes du culte, qui doit devenir plus populaire, afin de pouvoir être suivi pas à pas sans culture poussée, en latin notamment. Déjà les messes, autres que la grand'messe sont accompagnées soit de cantiques en français, pour les messes des enfants, soit d'une traduction pas à pas des prières dites à l'autel, faite du haut de la chaire. (*Un laïc.*)

4. La paroisse apparaît aux fidèles comme une organisation administrative et non comme une maison de prière.

Parce qu'ils ont besoin d'instruction liturgique, les fidèles comprennent très peu la liturgie. Mais il y a aussi beaucoup de prêtres, qui ne savent que rubriques; tels conducteurs, tel peuple ! Ça et là sont encore des vêpres comme des îles vertes dans l'océan gris des dévotions particulières. Le peuple s'intéresse davantage aux complies, parce que le nouveau mouvement liturgique (oh, pauvre mouvement !) a commencé par les complies. Les vêpres restent dans l'enfer.

Maintenant on voit cette chose étrange que ce n'est pas le curé qui a du mal à nous faire accepter l'office, mais c'est nous qui avons du mal à lui faire accepter l'office.

En famille nous prions ordinairement les vêpres et les complies, ensemble. Pas un office spécial. (*Un laïc, instituteur en Hollande.*)

Office du dimanche. Telle est, je crois, la raison profonde de la désaffection pour les offices paroissiaux : on n'arrive pas à y prier. Et on revient sans avoir trouvé Dieu, avec l'agacement — ou la peine sans cesse renouvelée — d'avoir encore gâché le temps qui était pour lui et qu'on ne peut retrouver.

Le sens contemplatif de la messe semble absolument perdu dans les paroisses. Et, hormis la pure liturgie, plus on fait d'innovations, plus on produit de bruit et d'agitation, plus il est difficile de prier à l'Eglise le dimanche surtout.

Le gros obstacle actuel à l'affection des chrétiens de grande ville pour la paroisse, c'est qu'elle est devenue

comme un centre de formalités; on y voit les prêtres comme des fonctionnaires, souvent pas des plus aimables. Mangés par des tâches administratives qui pourraient, semble-t-il, être abandonnées, dans bien des cas à des laïques, et subordonnées pour le reste à de plus hautes pensées, ils dégoûtent le pratiquant occasionnel d'un contact renouvelé.

D'autre part, l'adhésion intérieure que demande la pratique religieuse exige une rectification de vie et de pensée que le curé ne demande pas, au contraire... et on va au plus facile. (*Un laïc.*)

Mais, il y a aussi heureusement les réponses que voici :

Nous avons à la paroisse un prêtre très bien, très pieux, faisant tout pour faciliter la prière à ses paroissiens. Le dimanche on récite tantôt vêpres, tantôt complies, une fois en français, une fois en latin. (*Une tertiaire de S. François.*)

Pour ma part, je crois qu'on exagère trop facilement les critiques qu'il est presque de mode d'adresser à la paroisse. Tout n'y est pas parfait, c'est certain, mais je demeure convaincu que, même s'ils ne présentent pas toutes les qualités qu'on désire, les offices paroissiaux sont une source de grands profits spirituels. A ma paroisse, les vêpres, comme au surplus tous les offices, sont très bien célébrés. Monsieur le curé y tient essentiellement. On chante en deux chœurs dont l'un est composé de jeunes filles à la tribune de l'orgue et l'autre des assistants. Ceux-ci participent bien au chant qui est nourri. Pour ma part, je trouve parfait cet office du soir. (*Un tertiaire dominicain.*)

Pour terminer joignons à ce dossier les vœux de certaines religieuses que nous avons préféré reporter dans cette partie :

En tant qu'auxiliaires du prêtre, dans la mesure où les obédiences le permettront par la suite, il serait désirable que les religieuses disent à l'église paroissiale quelques heures : prime, vêpres, complies, donnant ainsi aux fidèles le sens de la prière désintéressée, communautaire, large d'horizon et directement branchée sur celle du Christ-Chef.

Qu'avec tact, patience et méthode, entente avec le clergé paroissial et selon les directives de l'Eglise, celles qui pourraient s'occuper de catéchisme, de groupes d'A. C., de malades initient à cette prière. Qu'en la vivant elles-mêmes au maximum — car il ne peut y avoir d'apostolat vrai et fécond sans l'appui d'une prière assidue et première dans la hiérarchie des activités — elles donnent l'estime et le goût de la liturgie, ou du moins en méritent un peu la grâce aux fidèles. Qu'elles

créent en union avec le clergé paroissial un centre d'intérêt liturgique qui fasse sortir la prière et les cérémonies de l'Eglise de l'armoire aux antiquités incompréhensibles : histoire, symbolisme, textes, art religieux, chant enfin et surtout.

En général, dans les campagnes ou petites villes, la religieuse vivant dans la masse, partageant soucis et joies, récitant certaines heures à l'Eglise paroissiale, devient un exemple contagieux fait d'abord de respect, puis de rayonnement.

Le bréviaire du prêtre vu par le laïc.

Nous avions posé une question parfaitement indiscrète. L'ensemble des réponses n'est cependant pas sans enseignement :

Laïque, je pense que le bréviaire devrait être la richesse du prêtre et le bain de prière et de repos où il devrait pouvoir se plonger... mais nous savons pratiquement que le prêtre écrasé par sa besogne quotidienne en ressent surtout le poids et l'obligation; quand nous le voyons surchargé de travail, n'avoir d'autres ressources que de le réciter à toute allure dans la rue ou en tramway, nous le plaignons et nous pensons que le soir, à 11 heures, si ce n'est même plus tard encore il n'en aura terminé qu'une partie, et que ce sera au prix d'une grande fatigue qu'il l'achèvera.

Je le plains de tout mon cœur de la corvée que cela paraît représenter au milieu d'une vie trop bousculée... « il faut que je dise mon bréviaire »; « je n'ai pas encore commencé mon bréviaire ». Dire seul et pressé par l'heure des textes aussi longs, cela semble le contraire même de la prière, qui par définition exige le repos devant Dieu.

Question très délicate pour un laïque. On admire la fidélité d'un prêtre surmené mais on a souvent l'impression que le bréviaire est une tâche bien lourde et que c'est pour lui un devoir quasi-militaire plutôt qu'une nourriture spirituelle.

Je trouve choquant en particulier que les prêtres disent leur bréviaire pendant une grand'messe ou une prédication. On les sent alors coupés des fidèles, de la communauté, ayant leur prière à eux et se désintéressant de celle du peuple. A quoi sert leur présence corporelle, s'ils ne prient pas avec la foule ? Ce n'est que vain formalisme. Si tel curé que je connais, au lieu de dire son bréviaire pendant la prédication, faisait l'effor

d'écouter le prédicateur en se mettant à la place de ses fidèles, il se rendrait peut-être compte que le sermon ne répond peut-être point à leurs besoins et à leurs aspirations. En tout cas les paroissiens se sentiraient plus en confiance avec leur curé, pour aller lui dire ce qu'ils pensent du sermon.

Mais il y a deux choses qui m'affligent et me scandalisent encore plus à propos du bréviaire des prêtres.

La première c'est la cloison étanche qui existe entre le bréviaire du prêtre et ses prédications, toutes les occasions qu'il a d'instruire et d'exhorter ses fidèles.

...Il me semble que normalement la prière du bréviaire devrait nourrir la vie spirituelle du prêtre et par elle celle des fidèles et de la paroisse.

Or il y a bien souvent une coupure entre la prière officielle de l'Eglise et la prière en paroisse.

Je ne suis pas très savante en liturgie. Je ne suis pas une rubricaire enragée. Mais il me semble que, lorsque l'Eglise indique que telle fête est plus importante que telle autre, ce n'est pas seulement une question de règlement et d'administration, mais une façon d'instruire et d'éclairer le clergé et les fidèles, d'orienter leur piété.

Or j'ai constaté cela bien souvent : le prêtre dit la messe qui convient. Il lit pour lui-même l'office du bréviaire qui y correspond, mais dans sa paroisse il organise prédications, cérémonies de l'après-midi sans se laisser guider par la liturgie.

Nous aimons nos prêtres et nous admirons leur extraordinaire disponibilité à toutes les demandes des fidèles. Peut-être que le bréviaire en souffre. Mais je crois que s'il fallait mettre en balance leur disponibilité aux heures de la prière, et leur disponibilité à nos demandes, nous souffririons difficilement de les voir moins accueillants.

RÉPONSE D'UN LAÏC

I

Avant la guerre, je fus conduit par un mouvement intérieur à prier liturgiquement en récitant chaque jour le grand office du bréviaire romain autant que mon devoir d'état me le permettait.

Au cours de mes voyages de concerts, ainsi que pendant la période de quatre mois environ passée à la campagne pour y composer, je pus garder cette discipline.

Ce n'est qu'à Paris que l'agitation et les nécessités du monde dit « d'affaires », même quand il s'agit de musique, m'empêchèrent de prier sous cette forme.

Certes, où que ce soit, j'ai pu m'astreindre chaque matin à assister à la messe, à moins de fatigue exceptionnelle.

A la campagne, en plusieurs circonstances, l'église était à quelque distance du logis (3 et même 5 km.). Cette course que j'accomplis le plus souvent à pied, je l'employai la plupart du temps à la lecture de matines et laudes et j'en ai retiré grand profit à tous points de vue. Je me suis en particulier rendu compte de la variété du travail forcé tel qu'il existe en ville dans la plupart des professions. Je suis même persuadé qu'il est une des causes majeures de l'abaissement de civilisation que nous subissons. Plus préoccupé de « faire » que « d'être », l'homme moderne s'avilit.

C'est par promesse que j'assiste à la messe chaque matin, mais quand je l'ai pu, c'est seulement par goût, par nécessité intérieure d'ordre et d'obéissance à la liturgie que j'ai lu le bréviaire. Malheureusement, je n'ai pu reprendre cette pratique depuis la guerre, quoique je réussis à la maintenir en partie de la mobilisation au 10 mai 1940.

Sauf exception, je n'ai jamais réussi à me fixer un horaire. J'ai profité de la liberté journalière et variable que me laissaient les voyages ou la vie à la campagne pour l'employer en partie à la récitation de l'office.

J'aurais aimé cependant lire matines et laudes le matin de très bonne heure et même au milieu de la nuit. Il m'est arrivé à plusieurs reprises de pouvoir le faire et de rompre le sommeil pour méditer sur les leçons des matines. J'en ai retiré un très grand profit. Malheureusement, je n'ai pu garder ou continuer de mériter l'énergie physique nécessaire.

J'éprouve toujours au fond de moi-même le plus violent désir de compenser l'agitation vaine à laquelle m'oblige mon actuel devoir d'état par une réfection continue dans l'oraison. J'aimerais pouvoir prier le matin (assistance à la messe — et j'arrive à le faire) mais encore dans la journée avant midi — avant la reprise des occupations après midi, au milieu de l'après-midi — le soir — et même si les forces m'étaient données (peut-être n'ai-je pas le courage nécessaire) la nuit.

Certes, il est toujours possible d'élever l'âme jusqu'à Dieu is quoiqu'on nous dise, cela suffit tout juste à empêcher sphyxie qui nous menace. Chaque jour, m'apparaît plus ine et contraire à toute sagesse cette folie de produire dans rs les domaines. J'éprouve parfois un intolérable sentiment suffocation en face du bruit, de l'agitation, de l'intempé- nce matérielle et intellectuelle de notre existence présente.

II

Quand le temps m'a été donné de pouvoir ajouter une lec- ure spirituelle à la récitation de l'office, je l'ai choisie soit ans la bible, soit chez les docteurs mystiques particulièrement aint Augustin, saint Bernard, saint Ignace, sainte Thérèse, aint Jean de la Croix.

L'indiscipline en partie involontaire dans laquelle je suis résentement, engendre certainement une tiédeur que j'ai rement connue. Peut-être est-ce une souffrance nécessaire ui doit être acceptée.

Je ne crois pas qu'il faille se raidir pour réaliser coûte que oûte ce que nous croyons bon de décider. Il est meilleur me emble-t-il d'accepter doucement ce qui nous vient, y compris ne certaine faiblesse, à condition qu'elle ne soit pas un péché anifeste.

III

Je connais imparfaitement le latin. Cependant, je préfère re le texte latin plutôt que la traduction.

En ce qui concerne les textes les plus difficiles, j'aurais mé avoir une traduction juxtalinéaire, à peine visible, mais rête à être consultée pour aider à la pleine compréhension.

Il y a là, je crois, une édition à étudier, non pas semblable ux éditions habituelles des missels destinés aux fidèles — ais sous une forme telle que la traduction juxtalinéaire, sans étourner l'attention du texte latin, puisse être immédia- ement consultée en cas de défaillance.

IV

Étant laïc, je récite forcément l'office en privé.

J'ai toujours pensé que l'attitude intérieure de respect et amour inséparable d'une récitation digne entraînait de soi ne attitude corporelle analogue. Même quand la fatigue mpêche une certaine tenue qu'exigerait l'esprit, cette tenue e peut être totalement abandonnée.

V

Si je ne peux réciter l'office, j'imagine parfois de le rem- lacer par de courtes heures, composées de *Pater, Ave,* trois saumes et un passage de l'évangile ou des épîtres avec une raison facultative en guise de conclusion.

Cette forme peut être répétée quatre fois dans la journée — matin, fin de matinée, début d'après-midi, fin d'après-midi

Je ne pense jamais à séparer tout cela qui me semble étroitement uni, ne serait-ce que lorsque nous faisons le signe de croix ou prononçons les noms de Jésus ou de Marie.

La quantité ne fait rien à l'affaire. Il m'arrive souvent de penser que la seule attention silencieuse de toute l'âme attentive à Dieu, vaut mieux que toutes les lectures et toutes les prières.

Là encore, je crains que nous ne soyons victimes de l'intempérance intellectuelle du siècle et de sa folie d'organisation.

L'administration, l'organisation finissent par annihiler toute spontanéité de l'âme, toute faculté inventive, toute poésie, c'est-à-dire toute création.

On finit par avoir de magnifiques cadres, bien ordonnés; toute l'énergie a été utilisée à les faire, il ne reste plus rien pour les remplir. Et puis aussi il y a toujours *animus* et *anima*.

VI

Offices du dimanche et offices festifs : catastrophique ! Il m'est douloureux d'en parler. Je suis par le désordre liturgique, par la laideur de la musique, par le sermon, les hauts-parleurs, littéralement chassé de l'église.

C'est d'ailleurs la première fois que cela se produit depuis vingt-cinq ans que je suis paroissien de...

Mais il y a présentement un tel souci de propagande collective que tout ce que la liturgie comporte de silencieuse, sévère et tendre beauté est bafoué parce que le clergé croit être populaire et susceptible de ramener les âmes à Dieu.

Je ne sais si on a tort ou raison.

Je crois cependant qu'il est très important de respecter le silence et de laisser l'âme seule à seule avec l'Esprit-Saint. Il parle toujours mieux que nous.

Les fidèles ne vont pas aux vêpres, parce qu'ils n'y trouvent point de goût.

Ils ne s'intéressent pas plus aux complies pour les mêmes raisons.

Pour les y ramener, je pense très sincèrement qu'il faut moins compter sur les efforts d'une propagande indiscrète que sur la prière ardente, la sainteté et la perfection des ministres, des fidèles et du culte.

RÉPONSE D'UNE TERTIAIRE DE S. FRANÇOIS

Ces deux questions : horaire et temps, paraissent, au début surtout, des difficultés insurmontables, quand il s'agit de faire entrer l'office « ex abrupto », dans une vie de

laïque, celle-ci n'ayant eu ni séminaire, ni noviciat pour l'y préparer.

Il faut plusieurs mois d'efforts, de tâtonnements, surtout de la persévérance; de plus c'est un fait que le Malin met tout en œuvre pour décourager le débutant; l'office doit le gêner terriblement, puisqu'il redoute si fort que l'humble voix d'un fidèle s'ajoute à la grande voix de la louange officielle de l'Eglise. Mais Dieu, qui ne nous demande après tout que notre bonne volonté, agit aussi par la grâce propre de l'office; un jour, on s'aperçoit que le « rodage » est fait, les heures s'articulent tout naturellement avec ses occupations, et les quatre-vingt-dix à cent vingt minutes nécessaires chaque jour, à la récitation complète, se trouvent casées sans gêne appréciable, de retard ou de bousculade. Bien plus, l'office devient une nécessité de vie, la charpente qui soutient, qui équilibre la journée.

Avant de réciter l'office, j'avais la plus complète ignorance des psaumes, j'estimais que les vêpres étaient le prototype de la cérémonie vide, ennuyeuse, inintelligible, donc aucune envie de pousser plus avant la connaissance du psautier (d'ailleurs le chrétien moyen qui assiste aux vêpres dans une église paroissiale, voire une cathédrale a rarement, je pense, la fulgurante révélation de la richesse et de la beauté des psaumes !).

J'avoue cependant que même quand j'ai lu l'office, le psautier est resté pour moi, hermétique, pendant longtemps. Ce n'est que peu à peu, d'une façon qui dépasse le raisonnement, donc y échappe, que les psaumes pénètrent en nous, comme la marée qui, lentement, mais irrésistiblement, envahit la plage.

L'office lui-même agit comme une « imprégnation » de tout l'être, même notre être physique qui se laisse prendre au rythme, par le mécanisme de la mémoire.

Au cours de la journée, la prière vient aux lèvres, sous forme d'un verset de psaume; fréquemment aussi les menus ou grands événements de la vie quotidienne s'éclairent tout à coup, par la réminiscence de tel ou tel passage du psautier.

Ce qui prouve à quel point les psaumes sont authentiquement humains; ils s'adaptent avec aisance à notre vie

moderne, aussi bien qu'à celle des contemporains du psalmiste.

Le simple laïque qui récite l'office reste encore, pour l'ensemble de ses frères dans le Christ, une manière d'original qui fait de la dévotion à la pose. Car l'ignorance des chrétiens, même pieux, sur la question de l'office est monumentale : le bréviaire n'est pour eux que ce petit livre d'aspect austère : accessoire indispensable qui accompagne la soutane. Ajoutons très bas que pour trop d'ecclésiastiques, l'*opus Dei* est visiblement l'*onus diei* : en les voyant réciter leur office, le fidèle ne peut guère être encouragé à tenter l'expérience. (On pourrait même dire l'*aventure*, dans le sens le plus haut du terme, car il est certain que le fait de lire l'office entraîne une main-mise de Dieu plus directe, plus intense sur notre pensée, notre liberté, notre vie tout entière).

En règle générale, le laïque, dont le rôle n'est pas de faire de la direction de conscience, ne devra pas non plus, il me semble, prendre l'initiative de pousser telle ou telle âme à la récitation de l'office. Mais si les circonstances, ou plutôt Dieu à travers les circonstances, permettent même l'occasion, par exemple au cours d'un conversation où, sans qu'on le cherche, se pose la question de l'office : alors avec tact et discrétion on peut éclairer, encourager l'âme de bonne volonté qui paraît s'orienter dans ce sens, lui parler de notre propre expérience, de toute la joie, la force et l'équilibre que l'office apporte dans une vie de chrétien. Surtout on peut et on doit prier pour que Dieu mène des fidèles de plus en plus nombreux à la récitation du bréviaire.

On se lamente de la pénurie des prêtres, à cause de la détresse des âmes, mais on ne songe pas à l'autre aspect de la question : celui de la louange due à Dieu; pas de prêtre, pas de bréviaire, et la permanence de cette louange n'est plus assurée. Tant de paroisses n'ont plus la présence eucharistique du Christ, le tabernacle est vide, la vie religieuse réduite à une messe bâclée tous les quinze jours ou tous les mois par une prêtre éreinté qui a trois ou quatre paroisses à desservir : si du moins, un laïque, dans chacune de ces paroisses, récitait l'office d'une façon régulière, ce serait un moyen très sûr de rallumer la flamme spirituelle en « France, pays de mission ».

Bien entendu, il ne faut pas que le fidèle ait la prétention de *remplacer,* il peut seulement suppléer, et dans une très humble mesure : la voix du prêtre gardant sa valeur unique et incomparable dans le chœur de la louange divine: celle du « consacré », du délégué officiel de l'Eglise.

Dévotion aux fêtes liturgiques : le cycle liturgique étant un tout indivisible, son déroulement accompagne notre vie, au long des douze mois de l'année; les fêtes en sont les étapes, qui gravitent autour de la fête des fêtes, le point culminant que la moitié de l'année prépare et que l'autre moitié prolonge : Pâques.

Aussi, je n'ai pas, à proprement parler, une dévotion spéciale pour telle ou telle fête. Chacune garde sa personnalité : par exemple, la joie de Pâques n'a pas la même résonance, le même goût spirituel que celle de Noël; chacune porte aussi la grâce particulière, adaptée à nos besoins spirituels et même temporels, au moment où le cycle la ramène; ses richesses jamais semblables et toujours renouvelées, se complètent, « s'imbriquent » les unes dans les autres, pour être finalement cette grâce de Dieu, que rien n'épuise, que rien ne décourage, et qui nous accompagne pas à pas, tout le long du chemin.

C'est un des grands avantages de l'office de faire notre propre unité dans l'unité de la vie liturgique, donc de défendre notre vie intérieure contre la subtile tentation de l'individualisme; en même temps l'office nous apprend que les fêtes de l'Eglise ne sont pas des sortes d'îlots qui jalonnent le cours de l'année, sans relation entre eux, par conséquent : *la fête que je préfère est toujours celle d'aujourd'hui.*

Dans le cycle marial, cependant, mention particulière d'abord pour l'Annonciation, ensuite pour l'Immaculée Conception.

La messe de l'office : la messe n'est pas le complément de l'office, elle est son pivot central, la clef de voûte de tout l'édifice, la source qui l'alimente de vie.

Mais l'assistance effective à la messe est rarement possible tous les jours à la plupart des chrétiens. Pourquoi donc ne pas y suppléer par « l'assistance de cœur et de désir » ? D'ailleurs la Communion des saints nous rend possible cette présence par l'âme et cette participation aux messes qui se

célèbrent dans le monde, plus spécialement même à la messe de tel prêtre que nous connaissons et dont nous pouvons facilement suivre les gestes de mémoire. Au lieu de la banale prière du matin, le fidèle lirait les prières de la messe du jour : propre et ordinaire, offrant le Christ et communiant au Christ, avec le prêtre et par son ministère. (J'ai constaté avec stupéfaction que des personnes pieuses, n'avaient même pas remarqué que chaque jour du Carême comportait une messe propre !)

L'effort demandé est bien mince, une petite demi-heure d'attention chaque matin; mais aussi, quel trésor de lumière et de force chacun en retirerait pour la journée qui commence.

Je lis le bréviaire tantôt en latin, tantôt en français dans le bréviaire latin-français du P. Hugueny; je connais suffisamment le latin pour suivre le sens, cependant je lis toujours les leçons de matines en français, car le texte est plus difficile à comprendre, surtout les homélies de certains Pères de l'Eglise. Je crois que la connaissance du latin est très utile pour goûter l'office et en tirer profit (certaines beautés du texte sont intraduisibles, du moins la traduction les affadit, parfois même les défigure). Cette connaissance n'est pas cependant indispensable. Comme la plupart des fidèles ignorent le latin, s'il existait une édition du bréviaire en français seulement, d'un format commode et d'un prix abordable, la pratique de l'office se répandrait plus facilement parmi les laïques.

Quoi qu'il en soit, les circonstances, les difficultés personnelles, l'encombrement de notre vie moderne, feront sans doute que la récitation de l'office par les laïques restera longtemps réservée au « petit nombre ».

Du moins, tous les chrétiens pourraient-ils être plus éclairés et mieux entraînés sur ces deux points capitaux :

le sens de la prière communautaire
le goût de la prière de louange.

Louer Dieu dans et par la grande famille de la Communion des Saints, n'est-ce pas la raison d'être et le but de l'office ?

Pour une meilleure intelligence de l'office

A travers toutes les réponses que nous avons reçues, nous constatons une inquiétude : on souffre de réciter en privé une prière essentiellement commune, ou de n'avoir pas un office spécial pour la récitation privée. On regrette de n'avoir plus le temps de faire silence à l'intérieur de l'office et de devoir ainsi y ajouter un *exercice* d'oraison, parfois conçu selon une méthode toute différente et un tout autre esprit. On ne comprend plus le sens des leçons aux grandes heures, des capitules aux petites, qui autrefois étaient des lectures spirituelles. On déplore que les légendes des saints soient encombrées par des erreurs ou bien par des détails historiques qui n'ont rien à voir avec l'édification (déposition, translation des reliques). On voudrait que l'office donnât l'occasion de suivre tous les jours les chapitres de la Bible appropriés au temps. On ne sait comment faire pour respecter les « heures » de l'office qui ne semblent plus adaptées à notre rythme de vie moderne. On ne sait qu'inventer pour sortir de cet ésotérisme dans lequel l'office enferme les clercs et les religieux et pour faire participer les laïcs à la prière commune de l'Eglise, etc. En un mot, voici que beaucoup confessent que leur office est quelque chose de figé, dans leur vie, un bloc étranger, imperméable, qu'ils n'arrivent pas à pénétrer et qui ne leur apporte rien non plus. Alors ils essayent de se représenter le vrai visage de ces vieilles choses au temps où ils pensent qu'elles étaient vivantes, qu'elles avaient un rôle, une fonction; et l'ayant compris voici que l'office redevient sou-

vent pour eux quelque chose de souple et de vivant, qui les spiritualise et les anime.

Le risque c'est de se tromper sur la vraie figure de ces vieux éléments, de ne plus les reconnaître pour ce qu'ils doivent être. Au nom de telles méconnaissances, certains — ils sont de plus en plus rares d'ailleurs — ne voient plus dans l'office qu'une pieuse lecture, ou bien un exercice comme le Rosaire où, les lèvres et la langue étant occupées, on peut vaquer librement à la contemplation du mystère du jour et prier à ses propres intentions. Certains, qui organisent des offices pour les laïcs suppriment le psautier et veulent le remplacer par des prières modernes, etc., etc. On comprend la sagesse de l'Eglise qui maintient si fermement ses rubriques. Nous sommes souvent comme les enfants qui cassent les montres en voulant les réparer. Tant que nous n'avons pas compris l'esprit dans lequel tout cet édifice de prières et de lectures a été conçu et s'est peu à peu construit, le moindre changement que nous apporterons risque de tout fausser. Il faut nous appliquer à réinventer l'esprit authentique de prière, d'adoration, de louange, de réparation, d'impétration... qui anima tout cela, et laisser à l'Eglise, notre mère, le soin de réadapter, si besoin est, nos cadres officiels de prières, à peu près fixes depuis sept ou huit siècles. Comment l'Eglise pourrait-elle avoir une autre intention que celle de nous aider à adorer Dieu « en esprit et en vérité » ? Si nos pratiques se sont matérialisées et si notre esprit s'est obscurci, il nous faut faire l'effort de revenir aux intentions de l'Eglise. Pour cette meilleure intelligence de l'office nous avons essayé de rassembler les simples remarques qui vont suivre. Elles voudraient être aussi une aide pour tous les fidèles, les foyers, les religieux laïcs et les religieuses qui cherchent aujourd'hui à se constituer un office harmonisé avec leur genre de vie, vraiment fécond pour leur vie spirituelle et, en même temps, situé sur la ligne authentique de la tradition de l'Eglise.

I. L'esprit de l'office divin.

Dans quelle intention et dans quel esprit l'Eglise a-t-elle composé son office divin ? C'est ce que nous allons essayer d'abord de discerner.

La prière continuelle.

La sainte Ecriture nous recommande souvent de prier sans cesse : *Veillez et ne cessez de prier* (*Lc.*, 21, 36) ; *soyez persévérants dans la prière* (*Rom.*, 12, 12) ; *persévérez dans la prière, veillant bien à l'action de grâces* (*Col.*, 4, 2) ; *ne cessez pas de prier* (1 *Th.*, 5, 17) ; *en tout temps priez en esprit, multipliant prières et supplications* (*Eph.*, 6, 18-19), etc.

Les premiers chrétiens se conformèrent à ces divins préceptes et les Actes des Apôtres nous en donnent de nombreux témoignages : *Tous ensemble ils prolongeaient assidûment leurs prières, en compagnie de quelques femmes, de Marie, mère de Jésus, et des frères de celui-ci* (*Act.*, 1, 14). Avant l'élection de Mathias, les apôtres se mettent en prière (*Act.*, 1, 24). *Les disciples étaient assidus à la prédication des apôtres, aux réunions communes, à la fraction du pain et aux prières* (*Act.*, 2, 42). Racontant la guérison du boiteux de la Belle Porte, saint Luc remarque que *Pierre et Jean montaient au Temple à l'heure de la prière, qui est la neuvième* (*Act.*, 3, 1). Au moment où les envoyés de Corneille allaient rencontrer Pierre, *celui-ci montait sur la terrasse pour prier, c'était la sixième heure environ* (*Act.*, 10, 9). Plus tard emprisonné, puis libéré il se rend aussitôt *à la maison de Marie, mère de Jean, surnommé Marc, où un groupe de fidèles était en prières* (*Act.*, 12, 12). C'est dans leur prison également que *vers le milieu de la nuit, Paul et Silas, en prière, célébraient les louanges divines et les prisonniers les écoutaient* (*Act.*, 16, 25). La prière était pour les apôtres un devoir si essentiel et si important que pour s'y adonner plus librement, ils choisirent sept diacres et les préposèrent au service des tables (*Act.*, 6, 4).

Certains hérétiques — les Messaliens ou les Euchites — ont voulu prendre à la lettre et matériellement le commandement du Christ de prier sans cesse. C'est à l'occasion de leur réfutation que les Pères nous laissent de savoureux commentaires et une doctrine ferme sur le précepte du Seigneur. Pour satisfaire au commandement divin, il faut l'intention de la charité qui soupire sans cesse après Dieu et ordonne en vue de sa gloire tous les actes de la vie. Mais comment acquerrait-on cet esprit de prière, si l'on ne revenait régulièrement et fréquemment à la prière vocale ? « Parce que nous sommes

hommes, dit saint Jean Chrysostome, nous nous relâchons facilement, et nous mollissons. Lorsque, une heure, ou deux heures, ou trois heures, après ta prière, tu t'aperçois que ta première ferveur peu à peu refroidit, recours le plus vite possible aux prières, et allume de nouveau ton esprit refroidissant. Si tu fais cela tout le jour, te réchauffant toi-même par de fréquentes prières, tu ne donneras pas occasion au diable de te tenter ou d'entrer dans tes pensées. »

La prière continuelle, c'est donc d'abord la continuité du désir. « C'est pourquoi, dit saint Thomas, il convient que les prières durent autant qu'il est utile pour stimuler la ferveur intérieure du désir. Lorsqu'elles dépassent cette mesure, lorsqu'elles ne peuvent, par exemple, être prolongées sans dégoût, il n'est pas bon de les poursuivre... Et ce qu'il faut observer dans l'oraison individuelle, pour la mesurer à la ferveur de celui qui prie, il faut l'observer aussi dans la prière publique pour la mesurer à la dévotion du peuple ». (1a, 2ae, 83, 14, c). Mais la prière continuelle, c'est aussi cette prière publique de l'Eglise entière, cette succession ininterrompue des heures de prière qui maintient et alimente la dévotion de l'âme et le désir incessant de Dieu. La recherche de Dieu, la louange de Dieu, la confession de ses grandeurs et de sa miséricorde, ce doit être comme la respiration de l'âme — de telle sorte, dit saint Jérôme, que « le sommeil même soit une prière ». Pour nous rappeler ce devoir de prier, ce désir de Dieu, et cette vie incessante avec lui, l'Eglise a trouvé convenable et utile d'établir des heures déterminées pour la prière, aussi régulières que les heures du jour qui se succèdent sans arrêt.

Cependant, est-ce seulement pour obéir au précepte évangélique que la prière est si nécessaire ? Le précepte n'est-il pas plutôt l'expression d'exigences fondamentales en notre nature même, et selon la grâce qui nous a été donnée ? A considérer ces exigencee nous verrons mieux ce que doit être notre prière.

Tout d'abord, n'est-ce pas à tous les instants que nous recevons de Dieu « l'être, le mouvement et la vie » ? C'est pourquoi « nous essayons d'honorer Dieu, dit Amalaire, comme le premier Adam notre père l'honora avant sa chute, et comme nous espérons l'honorer après cette vie, c'est-à-dire

telle sorte que nous soyons continuellement en sa présence ». L'idéal de la vie chrétienne est « une perpétuelle communion avec Dieu, entretenue par une prière aussi fréquente que possible » (L. Duchesne).

D'autre part, la félicité à laquelle nous tendons est-elle autre chose que vision, amour et louange ininterrompus de Dieu ? C'est pourquoi, en imitation de la vie bienheureuse et en préparation de cette vie future, l'Eglise nous associe au concert des anges, qui d'une voix incessante — *incessabili voce* — louent et glorifient le Seigneur. « Imitons ce que nous serons, dit saint Cyprien; puisque nous devrons prier et rendre grâces à Dieu perpétuellement, ici aussi ne cessons pas de prier et de rendre grâces. A ce rassemblement céleste, joignons-nous joyeusement et psalmodions aussi, au moins à intervalles réguliers à cause de notre faiblesse, imitant cette Jérusalem qui est en haut, notre mère. »

Ce sont ces pensées que l'Eglise exprime, au rit romain, dans l'hymne des matines du dimanche :

Ut pio Regi *pariter canentes*
Cum suis sanctis mereamur aulam
Ingredi cœli, simul et perennem
Ducere vitam.

[Nam] illâ sedes cœlitum
Semper resultat laudibus
Deumque trinum et unicum
Jugi canore prædicat
Illi canentes jungimur
Almæ Sionis æmuli.

et dans l'hymne des vêpres le samedi soir :

Te mane laudum carmine
Te deprecamur vespere
Digneris ut te supplices
Laudemus inter cœlites.

L'office est une imitation de la prière continuelle des élus, à laquelle l'Eglise s'efforce de nous associer intérieurement. On voit déjà poindre en ces simples notations de nouvelles exigences que nous développerons plus loin. L'office doit être choral et il doit être chanté.

La prière des veilleurs.

Pour nous, notre patrie, c'est le ciel, d'où nous attendons que vienne comme Sauveur le Seigneur Jésus-Christ, qui transformera notre corps misérable pour le rendre semblable à son corps glorieux, en exerçant le pouvoir qu'il possède de s'assujettir toutes choses. (*Ph.*, 3, 20-21.)

Notre espérance en ce monde, c'est le retour du Seigneur. C'est pourquoi, nous l'attendons sans cesse. Nous sommes des veilleurs.

Prenez garde, veillez, car vous ne savez pas quand sera le temps. C'est comme un homme parti en voyage, qui a laissé sa maison et donné pouvoir à ses serviteurs, à chacun son ouvrage. Et au portier, il a recommandé de veiller. Veillez donc car vous ne savez pas quand doit venir le maître de la maison : le soir ? vers minuit ? au chant du coq ? ou au matin ? Veillez, de peur que venant à l'improviste, il ne vous trouve endormis. (*Mc.*, 13, 33-37.)

Tout ce que nous savons sur le temps, c'est que le Seigneur a dit à ses disciples : *Encore un peu de temps et vous ne me verrez plus, encore un peu de temps et vous me reverrez.* Aujourd'hui nous ne le voyons plus et nous sommes tous dans ce « peu de temps » pendant lequel nous attendons son retour. Nous ignorons la durée de ce peu de temps, de cette dernière heure du monde; elle peut nous sembler longue, mais lorsqu'elle sera finie, nous sentirons combien tout cela a été court ! *Cum finitum fuerit, tunc sentiemus quam modicum fuerit !* (saint Augustin). C'est pourquoi, il ne faut pas nous relâcher, il faut veiller. Heureux les serviteurs si le maître à son retour les trouve veillant. Et s'il rentre à la deuxième ou à la troisième veille, heureux sont-ils !

L'office divin de l'Eglise est cette immense chaîne ininterrompue des veilleurs du Christ. Il joint déjà la venue du Christ à son retour. Il maintient son souvenir, sa pensée, son message dans nos mémoires; et il annonce sa manifestation glorieuse et triomphante dans le déluge et le chaos de ce monde.

Car nous ne l'attendons pas comme des captifs attendent leur libérateur ou leur rédempteur, celui qui les rachète, mais

comme l'Epouse attend son Epoux. C'est pourquoi, nous lui disons : *Viens Seigneur, viens bientôt !* (*Ap.*, 22, 17-20.) Nous sommes déjà rachetés, nous sommes à lui, nous lui appartenons, notre vie n'est plus de ce monde. *Notre vie est toute cachée avec le Christ en Dieu.* Là où est le Christ, là où il est monté par son Ascension, c'est là qu'est notre cœur, là qu'est notre vie. C'est pour cela que les premiers chrétiens se rassemblaient pour les prières en se disant les uns aux autres : le Seigneur est proche, *Maranatha !* (1 *Cor.*, 16-22). Quelle que soit la durée de l'attente, veillons à garder nos reins ceints et nos lampes allumées, veillons à ce qu'il y ait de l'huile dans nos lampes, comme il nous l'a demandé. *Veillons, car notre ennemi rôde comme un lion rugissant, cherchant qui dévorer* (1 *Pt.*, 5, 8.)

Les clercs et les vierges sacrées sont dans l'Eglise les veilleurs de profession. Mais tout le peuple chrétien doit les imiter et participer le plus près possible à leur pieuse attente. Car *le temps cargue ses voiles et c'est pourquoi ceux qui sont mariés doivent vivre comme ne l'étant pas, ceux qui pleurent comme ne pleurant pas, ceux qui jouissent comme ne jouissant pas, ceux qui achètent comme ne possédant pas, ceux qui usent de ce monde comme n'en usant pas* (1 *Cor.*, 7, 29-31.)

L'attente de l'Eglise se célèbre spécialement pendant l'Avent, mais aussi en la sainte Vigile de Pâques. Et si le Seigneur ne revient pas encore, au moins le mystère eucharistique est-il célébré comme le souvenir de sa victoire et le gage de son retour : il est déjà présent sacramentellement. L'attente de l'Eglise se célèbre encore à chaque vigile dominicale, c'est-à-dire avant chaque pâque hebdomadaire. Elle se célèbre avant chaque messe quotidienne. Toutes ces eucharisties entretiennent sagement l'esprit d'attente dans l'Eglise. Mais cet esprit, cette espérance certaine, s'exprime tout au long de l'office, dans la prière ininterrompue des heures. L'office est la lampe qui brûle indéfiniment dans la main de l'Epousée attendant son bien-aimé, et veillant à se garder pure de toutes les tentations du malin.

La prière parfaite.

Comme la théologie est une participation de la connaissance que les bienheureux ont de Dieu, l'office divin

est une participation et une imitation de la louange que les bienheureux adressent à Dieu. C'est pourquoi la théologie est la première des sciences et la plus haute des connaissances humaines, et l'office est la meilleure des prières. C'est la parole de Dieu, qui, avec la lumière de foi, guide l'esprit et le conduit à la connaissance théologique, ce sont les cantiques inspirés que l'Eglise chante à son Epoux, ce sont les lectures prophétiques qu'elle ne cesse d'annoncer et de proclamer pour confesser la miséricorde de son Sauveur. Paroles humaines mais transmises par Dieu et que l'Eglise recueille et reporte vers Dieu pour le glorifier.

Les paroles divines, l'Eglise se les approprie. Elle les chante, elle les module selon son cœur, selon les temps, elle les interprète par la façon dont elle les insère en sa propre louange. Mais n'est-elle pas notre Mère, et la seule qui puisse nous lire l'Ecriture ?

Sur ce fonds de paroles inspirées, elle est libre aussi de greffer de nouveaux cantiques, et de nouvelles leçons. Si l'inspiration est différente, elle est au moins homogène ici et là, car si elle ne l'était pas, ces textes ne pourraient faire corps et la mémoire vivante de l'Eglise, infailliblement fidele à son Epoux, ne les assimilerait pas et ne les retiendrait pas (1).

C'est ainsi que l'Eglise militante, unie aux saints de l'Eglise triomphante, et à ceux de l'Eglise souffrante pour lesquels elle ne cesse de demander la lumière — *lux perpetua luceat eis !* — prie avec son Seigneur. Tantôt c'est le Seigneur, Tête de l'Eglise, qui prie par elle et avec elle, et qui lui communique en quelque sorte son propre souffle, sa propre respiration. Tantôt c'est l'Eglise qui prie elle-même, comme Epouse, son Seigneur, et l'office est la sainte conversation qu'elle entretient avec son Epoux.

La prière officielle.

Prière parfaite, l'office divin est également la prière officiel de l'Eglise. Aussi appartient-il davantage aux ministres

(1) On trouverait bien des exemples de cette inassimilation : Par ex. dans les hymnes d'inspiration humaniste et souvent mythologique que le XVII[e] siècle inséra dans l'office et qui furent rejetés peu après.

· l'Eglise, il leur incombe par une nécessité plus stricte, nsi qu'à ceux qui lui sont consacrés d'une façon spéciale : ux que l'on appelait autrefois les ascètes et les vierges et ui prenaient rang dans l'Eglise au-dessus du peuple fidèle. e n'est pas que l'office ne soit également la prière de toute Eglise — des clercs, des religieux, des laïcs — mais il est ertain que ceux qui sont chargés de présider la prière sont ussi chargés de la maintenir, de l'assurer, lorsque le peuple dèle fait défaut; c'est dire qu'en récitant l'office de l'Eglise, 'est au nom de l'Eglise que nous prions. La première charge u clerc, aussitôt qu'il est attaché à une église, c'est d'assurer ette prière, au nom du peuple, pour le peuple et le plus ossible avec le peuple de Dieu.

Et de même les vierges sacrées. Parce qu'elles représen- nt d'une façon toute spéciale l'Eglise, et lui sont consacrées, arce qu'elles ont contracté spirituellement, en elles-mêmes, es noces incorruptibles que l'Eglise contracte avec son poux, elles doivent être aussi perpétuellemnt les interprètes e sa louange et de son intercession. C'est pourquoi dans e cérémonial de la consécration des vierges, la tradition du réviaire est élevée à la dignité d'un rite. C'est comme un acramental. C'est une transmission non pas de pouvoir (le aractère baptismal y suffit) mais de fonction officielle.

Nous serons brefs sur l'histoire de l'obligation à l'office. on inscription dans le code de droit canon et l'interpréta- on de la plupart des canonistes modernes sont évidemment ssez récentes. Mais la coutume en est fort ancienne. Ainsi, n vertu de cette coutume, étaient obligés à l'office divin ous ceux qui étaient titulaires d'une église — inscrits sur on canon (évêques, clercs, chanoines, chanoinesses) — et ui vivaient d'elle. Etaient aussi obligés à leur office, les oines, les ascètes, les vierges, mais cette fois en vertu de règle à laquelle ils se soumettaient librement. Cette obli- ation liait le clergé à l'office et au rite de son église, omme elle lie encore aujourd'hui au rite et aux offices pro- res de l'Eglise à laquelle on est attaché.

Cette obligation s'appliquait surtout à la collectivité de tel hapitre de cathédrale, de telle collégiale, de telle maison pa- oissiale ou de tel couvent. Nous verrons que l'invention du réviaire aux XII[e] - XIII[e] siècles, en répandant la pratique de

l'office individuel contribua à faire porter l'obligation sur l'individu, et quelquefois même à en dispenser tout à fait la collectivité comme c'est le cas de presque toutes nos paroisses.

Cette obligation s'entendait enfin d'une célébration régulière aux heures et aux temps auxquels l'office était destiné. Saint Thomas et les théologiens de son temps n'auraient pas compris que l'on récitât prime le soir si l'on avait été empêché le matin (2). Comme le dit un de nos répondants à l'enquête, l'ancienne coutume était à la fois beaucoup plus sévère, puisqu'elle obligeait, à chaque heure, ou du moins à chaque période du jour, et plus large puisqu'elle dispensait de la récitation une fois cette période passée, lorsque l'on avait été légitimement empêché.

Mais cette obligation spéciale qui incombe aux clercs et aux vierges sacrées ne doit pas nous faire oublier que l'office est la prière de tout le peuple chrétien et par conséquent des laïcs. Les prières de la primitive Eglise n'étaient pas réservées à une élite spéciale de chrétiens, elles étaient les prières de toute l'Eglise. Saint Luc, après nous avoir conté les conversions qui suivirent les discours de Pierre à la Pentecôte, déclare : *Ils se montraient assidus à la prédication des apôtres, aux réunions communes, à la fraction du pain et aux prières* (*Act.*, 2, 42). Et plus tard, lorsque Pierre fut jeté en prison, saint Luc nous dit : *Pendant que Pierre était ainsi gardé dans la prison, l'Eglise ne cessait de prier Dieu pour lui* (*Act.*, 12, 5). Mais lorsque plus tard aux IV^e^, V^e^ siècles, les heures de l'office furent plus nombreuses, les laïcs qui étaient toujours convoqués furent de fait moins nombreux et le devinrent de moins en moins. Il ne furent cependant jamais exclus. Au contraire certains statuts ecclésiastiques comme la Tradition des apôtres, les Constitutions des apôtres, certains prédicateurs comme saint Césaire, les exhortent à assister aux heures et même, s'ils sont empêchés, à instituer chez eux la psalmodie, les prières et les leçons. Un certain décret de Justinien en 528 nous atteste que de nombreux laïcs participaient aux offices. Lorsque les laïcs devinrent moins nombreux, la louange perpétuelle de l'Eglise risqua d'être interrompue. C'est pourquoi les clercs

(2) *Quodlibet* III, art. 29.

les moines se trouvèrent en avoir seuls la charge. Mais en aucun temps l'office ne leur fut « réservé ». Il n'est réservé qu'aux baptisés. Et c'est pourquoi la congrégation des rites a déclaré qu'un prêtre pouvait satisfaire à l'obligation de l'office en l'alternant avec un laïc. Naguère encore Pie X exhortait le peuple chrétien à participer aux prières de l'Eglise (*motu proprio* du 22 nov. 1903). N'est-ce pas la raison pour laquelle l'Eglise n'a jamais consenti à composer un bréviaire qui soit fait uniquement en vue de la récitation privée ? Le bréviaire, tel que le récitent en privé tous les prêtres, est destiné à la récitation, non seulement commune, mais chorale, ou ecclésiale. Ainsi l'office apporte à la vie de l'Eglise le rythme de ses heures, de ses jours et de ses saisons. Il est sa prière officielle et comme sa respiration.

L'office et la fin de la vie chrétienne.

Lorsque l'on dit de l'office qu'il est une observance ou qu'il est un moyen, ou encore une pénitence, on dit bien quelque chose de vrai, mais on ne saisit pas ce qu'il y a d'essentiel et d'original. L'office est un exercice de louange et une expression de la vie contemplative. Il est par conséquent une expression, un acte, un exercice, de la vie la plus haute, celle qui ne peut être ordonnée à autre chose qu'à elle-même et qui est notre fin. Car les actes d'adoration, de louange, d'amour, et la vie contemplative elle-même, n'ont pas à proprement parler d'utilité. Ils valent par eux-mêmes puisque ce sont les actes suprêmes auxquels toute connaissance, tout amour, tout bien peuvent être utiles, et auxquels tous doivent être ordonnés. On ne contemple pas Dieu pour quelque chose, même « pour devenir meilleur ». La contemplation de Dieu suffit. Il n'y a rien d'autre à désirer. Elle est l'acte suprême auquel nous pouvons aspirer, acte divin en quelque sorte, puisqu'il s'agit de le connaître et de l'aimer comme il se connaît et comme il s'aime. C'est l'unique nécessaire, la seule chose à rechercher. Et le reste est donné par surcroît et en même temps. Mais comment ne deviendrait-on pas meilleur, en louant Dieu, en l'adorant, en le contemplant, puisque la seule chose qui peut nous rendre bons, c'est d'être ordonné à lui en tout notre être, de le connaître et de l'aimer intimement, de vivre de sa vie.

Cela n'empêche pas bien entendu la prière de demande mais cela signifie qu'elle n'est pas la prière suprême et qu'elle doit être ordonnée comme à sa fin à la prière d'adoration et de louange : C'est pour votre gloire, Seigneur, que je vous demande tel et tel bien, c'est pour vous mieux servir et vous aimer davantage ! Ou tout au moins, faites qu'en recevant de vous ces biens je vous serve, vous connaisse et vous aime davantage ! Sinon, usez-en comme vous le voulez

N'est-ce pas ainsi que l'Eglise nous fait toujours prier dans l'office ? cette part royale faite à l'adoration, à la louange, à la simple contemplation des mystères divins, tels que nous les annonce l'Ecriture, n'est-elle pas significative ? Et ne serait-ce pas déchoir de cet exercice que de mettre à chaque instant une « intention particulière » en notre prière ? Encore une fois nous sommes des enfants et nous avons à demander, nous avons à tendre la main à notre Père céleste Mais que toutes nos demandes convergent et se perdent en quelque sorte dans l'adoration, dans l'abandon filial, dans l'action de grâces. Remettons-les à Dieu avec confiance et lorsqu'elles sont bien confiées, que notre esprit soit entièrement libre pour que nous nous donnions à Dieu, entièrement, gratuitement, personnellement. Comme les anges et les bienheureux avec le Christ dans le ciel.

L'office divin de l'Eglise, c'est cela. S'il n'est pas animé par cette intention intérieure, il n'est plus rien. Rien qu'*airain sonnant et cymbale retentissante*. Le risque, c'est toujours de nous arrêter à l'extérieur. Alors on « fait » de la liturgie, on exécute de beaux chants, de belles cérémonies, mais tout cela est vide et sans âme parce qu'on prend toute cette musique, tous ces gestes, ces cantiques pour une œuvre d'art à faire, pour des fins en soi. Alors qu'il s'agit simplement d'aimer Dieu de tout son cœur en nous laissant prendre, en faisant vraiment nôtres les paroles divines que nous prête l'Eglise.

L'office est alors ce que nous pouvons faire de meilleur le plus bel exercice de notre charité : de notre charité envers Dieu d'abord puisqu'il est l'expression de la louange et de la vie contemplative de l'Eglise, puis de notre charité envers nos frères, puisque nous nous mettons ensemble pour le réciter, et que nous nous distribuons hiérarchiquement le

-les afin de ne plus faire « qu'un cœur et qu'une âme en Dieu ».

Si l'office est l'expression suprême de notre vie chrétienne, cela peut nous aider à comprendre la relation qu'il doit y avoir dans une vie sacerdotale entre le ministère cultuel et l'apostolat auprès des âmes, et à résoudre cette tension qu'il y a chez tant de prêtres entre leur vie de prière et leur vie apostolique, entre le bréviaire et le ministère. La fin de la vie chrétienne est une fin eucharistique. Elle consiste à être greffé sur le Christ, incorporé en lui, par la communion au sacrement, pour ne faire plus qu'un seul Corps du Christ, une seule vie, dans l'Esprit-Saint, pour le Père. Et par conséquent tout le ministère du prêtre est d'amener les hommes à l'autel et tous ensemble ne formant plus qu'un seul pain — *Unus panis multi sumus* — à rendre grâces ensemble, à chanter ensemble la miséricorde et les merveilles de Dieu.

Il y a donc deux étapes dans le ministère. Une première étape que l'on appellerait volontiers aujourd'hui d'Incarnation et qu'il vaut mieux appeler de *mission* : le prêtre est un envoyé. Comme le Christ, à la suite du Christ, en prolongement du Christ : *Comme le Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie.* Et comme le Christ n'a pas craint de s'anéantir, de prendre forme d'esclave, pour se rendre en tout semblable aux hommes, ainsi le prêtre ne doit pas craindre de se faire le plus profondément possible, extérieurement et intérieurement — sauf le péché — ressemblant à ceux qu'il doit sauver. Et comme le Christ est venu chez nous, le prêtre doit aussi aller chez les hommes, là où ils sont, où ils habitent, où ils vivent, pour leur porter la Parole de Dieu, la Parole du salut dont il est le messager.

Mais il y a une seconde étape. Le Christ s'est fait homme afin qu'en lui nous devenions enfants de Dieu, afin de nous élever jusqu'à Dieu, de nous tirer dans le sein du Père. De même le prêtre ne doit pas se contenter de se faire semblable en tout à ses frères, à ceux qu'il doit sauver, il doit travailler à les rassembler dans le Christ pour qu'ils vivent de lui et que, étant déjà ressuscités spirituellement avec lui, ils rendent gloire à Dieu avec lui et en lui. Il faut que la mission du prêtre aboutisse finalement à cette Eucharistie, à cette action de grâces communautaire de tous

autour du Christ et en lui. Et cela se réalise encore dans toute église où la communauté chrétienne, unie autour de l'autel qui représente le Christ, chante l'office divin.

On peut donc dire que le ministère du prêtre est de ramener les âmes à l'Eglise. A cette Eglise qui est le Corps du Christ, où tous les membres sont unis au Christ par l'Esprit-Saint pour la gloire du Père. L'Eucharistie opère invisiblement, spirituellement, cette unification de tous dans le Christ. Qu'apporterions-nous aux hommes, pourquoi serions-nous envoyés vers eux si nous ne pouvions leur présenter le but, leur montrer cette communauté eucharistique, cette assemblée priante autour de l'autel? Il y a un mouvement d'incarnation et de mission, mais il y a en retour un mouvement d'assomption dans le Christ vers Dieu, à l'intérieur duquel il faut entraîner les chrétiens. L'office divin, prolongeant en quelque sorte la messe, représente un terme auquel il faut tendre à faire *participer* les fidèles. C'est l'expression suprême de l'agrégation au Corps du Christ, à l'Eglise qui chante la gloire de Dieu et sa miséricorde.

Prenons garde cependant d'entendre ces étapes de façon trop primaire. Le mot même d'étape peut prêter à confusion car il ne s'agit pas d'étapes chronologiques. En ce sens, il arrive que les deux moments que nous avons décrits soient simultanés et même d'une certaine façon inversés. Ainsi le Christ, Verbe de Dieu, ne s'est présenté parmi les siens qu'après avoir opéré la « montée » spirituelle d'Israël pendant 1.800 ans. La Parole exige une rencontre. Il ne suffit pas au prédicateur d'ouvrir la bouche pour que la parole soit reçue. Nous ne le savons que trop aujourd'hui où les murs de nos églises sont si souvent des murs de séparation. Il faut que le prédicateur, ou le missionnaire, rencontre les aspirations religieuses de son peuple. Sa parole ne sera « reçue » qu'à cette condition. Inversement dès que l'esprit s'est ouvert à la Parole, si peu que ce soit, il peut louer le Seigneur, et déjà il le loue s'il est vrai que le culte est fondamentalement foi, espérance et charité. Mais cette première louange sera-t-elle déjà le terme de son activité religieuse ? On le voit, le prêtre est l'instrument d'une dialectique vivante par laquelle sans cesse il transmet la parole et invite à faire monter toute louange vers Dieu. Plus la Parole sera intimement reçue, plus la louange sera parfaite. Et inversement.

Comme la contemplation de Dieu embrasse tout ce qu'il fait, est au principe et au terme de toutes ses œuvres, ainsi l'office divin, expression de la louange et de la contemplation de l'Eglise, est au principe et au terme de sa mission. Au principe, parce que ce n'est qu'unie à Dieu qu'elle peut sauver. Au terme, parce qu'elle n'a d'autre but que de tout réunir à Dieu dans le Christ.

2. Le sens et la valeur des heures.

L'Ecriture, nous l'avons vu, nous enseigne qu'il faut toujours prier, et l'Eglise, pour nous rappeler ce devoir, a institué certaines « heures » de prière vocale afin qu'au milieu de nos occupations, nous ne soyons jamais tant absorbés que nous perdions le goût et le désir de Dieu. L'office établi par l'Eglise est absolument solidaire du temps pour lequel il a été institué. C'est le temps lui-même, qui, par ses heures liturgiques, nous invite à intervalles réguliers, à nous abreuver au divin rocher d'où jaillit l'eau vive. Ainsi, nous ne sommes jamais laissés longtemps sans nourriture, et les cantiques que la Jérusalem de la terre joint à celle du ciel pour la gloire de Dieu sont aussi sans interruption.

Mais quels sont les principes qui ont présidé au choix des heures que nous avons actuellement ? Les heures ont-elles toutes la même valeur, la même dignité ? C'est ce que nous voudrions dire, et nous ne pouvons le savoir, encore une fois, qu'en revenant à leurs origines.

A) *Première période : jusqu'au V^e^ siècle.*

Le premier germe de l'office semble devoir être trouvé dans la synaxe liturgique dont il est question dans les Actes des Apôtres (*Act.*, 2, 42.) C'était une réunion hebdomadaire le samedi soir pour commémorer la Résurrection du Seigneur. La vigile durait toute la nuit et se terminait par l'eucharistie à l'heure de la Résurrection. Pendant tout ce temps on chantait *des psaumes, des hymnes, des cantiques spirituels* (*Eph.*, 5, 19 et *Col.*, 3, 16), on entendait la doctrine des apôtres, et on s'instruisait en toute sagesse. Sans qu'il y ait rien de juridique dans cette institution, la coutume s'implanta spontanément, de célébrer chaque semaine entre le sabbat et

le premier jour de la semaine (*dominica dies*, le jour du Seigneur) la nuit de la Résurrection (Cf. *Act.*, 20, 7 et 1 *Cor.*, 11, 17-34). Ce fut le premier office.

En dehors de cette coutume très primitive, les premiers « frères » (c'est ainsi qu'on appelait les chrétiens) conservèrent plusieurs usages religieux juifs auxquels ils étaient habitués. Ils fréquentaient le temple (*Lc.*, 24, 53; *Act.*, 2, 46) et les synagogues (*Act.*, 13, 5 et 52; 17, 10 et 17; 18, 4); ils observaient le sabbat (samedi) et les heures accoutumées à la prière : tierce (*Act.*, 2, 15), sexte (*Act*, 10, 9), none (*Act.* 3, 1; 10, 1), sans compter les deux grandes prières du matin et du soir, également de tradition judaïque.

Aux IIe et IIIe siècles la grande vigile devint une exception. On la réserva à la nuit de Pâques et à celle de la Pentecôte, pendant lesquelles on attendait d'une façon spéciale la *parousie*, le retour du Seigneur, et pendant lesquelles se donnait le baptême. On la faisait aussi en certaines solennités. Il restait deux réunions quotidiennes : le matin et le soir, pendant lesquelles se faisaient des leçons, des exhortations, des prières et des cantiques.

Tertullien, saint Cyprien, recommandaient aussi de prier la nuit.

Tout cela, bien entendu n'avait aucun caractère canonique, sauf celui de la coutume, là où elle se faisait déjà ancienne. Il n'y avait d'ailleurs aucune précision quant au contenu de ces réunions. Il fallait simplement tendre à « prier toujours », ce qui était la loi générale pour nos premiers frères.

Au IVe siècle, on voit apparaître dans les documents, la notion de canonicité. Sans doute les heures du matin et du soir sont-elles demeurées longtemps une coutume avant d'être canoniques. Il semble que ce soient les Monastères qui aient introduit cette notion. Il fallait bien une règle (en grec : canon) pour fixer les heures et le contenu de la prière quotidienne des moines. Plus tard, ce que les moines firent, le clergé des cathédrales et des paroisses l'adoptera. Et ce que le clergé aura adopté inspirera ici ou là de nouveaux moines. Tel saint Benoît qui s'inspira de la liturgie romaine.

On trouve donc, comme prières canoniques, au IVe siècle, outre la grande vigile hebdomadaire, une prière du matin que l'on peut appeler matines (*matutinæ*) ou bien les louanges

matutinales (*matutinæ laudes*), et une prière du soir, les vêpres. En outre, certains monastères adoptèrent la coutume de la grande vigile tous les jours de fêtes.

Aux IV^e^ et V^e^ siècles, les églises avaient souvent adopté ces trois offices. C'étaient des réunions liturgiques et plénières, où non seulement les fidèles écoutaient, mais où ils participaient, en répondant *Amen* aux oraisons des prêtres, en complétant les litanies des diacres par des acclamations : *Oramus te, miserere, Kyrie eleison,* en répondant au chant des psaumes par un « répons » ou une « antienne ».

La répartition des psaumes était alors la suivante : Pour matines : psaumes 1 à 108 (ce qui représente 6 fois 12 psaumes, plus 3 fois 12 pour la grande vigile). Et pour vêpres, psaumes 108 à 150 (7 fois 6 psaumes). L'ordination de nos psaumes à partir des matines et des vêpres du dimanche, a gardé un vestige de cette ancienne coutume.

Au III^e^ siècle, nous voyons certains prédicateurs recommander aux moines de ne pas dormir toute la nuit (ce qui, en effet, en hiver devait leur faire neuf à dix heures de lit !) Le conseil fut aussitôt suivi. Soit que l'on prolongeât l'office du soir — vêpres — assez tard, comme le prescrit une règle attribuée à l'abbé Isaïe au IV^e^ siècle, soit que l'on se levât de très bonne heure et que l'on devançât l'heure de matines, avant l'aurore. C'est ce qui fut généralement adopté.

Dans la journée, les heures traditionnelles et simplement recommandées de tierce, sexte et none deviennent peu à peu de règle, c'est-à-dire canoniques. Mais parfois on n'oblige pas les moines à revenir jusqu'à l'église; on sonne de la trompette et chacun, au milieu de ses occupations, de s'arrêter pour prier le Seigneur. Cela ne fait-il pas penser aux muezzins de l'Islam annonçant du haut des minarets l'heure de la prière ? Pour comprendre l'origine de nos petites heures, il n'est rien de plus utile, semble-t-il, que de se reporter à la pratique actuelle des musulmans. Lorsque l'heure a sonné, on laisse à l'instant son travail et là où l'on est, on étend son petit tapis et l'on fait sa prière à Allah, l'unique. Cette pratique a des origines plus anciennes que l'Islam, et qui nous sont communes. Saint Benoît, dans sa règle, recommande instamment à ses moines en voyage ou loin du monastère de ne pas laisser passer les heures de la prière. (Ch. 50.)

Quelle fut l'origine des laudes ? Dans les monastères où l'on avait devancé l'heure des matines (à 2 ou 3 heures du matin) comme chez les moines égyptiens et palestiniens, lorsque celles-ci étaient terminées, les moines étaient libres jusqu'à l'heure de tierce. Et comme il ne faisait pas encore jour, il n'y avait que deux choses à faire : aller se recoucher ou faire oraison jusqu'à l'aurore. Certains moines paresseux de Syrie qui se recouchaient, dormaient jusqu'à l'heure de tierce. Cela obligea les autorités des monastères à intervenir, comme nous le raconte Cassien, et on créa l'heure des laudes juste au lever du soleil pour forcer tous les moines à sortir du sommeil si quelques-uns y étaient revenus. Cet office avait l'avantage de rétablir au moment du lever du soleil la prière qui était traditionnelle à cet instant. Les laudes se composaient principalement de la triade des psaumes 148, 149 et 150, les psaumes *Laudate* qui leur donnèrent leur nom (3).

Voici donc où nous en sommes vers le V^e^ siècle : l'office nocturne, vers 1 heure du matin, mais à une heure variable selon les saisons. Les conseils donnés, par exemple, par saint Cyprien et saint Jérôme, de se lever la nuit pour prier ne semblent pas avoir été suivis par les monastères. Cette coutume ne deviendra canonique que fort tard. Après matines, à l'aurore, juste au lever du soleil, l'heure des laudes (saint Benoît précise que si les matines ne sont pas terminées à l'aurore, on les abrège). Puis, dans la journée, tierce, sexte et none aux heures correspondantes. Ce sont des offices très courts qui n'interrompent qu'à peine le travail. Enfin le soir, au coucher du soleil, l'heure des vêpres, précédées autrefois du Lucernaire (cérémonie de l'allumage des lampes). Nos hymnes actuelles indiquent cette correspondance avec le soleil.

B) *Du* V^e^ *au* VII^e^ *siècle.*

Dans la période suivante, du V^e^ au VII^e^ siècle, nous assistons à une germination de nouvelles heures. Le terme de cette évolution peut être considéré par exemple dans les *règles monastiques* de Fructueux de Braga (Espagne) au VII^e^ siècle.

---

(3) Nous voulons spécialement remercier ici le Révérend Père Dom Froger dont nous suivons ici les précieux renseignements. Nous renvoyons le lecteur à son ouvrage qui va bientôt paraître : *Les origines de prime,* Edizione Liturgiche, Roma 1946.

Cet Abbé avait fixé une heure liturgique pour toutes les heures du jour : prima, secunda, tertia, quarta, etc... Les deux dernières étaient undecima et duodecima, assimilées à nos vêpres et à nos complies. La nuit, il y avait aussi les nocturnes et les laudes. Sans aller jusque-là, les églises orientales ont encore aujourd'hui beaucoup plus d' « heures » que l'Eglise latine. Nous constatons d'ailleurs dans l'Eglise entière une tendance à amplifier l'office.

Cependant ces nouvelles créations ne se firent pas toujours sans heurt. Lorsque saint Epiphane fut nommé évêque de Chypre, on lui apprit que son monastère en Syrie était devenu très florissant puisque maintenant on y célébrait pendant le jour tierce, sexte et none, canoniquement. Saint Epiphane se fâcha, pensant que cette nouveauté était dûe au relâchement des moines qui ne priaient plus sans cesse mais à des moments déterminés, — alors qu'ils doivent tout le long du jour « psalmodier ou prier dans leur cœur ».

L'heure de Prime (une heure après le lever du soleil) se rencontre chez saint Césaire d'Arles au début du VI^e^ siècle. Elle n'existe encore que le dimanche, et l'hiver seulement. De même chez Aurélien d'Arles son successeur. Le premier témoin de prime quotidienne est saint Benoît, qui en fait aussi l'heure du commencement du travail. Prime se répand ensuite dans toute l'Europe et son usage sera universalisé avec la réforme de Charlemagne. Sauf toutefois en Orient où elle ne s'introduira que vers le IX^e^-X^e^ siècle. Elle deviendra aussi en Occident, l'office de la confession au Père Abbé (d'où les « Preces »), du chapitre des coulpes, et de la conférence spirituelle.

Quant à l'heure de complies, introduite ici ou là, comme dans la règle de saint Benoît, elle restera très secondaire jusqu'au VIII^e^-IX^e^ siècle. C'est une prière du coucher qui, dans certains monastères, se disait au dortoir devant les lits. Elle était indépendante de la liturgie du jour, puisqu'on y chantait tous les soirs les mêmes psaumes « ad discubendum » que nous chantons encore le dimanche, et qu'il n'y avait point encore d'hymne ni de verset, ni de répons.

En résumé, trois grandes heures : matines et vêpres qui se correspondaient à l'origine (la symétrie actuelle entre laudes et vêpres est postérieure et fut une création des liturgistes)

et laudes lorsque les matines devinrent office nocturne et que les derniers psaumes furent reportés à l'aurore. Et puis les petites heures : tierce, sexte et none de tradition judaïque, mais dont la canonicité relève des monastères. Enfin, prime et complies, d'origine purement monastique.

C) *Du* VII^e^ *au* XI^e^ *siècle.*

Dans la troisième période, on voit l'office romain se répandre dans toute l'Europe. Cela se fait par l'entremise des monastères bénédictins dont la règle et l'office — très proches de l'office romain — iront même supplanter la règle et l'office des monastères de saint Césaire ou de saint Colomban. Au XI^e^ siècle, grâce surtout à Grégoire VII, l'unité de l'office est à peu près réalisée dans toute l'Eglise latine.

D) *Du* XII^e^ *au* XVI^e^ *siècle.*

Dans la période qui va du XII^e^ au XVI^e^ siècle apparaît, surtout avec les frères mineurs, un fait tout nouveau l'édition de livres portatifs. On réunit dans un seul livre ce qui autrefois était réparti dans le psautier, l'antiphonaire, le responsal, la bible, l'homiliaire, le passionnaire, le collectaire, l'hymnaire, le martyrologe et le directoire ou l'ordo. On élimine le chant, on abrège les leçons, on indique les principaux répons, les antiennes et les versets par les premiers mots. C'est ce que l'on appelle le bréviaire portatif des itinérants. D'où le simple nom de « bréviaire ». A la fin du XIV^e^ siècle, le bréviaire est à peu près admis partout.

Dans les éditions particulières qui germent ici et là, en Europe, de nombreuses nouveautés s'introduisent : légendes de saints, fabuleuses, incongrues, sermons nouveaux, etc. Le principe antique de la récitation hebdomadaire du psautier et de la lecture annuelle de la bible n'est plus respecté à cause des coupures que l'on établit, de la licence que l'on prend de créer de nouvelles fêtes, au détriment du temporal, etc.

Il fallut réformer ce bréviaire. Clément VII confia cette réforme au cardinal Quiñonez, franciscain, cardinal de sainte Croix. Celui-ci chercha surtout à abréger, à simplifier les rubriques, et à viser autant l'instruction des clercs que leur piété. Le bréviaire réformé fut édité en 1535 et approuvé par Paul III mais provisoirement, *ad probationem*, et seulement pour la récitation privée.

Admis aussitôt par de nombreux clercs, il fut violemment désapprouvé par la Sorbonne. Celle-ci lui reprochait la distinction qu'il introduisait entre l'office privé et l'office du chœur; le fait qu'il était destiné davantage à instruire par les nombreuses lectures qu'il comportait qu'à faire prier; enfin la nouvelle distribution des psaumes, la composition des heures, la suppression des versets, répons et leçons des SS. Pères, contredisaient, disait-on, l'ancienne tradition. C'est pourquoi Paul IV l'interdit en 1558.

E) *Du* XVI^e^ *au* XX^e^ *siècle.*

La 5^e^ période commence par la réforme du bréviaire au Concile de Trente. La commission du Concile rejette aussitôt la distinction de Quiñonez entre l'office public et l'office privé et revient à l'ancienne tradition. Saint Pie V en 1568 promulgua le nouveau bréviaire et l'imposa à tous ceux qui sont tenus à l'office. Toutefois les églises et les ordres religieux qui usaient de leur bréviaire depuis plus de 200 ans étaient autorisés à le garder. C'est ainsi que certains ordres comme les bénédictins, les cisterciens, les dominicains, les prémontrés ont gardé leur office. De même certains diocèses.

Dans la suite, l'histoire du bréviaire ne comportera rien de particulier. Les réformes successives consisteront surtout à corriger les légendes ou les inexactitudes de certaines leçons et à arrêter le flot perpétuellement envahissant des fêtes des saints sur le temporal. Il faut aussi signaler les grandes études sur le bréviaire et les projets de réforme. Le cardinal Tommasi en Italie proposera encore une fois — mais ce ne sera encore une fois qu'un projet — un bréviaire pour la récitation privée. Mabillon, Martène et Grancolas, en France, présenteront les principes d'une réforme du bréviaire qui servira à l'édition du nouveau bréviaire parisien et qui en partie seront admis par Pie X dans sa nouvelle réforme. N'omettons pas de signaler enfin les travaux éminents de Dom Guéranger et de Mgr Batiffol.

Notre bréviaire actuel fut approuvé par la sacrée congrégation des rites le 25 mars 1914. Dans son décret d'approbation, celle-ci note pourtant que le champ reste largement ouvert aux améliorations : il faudrait présenter une meilleure version du texte sacré (ce qui a été fait pour une

part avec la nouvelle tradition du psautier), corriger certaines leçons historiques, réviser les hymnes, retrouver la leçon originale de certaines homélies et de quelques sermons.

Conclusions.

Nous pouvons faire à propos de l'histoire du bréviaire plusieurs observations. Tout d'abord la prière de l'Eglise qui était à l'origine parfaitement adaptée au rythme de vie de la communauté et du pays — surtout lorsqu'il n'existait encore que la prière publique du matin et celle du soir — s'est peu à peu détachée de l'existence quotidienne dans laquelle elle s'insérait si naturellement et harmonieusement pour devenir quelque chose de fixe et de rigide et d'un peu abstrait. Lorsque nous disons *l'office divin*, nous ne désignons plus l'acte vivant de telle église ou de telle communauté, qui est en train de prier, nous pensons immédiatement à l'ensemble déterminé de prières que contient le bréviaire et qui vaut pour toutes les communautés de tous les pays et de tous les temps.

Comme l'office a pour but de faire affleurer l'esprit de prière sur toute l'étendue des journées, en toutes besognes, il était conçu autrefois en fonction de telle communauté, de telle activité, de tel pays. C'était l'office de telle église, de tel monastère, c'était tout le cadre de prières et d'exercices qui semblait convenir le mieux à cette communauté-ci ou à celle-là. Mais il n'était pas destiné à ceux qui ne vivaient pas dans la communauté. Pas plus que la règle et les coutumes d'un monastère ne sont destinées à ceux qui vivent dans un autre pays. Aujourd'hui au contraire, notre office garde des parties entières qui lui viennent d'usages et de coutumes très déterminés : comme cette seconde partie de prime qui ne se comprend bien que dans le chapitre du monastère, au début de la journée de travail des moines. Notre office a gagné en unité — il est l'office de tout le monde — mais il a perdu une part de sa fonction sanctificatrice qu'il lui venait de son adaptation à la vie quotidienne de tel et tel individu dans telle communauté.

Notre seconde remarque est celle-ci : l'office divin porte aujourd'hui sur vingt-quatre heures; c'est du moins l'opinion de

canonistes. C'est dire qu'il est complètement débrayé de son horaire. En termes mécaniques on dirait qu'il tourne fou.

Enfin, dernière remarque : les heures de l'office ont apparu peu à peu à la surface des règles monastiques au fur et à mesure que le besoin d'une prière se faisait sentir à telle ou telle heure (4). Et la façon dont elles sont apparues, les unes après les autres nous fait sentir la hiérarchie des valeurs de chacune d'elles. Ce qui a toujours existé, et partout, dès le commencement, n'est-il pas plus essentiel et plus nécessaire que ce qui fut le fruit d'une exigence particulière de piété ? Mais maintenant que les heures sont toutes, depuis longtemps, devenues canoniques, on ne distingue plus cette hiérarchie de valeurs. Et souvent même on solennise davantage les heures de moindre importance, de sorte que leur fonction change immédiatement. Les complies, par exemple, qui sont solennisées dans beaucoup de paroisses aujourd'hui le dimanche soir, deviennent peu à peu la prière du soir des chrétiens. Et ainsi elles prennent la place des anciennes vêpres qui étaient la prière du soir. Les vêpres deviennent alors une heure sans signification, du moins bien entendu, par rapport au temps qu'elles doivent sanctifier. Et les complies cessent d'être, comme autrefois, la prière propre du coucher.

Pour ceux qui récitent tout l'office, la tendance actuelle est d'égaliser la solennité de toutes les heures, et de l'égaliser par en bas, c'est-à-dire avec le minimum de solennité, parce que l'office prend du temps et s'ajoute à de nombreux autres exercices. De même, on a tendance aussi à égaliser les fêtes, mais cette fois par en haut, en les mettant toutes au rite de première classe. De sorte que la fonction propre de chaque heure, comme la dignité propre du dimanche et des très grandes fêtes tendent à disparaître, au moins extérieurement.

Ce sont là de simples observations, pas davantage. Elles seront corrigées d'ailleurs par ce que nous dirons plus

---

(4) La raison symbolique du fameux *septies in die* est une fantaisie. S. Basile voulant s'y conformer alors que n'existaient pas encore prime et complies, répartissait l'heure de sexte avant et après le repas. Plus tard, Cassien trouvera son compte. Mais avec l'institution de complies, S. Benoît devra appliquer le texte aux seules heures du jour et faire valoir le *media nocte surgebam ad confitendum tibi* pour l'office de nuit.

loin des nouveaux exercices spirituels qui s'ajoutent aujourd'hui à tout office et qui rétablissent certaines fonctions qu'il a perdues. Mais c'est à son détriment.

3. Les éléments de l'office.

Pour une meilleure intelligence de l'office, il faut non seulement se rappeler ce que signifient les heures, mais ce que signifie chaque élément de chacune d'elles.

Les éléments qui composent l'office sont principalement les psaumes, les lectures et les oraisons. Les premiers sont surtout pour la louange de Dieu, les secondes pour notre instruction, et les dernières pour obtenir le secours divin.

A) *La psalmodie.*

Le principe fondamental a été exprimé par saint Benoît : il faut réciter chaque semaine le psautier en entier. Mais, comme on récitait les mêmes psaumes aux petites heures de tous les jours, et les mêmes psaumes chaque jour pour les complies, il fallait répartir le psautier entre les heures qui restaient, ce qui les rendait assez longues. Pie X a remédié à cet inconvénient en distribuant le psautier entre toutes les heures. Notons cependant au passif de cette belle réforme, que nous avons perdu à laudes la triade des psaumes 148-149-150 qui était déjà de tradition juive, dit-on, à la prière du matin. Nous avons perdu aussi les psaumes propres au coucher, à complies, sauf le dimanche et les jours de fête. Ajoutons enfin que le principe qui veut que l'on récite les psaumes du dimanche à toutes les grandes fêtes, tend à rendre extrêmement rares les semaines où l'on récite le psautier en entier.

Le principe du psautier hebdomadaire n'est pas absolument primitif. De nombreux moines dans les trois premiers siècles, pratiquaient la récitation quotidienne du psautier. C'est dire combien l'Eglise a toujours considéré les psaumes comme sa prière essentielle. Mais c'est montrer aussi que le principe du psautier hebdomadaire est le fruit d'une sagesse réfléchie.

Cantiques. — Quelques cantiques — chants sacrés de la bible qui se trouvent en dehors du livre des psaumes —

-'ajoutent chaque jour à la psalmodie, en particulier aux ·audes, aux vêpres et aux complies.

Aux laudes, il y a toujours deux cantiques, dont le *Bene-dictus* qui est traditionnellement le cantique du matin parce qu'il annonce le précurseur, celui qui précède le soleil de justice. Il était autrefois chanté à la messe, dans la liturgie gallicane; il a été remplacé par le *Gloria*. Par contre, jusqu'à S. Charles Borromée, le *Gloria* était chanté à Laudes dans l'église de Milan.

Le *Magnificat* est le chant traditionnel du soir, depuis saint Benoît et l'office romain de son époque.

Le *Nunc dimittis*, à cause de son allusion à la mort dont le sommeil est une image, est le chant traditionnel du coucher. Il est cependant absent des Complies monastiques.

Le chant et les antiennes.

L'office est fait pour être chanté. Cela vient d'abord de ce que, conformément à la parole de Notre-Seigneur (Mt., 18, 19-20), l'Eglise a organisé son office pour une prière commune. Et le chant n'a-t-il pas le privilège d'unir spécialement les voix ?

D'autre part, comme le dit saint Augustin : « celui qui chante; et la voix de celui qui chante, c'est la ferveur de son saint amour ». Le chant est l'expression d'une âme aimante, en même temps qu'il est un stimulant de la dévotion. *Per oblectamenta aurium infirmior animus in affectum pietatis assurgat*, dit aussi saint Augustin (Conf., 1, 10, chap. 33). Et encore : *Cantate vocibus, cantate cordibus, cantate oribus, cantate moribus.* Chantez par vos voix, chantez dans vos cœurs, chantez par vos bouches, chantez par toute votre vie.

On distinguait pour l'office diverses sortes de chants :

1. Le chant alterné : Ou bien un seul chante et le chœur, ou la foule répond; c'est alors *le chant responsal* (*responsorius*, par exemple nos répons). Ou bien un chœur répond à un autre, ou une foule à un chœur; et c'est *le chant antiphoné.*

Il y avait plusieurs façons d'exécuter le chant antiphoné. La plus populaire et celle qui permettait le plus facilement

la participation du peuple fidèle, était la suivante : le chœur chantait le premier verset du psaume et le peuple reprenait aussitôt par un refrain, ou antienne, toujours la même le long du psaume et qui résumait le thème du psaume. (Comme dans notre *Venite exultemus* ou dans nos cérémonies de consécration des églises). Quelquefois on chantait l'antienne tous les 2 ou 3 versets seulement pour abréger. Aujourd'hui on ne la chante qu'avant et après le psaume. Quelquefois même le psaume est réduit à sa plus simple expression (premier verset et *Gloria Patri*) comme dans nos *Introït* modernes. Lorsque l'on ne chante pas les psaumes, la reprise de l'antienne n'a pas plus de raison d'être que le refrain dans une chanson que l'on récite simplement. C'est sans doute pourquoi saint Benoît prévoit que dans les communautés peu nombreuses, où l'on ne chante pas, on psalmodiera les psaumes de tierce, sexte et none sans antienne (ch. 17).

Les *hymnes*, qui fleurissent toutes les heures, sont des chants de jubilation en l'honneur de Dieu, ou de ses œuvres, ou de ses saints.

B) *Les leçons.*

Déjà, au Temple de Jérusalem, et dans les synagogues des juifs et de la diaspora, avant Notre-Seigneur, on unissait à la psalmodie une lecture des saintes Ecritures. Le Talmud attribue à Esdras la distribution des leçons entre les divers jours de la semaine et les jours de fête. Pour la fête de Purim, par exemple, on lisait outre l'Exode 17, 8ss., le livre d'Esther. A l'époque de Notre-Seigneur, on joignait à la lecture du Pentateuque, l'Haphtara, c'est-à-dire une lecture tirée des Prophètes.

Notre-Seigneur consacra cet usage par sa participation active et son exemple (Cf. Lc. 4, 16-30, Mc. 6, 2, Mt., 13, 54) et les apôtres établirent le rite suivi par la synagogue dans la primitive Eglise (Act., 13, 15-27; 15, 21; 2 Cor., 3, 14-15; 1 Tim., 4, 13). On lut même de bonne heure les récits du nouveau testament, en particulier les épîtres de saint Paul (Cf. Col. 4, 16 et 1 Th. 5, 27). Après diverses pratiques du temps de saint Justin, du temps de Tertullien et de saint

yprien, la règle s'établit dans les réunions liturgiques, de lire abord un passage de l'ancien testament, puis un extrait des ctes des Apôtres et des épîtres pauliniennes, enfin une leçon vangélique. Toutes ces lectures prenaient place autant à la naxe eucharistique qu'à l'office divin, particulièrement aux atines et aux vêpres. Les règles de saint Benoît, de saint ésaire et de saint Aurélien prescriront des leçons à toutes es heures. Chez les moines de Lérins aux VI^e^ et VII^e^ siècles y avait 2 leçons à toutes les heures : une de saint Paul, autre de l'évangile.

Le principe de la répartition des leçons était déjà au V^e^ siècle celui de la lecture annuelle de la bible. Etaient xceptés cependant les psaumes qui étaient récités chaque emaine et les évangiles qui étaient lus en entier, tant ux réunions eucharistiques qu'à la fin des matines. La dis- ribution des leçons fut d'abord faite par le supérieur selon on libre choix. Il arrêtait le lecteur par un léger signal orsque la durée de la lecture lui paraissait suffisante. Plus ard, le passage de la leçon fut fixé par la coutume, puis nfin par la règle ou la rubrique : à chaque période de année ecclésiastique, on assignait un ou plusieurs livres. Un ncien règlement que nous possédons fixe ainsi l'usage : lec- ure de l'octateuque de la septuagésime à Pâques, de l'apo- alypse de Pâques à la Pentecôte ; des autres livres histori- ues et des livres sapientiaux de la Pentecôte à l'Avent; 'Isaïe pendant l'Avent et au temps de Noël; et des utres livres prophétiques de l'Epiphanie à la Septuagésime. eulement, pendant les deux dernières semaines avant le imanche de la Résurrection, ce cursus était interrompu par n choix libre de textes prophétiques en rapport avec la pas- on du Sauveur. On remarquera que dans cette ordination, année liturgique commence à la septuagésime; nous gardons n reste de cette ancienne conception puisque nous commen- ons aujourd'hui la Genèse à cette date.

Si primitivement les leçons n'eurent pas d'autre contenu ue l'Ecriture sainte, on ne tarda pas à y ajouter d'autres rits, soit pour commenter celle-ci, soit pour ne pas perdre fruit de belles exhortations comme sont certains sermons ou rtaines vies de saints. On commença par ajouter à l'évan- le, qui était lu à la fin des matines, une homélie tirée des

écrits des premiers pères. Cette homélie occupa même les 3 leçons du dernier nocturne lorsque les épîtres de saint Paul qui précédaient l'évangile furent transférées au premier nocturne. Aux x^e^ xi^e^ siècles, on prit l'habitude d'annoncer seulement le début de l'évangile avant l'homélie, ce qui se fait encore aujourd'hui. Puis l'habitude se prit de lire aussi les actes de martyrs, afin que le souvenir de leur « témoignage » restât vivant parmi les chrétiens. Plus tard, ce seront les « vies de saints », auxquelles on ajoutera aussi les écrits des Pères.

« Comme la sainte Ecriture, les vies des saints et les écrits des Pères sont une sorte d'aliment pour la vie spirituelle du clergé et du peuple, écrit Dom Baumer (Hist. du bréviaire, t. I, p. 390), ils devaient aussi trouver leur emploi dans la liturgie, qui forme l'élément vital de l'Eglise et en particulier des moines, lesquels y trouvent, dans un certain sens, matière à une contemplation ininterrompue. Saint Bruno d'Asti, o. s. b., évêque de Ségni et abbé du Mont Cassin († 1104) compare les lectures de la sainte Ecriture, les œuvres et les vies des saints et leurs écrits aux arbres splendides du paradis agréables à la vue et dont les fruits sont savoureux ».

Une telle somme de lectures annuelles obligeait à assigner pour chaque jour des leçons très longues. « On atteignait facilement le but de la lecture annuelle car toutes ces leçons étaient assez longues pour qu'on pût réciter 15 à 20 chapitres dans les nuits d'hivers, et parfois même un livre entier aux matines d'un seul jour. Si saint Benoît établit des leçons très courtes pour les matines de l'été, il indiqua en revanche pour la lecture spirituelle avant complies, qui n'a subsiste plus maintenant au rite romain que dans la leçon brève : *Fratres sobrii estote*, différents livres de l'Ecriture dont on devait lire 4 ou 5 feuillets ou autant que l'heure le permettait » (Baumer Op. c. I, p. 399). Chaque communauté possédait au chœur une bible où on lisait chaque jour en lecture continue —, un homiliaire, un sermonnaire et les actes des martyrs ou le passionnaire. Ces derniers livres étaient variables selon les églises et furent plusieurs fois révisés. Mais, quelles qu'aient été les réformes successives les homélies de saint Augustin, de saint Grégoire et de

saint Léon demeurèrent, en dehors de l'Ecriture, les textes les plus précieux de la lecture chorale.

Au moment de la grande réforme carolingienne, « si l'ordonnance de l'office et la distribution des pièces était à peu de choses près notre ordonnance actuelle, l'exécution des heures au chœur et à l'église prenait un temps bien plus considérable qu'aujourd'hui. Cela tenait et à la longueur plus considérable des leçons et au chant des antiennes... L'usage subsistait presque partout d'intercaler ou de répéter, du moins aux grandes fêtes, dans tous les psaumes, mais surtout dans les cantiques, *Magnificat* et *Benedictus*, une antienne après chaque verset, ou après 2 ou 3 versets... A côté de cela il y avait encore beaucoup d'autres usages, qui animaient l'office ou allongeaient un office plus court : l'encensement, l'insertion de tropes ou de séquences.. L'Eglise cherchait à intéresser le peuple au service divin, et, par la variété et le déploiement des pompes liturgiques, à fixer les yeux et les oreilles, les sens et le cœur des fidèles, à les élever vers les choses d'en-haut, et à leur donner dans la maison de Dieu sur la terre un avant-goût des joies et splendeurs du Paradis ». (Baumer, 1, p. 433.)

Ce fut un bouleversement lorsque la création des bréviaires portatifs des itinérants aux XII^e^-XIII^e^ siècles, obligea de mettre en un seul volume tous les livres de l'office. Il fallut tout abréger, mais très particulièrement les leçons dont on ne gardait dans les premiers bréviaires qu'un vestige. Le principe de la lecture annuelle de la Bible fut sauvegardé mais si on veut bien l'entendre d'une lecture de péricopes extrêmement courtes prises dans tous les livres de la bible. Plus tard, les éditions s'améliorant, on allongea les leçons, au bénéfice même de ce qui était primitivement très secondaire dans la lecture spirituelle que nous offrait l'office divin, à savoir les vies de saints. Le bréviaire actuel est encore loin d'offrir une lecture complète de la bible. Aujourd'hui d'ailleurs cela ne semble plus du tout souhaitable, du moins pour ceux qui ne vivent pas cloîtrés dans les monastères. L'usage de la lecture privée est plus répandu qu'autrefois, et nombre de règles imposent à leurs sujets une lecture régulière, quotidienne ou hebdomadaire, d'Ecriture sainte ou d'un commentaire spirituel. Un élément de l'office divin se retrouve dans cette addition.

Leçons brèves, capitules et lectures spirituelles.

Prime et complies sont des heures d'origine monastique. Il n'est pas étonnant que l'on y retrouve des usages monastiques comme la lecture de la règle du monastère ou la lecture spirituelle.

Prime comportait deux parties. L'une se célébrait à l'église, la seconde au chapitre; on lisait alors le martyrologe et l'on distribuait les travaux de la journée. Pour finir, le supérieur faisait chaque jour une brève conférence spirituelle. Ce pouvait être un commentaire du passage de la règle que l'on venait de lire, ou bien d'une leçon de l'Ecriture.

La prière du coucher, complies, se faisait après le repas du soir. Elle était donc précédée de la lecture spirituelle que l'on faisait pendant le repas, comme l'ont prescrite certains supérieurs, ou après le repas, comme l'a voulue saint Benoît.

Comme le rythme de tout office devait être fait de psaumes ou de cantiques pour louer le Seigneur, et de lectures divines pour nourrir l'esprit, chacune des petites heures de la journée devait aussi comporter sa « leçon ». Mais la nécessité du travail, et l'impossibilité parfois d'avoir sous la main les livres du chœur, fit adopter des leçons très courtes (Capitules) que l'on devait réciter de mémoire. Le lecteur ne demandait pas de bénédiction, et tout le monde restait debout.

Cela nous amène à parler des bénédictions. L'idée ancienne était que personne n'est autorisé à annoncer la Parole de Dieu, soit pour la prêcher, soit pour la lire, sans être revêtu d'une mission régulière ou canonique. C'est pourquoi le lecteur devait, avant sa leçon, demander la bénédiction de celui qui présidait. Les formules de bénédiction ont beaucoup varié et ont été beaucoup plus nombreuses autrefois. Selon que le lecteur avait un supérieur ou n'en avait pas, il disait *Domne* ou *Domine*. En ce dernier cas, c'est à Dieu que sa prière s'adressait directement. De même que le salut aux frères : le *Dominus vobiscum* du pontife ou du prêtre sera remplacé, pour le laïc, par une invocation à Dieu : *Domine exaudi orationem meam.*

A la fin de la leçon, le supérieur qui désirait arrêter le lecteur, disait en même temps qu'il en donnait le signal : *T*

tutem desine : cesse! Et le lecteur répondait : *Domne, mi-erere nobis;* soit : Père, aies pitié de mes fautes de lectures; oit : Seigneur aies pitié de nous et fais-nous comprendre et vivre selon ton Ecriture.

Après quoi on chantait un répons. Cela permettait d'arrêter on esprit et de savourer intérieurement ce qui venait d'être u, d'en mieux comprendre le sens et la portée. Cela per-ettait aussi au lecteur de se reposer un peu s'il devait ontinuer, ou au lecteur suivant de se préparer.

Des autres prières de l'office nous ne dirons rien de par-iculier puisqu'elles se comprennent aisément. Nous avons léjà dit l'origine des preces (confessions mutuelles des frè-es). Nous signalerons seulement le sens du *verset* : il tait à l'origine destiné à réveiller l'attention de ceux qu'une ongue psalmodie avait plutôt assoupis. *Excitentur pigri et evertantur ad cor !* dit Bona. Une sentence brève, pleine de ens, comme une oraison jaculatoire, reprenant en quelques ots le thème de l'office, se posait devant les yeux de l'es-rit, comme un jet de lumière qui devait stimuler sa dévotion.

Nous ne parlerons pas des prières avant et après l'office ui sont, telles qu'elles sont aujourd'hui, d'institution récente, t ont seulement pour but de disposer à une bonne récitation, l'introduire l'office, ou de le clore. L'institution de ces rières a contribué souvent à faire perdre le sens des prières ui traditionnellement avaient déjà le même rôle. Ainsi le *eus in adjutorium* pour commencer toutes les heures; ainsi e salut final : *Dominus vobiscum,* et le *Benedicamus Domino* e la fin. Ainsi surtout le *Venite exultemus,* le psaume du ré-eil et l'invitatoire à matines : Venez frères, réveillez-vous, ortez de vos lits, et chantons ensemble les louanges du eigneur ! Le temps de répit que saint Benoît accorde à es moines pour arriver à matines va jusqu'au *Gloria patri* u *Venite exultemus* (Règle, ch. 43).

On voit comme l'office, en toutes ses parties, était har-onieusement composé de psalmodie collective, de lectures pirituelles, de prières vocales et d'oraison. Tout cela était omogène, bien que parfois un peu long, d'inspiration toute iblique, et pouvait fructifier en belle vie spirituelle, base d'exercice de louange et d'activité contemplative.

4. L'office et les éléments de la vie spirituelle.

Dans les premiers temps de l'Eglise, et surtout dans les monastères primitifs, lorsque nous observons la genèse de l'office divin, nous constatons qu'il ne forme pas un élément spécial parmi d'autres dans la vie spirituelle des églises ou des solitudes monastiques. Il est le cadre même de la vie chrétienne, et dans les monastères, son ordination est à peine différenciable de la règle à laquelle il est étroitement associé. L'office lui-même est en quelque sorte une règle de vie spirituelle et religieuse. C'est dire qu'il est totalitaire. Il embrasse et ordonne, hiérarchise, tous les éléments qui peuvent soutenir une vie spirituelle : la prière vocale, la lecture spirituelle et en premier lieu la « lectio divina », la conférence spirituelle, la méditation, la direction spirituelle : (discipline particulière par laquelle on met sa vie spirituelle à l'école d'un sage, d'un homme de Dieu, dans un désert ou dans un monastère — prêtre ou non prêtre — pour écouter docilement et recueillir ses sentences), les exercices ascétiques et pénitentiels, l'examen de conscience et la correction de ses défauts, voire même la vie corporelle puisqu'il fixe les heures et les prières des repas, le temps du sommeil, etc. sans oublier les sacrements. L'office n'était donc guère concevable en dehors d'un certain lieu et d'une certaine ordination d'ensemble qui réglait tout à la fois, en fonction du genre de vie que l'on menait.

Lorsque plus tard, l'office divin au lieu d'être de façon très déterminée le cadre de prières et d'exercices spirituels d'un monastère, devint la fonction et l'obligation propre de tel religieux ou de tel clerc en particulier, il tendit de plus en plus à n'être qu'une prière vocale quotidienne. Dès lors, la vie spirituelle devant être soutenue autrement il fallut réinventer à côté et en dehors de l'office — devenu un exercice particulier — tous les éléments dont elle a besoin : silence contemplatif de l'oraison, lecture spirituelle, examen de conscience, etc... Et l'office n'étant plus compris devenant de plus en plus l'organe-témoin d'un temps passé les éléments qu'on ajoutait étaient empruntés à une tout autre spiritualité : c'était — à partir du IX^e^ siècle, et surtout au XIII^e^, puis au XVI^e^ — un nouvel âge de spiritualité qui s'ouvrait.

Le fait est significatif en ce qui concerne l'exercice raison. Il semble que l'on pourrait dire de son institu-on dans certaines religions — en particulier dans la reli-on dominicaine — ce que saint Epiphane disait autrefois l'institution des petites heures dans son ancien monastère Syrie : Si l'on doit instituer l'exercice d'oraison, c'est donc ue les religieux ne prient plus tout le long du jour dans ur cœur, c'est qu'il n'y a plus de silence contemplatif ns les couvents, c'est que l'office divin ne remplit plus de ses rôles. En retour, et cela est plus grave, l'exercice oraison une fois institué semblera bien souvent dispenser s frères de l'assiduité contemplative. A force de distinguer oraison privée de tout le reste, on pensera que tout le reste est exclus.

Il est certain que la vie contemplative exige non seule-ent des prières vocales mais surtout de nombreux silences ntemplatifs. La prière vocale elle-même doit baigner dans ne atmosphère contemplative. Il faut donc, pour qu'une vie it contemplative, que les occupations du cloître ou de la aison familiale offrent le temps de penser, le loisir de la ntemplation, et disposent à cette contemplation par toute ne dialectique vivante de prières, d'exercices spirituels et temps d'oraison comme faisait l'office. Mais toutes ces rties de la « vie contemplative » doivent être unies orga-quement les unes aux autres pour former *une* vie contem-ative. Comment parler encore de vie et de contemplation rsque ces parties deviennent étrangères les unes aux autres : ffice divin d'un côté conçu comme une récitation, et vrai-ent, au sens péjoratif du mot, comme un *pensum servitutis*, une pénitence; et de l'autre l'exercice d'oraison avec ses éthodes propres, ses points de méditation, son temps réservé, tout à fait en dehors de l'office ? Sans compter aussi, en hors de l'office et de l'oraison, le temps de la lecture spi-uelle que l'on se donne chaque jour, le temps de visite Saint Sacrement, le temps du rosaire médité, etc. Com-ent voudrait-on que la vie spirituelle tire profit de la juxta-sition de tant d'exercices hétérogènes (5) ? La vie spiri-

(5) Sans doute on peut toujours en tirer profit : par la pénitence ils imposent, par la ferveur intérieure, etc.. Mais alors, est-ce ce à cette multiplicité d'exercices hétérogènes, ou malgré elle, que vie spirituelle profite ?

tuelle est débitée en morceaux. Ce n'est pas à les réuni bout à bout, le plus servilement possible, et à donner su cessivement tout son esprit à chacun d'eux, que l'on refe une vie.

Ne tombons pas dans l'excès opposé, et ne croyons pa qu'il suffirait de présenter un *cadre* parfaitement homogèn de prières et d'exercices pour obtenir de nouveaux et beau fruits de vie contemplative. Ceux-ci sont toujours le result de l'effort personnel. Même si la vie que l'homme mèn donne le temps de penser et de prier, même si le cad est religieux et silencieux à souhait, il ne s'ensuit pas qu l'on fasse oraison nécessairement et que l'on devienne co templatif. L'oraison est un acte de l'esprit, un acte vital. donc elle demande toujours un effort, elle exige toujou une lutte contre tout ce qui voudrait prendre sa place ou contrarier, ne serait-ce que l'apathie ou l'absence de vie. vie spirituelle exige de l'amour, c'est-à-dire de la volon Et les meilleures formes de prières, les meilleures méthod n'y suppléeront pas.

Mais puisque l'effort est nécessaire, il faut se mettre da les meilleures dispositions possibles. Dispositions extérieur c'est-à-dire dispositions du cadre, de la collectivité : ordre d exercices, temps de silence, atmosphère de louange... Dispo tions subjectives : intention générale contemplative et ferve de charité à renouveler sans cesse, spécialement à l'occasi des exercices.

Il y a donc un équilibre, une structure d'unité à retrou à l'intérieur de tous *nos offices* modernes. Il ne s'agit p de faire de l'archéologisme et de reprendre purement et s plement le cadre de prières et d'exercices qui était vala au v^e^ siècle et qui sans doute ne le serait plus aujourd'h Le rythme et les conditions de la vie du monde ont chan Ou du moins si la vie chrétienne n'a pas changé en fonds, elle s'exprime autrement. Certains exercices spiritu ont été inventés, une nouvelle pédagogie religieuse s'est jour; les sacrements — confession, communion — sont tribués beaucoup plus couramment et il faut y préparer fidèles. La messe est dite tous les jours et par chaque prê Et d'autre part, le rythme actuel de vie ne permettrait par exemple, des « leçons » aussi longues qu'autrefois. T

a ne peut être méconnu. Mais si beaucoup de choses ajoutent ou s'intègrent à la vie chrétienne, il faut que tous e exercices ou ces prières retrouvent une unité interne i fasse non pas plusieurs offices, mais un seul. Que les ces en soient variées, peu importe — au contraire cela t psychologiquement nécessaire — mais il faut qu'une même spiration, une même ordination spirituelle et théologale les iment toutes.

Pour obtenir cette unité, aujourd'hui, la première chose promouvoir dans nos paroisses ou dans nos cloîtres, ce sera us doute une certaine générosité à l'égard du temps qu'on nne à Dieu pour penser à lui, le contempler, et le prier. n n'a plus le temps ni le loisir de penser, et pas même de nser à Dieu. Il faut retrouver un équilibre de vie qui rmette ce loisir. Si les nécessités de la vie apostolique ne ulent pas compromettre les exigences de la vie contem- ative, il faudra qu'elles permettent ce loisir, cette « sainte siveté » du contemplatif, libéré de toute nécessité sauf celle vaquer à la divine contemplation. Il faut que les pa- isses et les cloîtres au moins, soient les refuges du silence de la prière, et que, donnant le sentiment que l'Eternité habite, ils invitent d'eux-mêmes à quitter la multiplicité multiplicité trépidante des occupations extérieures et des ucis intérieurs — pour se recueillir et se reposer en Dieu. est assez piquant de noter encore une fois, d'après les ponses à l'enquête, que le lieu privilégié où l'on fait aujour- hui oraison, soit le métro. Sans doute parce que c'est le ul endroit où l'on n'ait pas le loisir de faire autre chose, parce que l'absence de paysage permet plus facilement le ueillement.

Mais le silence n'est pas le seul élément qui compose le ire extérieur d'une vie spirituelle. Il pourrait même n'être ucune utilité si l'esprit s'y assoupissait. Il faut un heureux ilibre de prières, d'exercices et de silences qui donnent l'âme le loisir de tout assimiler. L'oraison secrète elle- me devrait faire partie intégrante de l'office comme cela faisait autrefois après les *Flectamus genua*, les *Oremus*, ndant les temps dont certains de nos *Pater* secrets fixent ourd'hui la durée comme des sabliers, ou encore pendant encensements ou certaines processions. Selon saint Benoît pendant elle doit être courte lorsquelle est collective

(Ch. 20), car les oraisons particulières doivent être très libre (Ch. 49 et 52). La répartition et le choix des éléments seron d'ailleurs variables selon les vocations et les spiritualités l'école carmélitaine, à base d'oraison individuelle et secrète donnera une large part aux loisirs contemplatifs; les céré monies chorales elles-mêmes seront sans recherche et san grand éclat pour que rien de trop extérieur et de trop atta chant ne disperse l'attention de l'âme. L'école bénédictin au contraire soutiendra fréquemment l'effort de l'esprit pa des prières, des chants, des cantiques spirituels; l'attitude co porelle même s'efforcera de traduire souvent et de stimuler l ferveur intérieure de l'âme. L'école dominicaine enfin fonder la vie contemplative sur les deux colonnes de la prière e de l'étude. Et cet effort spécial porté sur l'étude obligera certains raccourcissements, à une certaine sobriété des cér monies qui ne seront pas le seul soutien de la vie spirituell

Quoiqu'il en soit l'office divin, compris au sens de « cad de prières et d'exercices » nous apparaît comme étroiteme lié à une règle et à une école de spiritualité. On ne fa pas un office en ajoutant bout à bout des morceaux empru tés à diverses écoles. L'office est la création, toujours orig nale, d'un effort authentiquement spirituel. C'est pourqu l'office doit être « un » comme la vie spirituelle (6). Et, e tendu au sens que nous avons dit, il est aussi varié qu'il y d'écoles spirituelles dans l'Eglise (7).

---

(6) Nous avons dit tout à l'heure que l'office, au temps de réforme de Charlemagne était beaucoup plus long qu'aujourd'h Cela s'entendait de l'office divin au sens strict, tel qu'il est conte dans le bréviaire. Cela serait peut-être faux de l'office au sens nous l'entendons maintenant de « cadre de prières et d'exercices En combien de communautés faut-il ajouter aujourd'hui chaque jou le rosaire, une heure d'exercice d'oraison, une demi-heure de lectu spirituelle, un quart d'heure d'Ecriture sainte, les examens conscience, le salut du S. Sacrement ? et l'office des défunts chac semaine.

(7) Ce qui a été fait dans un grand séminaire français n parait, à titre d'essai, une heureuse formule : au lever, à la chape les séminaristes chantent prime. Avant le travail, en classe, chantent l'hymne de tierce. Puis l'hymne de sexte avant le déjeun None à 3 heures, en classe, avant le travail. Les vêpres sont chant le soir avant le souper. Et complies est la prière du coucher. accommodements réalisés permettent d'utiliser la prière des heu sans charger l'horaire du séminaire : les petites heures d'aujourd' sont en général trop longues pour s'insérer dans le travail.

5. L'office et les méthodes actives.

L'office a une double fonction : Il est une expression e il est un stimulant, ou un soutien, de notre vie contemplative

Parce que l'office est une expression de la vie contem plative, il est la prière des initiés. Les non-chrétiens ou même les catéchumènes n'ont pas qualité pour réciter l'of fice divin. C'est la prière de l'Eglise, et par conséquent de ceux qui sont renés sur ses fonts baptismaux et inscrits sur ses registres. C'est une prière de famille que n'entenden pas les étrangers. C'est pourquoi aussi, il n'y a pas à cher cher à ce que l'office soit immédiatement compréhensible pour le monde. Il n'est pas à la portée du monde. Il est la prière des citoyens de la cité de Dieu. Il est même le terme vers lequel ils sont invités à monter. L'office divin de l'Eglise est l'expression d'une vie chrétienne parfaite, in choation et participation de celle des bienheureux. C'est pourquoi il faut nous efforcer en récitant l'office de « mettre dans notre cœur ce que nous proférons en notre bouche » — *hoc versetur in corde, quod profertur in ore* — Et c'est en ce sens, parce que nous ne sommes pas parfaits, que l'office est aussi une pédagogie.

Une expression moderne rend assez bien la façon dont l'office s'y prend pour nous éduquer : les méthodes actives. Elles consistent à promouvoir des sentiments intérieurs ou un certain esprit en faisant produire des actes qui sont l'expression normale de ces sentiments et de cet esprit. Veut-on éduquer l'aptitude au commandement, on donne des responsabilités et un véritable commandement. Veut-on éduquer les qualités artistiques, on fait dessiner, peindre, sculpter Et ainsi de suite.

Ce que l'Eglise veut éduquer en nous, c'est notre adhésion à Dieu — *adhærere Deo bonum est* —, notre vie d'enfants de Dieu, dans l'Esprit-Saint, par le Christ. Et comment l'Eglise le fait-elle? Par la Bible. Quelle que soit la diversité des familles spirituelles, l'Eglise nous éduque selon la Bible et par elle. C'est ce point particulier que nous voudrions mettre en relief.

L'histoire d'Israël, en effet, n'est pas une histoire sans retour. Ce que Dieu a fait pour tout un peuple durant 1.800 ans, il le fait inlassablement pour toute l'Eglise et pour

chacun de nous. Nous passons toujours dans la même terre de Misraïm — la terre d'Egypte, la terre de l'esclavage — et Dieu nous en fait sortir sous la conduite de Moïse. Ensuite, avec l'Eglise en marche, nous pérégrinons vers notre patrie des cieux, la terre promise, à travers le désert de ce monde. Nous sommes exilés, sans patrie véritable, mais Dieu nous instruit en nous donnant des préceptes, et nous fortifie intérieurement par la manne céleste. Parce que nous sommes pécheurs, nous nous laissons abattre et nous tombons constamment dans les pièges de nos voisins de ce monde, ceux qui ne connaissent pas Dieu et qui sont encore les esclaves de Satan, les adorateurs des idoles. Mais parce que nous sommes le peuple de Dieu, Dieu, dont la miséricorde est éternelle, nous relève indéfiniment de nos chutes et nous conduit jusqu'au port du salut, jusqu'à l'entrée dans Jéricho et jusqu'à Jérusalem.

Ainsi la vie d'Israël esquisse au plan charnel, politique et temporel, le drame de notre lutte. Drame qui s'est produit au plan spirituel dans la vie de Notre-Seigneur, tenté et opprimé par l'ennemi, puis victorieux, nous délivrant de la puissance des ténèbres et nous réconciliant avec Dieu. Drame qui recommence inlassablement dans l'Eglise, particulièrement par la liturgie, lorsqu'elle reproduit chaque année toute la vie du Christ se superposant à toute l'histoire d'Israël. Drame qui se reproduit en chacun de nous, lorsque nous nous insérons dans l'Eglise et que nous revivons en elle le déroulement de l'histoire d'Israël et de la lutte glorieuse du Christ. Drame dont l'issue dans le Christ annonce déjà notre victoire et notre vie éternelle avec Lui dans la Jérusalem céleste. N'est-ce pas cette vision de l'histoire que nous livre saint Paul : *Dieu m'a donné mission d'annoncer à tous les peuples les insondables richesses du Christ Sauveur, d'expliquer à tous les hommes le déroulement de leur salut préparé de tout temps par lui, pour l'univers qu'il a créé. Voyez de siècle en siècle l'évolution multiforme de ce dessein de Dieu qui se termine dans le Christ notre chef. Lui nous donne l'accès de Dieu...* » (*Eph.*, 3, 8-12).

Avant le Christ toute l'histoire, spécialement celle d'Israël, conduit au Christ. Et le Christ donne l'accès à Dieu. Maintenant l'histoire d'Israël est la voie royale qui nous

nseigne, nous éduque, et nous fait cheminer sûrement vers e Christ et vers Dieu.

Je ne veux pas vous laisser ignorer frères, que nos frères urent tous dans la nuée, qu'ils passèrent tous la mer, qu'ils eçurent tous le baptême de Moïse dans la nuée et la mer, u'ils mangèrent tous la même nourriture spirituelle, et u'ils burent tous le même breuvage spirituel, car ils burent lu rocher spirituel qui les accompagnait, et le rocher était e Christ. Mais ils ne furent pas, pour la plupart, l'objet les complaisances divines, puisque leurs cadavres jonchèrent e désert. Ces choses sont des figures à notre adresse, pour ous guérir de ces mauvaises concupiscences auxquelles ils nt succombé. Ne soyez pas idolâtres comme quelques-uns l'entre eux le furent, selon qu'il est écrit : après s'être ssis pour boire et pour manger, le peuple se leva pour s'amu- er. Ne nous laissons pas aller à la fornication, comme un ertain nombre d'entre eux qui tombèrent en un seul jour, u nombre de vingt-trois mille. Ne tentons pas le Seigneur omme quelques-uns d'entre eux, qui pour l'avoir tenté, péri- ent sous la morsure des serpents. Ne murmurez pas à l'exem- ple de ceux d'entre eux qui, à cause de leurs murmures, ombèrent sous les coups de l'ange exterminateur. Tous ces vénements étaient symboliques; ils ont été consignés pour otre enseignement, à nous qui sommes arrivés à la fin des emps. (1 *Cor*, 10, 1-11).

N'est-il pas significatif de constater que, parmi les répon- es que nous avons reçues des anciens prisonniers, plu- ieurs déclarent avoir découvert les psaumes en captivité ? 'est que la captivité a été pour eux, qui s'efforçaient de a vivre dans le Christ, comme un acte liturgique ou si l'on eut comme un événement prophétique. Car la liturgie veut ous faire non seulement relire mais revivre chaque année toute 'Ecriture. Et c'est ainsi que Dieu nous ouvre l'esprit à l'in- elligence progressive de ses mystères et qu'il nous conduit eu à peu à la perfection de l'âge adulte qui est dans le hrist.

Pour nous faire entendre que nous sommes ici-bas retenus aptifs par des puissances étrangères, et que nous sommes délivrés par la main de Dieu, au prix d'une longue épreuve ans le désert, l'Eglise nous fait passer en quelque sorte ar l'expérience — non pas sacramentelle, mais liturgique,

et la liturgie est tout de même un sacramental — de la captivité de Misraïm, de l'exode tout le long du désert et de l'entrée dans la terre promise. Si nous n'avons pas plongé, avec la liturgie, dans ces situations, nous ne comprenons pas la réalité spirituelle qu'elles veulent signifier et nous n'apercevons pas la situation eschatologique annoncée prophétiquement par elles. De même que celui qui ne voit pas que le baptême lave et qu'il est même un bain, ne saisit pas qu'il soit une purification spirituelle, qu'il fasse de nous un homme neuf, une *créature nouvelle*, et qu'il annonce la clarté des élus dans la Jérusalem céleste. Parce que le Christ récapitule toute l'histoire d'Israël, lorsque nous cheminons vers le Christ, nous reprenons le chemin qu'il a sillonné pour nous à travers toute cette histoire, le chemin de la libération de toutes les puissances de ténèbres, et de la réconciliation avec Dieu; et lorsque nous sommes en lui, nous publions et chantons joyeusement toutes ces merveilles qui sont arrivées ou qui arrivent. Pour parvenir à l'âge adulte du Christ, il nous faut devenir spirituellement de la race d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, de la tribu de Juda, de la descendance de David.

Dès lors, l'Ecriture est toujours actuelle. Comment les Psaumes de David, par exemple, seraient-ils des prières périmées ? Ce sont des prières qui valent toujours, les prières essentielles du peuple de Dieu et du chrétien, les prières fondamentales à côté desquelles toutes les autres sont secondaires. Sans doute il y a une double manière de les entendre et de les chanter. Une manière charnelle qui est celle d'Israël selon la chair, une manière spirituelle qui est celle de l'Israël selon l'esprit qui est l'Eglise. Israël ne savait pas tout ce qu'il disait, tout ce qui était contenu dans ses divins livres. Mais le Christ a donné à l'Eglise la clé des Ecritures. Et les trésors cachés depuis tant de siècles apparaissent ! Les sept sceaux du livre sont brisés et l'Eglise lit à découvert la Lettre de son Epoux ! Bientôt même, comme la Lettre l'annonce, elle le verra face à face. La fontaine si longtemps scellée est enfin ouverte et l'Esprit de Dieu ne tarit pas de nous faire entendre les merveilles de Dieu !

Et quelle est donc cette clé ? C'est celle-ci : Le Christ accomplit les Ecritures, tout est récapitulé dans le Christ. Alors aurons-nous moins besoin de demander, parce que nos

demandes sont devenues plus spirituelles ? Ferons-nous moins usage d'imprécations, parce que nos ennemis ne sont personne d'autre que les puissances des ténèbres et de la mort, le père du mensonge et ses satellites ? Serons-nous moins reconnaissants parce que les biens que nous aurons reçus seront moins matériels, mais principalement le salut de l'âme, et le salut du monde ? Chanterons-nous moins notre louange, notre action de grâces, parce que le Saint-Esprit nous a été donné, et parce que vivant avec le Christ et en lui, nous connaissons et aimons mieux notre Père ?

Peu importe que les mots que l'Eglise met sur nos lèvres (ceux du psalmiste) désignent immédiatement des choses charnelles. Nous les lisons dans le Christ, de sorte qu'ils expriment pour nous les réalités spirituelles : ces réalités dans lesquelles nous vivons, que nous demandons, pour lesquelles nous rendons grâces à Dieu et à propos desquelles nous proclamons notre aversion pour tous nos ennemis, les puissances de ténèbres qui menacent la cité de Dieu. Dans le germe que nous contemplons, nous voyons le fruit qu'il exprime déjà.

Peu importe d'autre part que l'Eglise préfère utiliser ces images inspirées pour désigner les réalités spirituelles qu'elle entend aujourd'hui. Avons-nous seulement les mots qui conviennent à ces choses mystérieuses ? Ces images les expriment mieux que nos mots. Elles ont le privilège de nous rappeler que ces réalités spirituelles sont des réalités, que, si nous vivons en enfants de Dieu, nous devons en avoir faim et soif comme l'homme charnel a faim et soif des choses terrestres, que la destinée de l'Eglise, au-delà de ce monde, tient qu'en ce monde, nous intéresse autant que la destinée de sa patrie intéresse ici-bas l'homme politique, et que nos ennemis spirituels sont de vrais ennemis contre lesquels notre foi exige que de temps à autre nous fassions des imprécations, que nous entonnions des chants de guerre, comme le Christ et saint Paul nous y convient. (Cf. en part. Mt. 10, 34; Col., 2, 15; Eph. 6, 12).

Il n'y a pas de fantaisie, ni d'arbitraire, à lire ainsi l'Ecriture. Il y a grande liberté. Nous avons un exemple de cette liberté dans la façon dont l'Eglise elle-même, lisant les textes de l'Esprit-Saint, découvre tant de richesses chez les prophè-

tes et les auteurs inspirés de l'ancienne alliance. La fantaisie consisterait à reconnaître déjà dans un germe, des fruits qui ne sont pas de la même nature. La liberté consiste à découvrir dans le même germe toute la multitude de ses fruits spirituels. Le royaume politique d'Israël, avec ses luttes, ses revers et ses victoires, nous enseigne déjà l'Eglise et le Royaume de Dieu. L'espérance messianique de l'ancien peuple de Dieu nous fait entendre que la Royauté du Christ est une royauté cosmique, universelle, et, bien qu'invisible jusqu'au jour du jugement, manifestement contredite parfois par l'action de Satan qui consomme sa défaite, nous en attendons avec certitude la manifestation. La loi ancienne est le point de départ, et l'image de la loi qui nous a été donnée et qui est inscrite non sur des tables de pierre mais en nos cœurs de chair. Le temple et l'eau féconde orientent déjà vers l'Eglise et l'eau vive, signe de vie éternelle. Et ainsi de suite.

Les psaumes resteront donc jusqu'à la parousie la prière propre de l'Eglise, prière toujours actuelle et fondamentale. La Bible entière restera le livre où tout chrétien, commençant avec l'Eglise, par la Genèse, la vocation d'Abraham et toute l'histoire d'Israël, fera ses premiers pas dans la voie de la connaissance religieuse.

Nous disons « avec l'Eglise », car c'est l'Eglise qui nous fait entendre la Bible. N'est-ce pas l'Eglise qui l'a faite par l'intermédiaire de tous les inspirés que Dieu a suscités en son sein? La Bible est l'œuvre de l'Eglise, elle reçoit les empreintes successives de sa vie et de son histoire. C'est pourquoi celui qui veut lire la Bible ne peut la lire en dehors de l'Eglise car elle n'aurait aucune signification. Et il est remarquable que l'Eglise la lui enseigne dans sa prière. La Bible est un livre religieux qu'on ne connaît bien qu'en la priant. Et « prier la Bible avec l'Eglise », n'est-ce pas réciter l'office divin ? S'il peut être utile certes de se préparer à l'office en méditant la Bible, il est difficile d'entendre la Parole de Dieu en dehors de l'adoration dans laquelle nous plonge l'office divin de l'Eglise. Et là où l'Eglise nous a guidés nous y revenons avec joie, et nous savourons tout ce que l'Esprit de Dieu a mis dans les paroles inspirées.

L'office divin est donc la pédagogie divine que l'Egli

se pour nous instruire, nous former religieusement et conduire à Dieu dans l'Esprit-Saint, par le Christ. doute l'office nous reste extérieur. Mais si nous le ons intimement dans notre cœur, il nous assimile intérieurement à l'histoire qu'il nous fait revivre extérieurement uis la vocation d'Abraham jusqu'au Christ (8).

Offices composés et Tradition.

Nous avons été vivement surpris de constater le nombre posant de laïcs qui nous ont déclaré dans leurs réponses citer le grand office, en entier ou en partie, chaque jour. us croyons, d'après ces mêmes réponses, qu'il y en aurait bien plus grand nombre encore si l'office leur était is aisément intelligible. On ne refuse pas l'effort, mais core faut-il qu'on en soit capable. Et l'obstacle du latin, par emple, semble pour un grand nombre infranchissable. Nous ons été surpris également de voir les efforts qui se faient pour constituer des offices (paraliturgiques) de prières, it dans les paroisses, soit dans les familles, soit surtout dans rtaines communautés laïques. Cela nous semble intéressant digne d'être remarqué. C'est à ce sujet que nous voudrions indre les réflexions suivantes. Elles nous serviront en même mps de conclusion.

L'office divin jouit aujourd'hui dans l'Eglise d'une longue adition, chaotique peut-être, surtout en certains siècles, ais continue. Jamais l'Eglise n'a constitué de but en blanc office. Tout ce qu'elle a fait dans ce domaine s'est fait ntement, progressivement. Le visage actuel de l'office n'est s le fruit d'une construction logique, rationnelle, mais

(8) Tirons de là un seul corollaire, en ce qui concerne les ères familiales. Nous voyons d'après les réponses à l'enquête que aucoup de familles ont adopté des prières en commun qui s'inspirent gement et profondément de l'office divin de l'Eglise, en particulier unt à la part faite aux psaumes, aux cantiques bibliques et aux ons de l'Ecriture. Nul doute qu'un tel office familial soit d'une icacité exceptionnelle pour la formation religieuse des enfants. ire à ce sujet : *une éducation par la bible*, dans la Vie Spirituelle, v. 1946, et aussi l'excellent article de R. Pons dans l'Anneau d'Or, 11 : *Seigneur, apprenez-nous à prier*. Suivant en cela les directives l'encyclique *Divino Afflante*, l'auteur préconise aussi à la prière soir familiale une lecture d'un chapitre de la bible, p. 25).

le terme de la maturation d'un noyau primitif de prières d'exercices qui germa spontanément dans l'Eglise apostoliqu sur la terre déjà féconde d'Israël et sous l'animation d l'Esprit du Christ.

Ce serait faire de l'archéologisme ou de l'esthétisme qu de vouloir revenir sans discernement à des pratiques ou des usages anciens qui correspondaient à cette « matur tion » de l'office de l'Eglise à une certaine époque et e certains lieux. Ce ne serait pas plus réel et pas plus authe tique parce que ce serait plus ancien.

Ce serait également artificiel que de composer un offic en juxtaposant des éléments anciens et traditionnels, mais ap partenant à des époques ou à des traditions différentes. O ne fait pas un office en rassemblant les plus belles hymne des liturgies latines et orientales, les plus beaux psaume les plus belles lectures bibliques, les textes des Pères le plus savoureux et les oraisons les plus ardentes. Une com munauté serait vite lasse d'un tel office s'il ne corresponda pas profondément à sa vie et à ses aspirations religieuse dans le Christ.

C'est pour qu'on ne retombe pas dans ces erreurs — o certains sont déjà tombés nous semble-t-il — que nou voulons essayer de dégager ces quelques principes sous form de conclusion.

L'office, pour être authentique, doit être comme le tréso du scribe évangélique, toujours neuf et toujours ancien Nous entendons naturellement ici l'office au sens de cadr chrétien de prières et d'exercices.

Le neuf, c'est la vie chrétienne qui l'apporte à chaqu génération. Soit simplement l'animation intérieure de celu qui prie par lui, soit également certains éléments neuf que les circonstances et l'animation intérieure ont contri bué à apporter.

L'ancien, c'est tout ce qui appartient à la tradition d l'office, au moins dans son esprit; c'est cette sève vraimen catholique et ecclésiale qui anime tous les offices de prière depuis ceux des solitudes monastiques des chrétientés pri mitives, ceux des *ordines romani* aux VI^e^-VII^e^ siècles, ceu de Byzance vers la même époque, jusqu'au bréviaire actue

es prêtres isolés. Pour être sûr de capter cette sève il faut inspirer largement de ce qui s'est toujours fait, maintenir fermement les éléments permanents.

Ces éléments, nous pouvons les grouper ainsi : d'abord, l'office est composé de trois parties : une partie de psalmodie et de chant, remplie surtout par des psaumes et des cantiques bibliques. Une partie de leçons, dont les chapitres de la bible sont le noyau primitif et traditionnel. Une partie de prières, de forme beaucoup plus libre, mais inspirées surtout par le cycle liturgique, la fête, ou, à l'origine, les circonstances extérieures.

La distribution des psaumes était libre à l'origine et saint Benoît a fixé dans sa règle le principe de cette liberté en invitant ses successeurs à trouver une meilleure distribution. Cependant le principe du chant hebdomadaire de tout le psautier, comme celui de la lecture annuelle de la Bible est traditionnel depuis 15 siècles. C'est dire que l'Eglise tient à ce que l'essentiel de l'office soit puisé dans l'Ecriture sainte.

Les heures de l'office ont varié au début d'un monastère à l'autre et d'une paroisse à une autre. La répartition et la distribution intérieure des heures s'inspirait surtout de la nature de la communauté priante, de son activité, de son rythme de vie, de son lieu. L'office qui avait pour but de faire affleurer l'esprit de prière sur toute la surface de l'existence quotidienne, était le fruit naturel aussi bien de la tradition de l'Eglise en telle communauté que de la vie même de cette communauté, et de son rythme.

Les jours possèdent un office qui varie selon qu'ils sont jours de travail ou jours festifs. Parmi ceux-ci le dimanche a toujours eu une place d'honneur et la vigile du dimanche semble être la plus ancienne et la plus traditionnelle des heures. Pâques est la première et la grande fête de l'année.

Tous ces éléments peuvent nous donner quelques indications. Un office moderne devrait garder les trois parties fondamentales de psalmodie, de leçons, de prière. La sainte Ecriture en devrait être le noyau principal. Autour d'elle cependant on pourrait ajouter d'autres lectures spirituelles

— à titre de commentaires ou d'homélies de l'Ecriture — à condition toutefois que celle-ci reste à la première place. On pourrait garder bien entendu des éléments modernes, comme le chapelet, l'angelus, etc... à condition toutefois qu'ils s'intègrent de façon homogène dans le cadre de prières et d'exercices de la journée ou de la semaine. Il y aurait avantage à réintégrer l'examen de conscience dans l'office. L'office devrait laisser une certaine liberté de temps pour tout ce qui est personnel : oraisons particulières et lectures. Enfin, le dimanche, qu'un commandement de Dieu oblige toujours à sanctifier, devrait redevenir, surtout dans sa vigile, le plus grand jour de la prière de la communauté.

Au total une très grande souplesse de forme, mais un très grand respect du rythme de vie de la communauté. Il faut que l'office assure un heureux équilibre de prière, de travail ou autres activités (apostoliques par exemple), et de repos. Il faut étudier le rythme de vie de chaque jour, de chaque semaine, de chaque mois, de chaque année, à l'instar du cycle liturgique. Quelle différence dans une journée lorsque l'on a pu incruster ici et là quelques diamants d'heures canoniques, qui, par la prière, apportent lumière et joie dans la vie! Et quel sens est donné à la semaine lorsque le dimanche est vraiment sanctifié par la louange ! Mais cela ne suffit pas toujours; les personnes écrasées de besogne doivent retrouver l'équilibre nécessaire : pensée, prière, travail, repos, en élargissant le rythme de leur vie aux dimensions d'un mois par exemple. D'où l'heureuse institution d'une journée de récollection obligatoire, chaque mois, en certaines communautés. Malgré cela, il faut toujours viser à ce que le dimanche au moins assure la part contemplative dans le rythme de la semaine. Cette question du rythme est essentielle dans la constitution d'un office, comme dans la répartition des heures canoniques en fonction du travail dans un monastère.

Enfin, il faut veiller en toute constitution d'office à ne pas « cristalliser » trop vite. Rester souple et se conformer aux exigences de la vie, tout en maintenant fermes les exigences de la prière et de l'union à Dieu. Un ciment qui prend trop vite n'est plus bon à rien; il ne peut plus épouser les formes et les replis des pierres, il ne « colle » plus. De même un office qui serait trop vite fixé et figé. Il faut

nstamment s'inspirer, d'une part de l'esprit de prière que
Christ a communiqué à son Eglise jusqu'à la fin des temps,
t d'autre part de notre propre rythme de vie, pour que
elui-ci devienne comme une respiration de la prière (9).

A.-M. HENRY, O. P.

(9) Le caractère cursif de notre esquisse nous dispensait de mettre des notes. Pour le lecteur soucieux d'approfondir, voici nos sources :

DOM SUITBERT BAUMER, o.s.b., *Histoire du bréviaire*, trad. Dom Biron, Letouzey et Ané, 1905, 2 tomes, XXIV-440 et 532 pp.

A. COLUNGA, O. P. *El dia liturgico en la historia de la Iglesia*, dans la *Ciencia tomista* 1916 et, tiré à part à Madrid; Santo Domingo el real, 1916, 75 pp.

C. CALLEWAERT, Liturgicæ institutiones, tractatus secundus : *De breviarii romani liturgia*, C. Beyaert, éd., Bruges, 1939, 320 pp. — et *Sacris erudiri*, Bruges 1940, XXIV-742 pp.

BAUMSTARK, *Liturgie comparée*, Monastère d'Amay, 1939, 280 pp.

L.-A. MOLLIEN, *La prière de l'Eglise*, 2 tomes, Letouzey et Ané, 1924.

LITURGIA, Encyclopédie populaire des connaissances liturgiques, Bloud et Gay, 1.141 pp.

DOM BAUDOT, *Le bréviaire* (Bibl. cath. des sc. rel.), Bloud et Gay.

DOM G. MORIN, L'idéal monastique et la vie chrétienne des premiers jours, Maredsous, Coll. Pax.

La question du latin

La question du latin suscite aujourd'hui dans tous les milieux de vives discussions. Nous allons donc, pour y voir un peu plus clair, la traiter à part.

Les principes faux.

Commençons par dénoncer quelques principes généralement admis en certains esprits et au nom desquels on voudrait faire du latin une sorte de nouvel article de notre credo.

La langue latine dans la liturgie, dit-on d'abord, est un signe de l'unité de l'Église. Et l'on fait valoir la joie qu'il y a pour les voyageurs à retrouver le latin dans la liturgie des pays étrangers dans lesquels ils vont. On se fait un idéal d'une Église où il n'y aurait plus qu'une seule liturgie, qu'une seule langue liturgique, qu'un seul rite.

D'où vient ce principe ? Comme l'a dit le pape Benoît XV, l'Église n'est pas latine, elle est romaine. Il n'y a pas dans l'Église une seule langue liturgique, puisqu'il y en a actuellement une bonne douzaine.

Le latin lui-même est-il la langue primitive de l'Église ? Non bien sûr. Notre-Seigneur parlait araméen. Matthieu a vraisemblablement écrit le premier évangile en araméen. Et c'est le grec surtout qui a véhiculé au premier siècle l'enseignement et la foi des apôtres. A Rome même, on parlait grec dans les classes cultivées et la liturgie se célébra en grec jusqu'à ce que, peu à peu, au IIIe siècle surtout, on y introduisit le latin. Le grec fut certainement la langue liturgique la plus importante pendant les neuf ou dix premiers siècles de l'Église.

Alors vint la séparation graduelle de l'Orient, précipitée en 1054, et définitive en 1472. Cette séparation enleva successivement à l'Église romaine la presque totalité des chrétiens qui n'étaient pas de rite latin. En 1472 il ne resta plus que quelques gréco-albanais en Italie méridionale et les Maronites de Syrie. Et cela donna peu à peu l'impression que l'Église allait devenir tout entière latine dans son culte, dans son droit canon, son organisation, etc... surtout, lorsque, à la fin du XVIe siècle, saint Pie V prescrivit l'usage presque uni-

sel de la messe de rite romain en Occident, ne laissant sister que quelques vieux rites, comme le cistercien, le tusien, le dominicain, l'ambrosien, etc. Et ce sentiment en s'accroissant lorsque liés aux missionnaires latins qui évangélisaient, les chrétiens schismatiques et les infidèles entaux ne purent rentrer dans le sein de l'Église romaine 'en adoptant le rite et la langue latine de ceux qui leur portaient la doctrine de l'Église.

Heureusement, des conversions plus nombreuses et des tours « en corps » (les Chaldéens de l'Irak en 1551, les thènes en 1595 et 1652, les Syro-Indiens de Malabar à la me époque, des Roumains de Transylvanie en 1698, etc...), itèrent le Saint-Siège à intervenir et à rendre aux chrétiens ientaux leur liturgie, leur langue, voire même leur droit non. Aujourd'hui aucun schismatique converti ne peut être traint d'adopter un autre rite et une autre langue liturgiques que les siens propres. Tout groupement de chrétiens schismatiques qui passe à l'obédience de Rome est invité à rder sa liturgie. Et grâce à cette disposition, nous avons vu itre dans l'Église des rites nouveaux, comme le rite syro-alabar. Peut-être que l'avenir nous en réserve d'autres. ais il y a plus, il y a des faits dont une législation future urrait se prévaloir : comme par exemple ce fait qu'au III^e siècle les missionnaires dominicains ont traduit la messe grec; ce fait qu'au XVII^e siècle, comme on vient de le redé-uvrir, la Congrégation de la propagande a autorisé la célé-ation de la messe en chinois, etc...

En conclusion, l'Église n'a jamais tenu que l'uniformité it un idéal désirable ou possible. Elle aime s'exprimer dans e grande variété de rites, de langues et de coutumes. Parce 'elle est catholique, ouverte à tous les peuples et à toutes cultures, son unité est catholique, elle embrasse toute umanité sur toute la surface des terres, et ce serait pécher utre la catholicité que de fermer la porte de l'unité à tous ux des hommes qui ne sont pas de souche latine.

Nous pensons avoir ainsi montré que ce n'est pas le latin i fonde l'unité de l'Église, comme certains le croiraient. nité s'établit plus profondément : dans une même foi, un me *credo*, un même Esprit. C'est pourquoi, en diverses gues, nous avons les mêmes sacrements de la foi, et une me hiérarchie que préside à Rome pour toute l'Église le me vicaire de Jésus-Christ, successeur de saint Pierre.

Pourtant, pense-t-on, n'est-ce pas un bienfait immense que s étrangers puissent se retrouver autour d'un même autel, ne même table, dans la même langue ?. Est-ce pécher contre catholicité que de se réjouir de cela ?

Certes non. Nous n'avons dit jusqu'à présent qu'une seule ose : l'Église n'est pas latine. Nous avons essayé de briser lien que certains esprits croient apercevoir entre le latin l'unité de l'Église. Il n'y a pas de lien essentiel. Mais nous vons pas dit qu'il fut entièrement souhaitable que le latin remplacé partout par la langue maternelle. C'est un autre oblème sur lequel nous reviendrons.

Cependant, s'il est avantageux pour des voyageurs passa
en France, ou pour quelques Français allant à l'étranger,
retrouver la liturgie et le rite latins, que l'on n'oublie pas po
autant les autochtones qui demeurent chez eux ! Pour c
quelques fameux voyageurs, on sacrifierait volontiers
40 millions de Français qui restent en France et qui pâtisse
de plus en plus de la langue latine, s'il est vrai que le latin le
devient de plus en plus étranger ! Le problème est à poser s
un autre plan que celui des voyageurs !

Il y a aussi, dit-on, les congrès, les rassemblements cath
liques, qui deviennent de plus en plus nombreux et qui so
appelés à le devenir davantage : Y a-t-il une plus belle expr
sion de l'unité catholique que les cérémonies communes,
latin, de ces rassemblements catholiques ?

Encore une fois, disons que le latin est utile, et que sa disp
rition totale ne se ferait pas sans dommages. Mais disons ég
lement, une fois encore, que l'unité des chrétiens ne se f
pas en définitive, sur le latin. Ne peut-on craindre que l'u
fication se faisant par l'extérieur, elle tente de dispenser d'u
unité plus profonde, par le dedans, dans la foi ? Lorsque l'
a imposé une même langue et des mêmes rites qu'ils ne co
prennent pas à des milliers d'Africains, de Chinois, et
Français, on s'est donné la satisfaction d'une belle cérémo
commune et qui flatte les participants au moment de le
rencontre, mais ne risque-t-on pas de compromettre gra
ment, à la longue, la foi profonde, l'engagement de l'esp
et du cœur, l'adhésion spirituelle de chacun, à la vérité q
l'Église professe et que la liturgie confesse en chantant ?
c'est cela qui est important. Pour les voyageurs ou les congr
on compromettrait de gaieté de cœur l'enseignement de
foi, et l'adhésion intérieure de millions d'hommes qui ne
sentent pas engagés dans les prières publiques liturgiques.

On fait encore une instance : quelle erreur ce serait d'ab
donner le latin à une époque où « nous pouvons espérer da
notre vie d'homme assister à l'unification du monde ». (*Tém
gnage chrétien* du 11-10-46 : *Le problème du latin*).

Sans doute, il est possible que l'humanité marche vers u
unification économique et politique, et que cela entraîne
bout d'un certain temps l'unité de langue. Mais quelle s
cette langue ? A coup sûr on peut prédire que ce ne sera p
le latin, puisque même les langues de souche latine s'éloigne
aujourd'hui, de plus en plus, de leurs racines et se croise
avec des langues venues d'ailleurs. L'évolution des relati
entre les peuples finira peut-être par créer un dialecte u
versel, mais ce sera par une germination interne de toutes
langues polarisées par l'unité du monde. Cela, en génér
ne s'impose pas du dehors. Et dans combien de temps c
se fera-t-il ? Croit-on que le latin devancera ou prépar
d'une façon quelconque cette unification ? Elle est d'un t
autre ordre. Et la foi commune de l'Église fera plus p
l'unité de l'humanité que l'imposition extérieure d'une lang
universelle dans les prières publiques. L'Église est catholiq
laissons-la prendre pied dans chaque pays de telle façon qu'e

t étrangère à aucun. Laissons-la monter sa tente en tout avec les cordeaux du pays. Alors, si le monde s'unifie, s les liturgies, du fait de leurs racines territoriales, prenent en voisinant de plus en plus, des caractères, de plus en communs et universalistes. Et si l'évolution des relations peuples aboutit à une langue commune — qui sera e une fois fort différente du latin — la liturgie s'en servira lanément. Et peut-être trouverons-nous alors la langue gique et le rite uniques. Mais cela n'aura plus rien d'artiEncore une fois, l'Eglise n'est pas latine. Et son ambition pas d'unir les hommes par l'extérieur — par la langue, te, les coutumes — mais par l'intérieur : dans une même n Dieu qui nous sauve par Notre-Seigneur Jésus-Christ.

ffice est une prière et une pédagogie.

e grand principe qui doit nous guider pour traiter cette tion du latin est celui-ci : l'office est une prière et une agogie.

isons-le encore, nous n'avons pas l'intention d'imposer tin aux laïcs qui ont coutume de réciter l'office en langue gaire, ni de réclamer la langue vulgaire pour l'office des cs. Pour ces derniers surtout, la question n'est pas discule puisque leur office est soumis à la discipline stricte de lise. Mais les laïcs peuvent choisir; et il arrive qu'ils choient mal. Nous voudrions simplement poser quelques jalons r guider leur choix.

'office est la prière de l'Église. Mais cela ne veut pas dire l ne doive pas être aussi la prière de tous ceux qui le brent. Ce ne serait plus du tout une prière, si nous le récis mécaniquement, comme un moulin à paroles. *Ce peuple bnore des lèvres mais son cœur est loin de moi.* Dieu n'a pas oin de telles prières et elles ne servent à rien.

st-ce à dire que nous devons lire attentivemeut et bien prendre tout ce que nous chantons ou lisons ? Il semble sur ce point les réponses soient partagées. Aussi n'est-il inutile de reproduire la réponse de saint Thomas (2 a 2 ae 13).

outenécessité, dit-il, s'entend de deux façons. Nous pouvons s demander d'abord s'il est nécessaire, *pour mieux parvenir uit* de la prière (il s'agit de la prière vocale et cela peut donc pliquer à l'office), d'y être attentif. La réponse ici ne souffre de doute : l'attention est nécessaire à la prière.

Mais nous pouvons nous demander aussi si l'attention est essaire *pour obtenir l'effet* de la prière. Or la prière a une le efficacité. 1° Elle est *méritoire,* comme tous nos actes rmés par la charité. Mais pour obtenir cet effet, il n'est nécessaire que nous soyons attentifs tout le long de la re. Notre première intention, celle dans laquelle nous s sommes mis à prier, rend toute notre prière méritoire. me tous nos actes de charité. 2° La prière obtient ce qu'elle ande. Là encore c'est la première intention — ce que nous

appelons aujourd'hui l'intention virtuelle — qui cor
3° La prière opère, au moment où on la fait, une cer
réfection de notre esprit. Et pour obtenir cet effet il
de toute nécessité être attentif. Si je prie seulemer
langue, dit l'Apôtre, mon esprit est sans profit (Cf. 1 Cor
14). Il faut cependant distinguer une triple attention pos
dans la prière vocale. Une attention aux mots (et aux
monies) afin de ne pas se tromper; une attention au sen
mots; une attention à la fin (ou au but) de l'oraison, c'e
dire à Dieu, et à la chose pour laquelle on prie. Cette atter
est surtout nécessaire, et les hommes sans culture peu
même l'avoir. Et quelquefois, cette intention est si f
l'esprit adhère si fermement à Dieu, qu'il oublie tout le r

Dans les réponses aux objectants, saint Thomas p
ensuite la défense de l'infirmité de notre esprit. Parce que r
esprit est faible et que « nous ne pouvons demeurer longte
sur les cimes », il nous arrive d'être distrait et de retombe
certains soucis profanes. Cela n'empêche pas la prière de pc
son fruit tant que la distraction ne vient pas de propos
béré. C'est pourquoi saint Augustin dit dans sa règle : lor
vous priez Dieu par des psaumes et des hymnes, qu'il y
dans votre cœur ce que vous proférez par vos lèvres.

Et puisque saint Thomas nous amène à saint Augu
nous pouvons ajouter ce texte plus explicite encore :
psaume prie, priez; s'il gémit, gémissez; s'il rend grâ
réjouissez-vous; s'il espère, espérez; et s'il craint, soyez
la crainte (Enarr. in ps. XXV, 3 P. L. 36. 248).

Saint Benoît dit aussi dans sa règle (chap. 19): « Ayons
jours dans la mémoire ce que dit le Prophète : « Servez le
gneur dans la crainte » (Ps. 2). Et encore « Psalmodiez a
intelligence » (Ps. 46). Et « Je vous chanterai en présence
anges » (Ps. 137). Considérons donc comment nous dev
nous tenir en présence de la Divinité et de ses anges, et
duisons-nous dans la psalmodie *de manière que notre es
concorde avec notre voix*. Et saint Bernard déclare : « Lors
vous psalmodiez, ne pensez à rien d'autre qu'à ce que v
psalmodiez ».

Nous pouvons tirer de tout ceci deux conclusions
nous intéressent. D'une part, il faut *pouvoir* comprendr
faire attention à tout ce que l'on dit, puisque l'attention
mentaire, la première de toutes dans l'ordre génétique,
l'attention au mot et au sens des mots.

D'autre part, il n'est pas nécessaire de faire attentio
chacun des mots, lorsque l'esprit adhère « à Dieu et à la ch
pour laquelle il prie ». La fin de la psalmodie étant, en dé
tive, l'union à Dieu, inutile de revenir à autre chose, lors
nous sommes unis à Dieu. De même lorsque nous chan
un psaume de demande, d'imprécation, d'action de grâce
il n'est pas nécessaire de revenir à chacun des mots lors
nous tenons le sens général du psaume en notre esprit.
si cette attention finale tombe ou fléchit, il faut repren
sur la lettre des psaumes le chemin qui nous conduit à D
C'est leur fonction que de soutenir constamment notre es

Dieu. Et ce serait s'illusionner que de vouloir prier et progresser dans la prière avec un office qu'on ne comprend pas, ou d'écarter systématiquement toute attention au sens des psaumes. Si nous ne voulons pas que les psaumes soient notre prière, pourquoi les utiliser ? C'est pourquoi saint Thomas déclare que celui-là gagne plus à l'office qui prie et comprend ce qu'il dit que celui qui prie seulement des lèvre sans comprendre (In 1 Cor 14, lec. 3).

Le fait que l'office soit aussi une pédagogie, comme nous l'avons déjà montré, corrobore ce que nous disons ici. Il est évident que si nous ne comprenons rien, l'office ne nous forme plus. Comme le disent certaines réponses à l'enquête, cette carence de la fonction formatrice de l'office n'est que trop fréquente. Combien ne voit-on pas de personnes récitant l'office tous les jours et dont il semble que leur spiritualité, leur morale, leur culture théologique s'abreuvent constamment à des sources toutes différentes ? L'office n'est plus qu'une sorte de rosaire pendant lequel on médite autre chose. Il n'instruit plus, n'illumine plus. N'est-ce pas chez beaucoup parce que le latin n'est plus compris ? « Si tu ne comprends pas ce que tu dis, comment te conformeras-tu à ce que tu dis ? » (saint Thomas in 1 Cor. 14, lec. 3).

Conclusions pratiques.

1. — *Pour les prêtres (réguliers et séculiers) et les moniales* (1). Le latin, ici, n'est plus une question. La discipline peux varier, mais elle établie par l'Église. On peut simplement souhaiter que les cours soient donnés, là où il n'y en a pas encore, aux postulants, postulantes et novices qui ignorent cette langue liturgique.

2. — *Pour les autres religieux et religieuses et pour les laïcs.* En conclusion de ce que nous avons dit, il faut bien considérer ci tous les avantages du latin. Si le latin n'est pas l'unique angue liturgique, il en est une et la plus importante. Depuis les siècles, la prière de l'Église aussi bien que les leçons qu'elle ous donne pendant l'office, (Loi de Moïse, Prophètes, Sapienaux, Actes des Apôtres, Épîtres, Apocalypse, doctrine des ères et des docteurs de l'Église, vies de saints, homélies) est moulée dans cette langue. Le latin qui n'est plus qu'une angue morte pour les nations est la langue vivante de l'Église, ne langue sacrale dont l'usage est réservé au culte et à la ransmission de la doctrine chrétienne. Chaque mot de la

(1) Nous posons ici en principe que l'office des clercs est distinct e celui des fidèles, ce qui est manifestement contre la tradition. Il 'y a qu'un seul office, celui de la communauté, qui, peu à peu, est evenu l'obligation des seuls clercs. Du jour où la communauté se emettrait à célébrer son office, ne devrait-on pas tendre à faire cesser dualité ? Si, profitant de ce que la communauté paroissiale n'y est as tenue, on organise un office nouveau, ne serait-il pas normal que clerc ne restât pas en dehors, et tenu à une autre célébration pour n compte personnel ?

liturgie a aujourd'hui un sens exclusivement chrétien et un sens précis, déterminé par l'usage de l'Église. On comprend que celle-ci tienne à une telle langue et tâche de la maintenir au moins en certains domaines. Elle assure la continuité et l'unité de la foi dans l'Église latine depuis seize siècles, et pour 325 millions de catholiques d'aujourd'hui. Par ailleurs, la liturgie n'est pas destinée aux profanes, aux infidèles, elle n'est pas un moyen de propagande ou de conquête. Elle est la prière des initiés. Et l'initiation demandant déjà toute une formation : biblique, spirituelle, morale, peut-être serait-il normal d'y ajouter l'étude du latin ?

Toutes ces remarques sont importantes. Il nous faut essayer de les peser. Il est vrai par exemple que la liturgie est la prière des initiés. Mais sans compter qu'il y a aussi une liturgie d'initiation (v. g. messe des catéchumènes) nous ne sommes jamais en réalité totalement initiés. S'il est vrai qu'au baptême nous avons une fois pour toutes revêtu le Christ, nous avons pourtant à le revêtir de nouveau chaque année et même chaque jour. C'est le sens de l'année liturgique et de l'office diurne qui se répètent sans cesse. L'office nous offre une éducation par la bible, une instruction incessante par la bible. Aujourd'hui, parce qu'on ne comprend plus le latin, il faut faire indéfiniment des cours d'Écriture sainte, de catéchisme, de théologie aux congrégations laïques. Autrefois au contraire, l'essentiel de la doctrine et de la sainte Écriture était transmis d'une façon vitale par l'office divin. Chaque communauté s'imprégnait ainsi de la Bible, de la prière de l'Église, de la théologie des Pères, et chaque génération recevait par l'office l'héritage plusieurs fois séculaire de la doctrine de l'Église. Un peu comme dans une famille, les recettes de vie et d'organisation se transmettent spontanément d'une génération à une autre. Mais tout ceci exige que l'on soit imprégné par l'office non seulement par les cérémonies, les encensements et tout ce qui est irrationnel, mais par toutes les paroles intelligibles — et qu'on le comprenne.

On pourrait répondre que les progrès de l'édition ont permis ou vont permettre que chacun ait un livre latin-français — Cela certes est un progrès, mais c'est un pis-aller. D'une part en effet, il est des cas où il vaut mieux ne pas porter de livre il en est où c'est chose impossible, par exemple s'il s'agit de certains officiants : ils doivent alors suivre le chœur ou le lecteur en écoutant. D'autre part il y aurait péril à faire de l'office un exercice de grammaire. La langue dans laquelle on prie doit exprimer spontanément et naturellement les pensées de notre cœur.

En conclusion, nous poserons simplement deux questions aux congrégations de laïcs. (Nous nous limitons à entendre ainsi les congrégations de religieux non prêtres et de religieuses à vœux non solennels) : *Peuvent-elles apprendre le latin à leurs sujets* ? Dans ce cas, si la chose est possible pendant plusieurs années et d'une façon assez généralement efficace, il vaut sans doute mieux adopter le bréviaire latin. *Ont-elles suffisamment de loisir contemplatif et le temps de*

réciter *l'office* ? Il est en effet assez remarquable que dans certains monastères, dans lesquels entrent souvent des postulantes qui ne savent pas le latin — dans les Carmels par exemple — l'office est assez souvent bien compris. Cela tient surtout, pensons-nous, à ce que, dans ces monastères, on se donne le loisir de contempler, de se préparer à l'office, de s'y attarder, et de le prolonger intérieurement : *Otium sanctum quaerit charitas veritatis*; l'amour de Dieu réclame de saints loisirs. Alors, surtout lorsque l'étude de la Bible est très en honneur dans le monastère, il se produit à la longue une sorte d'osmose grâce à laquelle on pénètre aisément dans la prière de l'Église et le latin n'est plus un mur qui empêche la Parole de Dieu de descendre en notre cœur. Il est traversé. Au contraire, si ce loisir n'est pas donné, — ce qui se produit hélas dans beaucoup de congrégations — le latin, très peu appris au début de la vie religieuse, est vite oublié et l'office devient un moulin à paroles incompréhensibles, une charge très dure que chacun ou chacune, porte — au lieu d'être porté par lui — en plus de tout le poids des fatigues du jour. De nombreuses réponses à l'enquête suggèrent ce point de vue et le confirment.

3. Reste enfin le cas du *peuple fidèle de nos églises.* Il nous semble impossible de former au latin une telle multitude d'hommes dont la langue naturelle s'éloigne de plus en plus du latin. Et ceux-ci, pris dans de multiples activités, ont de moins en moins de temps pour étudier, pour s'assimiler et pour retenir une langue si peu homogène à leurs pensées et à leurs activités. Il est donc à souhaiter que nos paroisses retrouvent un véritable office de prières pour les laïcs, en dehors de la messe bien entendu — un office puisé aux sources traditionnelles, mais dans une langue que les fidèles puissent saisir, une paraliturgie qui soit en quelque sorte une traduction de la liturgie.

Quelle traduction choisir ?

Il est certain que le problème reste aujourd'hui entier. « Ce serait « une tâche gigantesque et singulièrement ardue, écrit *Paroisse et liturgie* (1946, n° 4, p. 318), que de rendre en un langage clair, coulant et concis, tout le contenu dogmatique et ascétique de l'original latin. Et néanmoins cette tâche paraît presque indispensable, préalable non seulement à toute éventualité de liturgie en langue vulgaire, mais aussi à la lecture publique ou même privée des traductions : plusieurs objections qu'on oppose à juste titre à ces lectures tomberaient du même coup ».

Il est affligeant d'entendre parfois les traductions de certaines pièces de l'office où l'on a remplacé *Deus* par *mon Dieu* ou par *le bon Dieu...*, *Deo gratias*, par *mon Dieu merci*, et ainsi de suite. C'est non seulement vulgaire, mais c'est fade. Et l'on arrive à ce paradoxe de réintroduire dans l'office même, en le traduisant, cette spiritualité du XVIII^e^ et du XIX^e^ siècle dans laquelle il est souvent si difficile de retrouver la théologie et l'esprit de la Bible.

La traduction n'est pas une chose aisée (2), et c'est pourquoi il faut souhaiter qu'une bonne traduction puisse se faire qui, peu à peu, s'impose. La chose est désirée aussi fortement dans les pays anglo-saxons qu'en France.

Si elle se fait, on peut penser qu'elle n'utilisera pas les mots les plus profanes et les plus usités de la langue courante. Ces mots ont souvent une trop grande portée vulgaire, ou rationaliste comme en France. Elle se forgera même des mots techniques, comme la *charité*, qui n'est guère utilisée dans le langage courant. Autrement dit, ce ne sera pas la langue maternelle « la plus maternelle », mais une langue châtiée, dépouillée, et qui participe ainsi à une certaine éternité. Tout en étant facilement compréhensible pour l'ensemble des fidèles, la langue de la prière publique doit prendre un certain recul par rapport à la langue courante. Il n'est pas nécessaire non plus de la changer tous les vingt ans comme l'évolution de la langue vulgaire l'exigerait. Quel est le Français qui ne comprendrait pas aujourd'hui un poème de Ronsard, sinon à la première, du moins à la troisième ou quatrième lecture ? C'est dire que pour un office composé en cette langue, « l'osmose » se ferait pour n'importe quel Français en moins d'une semaine. Mais nous ne voulons pas dire non plus, bienentendu, qu'il faille reprendre la langue de Ronsard pour la traduction française. Il faut, comme de nombreux missionnaires en ont fait l'expérience, une langue qui ait un certain *style*. La langue « la plus maternelle » est trop souvent unelangue vulgaire, au mauvais sens du mot (3).

A.-M. H.

(2) Disons même qu'elle ne peut être faite par n'importe qui. La traduction était considérée autrefois comme un charisme. Il faut être habilité par Dieu pour rendre des paroles profanes perméables à son Esprit.

(3) Le meilleure traduction des psaumes est en ce moment, semble-t-il, celle du P. Roy. Cependant elle ne se prête pas encore comme il faudrait à une psalmodie alerte et vivante, verset par verset : Les longues strophes qu'elle propose à chaque chœur risquent de transformer l'office en une lecture ou en une récitation et il n'est plus une prière commune.

Mais « la plus délectable des traductions de l'Ecriture en langue française » (selon le mot du P. Régamey) est celle des docteurs de l'Université de Louvain : Traduction de Lefèvre d'Étaples corrigée par deux théotogiens de Louvain (fin du XVI[e] siècle). On peut en voir des extraits dans **Régamey**, *Les plus beaux textes sur la Vierge Marie*, Paris 1942.

28296. — Imp. LAHURE Paris. — 31.1064
— Le gérant de cette publication : —
R. P. Plé, 29, Bld de Latour-Maubourg, Paris-7[e]
Dépot légal : Premier trimestre 1947. - N° d'ordre : 10.660.